TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 101 — 28 PAGES — VENDREDI 22 JUILLET 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce 28 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA RÉFORME DU LOGEMENT VA ENTRER EN APPLICATION DANS DOUZE DÉPARTEMENTS-PILOTES

LIRE PAGE 26

Les pays arabes rejettent le « plan Begin »

SATISFACTION DE COMMANDE ?

Le désenchantement qu'ont suscité dans le monde arabe les résultats de la visite de M. Menahem Begin aux Etats-Unis n'égale en ampleur que la satisfaction ressentie par les Israéliens.

Leur soulagement provient essentiellement du fait que la rencontre Carter-Begin n'a pas dégénéré — comme beaucoup l'avaient prévu — en épreuve de force. Celle-ci était d'autant plus improbable que les atouts que détient Israël tant aux Etats-Unis qu'au Proche-Orient sont tels que le chef de l'exécutif américain ne peut pas se permettre de rompre avec M. Begin.

Ce dernier, à n'en pas douter, s'est taillé — selon ses propres termes — un « rare succès ». Il a eu droit aux vifs éloges du président Carter sans rien céder sur l'essentiel. Pourtant, ses « propositions de paix » sont aux antipodes de celles que son interlocuteur américain n'a cessé d'exposer, au fil de déclarations, depuis mars dernier.

Sur le fond, M. Begin n'envisage nullement le retour de l'Etat juif aux « frontières de 1967 légèrement rectifiées » et encore moins l'établissement d'une patrie (« homeland ») palestinienne. Non seulement il oppose son veto à la participation de l'O.L.P. à de futures négociations, ce qui est dans l'ordre des choses, mais aussi à la présence d'une personnalité connue de cette organisation au sein d'une délégation jordanienne.

Très habilement, le premier ministre israélien a esquivé au cours de sa conférence de presse les questions de fond pour s'étendre sur diverses possibilités de procédure — conférence de Genève, pourparlers bilatéraux, ou « de proximité », sous l'égide américaine, — toutes d'ailleurs inacceptables pour les Arabes, qui ne veulent, en principe, reprendre les *négociations que si celles-ci ont* quelque chance d'aboutir.

Le président Carter n'a sans doute pas été surpris par les réactions négatives, voire parfois violemment hostiles, des pays arabes et de l'O.L.P. D'où la perplexité qu'il a suscitée — y compris parmi les responsables américains, note le « New York Times », — en déclarant : « Les bases ont été jetées pour permettre la réunion, en octobre prochain, d'une nouvelle conférence de Genève, à moins d'un événement imprévu. »

Au moins deux raisons peuvent être avancées pour expliquer l'optimisme affiché par le chef de l'exécutif américain. Devant l'impasse, il aurait choisi de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Après tout, devant les périls que recèle la situation au Proche-Orient, n'est-il pas préférable de gagner un répit de quelques mois ?

Le président Carter a peut-être, d'autre part, quelque raison de penser que certains pays arabes n'ont pas dit, malgré tout, leur dernier mot. L'Egypte, en particulier, ne souhaite pas prolonger une impasse qui risque fort d'avoir de sérieuses répercussions sur le plan intérieur. L'Arabie Saoudite, de même, tient à entretenir la conviction — *ou l'illusion ?* — que sa politique résolument américaine n'a pas échoué. D'une manière générale, les Arabes sont loin d'être prêts à une confrontation militaire, bien que beaucoup pensent qu'elle est devenue inéluctable. Dans ces conditions, ne serait-il pas utile qu'ils feignent de croire — comme le président Carter — à un possible règlement avec Israël ?

On voit mal en tout cas, jusqu'à plus ample informé, ce qui autoriserait à fonder des espoirs sérieux sur l' « entente » en trompe-l'œil sur laquelle ont débouché les entretiens Carter-Begin.

M. Carter estime néanmoins « très probable » la reprise de la conférence de Genève en octobre

Bien que peu de réactions officielles aient été enregistrées, la plupart des pays arabes s'élèvent ce jeudi 21 juillet, par le truchement des mass media, contre les « propositions de paix » exposées mercredi par M. Menahem Begin à l'issue de sa visite à Washington. Les principaux reproches portent sur le refus du premier ministre israélien d'envisager un retour aux frontières de 1967 et d'accepter une participation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) à d'éventuelles négociations.

Compte tenu de l'ampleur des divergences entre arabes et israéliens, les déclarations relativement optimistes du président Carter ont étonné certains membres de son administration. Le chef de l'exécutif américain a déclaré en effet que la convocation de la conférence de Genève lui paraissait « très probable » en octobre prochain. A en juger par diverses réactions — notamment celle de l'Egypte et de la Syrie — il paraît peu probable pourtant que les Etats arabes acceptent de se rendre à la conférence.

De notre correspondant

Washington. — Les entretiens du président Carter avec M. Begin ont pris fin mercredi 20 juillet sur une note d'optimisme. « *A moins de difficultés imprévues, je pense que nous avons accompli le travail préparatoire à la conférence de Genève, que je considère comme très probable* », a déclaré le président américain. Mais à la lumière des déclarations de M. Begin à sa conférence de presse donnée dans l'après-midi, et compte tenu des premières réactions des pays arabes, les milieux politiques et diplomatiques de la capitale restent perplexes et se demandent ce qui peut justifier l'optimisme présidentiel.

Certes, le président Carter a fait preuve de prudence, admettant que le succès de la conférence n'était pas assuré, compte tenu des sérieuses divergences de vues entre les dirigeants arabes et israéliens. Mais, à son avis, « *ils sont tous soucieux de se rencontrer (...) l'objectif de la paix les transcende* ». Le président Carter a indiqué qu'il n'avait pas cherché, dans ses conversations avec M. Begin, à résoudre le problème des frontières. A ce stade, il ne lui parait pas utile de définir un tracé ou de prendre des décisions sur des « *détails* ».

Quelques instants plus tard, M. Begin lui faisait écho en éludant les questions des journalistes sur ce qu'il a également appelé des « *détails* ». A son avis, les dirigeants arabes ou israéliens devraient maintenant s'imposer une « *trêve politique* » jusqu'à la conférence de Genève, bref s'abstenir de déclarations offensantes ou prêtant à la controverse afin de créer une bonne atmosphère pour les futurs pourparlers.

Des solutions de rechange

Le président Carter et M. Begin ont ainsi délibérément refusé de révéler la dimension des retraits militaires envisagés par Israël et les formules d'autonomie administrative concernant la rive occidentale du Jourdain. « *On en discutera à Genève* », a déclaré M. Begin, qui a démenti avoir jamais dit qu'il ne fallait pas reculer d'un pouce. L'objectif prioritaire est de convoquer la conférence de Genève, qui devrait se tenir, selon M. Begin, sans conditions ni engagements préalables.

Les parties seront libres de présenter à la table de conférence toutes les propositions qui leur paraîtront judicieuses, sans que l'une puisse exiger de l'autre qu'elle accepte à l'avance cette proposition. Et, pour illustrer son « *objectivité* », M. Begin a déclaré qu'il ne demanderait pas aux Arabes d'accepter les propositions israéliennes visant à faire de Jérusalem la capitale réunifiée de l'Etat d'Israël.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

MGR MAKARIOS DEMANDE QUE LES NATIONS UNIES RÈGLENT LE PROBLÈME DE CHYPRE

(Lire page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Les amitiés dangereuses

Décidément, il ne fait pas bon être ancien diplomate et ami de la famille Revelli-Beaumont. En effet, après M. Hector Aristy, qui séjourne depuis plusieurs semaines en prison, c'est au tour de M. Albert Chambon d'être inculpé pour avoir accepté de servir de boîte aux lettres lors des tractations avec les ravisseurs du P.D.G. de Fiat-France.

Il faut dire que, pour M. Chambon, la situation était inextricable : en refusant d'aider son ami enlevé, il pouvait être accusé de non-assistance à personne en danger et, en gardant le secret sur ses démarches, il était coupable de non-assistance à policiers dans le brouillard.

Cela dit, peut-être qu'en cherchant du côté des ravisseurs les policiers s'apercevraient que M. Revelli-Beaumont n'avait pas que des amis.

BERNARD CHAPUIS.

Les difficultés économiques du monde occidental

- ***Prévisions pessimistes de l'O.C.D.E. sur l'emploi***
- ***Blocage des négociations sur l'accord multifibre***
- ***Échec des discussions entre Tokyo et la C.E.E. sur les importations alimentaires***

La crise économique continue à peser sur les pays industriels. Ainsi, selon les dernières perspectives de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), la croissance se ralentirait au cours du premier semestre de 1978. Elle resterait « modeste et hésitante » dans tous les grands pays, sauf aux Etats-Unis.

Le chômage augmenterait dans la plupart des Etats, sauf outre-Atlantique et au Japon. En France, le nombre des sans-travail pourrait atteindre 5,5 % en juillet de l'année prochaine. Les vingt-quatre pays membres de l'Organisation compteraient alors dix-sept millions de chômeurs.

Les perspectives pessimistes des experts de l'O.C.D.E. tiennent aussi au fait que la liberté des échanges est de plus en plus menacée dans le monde.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf se réuniront les 25 et 26 juillet prochains pour examiner les mesures de limitation des importations des produits textiles prises par la Commission de Bruxelles. Le conseil de la C.E.E. a six semaines pour les amender. On sait que le gouvernement français considère ces mesures comme « inacceptables, parce qu'insuffisantes ».

Il est vraisemblable que, dans le même esprit, Paris aurait repoussé le compromis sur l'accord multifibre réalisé au GATT, à la fin de la semaine dernière, entre la C.E.E., les Etats-Unis et le Japon, si celui-ci avait été accepté par les pays du tiers-monde. Mais les négociations de Genève sont proches de la rupture (voir page 25).

C'est l'échec en tout cas qui vient d'être enregistré à Tokyo dans les négociations entre le Japon et le Marché commun sur l'importation de produits alimentaires (lire page 25).

Feu la division internationale du travail ?

par PIERRE DROUIN

Pendant près d'un quart de siècle, libre commerce et croissance ont fait si bon ménage que l'on tenait pour une loi des plus éprouvées celle des résultats bénéfiques nés de l'ouverture généreuse des frontières.

Ce qui paraissait excellent hier, ce qui avait créé, sans conteste, des richesses et des emplois devient aujourd'hui suspect. Il n'est bruit que de défendre ses industries menacées. La France n'a pas attendu que la C.E.E. lui donne en partie raison *pour décider des restrictions d'im*portations sur les textiles. Le C.N.P.F. monte en ligne.

Il est vrai que les vieux réflexes protectionnistes sont prêts à resurgir plus vite en France qu'ailleurs. Qu'on se rappelle la panique de certaines branches industrielles avant l'ouverture du Marché commun ! Cela dit, il serait un peu facile de placer uniquement sur le compte de la tendance « colbertiste » bien connue du gouvernement et du patronat français ces réactions devant la tournure du commerce international.

Les troubles ressentis aujourd'hui — amplifiés par la crise de chômage qui règne en Occident — dépassent la simple réaction défensive et quasi-*traditionnelle quand l'expansion forte* n'est plus là pour gommer les difficultés.

Ce qui se passe est tout simplement la traduction de l'émergence *des pays du tiers-monde sur la scène* mondiale. L'Occident, bizarrement, n'a pas cru vraiment à la redistribution obligatoire de certaines cartes, après la décision des pays du Proche-Orient, fin 1973, de quadrupler le prix du pétrole. Beaucoup plus qu'à tirer la leçon de l'événement pour « redéployer » ses industries, il a cherché la division du front arabe, sans succès. Il n'a même pas su faire ce qu'il fallait pour donner à la conférence Nord-Sud l'allure d'une réussite pour les deux parties.

Du coup, nous voici revenus à la politique mesquine des contingentements, à un néo-protectionnisme (qu'on le baptise ou non « libéralisme organisé ») qui, s'il s'élargit mènera, où l'on sait, c'est-à-dire à plus de chômage. Si la C.E.E. fermait globalement ses frontières, *disait récemment M. Davignon*, elle compterait non pas 5,4 millions de chômeurs comme aujourd'hui, mais le double.

Tout l'art des gouvernements *consiste à faire payer le plus possible* par le voisin la « note pétrolière ». Il n'y a pas de miracle : l'excédent commercial des pays de l'OPEP sera durable, car ils n'ont pas chez eux, pour la plupart, de quoi « profiter » de leurs rentrées de devises, en important massivement nos produits manufacturés ou nos biens d'équipement... faute de consommateurs.

(Lire la suite page 25.)

DEUX NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

COTE-D'IVOIRE : M. Houphouët-Boigny se sépare de neuf de ses principaux ministres

LIRE PAGE 4.

TURQUIE : M. Demirel fait alliance avec le Parti du salut national et l'extrême droite

LIRE PAGE 28.

UNITÉ NATIONALE

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

« Unité nationale » : c'est le nouveau thème de la majorité. Du discours de Carpentras de M. Giscard d'Estaing à son intervention à la radio, le 14 juillet. Sans *oublier les propos* de M. Barre, samedi dernier, à Port-Cros.

Pourtant, par-delà les mots et les phrases, la V[e] République a plus dégradé que fortifié l'unité nationale. Si l'on entend par-là l'union des groupes sociaux et des partis politiques, qui composent ou expriment la nation, autour d'un minimum de valeurs et d'intérêts communs. *En fait*, depuis bientôt vingt ans, les éléments de division, voire d'antagonisme social et politique, se sont malheureusement accrus dans notre vie nationale.

Sans consensus

Qui ne constate, d'abord, l'absence d'un consensus social ? De plus en plus, le pouvoir est ressenti comme l'instrument de certaines classes ou catégories. Au service prioritaire de leurs intérêts. Dès lors, sa référence à l'unité nationale prend un aspect mythique. Sans parvenir à dissimuler l'inégalité des revenus, des fortunes et des conditions.

La semaine dernière, le ministère du travail publiait des chiffres très alarmants. Il recensait, pour fin juin, un million cent cinquante mille six cents chômeurs. Soit une augmentation de 19 % en un an, puisqu'on en comptait neuf cent soixante-six mille sept cents en juin 1976. Est-on sûr que la politique anti-inflationniste malhabile du gouvernement n'est pas un facteur d'aggravation du chômage ? Est-on sûr qu'il n'y a pas quelque immoralité à traiter les travailleurs comme les pions d'une stratégie, d'ailleurs inefficace ? Est-on sûr qu'il n'y a pas quelque scandale à laisser se développer le chômage des jeunes, puisqu'un très grand nombre des demandeurs d'emploi ont moins de vingt-cinq ans ?

Une société qui traite ainsi ses travailleurs — avec dureté, avec rudesse, — une société qui traite ainsi ses jeunes — en négligeant de les accueillir et de leur offrir un emploi, en laissant s'instituer l'antagonisme des générations, — une telle société peut-elle vraiment se réclamer de l'unité nationale ?

De même, peut-on parler d'unité nationale, quand on laisse s'organiser les inégalités, au lieu d'agir résolument pour les réduire ? Faut-il rappeler l'analyse des experts de l'O.C.D.E. en août dernier, classant notre pays en tête pour l'inégalité des revenus ? Faut-il rappeler cette étude récente selon laquelle 10 % des Français possèdent à eux seuls la moitié de la fortune nationale (1) ? Faut-il rappeler les philippiques indignées de M. Barre contre l'imposition des grandes fortunes, qui existe pourtant dans plusieurs économies libérales ?

Lanterne rouge de l'imposition des grandes fortunes, médaille d'or de l'inégalité des revenus, la V[e] République s'irrite de ne pas rencontrer davantage de consensus social. *Comment s'en étonner?* La confiance ne se décrète pas. Elle se mérite. Et comment traite-elle à ce pouvoir qui devient le gardien si visible de certains groupes sociaux et de leurs privilèges ?

Parti pris

De même, au plan politique, MM. Giscard d'Estaing et Barre parlent d'unité nationale et souhaitent que s'apaisent les querelles partisanes. Fort bien. Et qui ne peut le souhaiter avec eux ?

Mais qui refuse de considérer la gauche comme « l'une des composantes naturelles et nécessaires de la nation française », comme l'a rappelé M. Mitterrand dans sa dernière conférence de presse ? Qui rejette les communistes hors de la communauté nationale, en les traitant comme des Français à part, alors même qu'ils expriment, *dans le programme* commun, leur attachement aux valeurs communes de notre démocratie, alors même qu'ils le réaffirment solennellement à leur XXII[e] congrès ?

Qui maintient des systèmes électoraux binaires (référendums, second tour des présidentielles, scrutin des législatives) qui coupent délibérément le pays en deux ?

(Lire la suite page 7.)

(*) Délégué général du Mouvement des radicaux de gauche.

(1) « Données sur l'épargne des ménages », SEDES. Panorama C.D.C (*le Monde* du 28 juin 1977).

EINAUDI, TRECCANI, GARZANTI

Encyclopédies italiennes

L'édition d'encyclopédies est-elle un des symptômes de la société de consommation ? On pourrait soutenir que l'élévation du niveau de vie encourage autant l'envie de *picorer de gros volumes qui ne* racontent pas d'histoires suivies, pour « apprendre quelque chose », que la vanité d'aligner des reliures sur les rayons de la salle de séjour : « Vous m'en mettrez 1,50 mètre. » Les démarcheurs savent jouer de ces sentiments pour vendre à domicile des produits imprimés et reprendre les mots de certains éditeurs : « Vous serez fiers de... »

On est loin de la stratégie des auteurs qui firent « l'Encyclopédie » même, celle de Diderot et d'Alembert (voir « le Monde des livres » du 6 mai 1977). C'est un fait pourtant qu'en dépit de la crise de l'édition ces collections de dictionnaires et d'encyclopédies se multiplient même dans les pays les plus touchés par les déséquilibres économiques. A preuve l'Italie.

Le goût de telles sommes de connaissances y est une tradition, illustrée notamment par l'Institut de l'encyclopédie italienne, fondée par Giuseppe Treccani. Instruments politiques, porteurs d'une philosophie laïque et démocratique, celle qui inspirait Pierre Larousse, ces ouvrages ont pendant un temps été récupérés par le fascisme dans une bataille d'idées confuse.

« La Treccani », selon sa dénomination courante, publie à présent une Encyclopédie du XX[e] siècle (Enciclopedia del Novecento) en sept volumes, de format 24 × 32. L'éditeur Giulio Einaudi, pour couronner quarante ans d'activité, en faire le bilan et proposer un programme pour la suite, lance une encyclopédie en douze volumes de mille pages, de format courant. La maison Garzanti, de Florence, qui a l'expérience d'une encyclopédie en format de poche, sort de son côté une Encyclopédie européenne de douze volumes.

Cette coïncidence souligne-t-elle un phénomène culturel ? Est-elle seulement le fruit d'une politique commerciale avisée, ou d'un pari ? Et en quoi ces initiatives diffèrent-elles de leurs concurrents accessibles au public français ?

(Lire dans « le Monde des livres », page 18, les articles de Jacques NOBECOURT et Jean-Michel GARDAIR.)

AMÉRIQUES

Argentine

Un débat est en cours sur l'avenir institutionnel du pays

Au cours d'une conférence de presse tenue à Rome le 20 juillet, le Parti révolutionnaire des travailleurs argentins (P.R.T.), dont la branche militaire est constituée par les guérilleros de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) a adressé aux « *organisations et partis démocratiques et progressistes* », aux militaires démocrates et aux « *personnalités antifascistes* » de leur pays une proposition de « *pacte démocratique* », destiné à faire pièce à l'actuelle « *dictature militaire* ». Libre fonctionnement des partis et des syndicats ; libération des prisonniers politiques et retour des « *disparus* » ; politique économique indépendante : tels sont les principaux points du programme proposé à la discussion par le P.R.T., nous indique notre correspondant à Rome, Robert Solé.

Pour le Parti révolutionnaire des travailleurs, défenseur de la « *voie armée* », le moment est venu, seize mois après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, d'appuyer « *la démocratie, c'est-à-dire cette possibilité pour le peuple d'exprimer sans contrainte ses choix et ses revendications* ». L'E.R.P. « *cessera toute activité militaire* »... une fois « *restaurés le droit à la vie, ainsi que la liberté et la démocratie* » en Argentine.

Cette proposition intervient alors que l'E.R.P. a reçu des coups très durs de la part des forces de l'ordre et des organismes de répression parallèles (voir notre encadré). Elle survient aussi dans une période où l'actualité « politique » — pour l'essentiel les luttes d'influence entre courants militaires opposés — est, quoique feutrée, très intense.

La publication, prévue pour ce jeudi 21 juillet, de *Mon témoignage*, ouvrage du général Alejandro Lanusse, en est une manifestation. Cet ancien président de la République — récemment arrêté, puis libéré — est aujourd'hui considéré comme le leader potentiel d'une « *alliance* » entre militaires modérés et civils libéraux.

Les préparatifs de « *plan politique* » à long terme, auquel travaille le général Diaz Bessone, ministre de la planification, sont un autre élément important.

Deux projets paraissent donc en compétition au sein des forces armées. L'un viserait à instituer un long délai — douze ans — pour le rétablissement progressif d'une certaine vie démocratique en Argentine. L'autre tendrait à mettre en œuvre sans tarder, une fois « *liquidée la subversion* », un gouvernement associant des civils et des militaires ; ce qui suppose une amorce de dialogue des forces armées avec certains courants politiques représentatifs.

Dans le vontexte chaotique que connaît actuellement le pays, cette deuxième hypothèse apparaît évidemment comme l' « *alternative démocratique* ». L'Union civique radicale (U.C.R.), principal parti organisé en Argentine, est, en particulier, très intéressée par cette éventualité. Elle l'a fait savoir dans un document que ses dirigeants — en dépit de l'interdiction de toute activité politique dans le pays — ont publié à la mi-juin.

Est-ce pour avoir manifesté trop d'enthousiasme pour cette alternative que M. Hidalgo Sola, ambassadeur de Buenos-Aires à Caracas, et l'un des éléments les plus modérés de l'U.C.R., vient d'être enlevé dans la capitale argentine où il faisait un bref séjour ? La dissolution, le 18 juillet, de la Confédération générale économique — C.G.E., pro-péroniste, qui regroupe, pour l'essentiel, les petits et moyens industriels argentins — donne à penser, d'autre part, que les « durs » ont le vent en poupe à Buenos-Aires.

La proposition du P.R.T. vise à ôter du poids aux arguments des militaires « jusqu'au-boutistes », qui affirment que toute ouverture vers les civils est impossible puisque le pays vit encore une véritable guerre civile, dont l'E.R.P. est l'un des protagonistes.

JEAN-PIERRE CLERC.

« L'Angleterre de l'Amérique latine »

Avant de se rendre à Rome, où il a fait sa première apparition publique à l'occasion d'une conférence de presse, M. Luis Mattini, nommé secrétaire général du P.R.T. après la mort, il y a un an, de Roberto Santucho, nous avait expliqué le sens de la proposition de « *pacte démocratique* » qu'il allait lancer.

Etes-vous, compte tenu du caractère de votre organisation, les mieux placés pour lancer un tel appel ? lui avons-nous demandé. « *Cette proposition, nous la faisons aujourd'hui parce qu'elle nous paraît la seule juste, la seule conforme à notre position de parti d'avant-garde, et parce que nul autre que nous ne la formule* », nous a-t-il répondu.

— Mais, n'est-ce pas votre actuelle faiblesse, consécutive à la répression, qui vous incite à lancer cet appel, comme un S.O.S. ?

— *Les coups ont été durs, c'est un fait. Mais là n'est pas la question. Nous avions formulé une première offre de trêve en 1975, alors que nous étions au faîte de notre puissance, après les grandes grèves de juin-juillet, qui avaient mobilisé des centaines de milliers de travailleurs argentins contre le gouvernement d'Isabel Peron, et provoqué le départ de José Lopez Rega et de deux autres ministres.*

« *Ensuite, le mouvement populaire a incontestablement connu un reflux. Nous avons sans doute méconnu la capacité de la dictature militaire à frapper efficacement les révolutionnaires et les masses. Durant l'été de 1975, lorsque la mobilisation était à son point culminant, il aurait fallu que les organisations s'unissent. Or le P.R.T., les Montoneros, le parti communiste... chacun a agi de son côté. Nous avions vu arriver le coup d'Etat du 24 mars 1976. Nous savions qu'il serait dur. Mais nous pensions que l'on pourrait l'affronter. La classe ouvrière, elle, a bien vu que face au « golpe », il fallait se replier. Nous, nous ne l'avons pas vu.* »

— Quelle analyse faites-vous de l'Argentine de 1977 ?

— *Si vous me permettez une comparaison, l'Argentine d'aujourd'hui c'est un peu l'Angleterre de l'Amérique latine. C'est le premier pays du sous-continent à s'être lancé dans le développement capitaliste. Il a donc les plus grandes difficultés à évoluer, à passer du capitalisme dépendant au capitalisme monopoliste, et ceci pour deux raisons : la première, c'est qu'il existe beaucoup de petites entreprises, qui résistent à l'absorption ; la deuxième, c'est qu'il y a une classe ouvrière nombreuse, ancienne, combative.*

— N'auriez-vous pas été plus crédibles si vous vous étiez entendus, avant de lancer cet appel, avec les autres forces qui se réclament de la révolution, ou de la démocratie, en Argentine ?

— *Nous avons essayé de discuter avec toutes les forces en question. Avec les Montoneros, nous aspirons même à la fusion. Avant la mort de Santucho, les choses étaient très avancées. Elles se sont, depuis lors, refroidies. Pour eux, comme l'a indiqué Firmerich à Rome* (1), *le péronisme doit demeurer l'axe de tout, car les masses argentines sont péronistes. Or, je constate qu'à cet appel n'ont répondu ni les autres forces politiques du pays ni même tous les péronistes...*

« *Le parti communiste, quant à lui, continue à parler de « convergence entre civils et militaires », et à distinguer une ligne modérée Videla-Viola, qui n'aurait rien à voir avec la répression et les faucons. C'est évidemment une erreur dont le P.C.A. doit aujourd'hui se rendre compte, puisqu'il a été, à son tour, frappé par la répression.* »

(1) *Le Monde* du 22 avril avait rendu compte d'une conférence de presse réunie, déjà dans la capitale italienne, par M. Mario Firmerich, leader du mouvement péroniste d'extrême gauche les Montoneros.

● DES NEGOCIATIONS RELATIVES A L'AVENIR DES FALLANDS ont eu lieu, du 13 au 15 juillet à Rome, entre l'Argentine, qui revendique la possession de ces îles (qu'elle dénomme, quant à elle, Malvinas-Malouines), et la Grande-Bretagne, qui en a actuellement la souveraineté. Les deux portles sont convenues de se retrouver en novembre. Un communiqué souligne l' « *esprit postif* » dans lequel ont eu lieu les discussions.

Canada

A Montréal

UNE CÉRÉMONIE MARQUERA LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Montréal (A.F.P., U.P.I.). — Une cérémonie, organisée par la société Saint-Jean-Baptiste, marquera, dimanche 24 juillet à Montréal, sur la place du Vieux-Marché, le dixième anniversaire de la visite du général de Gaulle. Le discours que le général terminait par les mots : « Vive le Québec libre », sera rein.

A l'Assemblée québécoise, les députés péquistes (indépendantistes) n'ont pu faire adopter, mercredi, une motion rappelant le dixième anniversaire de la visite. Le consentement unanime de tous les députés est requis pour une telle motion et le député libéral Jean-Noël Lavoie s'y est opposé.

PROCHE-ORIENT

M. Carter estime «très probable» la reprise de la conférence de Genève

(Suite de la première page.)

M. Begin a réaffirmé, sur un ton très ferme, son opposition à toute participation de l'O.L.P. aux discussions. Certes, tout comme le gouvernement qui l'a précédé, il n'a pas d'objection à la présence d'Arabes palestiniens dans la délégation jordanienne. Mais, il estime qu'en aucune circonstance un représentant de l'O.L.P. ne pourrait siéger à Genève. « *Nous ne pouvons négocier avec des gens qui veulent détruire notre Etat et notre patrie* », a dit M. Begin.

En fait, le résultat le plus tangible du premier contact entre le président Carter et M. Begin a été enregistré sur le plan des relations publiques. Le premier ministre israélien, au cours de sa conférence de presse, a réussi à corriger son image de « terroriste » fanatique que ses premières apparitions à la télévision avaient renforcée. Cette fois, il est apparu comme un homme d'Etat détendu et souriant, suffisamment sûr de lui pour faire preuve d'humour et pour lever les dernières réserves qu'éprouvait à son endroit nombre de juifs américains.



(Dessin de CHENEZ.)

M. Begin a admis qu'il fallait être pragmatique et envisager des solutions de rechange dans l'hypothèse où la conférence ne pourrait se réunir. Il en imagine deux : soit sous forme de commissions bilatérales, créées et animées sous les bons offices de Washington, où Israël discuterait avec ses voisins, selon le précédent de la conférence de Rhodes de 1949, soit sous forme de ce qu'il a appelé des « *conversations de proximité* », les Etats-Unis assurant un rôle actif de médiateur entre Israël et les pays arabes.

Le premier ministre a également marqué un point sur le plan des relations personnelles. A s'en tenir à leurs déclarations, le président Carter et M. Begin se sont fait beaucoup de compliments.

M. Begin a pris soin de souligner que le président Carter n'avait exercé aucune pression et que les Etats-Unis et Israël, loin de s'affronter, avaient renforcé leur amitié. Il a ajouté que, comme le président Carter, il croyait à la divine providence...

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

États-Unis

BILLET

NEW-YORK DANS LE NOIR

Quand la nuit détraque...

La panne d'électricité qui avait paralysé, en novembre 1965, *tout le nord*-est des Etats-Unis et une partie du Canada avait provoqué, chez les habitants de New-York, un réflexe de solidarité. Malgré un climat de tensions raciales, les New-Yorkais étaient venus au secours les uns des autres et les scènes de violence avaient été rares. Cette fois-ci, le « black-out » qui a *plongé New-York dans l'obscurité* pendant vingt-cinq heures a été l'occasion d'une telle vague de pillages que l'Amérique, pourtant blasée, se demande comment une telle chose a pu arriver. Le magazine américain *Time* consacre sa couverture aux pillages et *Newsweek*, son concurrent, publie des photos *montrant une foule déchaînée* qui dévalise et brûle des magasins.

On estime que deux mille magasins ont été détruits lors de la nuit de mercredi à jeudi derniers. Mais non pas impunément : il y a eu 3 500 arrestations pour pillage, 535 policiers ont été blessés, ainsi que 22 pompiers lors du millier d'incendies qui se sont déclarés pendant la nuit. Le préjudice subi atteindrait 1 milliard de dollars.

« Si nous étions à New-York maintenant, écrit le *Washington Post, nous serions concernés autant par ce qui est arrivé après la coupure de courant que par les raisons de cette panne. (...) Le pillage et les incendies (...) sont de terribles accusations contre l'état de la ville, ceux qui la gouvernent et ceux qui la peuplent. »*

Pendant la seule nuit de mercredi à jeudi, 150 personnes ont été poignardées, alors qu'au cours d'une nuit, les hôpitaux ne reçoivent pas plus de 15 victimes d'incidents de ce genre. Dans le Bronx, des pillards brisèrent la vitrine d'un concessionnaire de voitures et s'en allèrent avec les 50 automobiles. Un policier dit, selon le *Wall Street Journal* : *« Il ne reste pas un seul poste de télévision à Harlem. »* Un autre a ajouté : *« C'était la nuit des animaux. »*

Quelques jours après ces scènes de pillage, le système judiciaire new-yorkais est aux prises avec des problèmes presque insolubles. Il a fallu rouvrir une prison qui avait été désaffectée. D'après certaines agences de presse, il y a parfois trente prévenus dans une cellule de 4 mètres sur 4. Dans le Bronx, un des quartiers les plus touchés par le vandalisme, 360 détenus étaient gardés dans une seule salle pendant plus de trois jours alors qu'en ce moment New-ork bat les records de chaleur et qu'il y fait 38°.

Les diabétiques privés d'insuline, les épileptiques et les drogués en état de manque, ajoutaient encore à l'horreur de cette situation.

Les juges, débordés, imputent cet engorgement aux avocats qui suivent des procédures tatillonnes d'ordinaire évitées, dans l'espoir que le temps travaillera en faveur de leurs clients. L'encombrement du système judiciaire a été aggravé par l'arrêt, pendant la coupure de courant, des ordinateurs qui contiennent les casiers judiciaires. Il faut plusieurs jours pour être présenté à un juge d'instruction. En plus des personnes arrêtées, les palais de justice des cinq comtés de la ville sont encombrés par ceux qui viennent chercher des nouvelles de leurs parents ou amis et par ceux qui, pendant des heures, font la queue pour porter plainte.

Les quatorze tribunaux du Grand New-York ont siégé le 18 juillet jusqu'à une heure avancée dans la nuit. Alors que les principaux responsables politiques de la ville réclament des peines sévères à l'encontre des pillards, certains groupes, notamment The New-York Civil Liberties Union, équivalent de la Ligue des droits de l'homme, s'inquiètent de ce qui peut arriver aux droits de la défense dans une telle pagaille.

Un comité vient d'être créé en vue de la défense des pillards arrêtés. Il va intenter un procès à la ville de New-York et demander 50 millions de dollars de dommages et intérêts ainsi que la remise en liberté des suspects.

LES RELATIONS ENTRE WASHINGTON ET LE SAINT-SIÈGE

Un papiste chez le pape

En désignant, le 6 juillet, M. David Walters, avocat à Miami, comme son « représentant personnel » auprès du Saint-Siège, le président Carter s'est attiré les foudres des milieux protestants ultra-conservateurs. Depuis cette date, ceux-ci bombardent la Maison Blanche de télégrammes et de pétitions dirigées contre un geste qui, à distance, peut paraître plus anodin qu'audacieux. Il est vrai que Me Walters n'est pas, comme son prédécesseur, M. Henry Cabot-Lodge, un Yankee bon teint, héritier d'un nom et d'une fortune garantissant qu'il ne « trahirait » pas l'authentique tradition américaine (comment, en qualité d'ambassadeur à Saigon plus de trois ans durant, M. Cabot-Lodge servit cette tradition est une autre affaire). Ce juriste se mêle d'avoir des convictions religieuses et des activités charitables. De surcroît, il est chevalier de l'ordre de Malte et membre de l'association Serra International, qui encourage les vocations sacerdotales. Là gît le scandale : un papiste chez le pape !

Ce genre de réaction ne mériterait pas les honneurs de l'actualité si elle n'exploitait une faiblesse chronique de la politique étrangère américaine. Une fraction non négligeable de l'opinion des Etats-Unis se refuse à comprendre que le Saint-Siège est aussi autre chose que La Mecque du catholicisme et qu'il constitue un Etat indépendant reconnu comme tel par plus de quatre-vingts Etats. Devant cette incompréhension têtue, les gouvernements américains « modernes » ont régulièrement biaisé ou baissé pavillon. Rappelons-nous le candidat catholique à la présidence John Kennedy, qui, pour complaire à l'électorat protestant, se déclarait, le 12 septembre 1960, opposé au principe même d'une ambassade américaine auprès du Vatican !

Il n'en fut pas toujours ainsi. Dès juin 1789, la jeune république américaine noue des relations consulaires avec les Etats pontificaux. En 1847, le président Polk les porte au niveau diplomatique. Une légation est ouverte. Mais, en janvier 1868, le dernier titulaire du poste, Rufus King, prenait congé de la Ville éternelle, où il séjournait depuis plusieurs mois à ses frais, le Congrès ayant coupé l'année précédente les crédits d'entretien de la légation sur la foi de fausses rumeurs concernant le sort du temple américain à Rome. C'est qu'entre-temps l'afflux d'immigrants catholiques aux Etats-Unis avait fait renaître à l'égard du catholicisme les pires préjugés d'antan. Avant l'heure, ils étaient soupçonnés d'« activités anti-américaines », et on le leur fit sentir sans ménagements.

Au début de la seconde guerre mondiale, le président Roosevelt prit sur lui d'envoyer un « représentant personnel » auprès du Saint-Siège, M. Myron Taylor, qui y restera jusqu'en 1950. La croisade contre les puissances de l'Axe fit passer cette initiative. Croyant pouvoir s'appuyer sur ce précédent pour aller plus loin, le président Truman (un baptiste, comme M. Carter) voulut nommer le général Mark Clark ambassadeur au Vatican, avec toutes les prérogatives de la fonction. Le projet souleva de telles clameurs qu'il fut abandonné. S'ensuivit un hiatus de vingt ans.

En juin 1970, le président Nixon en revient à l'expédient de Roosevelt et confie à M. Henry Cabot Lodge la mission de le représenter « personnellement » au Vatican. Il prend grand soin de spécifier que ladite mission sera remplie en marge du cadre diplomatique et, bien entendu, qu'elle ne coûtera pas un sou au contribuable. De fait, M. Cabot Lodge s'est rendu fréquemment à Rome mais n'y résidait pas. Ce qui n'empêche pas, semble-t-il, le département d'Etat d'avoir installé une discrète « antenne » permanente aux portes du Saint-Siège. En revanche, ce dernier n'a d'autre « observateur » aux Etats-Unis que le « délégué apostolique », véritable tuteur de l'épiscopat américain.

Le résultat de cette situation absurde est qu'elle a trop longtemps réussi à maintenir le catholicisme américain dans le carcan de la Curie, tandis qu'elle exposait le président des Etats-Unis au chantage du protestantisme le plus bigot. Rome et le catholicisme américain ont considérablement évolué depuis le concile. Il est peu probable que M. Carter revienne sur le choix de M. Walters, mais il reste à prouver que l'émotion de ses « coreligionnaires » n'est que la dernière palpitation d'un réflexe conditionné minoritaire.

ALAIN CLÉMENT.

● *L'ancien procureur spécial* pour les affaires du Watergate, M. Léon Jarowski, a accepté, mercredi 20 juillet, de diriger l'enquête du Congrès sur les pots-de-vin distribués par la Corée du Sud à de nombreuses personnalités politiques américaines. — *(A.P.)*

PROCHE-ORIENT

Le «plan» Begin et les réactions dans les capitales arabes

Désenchantement et consternation

Désenchantement et consternation prévalent dans l'ensemble du monde arabe devant les résultats de la visite de M. Begin aux Etats-Unis.

Les réactions les plus violentes ont été enregistrées dans les milieux de la résistance palestinienne. M. Salah Khalaf (Abou Ayad), l'un des principaux dirigeants de l'O.L.P., a dit : *« Les déclarations de M. Begin mettent en relief sa véritable nature terroriste, et toute solution qui n'impliquerait pas l'édification d'un Etat palestinien indépendant sera vouée à l'échec. »*

Le secrétaire du conseil central du Fath, M. Majed Abou Charar, a réaffirmé pour sa part *« la détermination de la résistance palestinienne à s'opposer à tout règlement qui méconnaîtrait les droits du peuple palestinien »*. Après avoir dénoncé la *« politique d'hostilité suivie par l'administration américaine »*, M. Abou Charar s'est déclaré convaincu que les pays arabes seraient obligés, malgré les pressions exercées sur eux, de relever le défi lancé par M. Begin.

● EN ARABIE SAOUDITE, le quotidien de langue anglaise *Daily Arab News* affirme que les Arabes demandent toujours *« le retrait total des Israéliens des territoires occupés, alors que M. Begin voudrait conserver une partie du Sinaï, du Golan et la totalité de la rive occidentale du Jourdain, tout en ayant l'impudence de vouloir aller en discuter à Genève »*.

Pour sa part, le journal *Al Medina* déclare que, si les propositions de M. Begin ne comportent pas un retrait total de la rive occidentale du Jourdain, le plan de paix israélien *« serait le prélude à de nouvelles hostilités »*.

● EN SYRIE, où l'on se montre tout autant pessimiste, le quotidien officiel *Tichrine* écrit : *« Les Arabes, qui ont donné au président Carter l'opportunité et le temps d'œuvrer pour une paix juste, n'accepteront pas des mots enrobés de sucre, tandis qu'Israël reçoit des armes et de l'argent pour poursuivre son agression, mettre la paix en danger et tenter d'imposer la reddition aux Arabes. »*

● AU LIBAN, le quotidien *Al Anouar* ironise en écrivant que, somme toute, M. Begin demande aux Arabes d'*« accepter des généraux israéliens comme ambassadeurs dans leurs capitales »*. Le journal indépendant *Al Naher* écrit, pour sa part, que les Arabes devraient faire comprendre au président Carter *« que, par le passé, l'échec rencontré dans la création d'une patrie palestinienne a été à l'origine des guerres »*. *« Le retrait israélien des territoires arabes ne résoudra pas le problème arabo-israélien s'il ne s'accompagne pas de l'instauration de la patrie palestinienne »*, souligne encore le journal.

● EN JORDANIE, le roi Hussein — dans une interview accordée à la télévision de l'émirat de Qatar — s'est déclaré prêt à parler au nom des Palestiniens si ces derniers et les pays arabes le lui demandaient. L'interview, il est vrai, avait eu lieu avant la fin des entretiens Carter-Begin.

LE CAIRE : pas de conférence de Genève sans l'O.L.P.

De notre correspondant

Le Caire. — Dès que le texte de la conférence de presse de M. Begin a été connu, Radio Le Caire a déclaré que l'Egypte ne pouvait que rejeter *« dans le fonds et dans la forme »* les propositions du premier ministre d'Israël. Le commentateur a ajouté : *« Comment concevoir la conférence de Genève sans l'O.L.P., alors que le problème palestinien constitue l'essentiel du conflit arabo-israélien ? »*

Alors que des indiscrétions avaient révélé les grandes lignes du « plan Begin », M. Fahmi, vice-premier ministre égyptien et ministre des affaire étrangères avait déjà rappelé que *« la conférence de Genève ne pouvait se* ministre des affaires étrangères, *tenir sans l'O.L.P. » et qu' « un règlement ne pouvait être envisagé au Proche-Orient sans un retrait de tous les territoires arabes occupés en 1967 et la reconnaissance du droit des Palestiniens à fonder un Etat à Gaza et en Cisjordanie, avec un couloir reliant ces deux régions. »*

Dans un éditorial destiné aux ambassades étrangères, le quotidien pro-gouvernemental en langue française, *le Progrès égyptien*, écrit que tant que les condition rappelées par M. Fahmi n'auront pas été remplies, Israël ne pourra prétendre à *« la légitimité internationale »*. *« Israël doit reconnaître l'O.L.P. en tant qu'unique représentant légitime du peuple palestinien, sinon il n'y aura pas de paix »*, poursuit le quotidien, qui conclut : *« Israël ne veut toujours pas la paix. »* Le journal officieux *Al Ahram* estime, de son côté, que le « plan Begin » *« est une nouvelle tentative israélienne pour entraver le processus de paix »*.

Pas de paix séparée

La restitution intégrale du Sinaï à l'Egypte serait évidemment bien tentante pour un pays qui aspire à la paix par toutes ses fibres, mais elle équivaudrait à un véritable *« suicide diplomatique »* du Caire dans le monde arabe. En effet, bien que les Palestiniens soient loin d'avoir la « cote d'amour » parmi les Egyptiens, l'abandon de leur cause pourrait susciter des réactions, principalement au sein de l'armée.

La seule concession que Le Caire, qui en a déjà tant fait — les denières en date étant la possibilité de nouer des relations diplomatiques avec Israël cinq ans, et non plus une génération, après la paix, — pourrait encore consentir serait d'aller malgré tout à Genève, pour montrer à Washington la bonne volonté égyptienne.

Certes, Le Caire rejette le « plan Begin », mais il est au moins un point sur lequel il est d'accord avec Israël : le rôle prépondérant que les Etats-Unis doivent jouer dans tout règlement proche-oriental. *Le Progrès égyptien* écrit encore : *« Begin sait que son plan ne pourra être admis par les Arabes. Donc, si la paix doit être établie au Proche-Orient, elle ne le sera que grâce à la détermination des Etats-Unis. Le président Carter pourra le faire très facilement. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Grâce à un projet d'amendement

M. FLATTO-SHARON POURRAIT ÉCHAPPER A L'EXTRADITION

Jérusalem *(Reuter)*. — M. Samuel Flatto-Sharon, qui possède la double nationalité israélienne et française et dont la France a demandé l'extradition afin de le juger pour délits économiques, devrait pouvoir échapper à l'extradition si un amendement proposé par le cabinet israélien le mercredi 20 juillet est approuvé par la Knesset.

Cet amendement concerne la loi sur les délits commis à l'étranger par des citoyens ou résidents permanents israéliens. Il établit que les demandes d'extradition contre les auteurs de ces délits seront rejetées dans le cas où une loi israélienne semblable à celle du pays où l'infraction a été commise permet que le jugement ait lieu en Israël.

M. Flatto-Sharon, élu au Parlement en mai dernier, bénéficie de l'immunité parlementaire, qui devrait être levée si une action était intentée contre lui.

AFRIQUE

Algérie

L'AFFAIRE DU « TRÉSOR » DU F.L.N.

La presse algérienne dénonce la « duplicité » de certains dirigeants helvétiques

De notre correspondant

Alger. — L'affaire du « trésor de guerre du F.L.N. » n'a pas fini d'empoisonner les relations algéro-suisses. Les autorités algériennes ont très vivement ressenti la publication dans deux organes de presse suisses et dans *le Monde* (daté du 19 juillet) de trois sommations adressées à la République algérienne et à son président de verser près de 500 000 francs suisses (1 million de francs français) à la Banque commerciale arabe de Genève.

Le gouvernement algérien avait réclamé à cette même banque le remboursement de 40 millions de francs suisses représentant, entre autres, les cotisations de militants du F.L.N. déposées en 1962 par M. Mohammed Khider, trésorier du parti, assassiné depuis. Or il avait été débouté le 1er juillet 1974 par un jugement du tribunal fédéral. Alger avait alors reproché au tribunal de ne s'être guère embarrassé de considérations politiques ou morales et d'avoir, en outre, ignoré certaines infractions de la Banque commerciale arabe.

Les autorités algériennes n'admettent donc pas que, après avoir *refusé de restituer ces fonds à* l'Algérie, on vienne aujourd'hui lui réclamer à nouveau de l'argent, et sans y mettre les formes. Les autorités n'ont pas encore réagi à la publication des sommations, mais *El Moudjahid* a exprimé, le mercredi 20 juillet, ce qui se dit dans les allées du pouvoir. Le titre de l'article — un encadré sur trois colonnes — annonce la couleur : *« Banques suisses : une institution internationale de recel »*.

Evoquant l'affaire du Crédit suisse, et d'autres scandales, le quotidien gouvernemental écrit : *« A l'évidence, la duplicité de certains dirigeants helvétiques n'est pas étrangère à la croissance tentaculaire de cet empire bancaire, mamelle nourricière de la prospérité suisse... N'est-il pas connu que près de la moitié des membres du Conseil national et du Conseil des Etats siège dans le conseil d'administration de banques ou de sociétés dominées par elles. »*

Le journal note ensuite que la Suisse bancaire compte parmi ses hôtes *« des escrocs d'envergure, des criminels en col blanc, des « étoiles » de l'évasion fiscale, des milliardaires illégitimement enrichis, des trafiquants notoires, des fournisseurs attitrés de certains rackets internationaux comme celui des stupéfiants, des contrebandiers d'armes, des officiers mercenaires et des gens sans scrupules détenteurs de fonds détournés des pays du tiers-monde. » « Ce qui jette l'effroi,* ajoute le quotidien, *c'est que ces scandaleuses pratiques et mœurs des banques ne semblent guère faire frémir le gouvernement de Berne. »*

Le reste de l'article se termine par une menace à peine voilée, le journal indiquant que *« des mesures de rétorsion pourraient être prises si rien n'était fait pour rendre aux pays tiers ce qui leur appartient »*.

La Suisse, dont l'Algérie est le quatrième client africain, a vu ses exportations passer de 10 millions de francs suisses en 1967 à près de 147 millions en 1975. A la suite du jugement du tribunal fédéral en 1974, Alger avait réduit ses commandes pendant six à huit mois, mais les échanges avaient progressivement retrouvé leur rythme. Il est vrai que, dans l'intervalle, le bruit avait couru que le gouvernement helvétique envisageait de trouver une solution élégante pour dédommager l'Algérie. Apparemment rien n'a été fait. — P. B.

RÉACTIONS EMBARRASSÉES A BERNE

Berne *(A.F.P.)*. — Le gouvernement helvétique, visiblement embarrassé, a manifesté mercredi le *« ferme espoir »* que les rapports entre la Suisse et l'Algérie ne souffriraient pas des derniers développements de l'affaire du « trésor du F.L.N. ». *« En ce qui nous concerne,* a déclaré un porte-parole du département politique (ministère des affaires étrangères), *nous désirons que les relations entre les deux pays restent aussi bonnes que possible. »*

L'Algérie n'a plus d'ambassadeur à Berne depuis qu'elle a perdu le procès intenté à une banque suisse pour récupérer le « trésor de guerre » du Front de libération nationale. Au département politique, on se refuse à commenter la réaction du quotidien *El Moudjahid*, qui dénonce les pratiques *« scandaleuses »* des banques suisses et l'hypocrisie helvétique Le gouvernement helvétique, souligne-t-on, n'a connaissance d'aucune réaction algérienne officielle.

Le gouvernement algérien, déclare-t-on toutefois, est informé des efforts entrepris par le département politique pour éviter la publication par l'Office des poursuites des sommations (« commandements » dans le langage judiciaire helvétique) adressées à l'Algérie. Le gouvernement avait l'intention d'aviser l'Algérie par une démarche diplomatique, ce qui était *« probablement la meilleure voie »*, mais l'Office des poursuites a pris les devants, comme c'était son droit après la décision du tribunal.

Si l'Office a fait publier les « commandements » à Genève et dans le quotidien français *le Monde*, c'est, déclare-t-on, parce qu'il avait l'impression que la démarche diplomatique ne pouvait se faire rapidement à cause des vacances.

Côte-d'Ivoire

Neuf ministres sont démis de leurs fonctions

M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, a rendu public, le mercredi 20 juillet à Abidjan, un important remaniement ministériel. Neuf ministres ont été démis de leur fonction. Le chef de l'Etat avait laissé prévoir depuis plusieurs semaines qu'il se séparerait de certains de ses plus anciens collaborateurs, et, l'avait confirmé, vendredi 15 juillet à l'occasion du conseil national du Parti démocratique. Il avait notamment déclaré : « Il s'agit surtout de nous pencher d'une façon sérieuse sur ce que l'on a appelé « le mal du siècle » : la corruption sous toutes ses formes. »

De notre envoyé spécial

Abidjan. — M. Houphouët-Boigny, président de la République ivoirienne, a procédé à un profond remaniement de son équipe gouvernementale. Neuf ministres sont démis de leurs fonctions, parmi lesquels quatre personnalités de premier plan qui occupaient leurs postes respectifs depuis une douzaine d'années : MM. Henri Konan Bédie (économie et finances), Mohamed Diawara (plan), Abdoulaye Sawadogo (agriculture) et Arsène Usher Assouan (affaires étrangères). Les trois premiers ont symbolisé pendant plus d'une décennie l'essor assez exceptionnel de l'économie ivoirienne. Le quatrième a eu la charge ingrate de défendre sur la scène internationale des positions qui, en Afrique même, étaient très minoritaires, notamment à propos du Biafra, dont la Côte-d'Ivoire a soutenu la tentative de sécession, puis à propos du « dialogue » avec les dirigeants blancs de la République Sud-Africaine.

Trois nouvelles personnalités font, en revanche, leur entrée dans le gouvernement, dont le nombre des membres est ramené de trente-six à trente. L'écrivain Bernard Dadié devient ministre des affaires culturelles (1) ; le représentant permanent de la Côte-d'Ivoire aux Nations unies, M. Siméon Ake, succède à M. Usher Assouan à la tête de la diplomatie ivoirienne, un ingénieur agronome, enfin, M. Denis Bra Kanon, se voit confier le ministère de l'agriculture.

Deux importantes promotions retiennent par ailleurs l'attention. M. Abdoulaye Kone, ancien ministre du budget, qui, succédant à la fois à MM. Bédie et Diawara, devient ministre de l'économie, des finances et du plan, tout en conservant ses anciennes attributions. M. Mathieu Ekra, vieux fidèle du chef de l'Etat, après avoir réorganisé le ministère de l'intérieur, quitte ce poste pour s'attacher en tant que ministre d'Etat à la remise en ordre des nombreuses sociétés d'Etat qui ont été créées depuis l'indépendance et dont la gestion, semble-t-il, laisse à désirer.

On continue à s'interroger dans la capitale ivoirienne sur les raisons profondes de ces changements Commentant par avance, il y a une huitaine de jours, le remaniement qu'il achevait de mettre au point, le président Houphouët-Boigny avait simplement déclaré : *« C'est avec beaucoup de peine que je me sépare de certains de mes ministres, compte tenu des services qu'ils m'ont rendus depuis dix, douze et même quatorze ans pour certains. La plupart ont une solide réputation à l'extérieur. » « Mais,* avait-il ajouté sans préciser autrement sa pensée, *il faut tenir compte des réalités intérieures. »*

(1) Né en 1916 à Assinie, M. Bernard Dadié a fait ses études à l'Ecole normale William-Ponty, de Dakar. Chef de cabinet du ministre de l'éducation nationale (1957-1959), directeur des services de l'information (1959-1961), membre du conseil exécutif de l'UNESCO (1964), il a été directeur du service des beaux-arts et des traditions populaires jusqu'en 1963, puis directeur des affaires culturelles.

M. Bernard Dadié est l'auteur de plusieurs romans, dont *le Pagne noir* et *Un patron de New-York*, et de plusieurs pièces de théâtre, dont *Monsieur Thogo-Gnini*, qui fut primée au Festival panafricain d'Alger de juillet 1969, et *Béatrice du Congo*, qui fut représentée au Festival d'Avignon.]

PIERRE BIARNES.

LE NOUVEAU CABINET

Le nouveau gouvernement ivoirien comprend les personnalités suivantes :

MM. Félix Houphouët-Boigny (président de la République), Auguste Denise (ministre d'Etat), Mathieu Ekra (ministre d'Etat chargé de la réforme des sociétés d'Etat), Jean-Baptiste Mockey (santé publique, population et affaires sociales), Nanlo Bamba (ministre d'Etat), Camille Alliali (justice), Kouadio M'Bahia Ble (défense et service civique), Alexis Thierry-Lebbe (intérieur), Siméon Ake (affaires étrangères), Abdoulaye Kone (économie, finances et plan), Denis Bra Kanon (agriculture), Jean Lorougnon Guede (recherche scientifique), Ange Barry-Battesti (enseignement technique et formation professionnelle), Paul Akoto Yao (éducation nationale), Bernard Dadié (affaires culturelles), Maurice Kleba (commerce), Désiré Boni (construction et urbanisme), Dicoh Garba (production animale), Albert Vanie Bi Tra (travail et ivoirisation des cadres), Etienne Ahin (jeunesse, éducation et sports), Laurent Dona Fologo (information), Paul Gui Dibo (mines), Théodore Koffi Attobra (eaux et forêts), Pascal N'Guessan Dikebie (enseignement primaire et éducation télévisuelle), Gaston Ouassenan Kone (sécurité intérieure), Bangali Kone (postes et télécommunications), Lamine Fadika (marine), Emile Kei Boguinard (fonction publique), Mme Jeanne Gervais (condition féminine), MM. Ibrahima Kone (tourisme), Emile Brou (chargé des relations avec l'Assemblée nationale).

EUROPE

A L'OCCASION DU TROISIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT TURC

Mgr Makarios demande que les Nations unies règlent le problème de Chypre

Près de trente mille Chypriotes grecs se sont rassemblés, mercredi 20 juillet, à Nicosie, place de la Liberté, pour condamner l'invasion turque de Chypre en juillet 1974. Dans les slogans qu'elle scandait, la foule a exigé de l'ONU l'application de mesures vigoureuses, y compris des sanctions, pour obliger la Turquie à se conformer aux résolutions adoptées au sujet du problème de Chypre par l'assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'organisation internationale.

Mgr Makarios a prononcé à cette occasion un discours. Notre correspondant à Nicosie, Dimitri Andréou, nous signale que, lorsque le président de la République chypriote a parlé des initiatives de médiation de pays tiers pour mettre fin à l'impasse actuelle dans l'affaire de Chypre, les manifestants ont lancé des slogans hostiles aux Américains et à l'OTAN, et demandé que la Grèce se retire de l'organisation du pacte atlantique. En souhaitant « des initiatives russes », l'orateur a, en revanche, provoqué les vivats enthousiastes de la foule. Celle-ci a, d'autre part, réclamé une « purge » dans la vie publique du pays.

De notre envoyé spécial

Nicosie. — C'est un discours de combat, concluant le bilan pessimiste des négociations des derniers mois avec les Turcs chypriotes, que Mgr Makarios, président de la République de Chypre, a prononcé dans la soirée du 20 juillet. Les Chypriotes grecs marquaient le troisième anniversaire de deux événements : le coup d'Etat de l'extrême droite et des colonels contre Mgr Makarios, le 20 juillet 1974, et le débarquement des Turcs sur la côte nord, sous le prétexte de réagir contre ce que Mgr Makarios qualifia lui-même, plus tard, d' *« intervention étrangère »*.

Le chef de l'Etat chypriote entendait s'adresser aussi bien à ses compatriotes qu'aux différentes instances politiques intéressées à la solution du conflit interne. C'est d'ailleurs toute l'ambiguïté de l'affaire de Chypre qui ressort de ce discours : est-elle un simple épisode de l'affrontement de deux communautés si longtemps mêlées l'une à l'autre, ou l'abcès, toujours entretenu sur un théâtre d'opérations, qui reste lié aux conséquences de la guerre froide ?

Mgr Makarios a d'abord rendu hommage au président du Parlement grec, M. Constantinos Papaconstantinou, qui venait représenter le gouvernement d'Athènes et était intervenu juste avant lui au meeting. Pour le président de la République de Chypre, c'est *« la solidarité de l'hellénisme »* qui s'exprimait de la sorte. Solidarité du gouvernement Caramanlis car, rappela le prélat, *« la trahison de la dictature d'Athènes en juillet 1974 a frappé l'hellénisme tout entier. Chypre a été la grande victime »*.

Une évocation du drame des Chypriotes a suivi cet hommage : Mgr Makarios a rappelé le sort des disparus, des internés, *« l'occupation de nos territoires, le déracinement de nos frères, les spoliations des lieux sacrés... L'Attila turc,* a-t-il ajouté, *a causé de grands malheurs, des souffrances, des ruines et des catastrophes ». « Quelles sont les perspectives de solution de ce drame ? »*, a alors demandé l'archevêque. *« La réponse est décevante. Aucun progrès n'a été réalisé... Le temps des négociations est employé par la partie turque en vue de consolider plus aisément les faits accomplis et pour camoufler ses plans de partage. »*

« Internationaliser le problème »

— *Quel recours reste-t-il au gouvernement de Chypre sinon celui des Nations unies ? »* demande le président de la République. Le recours à l'ONU est *« un moyen d'internationaliser le problème »*, donc de rendre possible *« la convocation d'une conférence internationale »*, revendication toujours présentée par les Chypriotes grecs mais qui *« se heurte à l'attitude négative de la Turquie ou d'autres pays »*.

Si des médiations ou des offres de bons offices se présentant, Nicosie ne les refusera pas, dit Mgr Makarios, *« à condition que ces offres soient faites sans conditions et sans échanges qui hypothéqueraient l'avenir, et à condition aussi que le problème ne sorte pas du cadre des Nations unies »*. Quant au fond, Nicosie ne peut plus faire aucune concession : *« Elle est arrivée à la limite marginale et, par conséquent, les conseils de faire des concessions mutuelles ne doivent pas s'adresser aux Chypriotes grecs ; seule, la partie turque doit en faire. »*

En cas d'échec de toute formule de rapprochement, que resterait-il à Nicosie sinon *« la lutte à long terme, nécessité nationale et devoir pour que justice soit rendue » ?* demande le président chypriotes, qui ajoute :

« Les différends éventuels avec les Chypriotes turcs pourront se régler quand l'intervention étrangère aura pris fin. Nous n'avons jamais eu l'intention, dit-il, *de priver les Chypriotes turcs de leurs droits de citoyens égaux. (...) Mais nous continuerons à lutter, indépendamment du temps et des sacrifices, jusqu'à ce que nos droits prévalent »*.

Prononcé d'un ton paisible mais avec une grande fermeté, ce discours reprend les points essentiels des interventions que M. Makarios a faites au début de juin à la conférence du Commonwealth, et, un mois plus tard, à différentes reprises, lorsque, revenant de Londres en passant par Athènes, il obtint de M. Caramanlis l'assurance d'une assistance de la Grèce dans tous les domaines.

Jusqu'à quel point le gouvernement d'Athènes donnera-t-il à Nicosie une aide militaire ? L'hypothèse n'est pas du tout à exclure, en dépit des expériences fâcheuses faites dans le passé par les Chypriotes, qui se sont difficilement libérés des officiers et sous-officiers venus de Grèce pour encadrer leur armée.

Depuis le début de l'année, ses deux rencontres avec M. Denktash, leader de la communauté chypriote turque, avaient permis la reprise des négociations intercommunautaires à Vienne, en avril, puis à Nicosie. Mais aucun résultat concret n'en est sorti. Les Chypriotes grecs ont l'impression que les Turcs veulent consolider le statut quo et développer encore la partition de l'île en deux zones. *« C'est Ankara qui dicte la politique de M. Denktash »*, dit-on à Nicosie.

Le gouvernement de Chypre semble convaincu, d'autre part, que des pressions peuvent être exercées sur la Turquie pour obtenir de celle-ci des concessions qui seraient seules capables de relancer les négociations. Au moment où les Etats-Unis et la Communauté européenne semblent avoir l'intention d'intervenir pour obtenir une solution du problème avant la fin de l'année, Mgr Makarios dit, en somme aux Américains comme aux Européens, qu'il n'y a pas d'alternative : ils doivent amener la Turquie à « bouger », sinon, l'épreuve de force, tôt ou tard, reprendra dans l'île.

JACQUES NOBÉCOURT.

Grande-Bretagne

LES COMMUNES APPROUVENT LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Londres. — Grâce au soutien des libéraux, le gouvernement travailliste a obtenu sans peine, par 312 voix contre 282, mercredi 20 juillet, la confiance des Communes, qui ont approuvé sa politique économique. Pour sa part, Mme Thatcher, leader du parti conservateur, a dénoncé la *« faillite »* de la stratégie anti-inflation.

Le premier ministre a fait de son mieux pour s'accommoder de la nouvelle situation, maintenant que les dirigeants du TUC sont incapables d'imposer une prorogation du contrat social. Il a donc averti que le gouvernement résistera avec vigueur à toute tentative des syndicats pour obtenir des hausses de salaires de plus de 10 %. Comme il s'agit là d'une estimation globale comprenant les heures supplémentaires et les primes à la productivité, les taux de base des salaires ne devraient pas, selon ce calcul, dépasser 5 ou 6 %.

Selon le premier ministre, une *« explosion salariale »* aurait des conséquences tragiques, non seulement pour l'économie du pays, mais pour la démocratie elle-même. Toutefois, M. Callaghan n'a pas dit ce qu'il ferait si les trade-unions ne répondait pas à ses exhortations. Refusant de choisir entre la capitulation et la confrontation, le premier ministre s'est déclaré partisan... de la persuasion.

Mme Thatcher, en verve, a remporté au cours de ce débat l'un de ses plus grands succès. Le leader libéral, M. Steel, qui, une fois de plus, a résolu de soutenir le gouvernement, s'est entendu traiter de *« petit jeune homme »*. Même M. Healey, qui est pourtant un adversaire redoutable, a reçu des coups très durs. Le leader tory lui a rappelé le bilan de son action : en trois ans et demi, les prix ont monté de 80 %, la livre a perdu 45 % de sa valeur et le nombre des chômeurs s'est accru de huit cent mille.

L'attaque de Mme Thatcher visait le cœur même de la stratégie gouvernementale. Depuis deux ans, en effet, M. Callaghan ne cesse de soutenir que seuls les travaillistes sont en mesure d'obtenir des syndicats qu'ils modèrent leurs revendications salariales. Aujourd'hui, cependant, le TUC se contente de dire que les accords collectifs conclus pour douze mois ne devront pas être remis en cause avant leur terme normal.

JEAN WETZ.

Pays-Bas

● M. WILLEM ALBEDA, sénateur chrétien-démocrate a été chargé par la reine d'une mission d'informateur. Il devra tenter de démêler les différends entre socialistes et chrétiens-démocrates qui ont contraint M. Den Uyl à renoncer à former un gouvernement.

Union soviétique

Les avocats français d'Anatole Chtcharanski entendent à Paris des témoins à décharge

Les trois avocats français du mathématicien juif soviétique Anatole Chtcharanski, détenu à Moscou depuis le 15 mars et accusé de trahison, ont procédé mardi 19 juillet, à Paris, à l'audition de quatre témoins. Les dépositions, enregistrées par un huissier de justice, seront transmises à l'ambassade d'U.R.S.S. pour être remises au ministère de la justice de la R.S.F.S.R. (République russe), afin d'être versées au dossier de l'instruction en cours. L'ambassade soviétique avait été invitée à déléguer un avocat pour procéder au contre-interrogatoire des témoins. Mais personne ne s'est présenté.

Les avocats — Mes Roland Rappaport, Daniel Jacoby et Louis Pettiti, bâtonnier désigné du barreau de Paris — ont entrepris cette action devant l'impossibilité où ils étaient d'assurer normalement la défense de M. Chtcharanski (*le Monde* du 9 juillet).

« Nous avons fait un acte judiciaire, ne pouvant exercer notre ministère sur place, a dit Me Jacoby. *C'est quelque chose de nouveau, qui se reproduira sans doute lorsque les droits de la défense seront bafoués. C'est pourquoi cette conférence de presse se tient d'ailleurs à la Ligue des droits de l'homme. »*

Me Rappaport a indiqué que deux des témoins, MM. Mark Azbel et Benjamin Fain, qui avaient été interrogés à Moscou et se sont vu accorder aussitôt après des visas de sortie d'U.R.S.S., sont prêts à y retourner pour y témoigner. Ils ont, durant leurs interrogatoires à Moscou, refusé de répondre aux questions, car la nature de l'inculpation de Chtcharouski ne leur a pas été communiquée.

Au cours de la même conférence de presse, M. Michel Broue, du comité des mathématiciens, a indiqué que quelque six cents signatures de mathématiciens réclamant la libération de Chtcharanski étaient parvenues à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris. De son côté, le comité de défense d'Anatole Chtcharanski a recueilli deux mille signatures.

Pour leur part, les avocats français de Chtcharanski ont reçu d'une manière détournée, inattendue mais sûre, une série de témoignages spontanés de citoyens soviétiques convaincus de l'innocence de l'accusé et prêts à le confirmer. Certains d'entre eux ont déjà été interrogés à Moscou dans cette affaire.

Les relations soviéto-américaines

IL FAUT FAIRE PREUVE DE PATIENCE écrit la revue « Temps nouveaux »

Moscou *(A.F.P.)*. — L'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* exprime l'espoir que l'« éclipse » dans les relations soviéto-américaines sera de courte durée. *« Les relations entre les deux pays ne sont pas dans leurs meilleurs jours »*, écrit l'éditorial cité mercredi 20 juillet par l'agence Tass. Toutefois, *« il ne faut pas dramatiser, mais faire preuve d'endurance et de patience. (...) Les réalités et les impératifs de notre siècle nucléaire sont tels que, en définitive, tout homme politique réaliste sera obligé d'en tenir compte s'il ne veut pas faire banqueroute »*.

DIPLOMATIE

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur la détente

L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS : pas de divergences sur le fond.

M. Hartmann, nouvel ambassadeur des Etats-Unis, a été reçu le mercredi 20 juillet par M. Barre. « *C'est une simple prise de contact avec le premier ministre* », a-t-il déclaré en quittant l'hôtel Matignon. Interrogé sur les propos tenus par M. Giscard d'Estaing sur la détente (*le Monde* du 19 juillet), il ajouté : « *Nos positions n'ont pas changé. La détente continue. S'il y a peut-être une différence de point de vue sur les moyens de la détente, il n'y en a pas sur le fond.* »

LES PROCHAINS VOYAGES DE M. RAYMOND BARRE A L'ÉTRANGER

M. Raymond Barre fera plusieurs voyages à l'étranger avant la fin de l'année. Le premier ministre doit se rendre notamment, les 15, 16 et 17 septembre, aux Etats-Unis, où il sera reçu, à Washington, par M. Jimmy Carter. Le principe de ce voyage avait été arrêté lors des entretiens entre le président des Etats-Unis et M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de la rencontre internationale de Londres, en mai dernier.

M. Raymond Barre doit se rendre également à Moscou les 25 et 26 septembre pour participer, en tant que ministre de l'économie et des finances, aux travaux de la commission franco-soviétique. Le chef du gouvernement ira ensuite, en voyage officiel, en Hongrie en octobre, et en Syrie en novembre.

La date de son prochain déplacement à Bonn, annoncé mardi 19 juillet à Strasbourg, à l'occasion de la rencontre entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Helmut Schmidt, n'a pas encore été fixée.

● *M. Michel Poniatowski, représentant personnel du président Giscard d'Estaing*, en mission extraordinaire, est arrivé le mercredi 20 juillet à Mexico, où il doit s'entretenir avec le président *Lopez Portillo et* les *dirigeants* mexicains. — *(A.F.P.)*

● *M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur*, s'est entretenu le mercredi 20 juillet, à La Havane, avec M. Fidel Castro. — *(A.F.P.)*

● *Le nouveau ministre belge des affaires étrangères*, M. Simonet, viendra, le mercredi 27 juillet à Paris, s'entretenir avec MM. de Guiringaud et *Giscard d'Estaing*.

M. MITTERRAND : je ne suis pas en désaccord, mais...

Interrogé mercredi 20 juillet par Radio-Monte-Carlo sur les reproches faits par M. Giscard d'Estaing à M. Carter de mettre en cause la détente en prenant publiquement la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., M. Mitterrand a déclaré :

« *Je ne me sens pas en désaccord avec les thèses de M. Giscard d'Estaing, sinon que moi je ne puis désapprouver un chef d'Etat dès lors qu'il a le courage de défendre publiquement et d'affirmer publiquement, hautement, courageusement, les droits de l'homme.* »

Il discerne cependant un certain immobilisme dans la politique de M. Giscard d'Estaing, qui « *vise à éviter que quelque chose ne bouge* » à l'Est et à l'Ouest.

M. Mitterrand a affirmé qu'il se « *moquait* » des inquiétudes que l'arrivée de la gauche au pouvoir pourrait susciter dans certains pays. « *La France est un grand pays*, a-t-il dit, *et il faudra en tenir compte* ». Il s'est déclaré convaincu qu'en dépit de « *difficultés ou d'alarmes* », les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale sauraient respecter le droit de la France à diriger ses affaires et a rappelé ses « *relations cordiales* » entre son parti et le S.P.D.

M. SAUVAGNARGUES AMBASSADEUR A LONDRES

Le *Journal officiel* du jeudi 21 juillet annonce la nomination de M. Jean Sauvagnargues, ancien ministre des affaires étrangères, comme ambassadeur à Londres, en emplacement de M. de Beaumarchais.

[Né en 1915 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'allemand, M. Sauvagnargues est entré dans la carrière diplomatique en 1941 et a été nommé attaché d'ambassade à Bucarest. Révoqué par Vichy en 1943, il a rejoint la délégation générale du gouvernement de la France libre au Levant.

En 1945, il est entré au cabinet du général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, puis, en 1946, au commissariat général pour les affaires allemandes et autrichiennes. Sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay en 1951, il est devenu conseiller technique du ministre des affaires étrangères (M. Antoine Pinay) en 1955, puis directeur général des affaires tunisiennes et marocaines (1955-1956) et ambassadeur à Addis-Abeba (1956-1960). Chargé des affaires d'Afrique-Levant à l'administration centrale, puis directeur des affaires africaines et malgaches, il a été ensuite ambassadeur à Tunis (1962) puis ambassadeur à Bonn (1970).

Il a été ministre des affaires étrangères du gouvernement de M. Chirac du 28 mai 1974 au *25 août 1976.*]

POLITIQUE

APRÈS LE « SOMMET » DE LA MAJORITÉ

De nombreuses ambiguïtés subsistent

Le premier « sommet » de la majorité *réuni le mardi 19 juillet au siège du C.D.S.* n'a pas dissipé — loin de là — toutes les équivoques qui obèrent les rapports entre les formations soutenant le gouvernement.

Premier sujet de tension : le programme. Après plusieurs heures de discussions, centristes, giscardiens et gaullistes étaient parvenus à s'entendre sur un texte où il n'était question que de « *valeurs* » et d' « *orientations* » mais qui, d'une certaine manière, ménageait l'avenir. M. Chirac a, en quelques mots, réglé l'affaire mercredi matin au micro de R.T.L. : « *Nous ne souscrirons jamais*, a-t-il dit, *à un programme commun de la majorité.* »

Deuxième sujet : l'intervention de M. Barre à l'automne. Il n'est pas douteux que le premier ministre souhaite prendre quelque initiative à la rentrée : « *Il y aura des choses en septembre* », a-t-il lancé mercredi matin à sa sortie du conseil des ministres. Que pourra-t-il faire ? Mystère. M. Chirac, là encore, ne semble pas vouloir lui laisser une grande liberté de manœuvre. *Il a pris les devants mercredi* en mettant en doute la possibilité qu'aurait le chef du gouvernement de *réunir* un « sommet » à la rentrée et en contestant l'opportunité d'une telle rencontre (qui interviendrait, a-t-il noté, « *alors que nos accords seront arrêtés* »). Il a même agrémenté son inflexibilité d'insolence en ajoutant que, toutefois, il ne verrait « *que des avantages (...) à une réunion cordiale autour d'un verre* ».

Troisième thème de discorde : les arbitrages électoraux. En recevant dès mercredi après-midi MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Olivier Stirn, qui venaient d'annoncer la fusion de leurs partis respectifs, M. Barre a montré en quelle estime il tient ceux qui, au sein de la *majorité, s'opposent au président* du R.P.R. La *modicité* des effectifs n'entre pas en ligne de compte quand on se trouve des amis : il est *vrai* que les thèses *défendues* par le président et le (nouveau) vice-président du parti radical reflètent très précisément celles que l'Elysée et Matignon auraient souhaité *imposer à l'ensemble de la* majorité. Or qu'attendent MM. Servan-Schreiber *et Stirn du premier ministre ? Qu'il* « *organise les primaires* », c'est-à-dire (ils l'ont précisé mercredi après-midi) qu'il arbitre entre les candidats non gaullistes et choisisse celui qui tenterait sa chance face au représentant du R.P.R.

Ce n'est absolument pas dans cette voie que s'orientent le C.D.S., le P.R. et le R.P.R. Et si MM. Lecanuet et Soisson observent sur ce sujet un silence prudent, M. Chirac, lui, est catégorique : « *Il est tout a fait exclu*, soulignait-il mercredi encore, *qu'il y ait le moindre arbitrage autre que celui du suffrage universel.* »

Le fait que les radicaux, après avoir refusé de participer au « sommet » de mardi, fassent savoir qu'ils n'excluent pas de se rendre aux réunions suivantes — qualifiées, du coup, de « *techniques* » — ajoute encore à la confusion. On comprend toutefois que le parti valoisien craigne d'être, au bout du compte, la première victime d'un partage électoral qui se serait fait sans lui. — *N.-J. B.*

M. CHIRAC A MAL LU LE DISCOURS DE CARPENTRAS

Interviewé, mardi soir 19 juillet, au cours du journal de TF 1, M. Jacques Chirac s'était, à son habitude, montré cinglant et péremptoire à l'égard du journaliste qui le questionnait.

Comme Patrice Duhamel lui rappelait l'appel lancé par M. Giscard d'Estaing, le 8 juillet, pour l'élaboration d'un programme d'action de la majorité, le chef du R.P.R. lui avait sèchement cloué le bec : « Non, M. Giscard d'Estaing n'a pas du tout utilisé le terme programme d'action. Vous devriez lire attentivement le discours de Carpentras. »

M. Chirac a eu grand tort de se montrer aussi discourtois et méprisant. Peut-être l'aurait-il été un peu moins s'il s'était conseillé à lui-même de consulter le texte du discours de Carpentras, dans lequel on peut lire : « La majorité doit opposer au programme commun de l'opposition un programme d'action pour la législature. »

Source (vérifiée) : discours distribué par le service de presse de la présidence de la République, page 10, alinéa 8.

R. B.

M. Servan-Schreiber n'exclut pas de participer à des réunions de « caractère technique »

Après avoir annoncé, mercredi matin 20 juillet, la fusion de leurs deux formations, MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Olivier Stirn se sont rendus, l'après-midi, à l'hôtel Matignon pour informer M. Raymond Barre de cette décision et de leurs intentions électorales. A l'issue de cette entrevue, le président du parti radical a notamment déclaré : « *Nous sommes venus entretenir le premier ministre du calendrier et de la meilleure méthode à suivre pour élargir, au point de vue de l'électorat, les chances de la majorité. Nous avons indiqué à M. Raymond Barre ce que nous allons faire dans les semaines qui viennent.* »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a précisé que sa formation tiendra chaque semaine, durant l'été, des réunions de travail consacrées à l'élaboration d'un programme électoral prolongeant *le Manifeste radical* : « *Notre travail actuel*, dit-il, *est de faire des propositions et de préparer les candidats qui défendront celles-ci.* »

Après avoir rappelé que son parti était prêt à présenter un candidat dans chaque circonscription et confirmé qu'il se rendrait, en septembre, à l'invitation du premier ministre « *pour organiser la campagne électorale dans les meilleures conditions possibles* », M. Jean-Jacques Servan-Schreiber n'a pas exclu de participer à certaines des réunions hebdomadaires dont la convocation a été décidée mardi 19 juillet, lors du « sommet » de la majorité auquel le parti radical avait refusé de s'associer. « *Nous n'avons jamais dit que nous ne participerions pas à des réunions de caractère technique* », a-t-il fait observer à ce sujet.

M. Olivier Stirn, pour sa part, a souligné sa convergence de vues avec le président du parti radical : « *Etant d'accord sur les idées et sur la stratégie, il était normal que nous agissions ensemble. Cela a d'ailleurs été accepté par l'ensemble des radicaux et des sociaux-libéraux, dans un excellent climat.* »

Au cours de la conférence de presse donnée mercredi matin au siège du parti radical, M. Stirn avait déclaré : « *Depuis un certain temps, les sociaux-libéraux appréciaient les positions du parti radical, en particulier son* Manifeste, *qui offre aux Français un choix entre le conservatisme et le programme commun.* » « *Ce choix est aussi le nôtre*, a poursuivi le secrétaire d'Etat, *et il nous a paru préférable qu'il soit présenté par un seul mouvement.* » M. Stirn a précisé que le Carrefour social démocrate, qu'il a constitué notamment avec MM. René Lenoir et Lionel Stoléru, secrétaires d'Etat à l'action sociale et au travail manuel, « subsiste ».

Interrogé sur les résultats du « sommet » de la majorité, auquel il ne participait pas, M. Servan-Schreiber avait dit : « *On ne fixe pas des règles électorales avant de savoir ce qu'on propose aux Français.* »

Avec M. Stirn (vice-président), MM. Georges Lombard, sénateur (Union centriste) du Finistère, Christian Gérondeau, directeur de la sécurité routière, Jérôme Lestang, Georges Martray, Didier Schuller et Gérard Pince entrent au bureau du parti radical. Selon une déclaration publiée par cette instance, « *il faut orienter à gauche la prochaine majorité* ».

M. ROBERT FABRE : l'échec de M. Stirn.

La fusion du parti radical et du Mouvement des sociaux-libéraux a suscité l'ironie de M. Robert Fabre. Interrogé mercredi 20 juillet au micro de France-Inter, le président du Mouvement des radicaux de gauche a notamment déclaré : « *Le bruit en courait depuis quelques jours, mais c'est tout de même une nouvelle importante. Je me mets à la place de Jean-Jacques Servan - Schreiber qui doit se réjouir ; les effectifs du parti valoisien vont augmenter sensiblement ; ils vont au moins doubler avec la trentaine d'adhérents qui vont être amenés par M. Stirn. Mais on pourrait plus sérieusement dire que cela traduit l'échec de la tentative de percée de M. Stirn, qui n'a même pas réussi à faire connaître son sigle — je crois que c'était le coquelicot (il est fané) — et l'appellation. Qui se souviendra demain qu'il y a eu un Mouvement des sociaux-libéraux ?* »

M. Robert Fabre a ajouté : « *Je ne pense pas que M. Chirac tremble à l'annonce de la formation de ce parti qui se voudrait facteur de rééquilibrage au sein de la majorité. En tous les cas, je note une chose intéressante : tout le monde veut être de gauche, même dans la majorité. Ils veulent créer un parti du centre gauche. Mais pourquoi alors combattent-ils la gauche, la vraie gauche ? Il y a là une question.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : un batifolage regrettable.

Dans la *Lettre de la nation*, organe du R.P.R., du jeudi 21 juillet, Pierre Charpy ironise lui aussi sur « *ce jour, désormais historique* », marqué par l'annonce de la fusion des formations de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Olivier Stirn. Il écrit notamment : « *Toute cette affaire ne vaudrait même pas la peine qu'on s'en moque si elle avait été présentée autrement par ses promoteurs. Il est tout à fait normal qu'un groupuscule rejoigne une formation politique de vieille souche, même si, comme l'a dit Jacques Chirac, le parti radical n'est pas aujourd'hui « structuré, organisé et responsable » comme on pourrait le souhaiter et comme le justifieraient à la fois sa tradition et le courant de pensée profond et permanent qu'il exprime. A travers nos manuels d'histoire, nous conservons l'image d'un parti radical qui a fait une République grande et forte, mais qui l'a défaite aussi. Nous souhaitons profondément que soit restaurée la première image et oubliée la seconde.* »

Pierre Charpy estime en conclusion que « *ce batifolage dans les herbes folles de la politique a un aspect regrettable* ».

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général de la fédération des socialistes démocrates, estime, après le « sommet » de la majorité, que « *les conditions d'un affrontement dangereux pour la paix civile entre les deux moitiés de la France seront bientôt réunies* ». Il rappelle que sa formation se propose d'œuvrer « *pour une troisième voie socialiste-démocrate conciliant la liberté et la justice sociale* ».

● *M. Max Lejeune*, député de la quatrième circonscription de la Somme, président du groupe réformateur, maire d'Abbeville, président national du Mouvement des démocrates-sociaux français (M.D.S.F.) a annoncé sa candidature aux prochaines élections sénatoriales. Il briguera l'un des trois sièges de la Somme.

COMMENT ON SE RETROUVE RADICAL

(De notre correspondant.)

Caen. — *Le Mouvement des sociaux libéraux n'avait peut-être pas beaucoup d'adhérents, mais il en comptait au moins huit dans le Calvados. M. Olivier Stirn lui-même, deux de ses adjoints à la mairie de Vire et cinq conseillers généraux... tous élus dans des cantons de la circonscription qui, depuis 1968, envoie le nouveau vice-président des radicaux valoisiens à l'Assemblée nationale. Il est vrai que celui qui remplace actuellement le secrétaire d'Etat au Palais-Bourbon est demeuré membre du R.P.R. alors que son « patron » a rompu avec le parti gaulliste. Il y a donc peut-être une place de suppléant à prendre en mars prochain... Ces amis fidèles du secrétaire d'Etat n'ont pas été véritablement surpris mercredi : ils s'attendaient, paraît-il, à « quelque chose de cet ordre ». Tout de même : certains d'entre eux ont appris la nouvelle à la radio et, dans leur sentiment, c'est la circonscription qui domine. Ils aimeraient bien rencontrer M. Stirn avant d'accepter officiellement d'être devenus des radicaux. Ce parti n'est guère implanté dans le Calvados. Il n'avait plus de représentant au conseil général depuis que le seul radical qui y siégeait avait démissionné après sa condamnation pour ingérence et corruption.* — T. B.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LES QUATRE SURVIVANTS DU « COMMANDO HOLGERMGINS », qui avait attaqué, le 24 avril 1975, l'ambassade de R.F.A. à Stockholm, pour tenter d'obtenir la libération d'autres extrémistes du groupe Baader-Meinhof, ont été condamnés mercredi 20 juillet à la réclusion à perpétuité par le tribunal de grande instance de Düsseldorf. Il s'agit de Litz-Manfred Taufer, Karl-Heinz Dellwo, Berhard-Maris Rössner et Anna-Lise Krabbe. Leur tentative avait provoqué la mort de l'attaché militaire et du conseiller commercial ouest-allemands dans la capitale suédoise. — *(A.F.P.)*

Arabie Saoudite

● LE PRESIDENT ZAIROIS, M. MOBUTU, est arrivé, le mercredi 20 juillet à Taif (Arabie Saoudite) en provenance de Khartoum. Le chef de l'Etat zaïrois a été accueilli à l'aéroport par le roi Khaled, qui séjourne actuellement dans la station balnéaire de Taif. Les deux chefs d'Etat auront plusieurs entretiens et se rendront jeudi à Djeddah. — *(A.F.P.)*

Bahamas

● AUX ELECTIONS LEGISLATIVES du 19 juillet, le parti progressiste travailliste (P.L.P.) de l'actuel premier ministre, M. Lynden O. Pindling, a remporté une importante victoire. Le P.L.P., qui détenait 28 sièges sur 36 dans la précédente Chambre, en aura, dans l'actuelle, 30, et peut-être 31, les résultats d'une circonscription n'étant pas encore connus. Les deux formations situées à sa droite, le parti démocratique des Bahamas et le Mouvement national libre, se partagent les sièges restants. L'extrême gauche n'a eu aucun élu. — *(Reuter, U.P.I.)*

Belgique

● LES DEUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU P.C.B., MM. Louis Van Geyt et Jef Turf, respectivement président et vice-président de la formation communiste belge, ont publié mercredi 20 juillet une déclaration dans laquelle ils estiment : « *L'eurocommunisme, tel que le manipulent les forces de droite, est une tentative évidente de briser l'unité du mouvement communiste international. Nous nous opposons fermement à cette tentative, et nous suivrons la voie démocratique du socialisme dans notre pays.* » — *(A.F.P.)*

Bulgarie

● LES MINISTRES BULGARES des constructions mécaniques et de la santé publique, MM. Nicolas Kaltchev et Anguel Todorov, ont été libérés de leurs fonctions, mercredi 20 juillet. M. Kaltchev devient chef de la section Industrie et Transport, auprès du comité central du P.C., en remplacement de M. Tontcho Tchakarov, lequel reprend le ministère des constructions mécaniques qu'il dirigea de 1973 à 1976. M. Todorov est remplacé à la santé publique par M. Radoy Popinanov, académicien et biologiste. — *(A.F.P.)*

Cuba

● UN ACCORD ECONOMIQUE A ETE SIGNE le mercredi 20 juillet, à l'issue de trois jours d'entretiens, entre M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, et les autorités cubaines. Sa teneur reste pour le moment secrète. Il semble qu'il énumère des mesures destinées à accroître le commerce entre les deux pays et d'encourager les investissements français dans l'île. — *(Reuter.)*

Espagne

● HUIT POLICIERS ET GARDES CIVILS inculpés de sédition et d'insultes envers un supérieur ont comparu devant un conseil de guerre mercredi 20 juillet à Madrid. Les huit hommes avaient participé avec un millier de collègues à une manifestation au cours de laquelle le général Chicharro, inspecteur adjoint de la police armée, avait été molesté. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● DES GUERILLEROS NATIONALISTES auraient brûlé vifs les vingt-trois membres d'une famille noire le 15 juillet dernier près de la frontière du Mozambique, a rapporté un porte-parole des forces de sécurité mercredi 20 juillet à Salisbury. Il a indiqué que ce massacre confirmait les rapports officiels selon lesquels les guérilleros poursuivent leur campagne contre la population civile noire. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● LE PETROLE SERA UTILISE COMME ARME par les producteurs pour contraindre les pays riches à venir en aide aux plus pauvres, a déclaré le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain *U.S. News and World report*. — *(A.P.)*

Zambie

● M. KENNETH KAUNDA, chef de l'Etat zambien, a procédé mercredi 20 juillet à un remaniement partiel en nommant une nouvelle fois à la tête du gouvernement M. Mainza Chona, en remplacement de M. Elijah Mudenda, appelé à d'autres responsabilités au sein du parti uni de l'indépendance nationale (UNIP), parti unique depuis 1972. Le chef de l'Etat a précisé que M. Chona avait volontairement demandé en mai 1975 à changer son portefeuille de premier ministre contre celui de a justice qu'il détenait jusqu'à présent. — *(A.F.P.)*

[Né en 1927, à Macha, dans le sud du pays, M. Mainza Chona, fils d'un chef de tribu, fut le premier avocat zambien. Il fonda en 1959 le parti uni de l'indépendance nationale (UNIP), dont M. Kenneth Kaunda devait prendre la présidence l'année suivante. Devenu vice-président en 1970, il avait été nommé premier ministre en août 1973 à la suite d'une réforme constitutionnelle dont il était l'initiateur. Il était alors considéré comme le successeur probable du président Kaunda.]



POLITIQUE

Quatre mois après les élections municipales

Les nouveaux conseils municipaux avaient, dans la plupart des cas, axé leur campagne électorale, il y a quatre mois, sur le « changement ». Dans une série d'articles (« le Monde » du 21 juillet), nos correspondants ont dressé un bilan des premières initiatives de nouvelles municipalités. Nous publions ci-dessous leurs articles concernant les conseils de Saint-Chamond, de Saint-Lô, de La Roche-sur-Yon, de Tarbes et de Villeneuve-d'Ascq.

SAINT-CHAMOND : tensions

Saint-Chamond. — Si à Roanne les relations entre socialistes et communistes sont sereines, en revanche, à Saint-Chamond — autre commune de la Loire dont la population dépasse les trente mille habitants, — des tensions sont perceptibles entre les alliés du programme commun.

Socialistes et communistes font l'expérience de la gestion commune tout en s'efforçant de conserver leur dynamisme propre, ce qui ne va pas sans difficulté.

Le P.C. ne laisse passer aucune occasion pour se proclamer « *le parti de la classe ouvrière* » : ainsi, pour le 1er mai, sa section locale et son groupe du conseil municipal avaient, dans un texte remis aux organisations syndicales, adressé à celles-ci « *leurs fraternelles salutations* », de même qu' « *à l'ensemble des travailleurs de Saint-Chamond* », assurant ces derniers de son « *appui* » et de sa « *participation effective aux actions qui sont menées par la classe ouvrière pour lutter contre la situation qui leur est faite par le système* ». Or le maire socialiste, M. Jacques Badet, ses adjoints et la plupart des conseillers avaient participé au meeting, la C.G.T. et la C.F.D.T. y ayant convié la municipalité. Les socialistes n'ont donc guère apprécié le cavalier seul communiste avec sa « *déclaration inadmissible qui remet obligatoirement en cause la solidarité municipale* », lors de toute manifestation extérieure la municipalité étant représentée « *en tant qu'équipe politique homogène et non en tant qu'agrégat de groupes politiques distincts, prenant chacun la parole* ». La même divergence est apparue quelques jours plus tard pendant une réunion publique du conseil municipal.

Les séances sont très différentes de celles que présidait l'ancien maire, M. Antoine Pinay, ne serait-ce que par l'intérêt passionnel que prend parfois un public de cent cinquante à deux cents personnes aux débats, n'hésitant pas à marquer bruyamment son approbation ou son désappointement, voire à demander la parole quand certains même ne la prennent pas tout simplement, quitte à couper les interventions des élus.

Un certain clivage s'est opéré entre ceux-ci : d'un côté les dix-sept socialistes et les deux radicaux de gauche et de l'autre les quatorze communistes. Les deux camps ne sont pas vraiment opposés, les décisions, jusqu'à présent, ont été en effet prises à l'unanimité, bien que les communistes, sur certaines affaires, ne se soient pas fait faute de souligner leurs réticences. Les deux groupes ont déjà rompu des lances, notamment le jeudi 5 mai, à propos d'une demande de subvention du comité d'établissement J.-B. Martin, dont les deux cent trente salariés venaient de recevoir leur lettr ede licenciement collectif pour le 1er juillet, date à laquelle l'usine saint-chamonaise de ce groupe textile doit fermer ses portes (*le Monde* du 18 janvier et du 14 février 1977). M. Badet a refusé d'engager les deniers publics dont sa municipalité est comptable devant l'opinion, mais a décidé d'aider pécuniairement le demandeur en prélevant les 3 000 francs réclamés sur ses indemnités de maire et celle des adjoints de son groupe, avec l'accord de ce dernier.

Afin que « *des moyens financiers soient donnés aux travailleurs de J.-B. Martin pour engager la lutte, qui sera très dure* », les communistes ont insisté en vain pour l'octroi d'une subvention « classique », à l'instar de la municipalité de Voiron (Isère), qui avait accordé 10 000 francs avant les élections et 7 000 francs après au comité d'entreprise J.-B. Martin de sa ville. Le geste des élus socialistes a été qualifié de « *démagogique* » par les communistes, d'autant plus qu'ils ne pouvaient matériellement pas s'y associer, car, ainsi que l'a expliqué le deuxième adjoint, M. Louis Montagne (P.C.), « *nos indemnités vont à la fédération du parti, qui nous paie ensuite nos frais et nos pertes de salaire* ». Un conseiller socialiste a vu dans les arguments de ses collègues communistes « *une immaturité politique dans l'analyse* » le « *sidérant totalement* ». Du coup, le P.S. fut accusé d'être « *resté un parti réformiste* ».

Auparavant, si certaines questions avaient été abordées et réglées sans objection, il n'en n'avait pas été de même pour d'autres, mettant en cause l'environnement. Après de longues discussions, une teinturerie fut autorisée à s'installer « *à condition qu'elle respecte strictement la législation en vigueur* ». Une semblable demande émanant d'une entreprise fabriquant des tuyaux et des cuves en plastique armé fut accordée, au grand dam d'un bon millier de pétitionnaires redoutant les risques d'explosion et d'incendie ainsi que la pollution de l'atmosphère. Le groupe communiste, après avoir émis des réserves, n'a pu donner qu'un avis favorable, cette implantation étant créatrice d'emplois, « *mais pas à n'importe quel prix* », comme l'a souligné le maire.

PAUL CHAPPEL.

SAINT-LO : surenchère à gauche

Saint-Lô. — Ce n'est pas dans la ville la plus peuplée de la Manche que l'arrivée de la gauche s'est accompagnée du plus de difficultés. A Cherbourg, dont le maire est M. Louis Darinot, député socialiste, le conseil municipal estime qu'il n'y aura rien de « *spectaculaire* » au cours des deux premiers exercices budgétaires, hormis des modifications de détail apportées à certains projets. Le centre culturel, par exemple, qui est en construction, sera doté d'une discothèque et équipé de rampes d'accès pour les handicapés physiques.

En revanche, à Saint-Lô, l'après-scrutin a été marqué par une surenchère entre les dix conseillers socialistes et celui appartenant au P.C., d'une part, et les quatre appartenant au P.S.U., d'autre part. Première conséquence : la désunion de la gauche a permis à M. Patounas (rép.), ancien maire, minoritaire au sein du conseil municipal, d'être désigné comme représentant de la ville au conseil régional. La gauche a créé depuis lors un comité de liaison qui sert de tampon et devrait éviter la répétition d'une fausse manœuvre.

Plusieurs commissions extra-municipales ont été créées, la dernière en date étant chargée d' « informer ». Elle envisage déjà de sonoriser la salle du conseil et convie les associations à participer à des séances de travail par lettres ou par voie de presse.

La ville a été divisée en secteurs, chacun ayant son adjoint responsable. Les sortants sont écartés des responsabilités ou, s'ils participent, s'en écartent d'eux-mêmes.

RENÉ MOIRAND.

LA ROCHE-SUR-YON : des éclats

La Roche-sur-Yon. — La foire-exposition annuelle a été l'occasion d'un premier éclat : la municipalité a refusé d'accueillir un stand de l'armée comme cela se faisait les années précédentes. Pas d'armée donc mais le CRIN (groupe d'opposants au nucléaire) a pu s'installer pour la première fois dans l'enceinte de la foire-exposition. Second éclat : lors de la cérémonie d'inauguration de cette manifestation, le représentant du préfet, M. Bonnet, assortit ses propos de quelques considérations d'ordre politique : « *La hausse des prix s'explique notamment par la croissance excessive des rémunérations. C'est aux partenaires sociaux, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens, qu'il appartient d'accepter, dans l'intérêt de tous, une discipline de comportement...* », déclara-t-il. Ce à quoi le jeune maire, M. Jacques Auxiette (P.S.), rétorqua en public : « *Il me semble que nous ne sommes pas à une tribune politique.* »

L'affaire aurait pu s'arrêter là. Mais le lendemain matin, vendredi 6 mai, le maire reçoit une lettre du préfet dans laquelle on peut lire notamment : « *A la suite de l'allocution prononcée par M. Bonnet, vous avez cru devoir prendre la parole pour commenter ses propos. Je vous précise que cette façon de procéder est contraire à toutes les traditions républicaines. Il est d'usage, en effet, que le représentant du gouvernement parle en dernier...* »

Persuadé de son bon droit, M. Auxiette en informe la presse locale et publie un communiqué : « *Le directeur du cabinet a cru devoir profiter de cette occasion pour vanter les mérites du plan Barre et utiliser ainsi cette inauguration comme tribune politique. Il s'agit là d'une maladresse, voire d'une provocation qui a surpris les participants à cette rencontre. Les élus du suffrage universel ne toléreront pas que des fonctionnaires, quel que puisse être leur grade, se substituent, de quelque manière que ce soit, aux responsabilités du pouvoir politique. La tradition française veut que l'administration soit au service de l'Etat et non du gouvernement.* »

Plus récemment, le département demandait à la ville une « *rallonge* » pour financer les derniers travaux de l'hôpital départemental en fin de construction. Refus catégorique des élus : « *Nous n'avons pas assez d'argent.* » C'est dire combien les rapports entre la municipalité et les autorités départementales sont tendus.

HERVÉ LOUBOUTIN.

TARBES : faire de la mairie une maison en verre

Tarbes. — *Conduite par M. Paul Chastellain (P.C.), la nouvelle municipalité d'union de la gauche a enregistré un premier succès en tenant une séance extraordinaire du conseil municipal, consacrée à l'emploi, à laquelle trois cents personnes ont non seulement assisté mais encore participé.*

Donner la parole aux habitants, la municipalité s'y emploie : quatre mille de ses administrés concernés par l'aménagement d'une place ont été invités, par lettre, à faire connaître leurs suggestions. Les représentants des centrales ouvrières viennent régulièrement débattre des problèmes de la ville. La construction d'une nouvelle bourse du travail est projetée.

En matière financière, les nouveaux édiles se montrent prudents. Ce n'est qu'après étude qu'ils décideront « s'il faut accepter, rejeter en bloc ou ne garder que certaines parties » *du dossier en cours d'homologation officielle de Tarbes-ville moyenne. La construction d'un boulevard circulaire de 40 mètres de large, décidée par l'ancienne municipalité pour relier les routes de Toulouse et de Pau, est remise en cause : 230 millions de francs pour les contribuables, c'est trop, estime-t-on. C'est dans le domaine social que M. Chastellain et son équipe se sont engagés le plus : la gratuité des transports dans les autobus urbains a été accordée aux personnes âgées non soumises à l'impôt sur le revenu et aux handicapés adultes dont les ressources sont réduites ; une forte augmentation du budget de l'aide sociale a été décidée. Sur le plan culturel, deux jeunes troupes de théâtre — l'Avan-Art et les Tréteaux d'Andrest — ont été subventionnées et pourvues de locaux.*

GILBERT DUPONT.

VILLENEUVE-D'ASCQ : détenir le pouvoir

Lille. « *Il y a quatre mois que je suis maire mais j'ai l'impression qu'il y a bien plus longtemps. C'est dur. Dix heures de travail par jour...* » Le jeune professeur de gestion Gérard Caudron, trente-deux ans, socialiste, est passé d'emblée de la théorie à la pratique. Et dans des conditions assez exceptionnelles puisqu'il administre désormais la seule ville nouvelle du Nord, Villeneuve-d'Ascq.

Lors de sa campagne électorale, il a dénoncé vivement la carence de l'équipe précédente. Il fait aujourd'hui un premier constat : *Cette ville, qui est encore un immense chantier, était en état de paralysie avant les élections... une situation financière catastrophique. Nous avons fait les comptes. Il nous aurait fallu augmenter les impôts locaux de 115 % pour équilibrer! Etait-ce possible ?* »

Dans la nouvelle mairie — imposant bâtiment de béton aux grandes baies vitrées dont les Villeneuvois, fidèles à leur ancienne mairie de village, apprennent seulement à prendre la route — M. Caudron dresse aussi le bilan des moyens : « *Pour plus de quarante mille habitants, nous n'avons même pas un secrétaire général de mairie. Nous disposons de quelques chefs de bureau, seulement sept rédacteurs, onze commis — au total trois cents personnes pour toute la commune, tous services compris, — alors qu'une ville voisine de même importance, comme Wattrelos, en compte huit cents ! Il nous manque des crédits pour acheter le matériel le plus élémentaire. Le budget est de 30 millions de francs, il faudrait pouvoir le doubler...* »

La nouvelle municipalité (17 P.S., 13 P.C., 2 rad. g., 1 div. g.) s'est lancée avec ardeur dans la bagarre, saans complexe, remuant tous les dossiers à la fois avec un souci permanent de « *mettre la population dans le coup* ». C'est ainsi que se sont multipliés les commissions, les rencontres dans les quartiers, les contacts avec les associations de défense. On pratique ici la méthode « conseil municipal ouvert ».

La réunion est annoncée par de grandes affiches, et les trente-trois conseillers délibèrent en présence de deux à trois cents personnes. On interrompt la séance pour demander au public d'intervenir : « *Il faut créer une conscience collective dans cette ville en formation. Il ne s'agit pas pour nous de privilégier à tout prix ce type de structures et encore moins de les figer. Ces méthodes correspondent aujourd'hui à un besoin. Nous en trouverons d'autres demain s'il le faut. Il reste que nous, élus, nous devons garder le souci de l'intérêt général...* »

C'est ainsi que les conseillers vont dialoguer de quartier en quartier, ne serait-ce que pour expliquer le budget. Les problèmes financiers, en effet, dominent. D'ores et déjà a été engagée, à Paris, une première négociation fructueuse avec le groupe central des villes nouvelles, puisque 3 millions de francs ont été obtenus. C'est encore insuffisant : une augmentation des impôts locaux de 27,8 % a été retenue. Pour atténuer une hausse jugée par certains trop forte, il a été décidé que, en contrepartie, les trois mille habitants les moins imposés recevront, avec leur feuille d'impôt, un chèque du bureau d'aide sociale, correspondant à 12,8 % de leur cote mobilière.

Les nouveaux élus ont aussi entrepris une action très vigoureuse pour tenter de maîtriser le développement de leur ville, pour détenir le vrai pouvoir en somme. Jusqu'alors, tout ce qui s'est fait ici est venu de l'EPALE (Etablissement public d'aménagement de Lille-Est), qui depuis des années joue à la fois le rôle de concepteur et de promoteur.

La communauté urbaine intervient dans la gestion de cet organisme qui ne dispose pas moins d'une centaine de techniciens pour mener à bien ces multiples opérations. Dans le conseil d'administration de l'EPALE, M. Caudron siège en tant que membre de la communauté. Il demande qu'n sa ville soit représentée en tant que telle, que tous les dossiers soient largement ouverts et débattus, que les décisions ne puissent être prises sans accord préalable de la municipalité. Il réclame en quelque sorte « *l'indépendance de la commune, qui a été depuis sa naissance sous le joug de la technocratie* ». Il est évident que l'EPALE trouvera maintenant sur sa route des partenaires exigeants, ce qui n'ira pas sans soulever quelques tempêtes. Ainsi, par exemple, en est-il pour le métro, qui doit précisément partir de Villeneuve-d'Ascq vers la gare de Lille. On a prévu la construction de cette première ligne en viaduc, formule très contestée par l'ensemble de la population (« *Voyez cette pile de pétitions...* »). Le maire n'est pas *a priori* hostile au métro mais il souhaite revoir le projet et surtout étudier l'ensemble des transports en commun dans le secteur. Car Villeneuve-d'Ascq a aussi le privilège d'être au cœur de la métropole, entre Lille, que l'on qualifie d'impérialiste, et la forte agglomération de Roubaix-Tourcoing : « *A ce point stratégique, nous devons veiller au grain de toutes parts pour assurer notre propre développement...* » On tente de définir une politique globale : « *Nous n'avons aucun service d'étude ; heureusement, quelques universitaires peuvent préparer les dossiers, mais nous devons, nous, étudier pour définir une action à long terme et être des interlocuteurs de poids.* »

GEORGES SUEUR.

● *M. Jean Lecanuet*, maire de Rouen et président du C.D.S., a reçu, mercredi 20 juillet, des mains du président de la République, les insignes d'officier de la Légion d'honneur. Le premier ministre, le ministre de l'intérieur et plusieurs autres membres du gouvernement assistaient à la cérémonie, qui s'est déroulée au palais de l'Elysée et au cours de laquelle M. Lecanuet a invité M. Giscard d'Estaing à se rendre prochainement à Rouen.

● *M. Hubert Renaud*, maire de Cergy (Val-d'Oise), réélu en mars à la tête d'une liste représentant les différentes tendances de la majorité, a été réélu à la présidence du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

● *Pas de subvention pour des manifestants.* — Le sous-préfet de Roanne (Loire) ayant refusé le vote d'une subvention de 600 F par la municipalité de Mably (six mille cinq cents habitants) pour compenser les frais de déplacements de syndicalistes du textile qui avaient participé à une journée d'action le 22 avril à Paris, cette municipalité dénonce « *cette atteinte à la liberté de décision des élus municipaux* ». Le conseil municipal de Riorges (plus de dix mille habitants) vient également de protester contre une décision similaire. — *(Corresp.)*

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué officiel

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 20 juillet au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● L'INSTITUT DES SCIENCES DE L'ACTION

Le premier ministre a présenté une communication sur la création d'un centre de perfectionnement et d'étude dénommé « Institut Auguste-Comte pour l'étude des sciences de l'action ». Cet institut sera ouvert à des ingénieurs ayant acquis une expérience professionnelle de plusieurs années et ayant confirmé leur compétence technique et leurs aptitudes à occuper des emplois de responsabilité.

Il aura pour mission de leur dispenser une formation complémentaire, sur les conséquences économiques sociales et internationales du progrès technique et des décisions industrielles ; de mener des travaux sur les choix, la mise en œuvre des grands programmes technologiques ; d'entreprendre des recherches et des études dans ces domaines. L'institut sera rattaché à l'Ecole polytechnique et doté d'un budget propre, annexé au budget de cette école.

Le président de la République a souligné l'importance qu'il attache à ce projet : « Ne disposant ni de matières premières ni de sources naturelles d'énergie en quantité suffisante, a-t-il dit, notre pays se trouve devant la nécessité d'exploiter au mieux ses connaissances scientifiques et techniques. Afin d'ouvrir la voie à une nouvelle « croissance », les cadres de la France, et notamment les ingénieurs, doivent désormais pouvoir prendre leurs décisions en tenant compte, non seulement des connaissances scientifiques et techniques, mais aussi des conditions sociales de leur réalisation, et des conséquences qu'elles entraînent sur l'environnement humain. Cette initiative contribuera à promouvoir la pensée scientifique française. L'Institut Auguste-Comte resserrera la solidarité entre le savoir scientifique et social. »

(Voir le Monde du 13 juillet.)

● BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Le ministre de l'éducation a fait le bilan de l'année scolaire qui vient de s'achever et de la mise en place de la réforme du système éducatif contenue dans la loi du 11 juillet 1975. La politique éducative menée depuis 1974 est essentiellement consacrée à la recherche d'une meilleure efficacité au bénéfice, notamment, des catégories les moins favorisées et des élèves en difficulté.

Il a été rappelé que, dans l'enseignement maternel, 12 000 classes ont été créées depuis 1974 et que 1 000 postes supplémentaires leur seront affectés à la rentrée de façon qu'il n'y ait pratiquement plus de classes de plus de 35 élèves (alors qu'il y en avait 71 % en 1974). La France disposera alors de conditions de scolarisation précoce, entre deux et six ans, absolument uniques au monde.

Il a été rappelé également que l'amélioration régulière du taux de la subvention de l'Etat aux transports scolaires, passé en quatre ans de 55 % à plus de 62 %, a permis d'alléger la charge des familles ; les transports scolaires sont désormais entièrement gratuits pour les familles dans le quart des départements.

Un effort soutenu a été poursuivi pour décider les jeunes à s'engager vers l'enseignement technique : 800 ateliers ont été construits dans les collèges en 1976 et en 1977.

Des efforts ont été faits pour améliorer les conditions de scolarisation des jeunes ruraux, notamment par l'abaissement de 15 à 12 (à 9 l'an prochain) du seuil de fermeture des écoles à classe unique, l'aide généralisée depuis 1974 pour le transport des élèves de maternelles, le maintien d'une centaine de petits établissements à la carte scolaire dont l'existence était menacée. De nouveaux prototypes de construction de petits collèges — avec aménagements pédagogiques originaux — seront lancés dans les prochaines semaines ; une trentaine seront construits l'an prochain.

Le ministre de l'éducation a également fait le point des dispositions prises pour la mise en place de la réforme du système éducatif votée par le Parlement, le 11 juillet 1975. A la rentrée prochaine, le fait essentiel sera l' « institution du collège unique », où les filières rigides, qui déterminaient inéluctablement l'avenir des jeunes, sont supprimées, où un soutien sera assuré aux élèves en difficulté et dont l'enseignement, tout en conservant la haute qualité qui est de tradition dans notre pays, sera diversifié et ouvert sur la vie de tous les jours.

Un travail considérable a été fait pendant ces deux dernières années, avec un souci constant de concertation et d'information, pour la préparation de tous les textes nécessaires pour préparer et organiser la rentrée prochaine.

Grâce à cette préparation méthodique et aux moyens importants qui sont mis en place, la rentrée scolaire prochaine s'effectuera dans d'aussi bonnes conditions matérielles que les précédentes ; elle marquera, par la création du collège unique, un progrès social et pédagogique particulièrement important, mettant la France au tout premier rang des démocraties modernes.

Le président de la République a déclaré : « La mise en place du collège unique, pour tous les jeunes Français et les jeunes Françaises, qui va commencer à partir de la classe de sixième à la rentrée prochaine, est un instrument essentiel de l'égalisation des chances entre les jeunes. Aussi, j'observe que si certains rejettent cette réforme en bloc, ses dispositions essentielles ne font l'objet d'aucune critique précise.

Je demande au gouvernement de veiller à mettre en place tous les moyens nécessaires au succès de cette réforme et je compte sur le sens des responsabilités des enseignants et sur l'intérêt qu'ils portent au sort de leurs élèves pour apporter leur concours actif à la mise en œuvre d'une action qui va dans le sens de la justice et de l'égalité sociale. »

● BILAN DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Le secrétaire d'Etat aux universités a présenté le bilan de l'année universitaire. Elle a été caractérisée par le fait que les études et les examens se sont déroulés dans des conditions parfaitement normales.

L'amélioration de la qualification intellectuelle et professionnelle des étudiants, nécessaire à une meilleure insertion professionnelle, a été recherchée. Les programmes et le fonctionnement des instituts universitaires de technologie ont été modifiés afin d'accroître leur ouverture au monde du travail et d'élargir les débouchés. Deux cent cinquante nouvelles licences ou maîtrises professionnelles ont été mises en place. La formation pour la recherche a été développée dans les universités et les écoles d'ingénieurs.

Un effort particulier a été fait pour soutenir et développer la recherche fondamentale par la rénovation et l'extension des laboratoires des grands établissements, notamment du Collège de France, du Muséum d'histoire naturelle et de l'Ecole pratique des hautes études, et par un accroissement de 12 à 20 % du budget des laboratoires des universités et des écoles d'ingénieurs.

Des mesures ont été prises pour l'amélioration des carrières des enseignants, comportant notamment des transformations d'emplois d'assistants et de maîtres-assistants ainsi que des intégrations d'agents hors statut et des réintégrations de coopérants.

Enfin, les textes régissant les procédures de recrutement et de choix des enseignants titulaires ont été modifiés afin de supprimer des inégalités de carrière entre les disciplines.

● SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a informé le conseil des ministres de la conclusion, au cours des deux derniers mois, d'accords tarifaires entre les caisses d'assurance-maladie et la plupart des professions de santé, notamment les médecins, les chirurgiens-dentistes et les biologistes, directeurs de laboratoires d'analyse.

Le conseil des ministres a constaté que la conclusion de ces accords, résultant d'une concertation entre les professions et les caisses, permettra des majorations de tarifs conformes aux données du plan gouvernemental et assurera le remboursement des sommes avancées par les assurés sociaux sur la base de tarifs opposables aux praticiens comme aux caisses. Le gouvernement se félicite de ces résultats qui traduisent la poursuite d'une politique conventionnelle active, propre à assurer le développement de la protection sociale de tous les Français.

Le président de la République a souligné l'originalité du régime conventionnel applicable dans notre pays qui, tout en sauvegardant l'indépendance des professions de santé par le maintien des principes de la médecine libérale, garantit à l'assuré un remboursement élevé. Il a souligné qu'il s'agissait d'une réussite de la politique contractuelle qui avait permis, dans ce domaine comme dans d'autres, le développement de la protection sociale dont doivent bénéficier tous les Français.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil agricole de la Communauté économique européenne du 19 juillet, au cours duquel il a expliqué la position de la France sur les problèmes méditerranéens, en reprenant les termes du discours du président de la République à Carpentras et du communiqué du premier ministre à la conférence annuelle : la France demande une révision rapide des règlements communautaires concernant le vin, les fruits et légumes frais et transformés, et l'horticulture.

La Commission de Bruxelles s'est engagée à faire jouer la garantie de bonne fin pour les vins sous contrat à long terme, si les conditions de marché actuelles se maintiennent pendant les semaines à venir.



POLITIQUE

UNITÉ NATIONALE

(Suite de la première page.)

Qui, depuis près de vingt ans, rejette ainsi vers l'exil du non-pouvoir *la moitié ou plus* des Français ? Qui traite au Palais-Bourbon les élus de l'opposition en députés de seconde zone, écartés de toute responsabilité, en pratiquant envers eux — et donc envers leurs électeurs — une forme insidieuse de racisme politique ? Et qui, à *l'approche de* 1978, conteste une fois de plus à la gauche le droit à l'alternance ?

On concédera que l'écart est notable entre les mots et les choses. Quand, d'une part, on discourt sur l'unité nationale, en l'appelant de ses vœux, avec ardeur, avec ferveur. Quand, d'autre part, on traite 50 % des Français et leurs représentants presque en parias, jugés indignes d'accéder au pouvoir.

Si la gauche...

Si demain les Français lui donnaient le pouvoir, la gauche, elle, gouvernerait pour toute la France. Et non pour la moitié de celle-ci ou sa « fraction hégémonique ».

Certes, elle augmenterait les bas salaires et les prestations sociales. Certes, elle resserrait l'éventail des revenus. Certes, lle imposerait les grandes fortunes. Mais elle ne serait pas l'instrument d'une classe contre une autre, d'une France contre une autre.

A la différence de la majorité, la gauche ne prépare pas *l'échance de mars 1978* dans une perspective de « guerre civile froide ». Au contraire, les trois partis du programme commun souhaitent, autour de leurs options, un très large rassemblement d'une très large majorité de Français. Quand ils parlent, *les uns d'« union du peuple* de France », les autres de « front de classes », c'est cela qu'ils ont en vue.

Ensuite, la gauche n'entend pas bannir l'opposition de demain des institutions nationales et la condamner au traitement inéquitable qui aura été le sien de 1958 à 1978. Au contraire, elle entend augmenter ses prérogatives : droit au partage des responsabilités au sein du Parlement, droit au financement public des élections, droit à l' « expertise », droit à l'antenne, droit à l'alternance.

C'est le sens même des propositions formulées par le M.R.G. pour l'actualisation des dispositions institutionnelles du programme commun (2). Nous souhaitons — sans ironie — que, demain, MM. Chirac, Lecanuet et Soisson puissent s'épanouir dans l'opposition, qu'ils puissent pleinement se faire entendre, en disposant de tous les droits qui auront été marchandés à la minorité de 1958 à 1978.

Car, pour nous, la liberté de l'opposition est la marque même d'un régime libre. Car, pour nous, l'opposition n'est pas une hérésie. C'est un service public d'intérêt national. En éclairant l'opinion et le gouvernement sur ses erreurs, en *préparant pour l'avenir des* solutions et des équipes de relève, l'opposition exerce une fonction très utile à la communauté nationale. Il faut donc honorer ses représentants, au lieu de les traiter par l'exclusion ou le mépris.

Voilà donc tout notre projet. Au Parlement, une opposition libre et active. A Matignon, un premier ministre dirigeant l'action d'un gouvernement, qui « détermine et conduit la politique de la nation », conformément aux articles 20 et 21 de la Constitution. A l'Elysée, un président qui ne se comporte plus en partisan, en chef de file de la droite. Pour devenir le président de tous les Français. Pour devenir, conformément à l'article 5, le gardien des institutions et le garant du consensus national.

Si elle se produit, la victoire de la gauche ne sera ni l'opération revancharde ni le cataclysme qu'annoncent ses adversaires. Au contraire, elle resserrera les liens de la communauté nationale. Elle rendra les Français plus réellement solidaires. Avec la justice pour ambition, la liberté pour principe et la Constitution écrite pour règle.

En vérité, qui ne le voit ? C'est la gauche, désormais, qui est le meilleur garant de l'unité nationale. Car l'unité de la France ne peut exister sans la fraternité des Français. Et la fraternité, c'est la tradition même de la gauche. C'est cela qui l'oblige. Pour hier et pour demain.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

(2) Voir notre article « L'opposition de 1978 », dans *le Monde* du 4 juin 1977.

M. Laurent : le P.C.F. maintient ses positions sur la nationalisation de la sidérurgie

La délégation du parti communiste aux négociations sur la mise à jour du programme commun s'est rendue, mercredi 20 juillet, à Hersange, près de Longwy (Meurthe-et-Moselle), pour discuter, avec les travailleurs de la sidérurgie, des propositions de nationalisations présentées par le P.C.F. « *Nous avons reçu, ici, confirmation du très grand soutien que nous apportent les sidérurgistes pour aller dans le sens de la nationalisation de ce secteur* », a déclaré M. Paul Laurent, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C.F.

M. Laurent a ensuite évoqué l'actualisation du programme commun. « *Nous avons déjà dégagé, sur un grand nombre de questions, un assez large accord, mais, en même temps, nous avons été conduits à réserver, sur les problème sociaux et sur certains problèmes économiques, des questions assez importantes sur lesquelles nous devons encore discuter*, a-t-il déclaré. *Pour la nationalisation de la sidérurgie, le parti communiste s'en tient à ses propositions initiales, c'est-à-dire : transformation de la participation majoritaire de l'Etat (prévue par le programme de 1972) en nationalisation complète en ce qui concerne la sidérurgie et le pétrole, ainsi que Peugeot-Citroën.* » « *Jusqu'à présent*, a précisé M. Laurent, *nos partenaires n'ont pas accepté complètement ce point de vue, même s'ils ont un peu évolué.* »

La délégation du parti communiste s'est ensuite rendue à Homécourt, dans le bassin minier de Briey, où elle s'est entretenue, au centre culturel, avec des mineurs

M. Ceyrac : nous nous occupons d'économie pas de politique

De notre correspondant

Bordeaux. — Dans une interview qu'il a accordée au journal *Sud-Ouest*, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), a évoqué les déclarations de M. Mitterrand qui, lors d'une récente conférence de presse *(le Monde* du 14 juillet), avait accusé le grand patronat d'avoir mis au point un plan en vue des élections législatives de 1978, et de disposer à cet effet de 1 milliard de francs.

« *Le programme commun de la gauche*, déclare M. Ceyrac, *est en fait pour sa plus grande part un programme économique. Il serait donc tout à fait absurde de penser que les chefs d'entreprise puissent se désintéresser et ne se sentent pas concernés en tant que principaux responsables économiques du pays.*

» *Pour notre part, ayant étudié en détail ce programme commun de la gauche, nous mesurons les conséquences dramatiques que son application éventuelle aurait pour les entreprises, pour l'économie et pour tous les Français.*

» *Et nous le faisons sans aucun esprit partisan. Nous dénoncerions avec la même vigueur tout programme économique de la majorité qui tendrait lui aussi à supprimer la liberté d'entreprendre et à donner à l'Etat des pouvoirs économiques exorbitants. Voilà quelle est notre position. Nous nous ocupons d'économie, pas de politique.*

» *On a parlé de sommes fabuleuses dont nous disposerions. Ces accusations sont sans fondement. Il est probable que les assertions malveillantes dont nous sommes l'objet aujourd'hui sont une tentative de plus pour discréditer les entreprises de ce pays. Mais il est possible aussi que l'on veuille nous entraîner dans une polémique de caractère politique. Nous nous y refusons.* »

[« Nous nous occupons d'économie et pas de politique. » Voilà qui est clair et définitif. Le malheur veut que le 20 juillet, « le Canard enchaîné » ait publié en page 3, sous le titre « Ils » n'en ont pas pour leur argent », des extraits d'un document fort intéressant dont l'authenticité n'a pas jusqu'à présent été mise en cause, émanant de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), l'une des plus puissantes fédérations de l'organisation patronale. L'U.I.M.M. y fait le bilan de l'action menée entre le 15 octobre 1972 et le 15 mars 1973, soit pendant la période précédant immédiatement les dernières élections législatives. On peut y lire notamment : « En vue de pallier les carences prévisibles de l'action d'information officielle et de compléter par des réalisations de matériel et des prestations de service aux partis non marxistes, l'action normale menée par le C.N.P.F. sur le plan des « études législatives », une opération-propagande a été conçue et réalisée entre octobre 1972 et mars 1973. »

On n'est trahi que par les siens...]

Ph. L.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

DEUX POINTS DE VUE SUR LE BILAN DE LA SESSION DU CONSEIL DE PARIS

Après le bilan de l'action de M. Jacques Chirac, élu depuis quatre mois maire de Paris (« le Monde » du 20 juillet), deux porte-parole de l'opposition au Conseil de Paris nous font connaître leur point de vue.

UN CHEF DE CLAN

par DANIEL BENASSAYA (*)

M. JACQUES CHIRAC, son entourage, certains membres de sa majorité, tentent, jour après jour, d'accréditer l'idée qu'enfin la Ville de Paris est gouvernée, qu'une action efficace est menée dans tous les compartiments de la vie municipale, que le bonheur des Parisiens et des Parisiennes n'est plus qu'une question de quelques mois, voire de semaines. Opérations tous azimuts s'il en est, orchestrées par une campagne publicitaire soutenue.

Nous ne croyons pas aux hommes *providentiels, alors qu'en est-il réellement ?*

La *méthode employée* est simple. Avant que le Conseil de Paris ne se prononce sur un grand sujet, M. Jacques Chirac annonce sa réalisation par voie de presse, de radio ou de télévision. L'affaire est *lancée, reprise, commentée, gonflée*. Le choc psychologique recherché auprès de la population peut être ainsi atteint.

On s'aperçoit à l'usage, lors des débats au Conseil de Paris, qu'en vérité le nouveau dossier n'est qu'une demande de principe pour entamer ou poursuivre des études sur d'anciens projets, déjà débattus lors du précédent mandat, M. Jacques Chirac ne proposant ni le financement de l'opération ni un calendrier de réalisation. Alors le ballon de baudruche se dégonfle et il ne reste pratiquement rien. Il en est ainsi pour l'aménagement des « terrains *Citroën* », *achetés par la* Ville de Paris il y a maintenant quatre ans. Il en est ainsi du projet de l'installation gratuite du téléphone pour les personnes âgées. Il en est ainsi du programme immédiat de construction de dix mille logements sociaux, ramené à deux mille *dans les années à venir, et encore* faudra-t-il pour y parvenir brader près de neuf cents logements et chambres individuelles du boulevard Suchet, un des plus beaux ensembles du patrimoine de la Ville.

Mieux encore, pour soigner son « image de marque » ou tout au *moins celle* qu'il veut se donner et en même temps « prendre le vent » en adressant, pa exemple, un clin d'œil au mouvement écologique, il met au point deux mémoires, l'un concernant l' « amélioration de la vie quotidienne des Parisiens et des Parisiennes », l'autre la « propreté et l'embellissement de Paris ». Est-ce un tournant historique de la politique de la majorité en matière d'urbanisme, de cadre de vie, de l'environnement ? Non. Les services de la municipalité se sont contentés simplement de regrouper, dans ces deux documents, tous les petits mémoires d'entretien habituellement votés par le Conseil lors de la présentation du budget en décembre de chaque année : éclairage, voirie, nettoiement... La belle affaire !

Pendant ce temps, et pour ne citer qu'un exemple, les panneaux d'information et de signalisation continuent *de proliférer dans la ville, coupant* les perspectives de certaines artères, défigurant un grand nombre de places et coûtant cher à la collectivité (plus de 1 million lourd déjà) pour leur éclairage permanent de nuit.

***

Ce qui frappe aussi dans l' « action » du maire de Paris, c'est que celle-ci s'inscrit dans la continuité dans l'erreur, et ce, en poursuivant la politique néfaste de ses prédécesseurs. Depuis plus de dix ans, les Parisiens et les Parisiennes de certains secteurs de la capitale vivent dans des chantiers permanents — Bercy, Italie-XIII... On pourrait légitimement penser que le nouveau maire de Paris aurait à cœur de terminer ce qui est commencé, avant d'entamer d'autres programmes de grande envergure. Et bien non...

Ou encore, pressé par l'opinion publique, M. Chirac n'hésite pas à apporter un démenti formel à sa propre majorité en remettant entièrement en cause certains projets votés par elle : réaménagement des différents marchés couverts de la capitale, radiale Vercingétorix, encore *que, là, nous soyons entièrement* d'accord, les socialistes ayant été toujours opposés à la réalisation d'autoroutes urbaines et à toutes mesures privilégiant encore l'utilisation de la voiture dans la ville.

Mais cela ne suffit pas, il faut tout de même se prévaloir d'idées entièrement nouvelles, *certes modestes*, à caractère local. Comment les réaliser ? En supprimant des programmes antérieurs jugés utiles, nécessaires, urgents par le précédent Conseil de votés par lui. Déshabiller Pierre pour habiller Paul... Au budget modificatif d'investissement de la Ville, sur *18 millions de francs d'opérations* nouvelles, 12,5 millions proviennent de l'annulation d'opérations déjà financées, les 5,5 millions restants sont pris sur la réserve, c'est-à-dire, en clair, sur de futures recettes répertoriées sous la dénomination de « restes à recouvrer ». Comme par *hasard*, ces « restes » s'élèvent à 6 millions de francs.

Et l'effort social proprement dit ? M. Chirac annonce 83 F de plus pour les personnes âgées ; ce n'est pas la Ville qui les versera, mais l'Etat, puisque cette somme correspond à l'actualisation du Fonds national de solidarité (F.N.S.). Les chômeurs ? Aucune mesure n'est prise à leur égard. Les créations d'emplois ? M. Chirac s'occupe beaucoup plus à renforcer son appareil par la nomination de « chargés de mission » que de résorber la longue liste des demandeurs d'emploi.

Quelle est donc la véritable signification de la présence de M. Jacques Chirac à la tête de Paris ? Incohérence, incapacité de gestion, dispersion, démagogie ? Certes. Budget limité, lourd héritage de sa propre majorité. Oui aussi. En vérité, il n'y a jamais eu de « Chirac pour Paris » *et encore moins pour les Parisiens* et les Parisiennes.

M. Jacques Chirac est à Paris essentiellement pour la préparation des élections législatives. Qu'il les gagne ou les perde, il entend faire de la mairie de Paris un bastion, un appareil de combat, soit de conquête du pouvoir dans le premier cas, soit d'attente dans le second cas, en préservant une infrastructure pour son parti et pour les luttes futures. C'est de cela que les Parisiennes et les Parisiens doivent être conscients. C'est ce qu'ils doivent dénoncer. Il n'existe pas de maire de Paris, mais seulement un chef de clan.

(*) Conseiller de Paris socialiste du 13e arrondissement.

RIEN DE CHANGÉ

par MAURICE BERLEMONT (*)

DEPUIS quatre mois Paris a un nouveau statut, le préfet a été remplacé par un maire élu, mais la même majorité continue la même politique. Le contenu des propositions faites par M. Chirac est en parfaite continuité avec les orientations définies par le pouvoir et appliquées précédemment par la tutelle préfectorale.

Il n'y a rien de changé pour les Parisiens.

La pénurie en logements, écoles, espaces verts, équipements socio-culturels s'aggrave. Pas la moindre ébauche de projets sérieux, sinon des coups publicitaires parfaitement *irréalisables*, parce qu'incompatibles avec la politique d'austérité du pouvoir qu'il soutient au Parlement. C'est le cas de dix mille logements sociaux annoncés à grand renfort de *publicité. Les 54 555 mal-logés parisiens* en feront la douloureuse expérience.

Les opérations programmées et financées prennent un retard considérable. Dans ce domaine, c'est pire qu'avant. Aucune disposition n'est prise pour remédier au scandaleux *retard apporté au lancement de ces* opération, qui concernent notamment soixante-neuf maternelles, huit crèches, quatre ensembles sportifs, cinq C.E.S.

M. Chirac tente d'appliquer le plan Barre dans toute sa rigueur ; c'est la mise en œuvre dans la capitale de *la politique giscardienne d'austérité.* Paris est toujours livré aux banques, à la spéculation, au profit maximal et aux gaspillages.

M. Chirac a fait une utilisation maximale des dispositions du nouveau statut de la Ville pour limiter les possibilités d'expression et d'action des élus et de la population. Les Parisiens sont toujours écartés de la gestion de leur ville. Les associations, les élus ne participent pas à l'élaboration des projets, et sont plus que jamais privés des sources d'information. L'urbanisme clandestin sévit toujours.

Les commissions d'arrondissement, constituées au mépris du suffrage universel et de la démocratie associative, *sont de véritables officines* politiques.

M. Chirac utilise la mairie de Paris en vue des prochaines échéances électorales. Il tente de semer illusion et confusion jusqu'à mars 1978.

Il rejette ou refuse d'examiner les *proposition déposées par le groupe* communiste qui prennent en compte les besoins des Parisiens.

Le vote du budget modificatif a montré que M. Chirac n'entend rien changer à la gestion préfectorale. En dehors des réajustements rendus indispensables, les crédits nouveaux *dégagés concernent essentiellement* les créations de postes au cabinet du maire et les postes d'officiers municipaux, ainsi que l'achat de sacs pour l'enlèvement des ordures ménagères. Aucune proposition en faveur des couches parisiennes les plus durement touchées par la crise.

M. Chirac, comme M. Barre, c'est l'homme de la réaction et du passé. A Paris, comme dans toute la France, c'est la gauche qui est porteuse du véritable changement avec le programme commun actualisé ; d'autant plus qu'à Paris le parti communiste français représente la principale force de la gauche avec ses sept députés.

(*) Président du groupe communiste au Conseil de Paris.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le refus de capituler

(De notre envoyé spécial.)

Saint-Etienne. — Eddy Merckx n'a jamais été l'homme à rester sur un échec, et par le passé ses rares défaillances ont préparé quelques-unes de ses plus belles victoires. Vaincu dans la grande étape alpestre, devancé au sommet de l'Alpe-d'Huez par des coureurs de notoriété modeste, comme Pozo ou Martinez-Heredia, il a aussitôt réagi en annonçant qu'il participerait au Tour de France 1978 afin de quitter l'épreuve la tête haute. Sur ces bonnes paroles, il est reparti a l'attaque, avec ses moyens qui ne sont plus ceux d'autrefois, mais avec un orgueil intact et un courage qui provoque l'admiration.

Il s'est battu pendant cent kilomètres contre les côtes, contre le vent, contre Agostinho et contre lui-même, pour se classer troisième, le mercredi 20 juillet, à Saint-Etienne, dans le sillage de l'obscur Menendez. Il a mobilisé toutes ses forces, toute son énergie, pour remonter de la neuvième à la sixième place du classement général et pour réduire son retard de seize à onze minutes. Lui, le « cannibale » qui écrasait naguère l'opposition et qui dynamitait la course par un seul démarrage ! Maigre profit, à la mesure de ses possibilités du moment, consolation dérisoire pour un athlète de sa trempe. Sa performance, au demeurant remarquable, présente un aspect *négatif* assez attristant quand on pense que, au cours de cette étape, il a perdu régulièrement du terrain sur Agostinho et qu'il a renoncé à disputer le sprint.

Pourtant, on ne saurait dire qu'il s'est contenté de peu. Quel champion à sa place aurait eu le cran et le courage d'entreprendre ce qu'il a fait ? Malgré le poids des années, de ces années *« qui vont plus vite que les coureurs » — dixit Robic.* — Eddy Merckx reste conforme à son personnage en refusant la capitulation. Il conserve un enthousiasme dont la plupart de ses adversaires sont dépourvus et montre une fois de plus l'exemple.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la dix-huitième étape, Voiron - Saint-Etienne (199,5 kilomètres). — 1. Joaquim Agostinho (Port.), 5 h. 56 min. 5 sec ; 2. Menendez (Esp.), 5 h. 59 min. 22 sec. ; 3. Merckx (Bel.), 5 h. 59 min. 25 sec.; 4. Ovion (Fr.), 6 h. 4 min. 4 sec. ; 5. Santambrogio (It.), 6. Villemiane (Fr.), 7. Esclassan (Fr.), 8. Seznec (Fr.), 9. Vallet (Fr.), 10. Cavalcanti (It.), tous même temps, 6 h. 4 min. 4 *sec., etc.*

Classement général. — 1. Bernard Thévenet (Fr.), 103 h 39 min. 55 sec.; 2. Kuiper (P.-B.), à 8 sec. ; 3. Van Impe (Bel.), à 1 min. 58 sec. ; 4. Galdos (Esp.), à 4 min. 14 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), à 5 min 12 sec.; 6. Merckx, à 11 min. 35 sec ; 7. Thurau (R.F.A.), à 12 min. 7 sec. ; 8. Laurent (Fr.), à 12 min. 57 sec. ; 9. Delisle (Fr.), à 14 min 51 sec. ; 10. Agostinho (P.-B.), à 21 mnl 33 sec., etc.

ROBIC, TRENTE ANS APRÈS

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Il ne serait breton, du jarret au menton, on le verrait assez, bedaine en moins, jouer les Césars d'estaminet devant un quarteron de M. Brun épatés. Tant pis si, au passage, il égratigne un peu la vérité : l'histoire, ici, n'est pas trop susceptible. Les plus jeunes n'étaient pas nés du temps de ses exploits et les plus vieux, complices, n'en ont retenu que la légende. Alors, il la raconte, « Biquet », *sans quon le lui demande, sûr d'avance que tout le monde veut l'entendre*

Ah ! cette campagne de 1947 ! Souvenez-vous, Luchon-Pau Personne devant, les autres derrière, Robic tout seul. Peyresourde, Aspin, Tourmalet, Soulor et Aubisque : « Je leur ai sorti mon récital, 10 min. 58 sec. à l'arrivée. Je me suis assis sur le trottoir, devant la ligne, et je les ai attendus. Dites, je ne voulais pas qu'on me truande, comme *en 1946 dans Monaco-Paris...* »

On ne l'arrête plus. Il parle juste assez fort pour qu'on l'entende à la table d'à côté. Ces dames n'en reviennent pas. Mais oui, c'est lui. Les messieurs sortent une carte de visite. « *Biquet* » *chausse ses lunettes : dix autographes d'un coup.*

Robic est revenu. Trente ans après. Jour pour jour. Ça s'arrose. 20 juillet 1947, l'envolée dans la côte de Bon-Secours, à croire que c'était hier. « En bas, il y avait des rails et des pavés. J'ai planté Brambilla, et à Paris, il a dû me refiler le maillot. » *Un monsieur cravaté approche. Biquet ressort ses lunettes.* « Merci, monsieur Robic. Jamais je n'aurais pensé vous voir de si près. J'ai déjà eu une dédicace de vous, mais une fausse. Vous savez, les tampons qu'on faisait à l'époque... Pensez, j'avais neuf ans et deux idoles : vous et Da Rui (1) ». *Le Breton se renfrogne :* « *Il n'aime pas la concurrence.*

Des défaites ? Non, des crevaisons ou des chutes. Comme en 1953 : le coup du sort. « Après Cauterets - Luchon, j'étais jaune, vert et roi de la montagne. Bobet à plus de neuf minutes. Et voilà qu'en haut d'un col, je tombe en buvant un bidon. Cinq vertèbres en l'air. Enfin, déplacées.. Je finis l'étape dans le coma. Le lendemain, ils sont venus me présenter leurs condoléances. Bien sûr, Bobet, ça l'arrangeait.. »

Et tenez, 1954, la poisse encore : « J'allais gagner le sprint à Caen. Un cameraman au milieu de la ligne, je prends son appareil dans l'épaule : fracture de l'omoplate.. » *Robic l'invalide touche 20 % pour le bras droit et 30 % pour la jambe gauche (une chute à l'entraînement en 1956)* « C'est bon, *dit-il*, je suis toujours au-dessus du SMIC. »

Et les jeunes de maintenant ? Ils montent tellement lentement qu'ils tombent de leur vélo. Prenez Mimoun en bas et il les bat en haut. Ce n'est pas un peloton, c'est un convoi funèbre.. « *Excusez le détail, les dents et les braquets trop grands quand c'est plat, trop petits quand ça monte, c'est une affaire de spécialiste. Hinault, le petit gars de Gulmard, il a compris, lui :* « C'est le seul à qui je donne des conseils. Le seul qui ne me dise pas : « Mais, Robic, de votre » temps... » Je lui ai dit qu'il fallait que le braquet réponde à la respiration. Résultat : il a gagné le Dauphiné.. »

Robic est revenu. Brambilla est là aussi, tous deux réunis par un marchand de yaourts pour une revanche, trente ans après. « Il va sûrement gagner, *prévient déjà Biquet.* Il ne fume pas, lui. J'ai emprunté un vélo une vraie charrue. J'aurais pu voir Van Impe pour lui demander un des siens, mais c'est toujours délicat. Peu importe, le public ne voudra jamais croire que Brambilla a battu Robic. Ce n'est pas maintenant, c'est il y a trente ans qu'il fallait me battre... »

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Footballeur français, *un des plus célèbres gardiens* de but de l'équipe de France entre 1939 et 1951

OMNISPORTS — *Pour des raisons économiques, l'hebdomadaire* France-football *a décidé de suspendre son édition africaine qui existait depuis une dizaine d'années. Il diffusait chaque semaine environ vingt mille numéros sur le continent africain, notamment en Algérie où la politique de contingentement lui a causé quelque préjudice.*

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

Un décret sur l'agrément des associations

Le droit de surveillance

Avec la publication au « Journal officiel » du 10 juillet d'un décret contresigné conjointement par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, sont enfin précisées les conditions dans lesquelles « les associations de protection de la nature, de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie » pourront être agréées.

Les parlementaires, qui ont voté, l'an dernier, les lois sur l'urbanisme et la protection de la nature, ont étendu aux associations préoccupées du cadre de vie la procédure d'agrément déjà employée pour les associations de consommateurs et les associations sportives. Pour être agréées, les associations s'intéressant à l'environnement devront justifier de trois années d'activité et d'un nombre « suffisant » de cotisants. Elles déposeront leur demande soit auprès du préfet, s'il s'agit d'associations locales, soit auprès des ministères chargés de l'urbanisme et de l'environnement, s'il s'agit d'associations nationales. Les préfets auront quatre mois pour répondre, les ministères disposeront d'un délai de sept mois. Dans tous les cas, le refus devra être motivé.

Le label de qualité ainsi délivré facilitera-t-il cette « participation des citoyens à la gestion de leur cadre de vie » que souhaite le président de la République ? Le mouvement associatif se porte déjà fort bien. On évalue à six mille le nombre des associations, groupes, comités et sociétés militant pour la nature et l'environnement. Quoique ralenti par rapport aux années passées, leur rythme de création dépasse la centaine par mois. Mais en regard personne ne sait combien disparaissent. Une centaine d'associations ayant pignon sur rue reçoivent des subventions du ministère de l'environnement : 33 millions de francs leur ont été distribués en 1976.

Comme le suggérait le rapport Delmon en février 1976 — il formulait quarante-cinq propositions pour accroître la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie, — les représentants des associations sont appelés à siéger dans une foule d'organismes : agence des déchets, agence des espaces verts de la région parisienne, agences de l'eau, parcs nationaux, conseil des établissements classés, commission des sites, conservatoire du littoral. Les commissions des opérations immobilières, les conseils départementaux d'hygiène vont également leur faire place. Le mouvement associatif a donc déjà largement acquis droit de cité.

L'agrément va lui ouvrir quelques portes supplémentaires par exemple celle des commissions départementales d'urbanisme et des groupes qui élaborent les plans d'occupation des sols (POS), mais là n'est pas l'essentiel. Les associations agréées pourront surtout, comme disent les juristes, « exercer les droits reconnus à la partie civile pour les infractions aux lois sur la protection de la nature et sur l'urbanisme. » *Certes les associations pouvaient déjà engager des actions devant les tribunaux administratifs et judiciaires. Elles ne s'en sont pas privé.*

Mais leurs plaintes devant les tribunaux judiciaires (civils ou pénaux) n'étaient pas forcément suivies d'effet. Le parquet demeurait seul juge des suites à donner.

Désormais, il suffira qu'une association agréée constate une infraction à la loi sur la protection de la nature ou sur l'urbanisme — même si elle n'en est pas la victime directe — et porte plainte, pour que l'action judiciaire soit engagée. Il y aura au moins instruction sinon procès.

La loi reconnaît donc que les associations représentant des intérêts collectifs, et au nom de ce principe, elle leur confère une sorte de pouvoir de surveillance.

Si le pouvoir se montre trop laxiste contre les pollueurs, les citoyens dûment constitués pourront se substituer à lui pour faire rendre la justice.

Certes, les associations agréées devront, chaque année, sous peine de suspension ou de suppression de leur label, adresser au préfet ou aux ministères leur rapport moral et financier. Mais cette formalité, si elle ne devient pas une tutelle, vaut bien les avantages dont elle est l'inévitable contrepartie.

MARC-AMBROISE RENDU.

ENVIRONNEMENT

Malgré la décision du tribunal de Rouen

L'USINE THANN ET MULHOUSE DÉCIDE DE POURSUIVRE SES DÉVERSEMENTS DANS LA SEINE

La direction de l'usine Thann et Mulhouse du Havre a décidé de ne tenir aucun compte de la décision prise pour la seconde fois par le tribunal administratif de Rouen, qui lui interdit de rejeter ses effluents acides dans l'estuaire de la Seine. *« Nous continuerons à produire et donc à rejeter »*, a déclaré son directeur, M. Raymond Bonneau, après que le jugement du tribunal lui eut été signifié.

De son côté, le comité d'établissement, réuni mercredi 20 juillet, a encouragé les ouvriers à travailler normalement. *« Cette affaire de pollution concerne la direction. En décidant de poursuivre la production, c'est elle qui se met dans l'illégalité »*, a déclaré l'un des délégués du personnel. Enfin, le groupe écologiste Poseidon rappelle que la loi du *19 juillet 1976 sur* les établissements classés stipule que *« les salaires doivent être versés intégralement par une usine fermée pour cause de pollution à la suite d'une décision administrative ou judiciaire »*.

● *Premier achat d'Espaces pour demain.* — L'association Espaces pour demain, constituée il y a quelques semaines à l'initiative du journaliste Louis Bériot, pour sauvegarder les espaces naturels, annonce qu'elle vient d'effectuer son premier achat de terrain à Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine). Quelques hectares situés sur une côte encore intacte entre Saint-Malo et Cancale ont été achetés et mis définitivement à l'abri de toute construction. Pour agrandir ce lopin, l'association lance une souscription nationale. Le site de Saint-Coulomb sera géré par des associations bretonnes.

★ Espaces pour demain, 7, rue du Laos, 75015 Paris.

LE COMMANDANT COUSTEAU : plus de bains sur la plage.

« Il y a vingt ans je me baignais tous les jours devant le Musée océanographique de Monaco. Aujourd'hui, je ne me baigne plus du tout. Pour trouver de l'eau propre, il faudrait aller à 20 kilomètres au large. » C'est par cette déclaration que le commandant Jacques-Yves Cousteau a ouvert, le 18 juillet, le colloque sur la pollution de la Méditerranée organisé, dans la principauté, par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Selon l'océanographie, la Méditerranée est *« une des mers les plus polluées du monde et il existe des zones délimitées où la vie y est définitivement compromise »*. La pollution de la mer est d'abord ressentie par les baigneurs, chez qui l'on constate, dans les hôpitaux, une recrudescence de certaines affections de la peau.

Transports

● *Concorde : augmentation du nombre des vols Londres-Washington.* — Les vols de Concorde entre Londres et Washington vont passer à partir du 21 août de quatre à six par semaine, annonce-t-on officiellement chez British Airways à Londres.

● *Lille-La Mecque en vol direct.* — Un vol direct de Lille-Lesquin à Djeddah et retour desservira pour la première fois le pèlerinage à La Mecque, du 31 octobre au 28 novembre, à l'initiative de la compagnie nationale Air France. Les pèlerins, nombreux parmi l'importante population musulmane du Nord et du Pas-de-Calais, devaient jusqu'à présent transiter par Orly.

● *La Sabena en déficit.* — L'exercice 1976 de la Sabena, la compagnie aérienne belge, se termine par un déficit tde 1 480 millions de francs belges, soit, par rapport au résultat de l'exercice 1975, une amélioration de 992 millions de francs compte tenu de l'aide de l'Etat (1 181 millions de francs belges).

JUSTICE

Faits et jugements

M. Apalategui reste détenu.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix a jugé irrecevable, mercredi 20 juillet, la demande de mise en liberté du militant basque Miguel Angel Apalategui, présentée au nom de ses défenseurs par M[e] Jean-Claude Sebag, du barreau d'Aix-en-Provence. Ce refus se fonde sur des raisons de procédure. L'avocat général avait soutenu, lors de l'examen de cette demande, que, tant que les instruments de poursuite ne seraient pas arrivés (c'est-à-dire les éléments du dossier de demande d'extradition du gouvernement espagnol), la cour n'était pas saisie et ne pouvait donc se prononcer sur une demande de liberté.

« *Ce qui laisse supposer*, remarquent les conseillers de M. Apalategui, *qu'il suffirait qu'un gouvernement étranger envoie tous les mois une demande d'extradition contre un de ses ressortissants sans expédier jamais les documents de l'affaire, pour que la détention se prolonge sans limite.* » — *(Corresp.)*

Arrestation de maîtres-chanteurs.

Trois repris de justice bordelais viennent d'être arrêtés pour chantage. MM. Jean-Claude Sanchez, vingt-sept ans ; Christian Salaun, trente ans, et Philippe Kuss, dix-neuf ans, avaient un ami de dix-huit ans qui en paraissait quinze. Ils décidèrent d'utiliser l' « aspect chétif » de cet adolescent pour effectuer du chantage à l'encontre des homosexuels.

Leur méthode de travail était très simple. Le jeune homme partait à l'aventure dans les endroits discrets où se produisent certaines rencontres. La proie repérée était conduite dans un studio où elle était assommée après avoir été contrainte de se déshabiller. Lorsque la victime se réveillait, elle se trouvait face à une photo sur laquelle on la voyait nue à côté du jeune homme apparemment mineur. Le marché était alors proposé : 10 000 F en argent liquide contre le document, sinon la photo serait envoyée à l'employeur et à la famille de la victime. Plusieurs personnes payèrent ainsi, mais la dernière victime du quatuor alerta la police, et les trois repris de justice furent arrêtés en venant chercher la rançon. Ils ont été présentés, ce mercredi matin 20 juillet, au parquet. — *(Corr.)*

RAPATRIÉS

M. JACQUES DOMINATI EN VISITE DANS LE VAR ET DANS L'HÉRAULT

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des problèmes des rapatriés, doit se rendre, vendredi 22 et samedi 23 juillet, dans le Var, et, lundi 25 juillet, dans l'Hérault, pour « dialoguer » avec les représentants des associations départementales de rapatriés d'Afrique du Nord et visiter plusieurs hameaux de forestage où travaillent d'anciens harkis. M. Jacques Dominati est attendu notamment à Toulon, Gonfaron, Bormes-les-Mimosas (Var), ainsi qu'à Montpellier et Lodève (Hérault).

LES DIRIGEANTS DU « RECOURS » RESTENT « MOBILISÉS ET VIGILANTS »

Une délégation du mouvement du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), composée de MM. Guy Forzy, Claude Laquière et Jacques Roseau, a été reçue, mercredi 20 juillet, par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des problèmes des rapatriés, qui a confirmé le dépôt, au début de la prochaine session parlementaire, d'un projet de loi relatif à une nouvelle loi d'indemnisation. Les dirigeants du RECOURS se sont également entretenus, au cours de la même journée, avec le directeur de cabinet de M. Dominati, de plusieurs dossiers particuliers. A l'issue de ces entretiens, MM. Guy Forzy, Claude Laquière, et Jacques Roseau ont appelé les rapatriés à rester *« mobilisés, disponibles et vigilants jusqu'au vote de la loi et jusqu'à la publication de ses décrets d'application »*.

LA MORT D'UN IMMIGRÉ PORTUGAIS PRÈS DE CLERMONT-FERRAND

Les interprétations d'une bagarre

Clermont-Ferrand. — Le samedi 16 juillet on apprenait qu'un ouvrier de trente-deux ans était mort quelques jours plus tôt, à l'hôpital de Clermont-Ferrand, des suites des blessures reçues lors d'une bagarre, à la fin d'une fête, à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) le 3 juillet (« le Monde » daté 17-18 juillet). Un fait divers qui aurait été, somme toute, banal si l'ouvrier n'avait pas été Portugais, ni la fête celle du parti communiste. L'affaire a vite pris un tour politique. « La presse relate les « bals tragiques », mais fait silence sur un mort à une fête du parti communiste », affirme une lettre anonyme adressée au quotidien régional « la Montagne ». « Les journaux et la presse audiovisuelle tentent d'exploiter cette provocation à notre égard à des fins politiques », répond la fédération communiste du Puy-de-Dôme (« le Monde » du 19 juillet). Chacun y va de son interprétation à partir de faits encore obscurs ou rapportés de manière contradictoire.

De notre envoyée spéciale

Le dimanche 3 juillet dernier, à 23 heures, s'achève la fête de *l'Humanité*, organisée par la fédération communiste du Puy-de-Dôme, qui avait lieu, pour la sixième année consécutive, à Pont-du-Château, à 15 kilomètres de Clermont-Ferrand. En deux jours, elle a accueilli plus de quinze mille personnes, et tout s'est bien passé. Après le départ des derniers participants, l'enceinte de la fête reste sous la garde d'un « service de surveillance » pendant qu'on commence de démonter les stands.

Manque de calme

Vers 0 h. 30, deux hommes, M. Antonio da Costa Gonçalves et l'un de ses compatriotes, se présentent à l'entrée. Le « service de surveillance », indiquant que tout est terminé, refuse de les laisser passer. Une discussion s'engage qui, rapidement, se transforme en bagarre. *« Alors, un de ses amis est venu chercher mon père à la maison* (à Pont-du-Château), raconte le fils d'un ouvrier portugais. *Il a dit qu'on se battait à la fête. Mon père a pris sa voiture et nous a demandé, à ma mère, à ma sœur et à moi, de venir aussi là-bas* (à la fête). *Comme on ne pouvait pas entrer, mon père a foncé, avec la voiture, dans la grille qui était un peu ouverte. »*

Le récit du jeune garçon est corroboré par différents témoignages recueillis par la télévision et la presse régionales. *« La bagarre a continué,* ajoute-t-il. *Les Portugais ont lancé des pierres. Les communistes ont pris des piquets, plantés dans la terre, qui indiquaient des directions dans la fête. Tout le monde tapait. Mon père a été blessé à la tête. Des communistes aussi. Antonio* (M. Gonçalves) *avait du sang partout et la tête défoncée. »* Il devait mourir quelques jours plus tard.

Pour la fédération communiste du Puy-de-Dôme qui se refuse à toute explication ou commentaire et s'en tient aux termes du communiqué qu'elle a publié, l'événement n'est pas survenu de cette façon-là. *« Un groupe d'individus armés de barres de fer,* affirme-t-elle *a provoqué délibérément une bagarre et agressé les personnes chargées d'assurer la surveillance, avant leur démontage, des installations. Un certain nombre d'entre eux sont des spécialistes de ce genre de méfaits et pour cela connus des services de police. »*

D'après les premiers éléments de l'enquête, on n'a pas retrouvé de barres de fer après la bagarre. En revanche, il semble bien que M. Gonçalves et deux de ses amis aient été connus des services de police pour leur *« manque de calme et de sang-froid »*.

D'autre part, il convient de noter que les faits sont rapportés uniquement par les protagonistes eux-mêmes puisque aucun témoin n'était présent sur les lieux. *En conséquence, bien des points* n'ont toujours pas été éclaircis, *à commencer par le nombre de personnes impliquées dans l'affaire (entre vingt et trente en tout, semble-t-il). De plus, qui a commencé à frapper ? Et dans le cas où les Portugais seraient les agresseurs, la réaction du service de surveillance est-elle restée à la mesure de l'attaque ?*

Le parquet de Clermont-Ferrand a ouvert une information contre X... pour *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* dès qu'il a eu connaissance du décès de M. Gonçalves. Depuis, la famille de ce dernier a déposé une plainte contre X... ainsi que, à titre personnel, les militants communistes blessés.

Ce mort, Portugais de surcroît, gêne tout le monde. A Pont-du-Château (qui compte sept mille habitants, dont mille Portugais), *« on ne veut pas d'histoires,* disent les commerçants. *C'est une bagarre comme celle des bals du samedi, mais qui a mal tourné »*. En ce cas, pourquoi les événements ont-ils été dissimulés si longtemps ? Le lundi 4 juillet, la presse locale n'a pas été prévenue alors que la gendarmerie signale habituellement les *« incidents du week-end »*.

Dès ce jour, M. Gonçalves était dans un état désespéré ; il est mort le samedi 9 juillet et les journaux n'en ont parlé que le samedi 16. Enfin, le parti communiste a diffusé son premier communiqué, vendredi 8 juillet, sans faire aucune allusion aux blessés (deux membres du service de surveillance et trois ouvriers portugais).

Dans son souci de devancer l'exploitation politique — qu'elle tenait comme inévitable à huit mois des élections législatives, — la fédération communiste du Puy-de-Dôme semble, en réalité, l'avoir accrue. Les termes du premier communiqué, et surtout ceux du second, en date du dimanche 17 juillet, qui évoque *« une provocation manifeste »*, donnent eux-mêmes à l'incident la connotation politique que le P.C. lui dénie.

Un commentaire de M. Médecin

Du côté des organisations d'extrême gauche, à Clermont-Ferrand, on affirme *« ne pas être surpris de tout ça »*. *« Ça devait arriver,* dit un militant. *Ici, le parti communiste est plutôt violent.*

Le mort lui-même, M. Gonçalves, est, on le voit, déjà presque oublié. *« Et pourtant, on se l'arrache,* disait un syndicaliste, *alors que l'instruction de l'affaire vient à peine de commencer. »*

Qui *« se l'arrache »* ? La fédération communiste d'abord, qui, en parlant de provocation, cherche à se justifier et à expliquer la mort stupide d'un homme qu'il aurait suffi, s'il était agresseur, de neutraliser.

L'extrême gauche, qui fait entrer cette « bavure » (le journal *Libération* du 18 et du 19 juillet) dans la série des incidents *« qui ont opposé, depuis deux ans, le service d'ordre du P.C. et de la C.G.T. aux féministes, aux jeunes, à l'extrême gauche et aux fumeurs d'herbe »*.

Enfin, la majorité, qui, sans avoir publié de déclaration officielle, commence à faire état de l' « affaire » et des « *divisions qu'elle provoque au sein de la gauche* ».

« Même les gens qui nous détestent, conclut un immigré portugais, *vont bien se servir de nous, si c'est utile pour les élections. »*

Dernière prise de position en date, la déclaration faite mardi 19 juillet par M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, au micro de FR 3 Auvergne, au terme d'une visite dans les stations thermales et estivales du Puy-de-Dôme.

Evoquant la mort de M. Gonçalves, M. Médecin a déclaré : *« On n'a fait aucune publicité à l'assassinat, par des sbires du parti communiste, d'un Portugais qui voulait rentrer à la fête de* l'Humanité *à Pont-du-Château, alors qu'on a abreuvé la France entière de protestations radiodiffusées et télévisées pour l'assassinat regrettable aussi d'un malheureux gréviste de Reims. »*

« J'ajouterai, a-t-il poursuivi, *que les communistes qui ont assassiné à coups de barre de fer un Portugais ont commis un acte de racisme du fait qu'ayant en face d'eux un homme qui ne parlait pas français, ils ne se sont pas donné la peine d'approfondir les questions et d'essayer de comprendre ce qui était dit. Si la police,* a-t-il conclu, *s'était livrée à un acte dix fois moins grave, elle serait vilipendée. Alors, je m'aperçois d'une chose, c'est qu'on déforme l'information. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

« LA LIBERTÉ OU LA GRACE »

Une lettre du directeur des affaires criminelles

Après le témoignage « La liberté ou la grâce » (le Monde *du 20 juillet) dans lequel un lecteur de Nancy nous écrivait que l'exécution en semi-liberté de sa peine risquait d'être annulée parce qu'il avait demandé de bénéficier d'une grâce pour la condamnation correspondante, M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, nous écrit :*

La lettre d'un lecteur du *Monde*, publiée dans votre journal du 20 juillet sous le titre « La liberté ou la grâce », me conduit à vous apporter quelques précisions sur le problème qu'elle évoque, touchant l'exécution des peines.

Il est de règle, par une interprétation libérale de l'article C 816 du code de procédure pénale, de surseoir à l'exécution des courtes peines d'emprisonnement lorsque le condamné a formé un recours en grâce, et jusqu'à décision sur ce recours.

C'est ce qui s'est passé dans le cas particulier de votre lecteur, qui a été condamné à quatre mois d'emprisonnement ferme — par un jugement qui, d'autre part, décidait de ne pas révoquer des sursis antérieurement accordés, — lorsque le procureur de la République a été informé du recours en grâce de l'intéressé.

Antérieurement, cependant, le juge de l'application des peines avait décidé de lui faire subir cette peine sous le régime de la semi-liberté, pour qu'il puisse conserver son emploi.

Lorsqu'il fut avisé de l'élément nouveau que constituait le sursis à exécution de peine, ce magistrat, après avoir convoqué le condamné, lui demanda s'il persistait dans son recours en grâce, malgré l'aménagement de la semi-liberté, qui était prévu à compter du début du mois d'août. Sur sa réponse affirmative, les choses en sont là.

Si le recours en grâce — dont l'instruction exige un examen médical de l'intéressé — aboutit favorablement, la peine prononcée pourra ne pas être mise à exécution. Si, au contraire, il est rejeté, la peine sera exécutée — et rien n'interdira alors qu'elle le soit sous le régime de la semi-liberté, dans la mesure où le condamné aura toujours son emploi.

Je ne vois, dans tout cela, qu'une application très attentive des dispositions légales régissant l'exécution des courtes peines d'emprisonnement, faite avec un souci particulièrement aigu d'éviter la désocialisation du condamné et d'obtenir son accord sur les conditions d'application de la sanction qui lui a été infligée. Il a pris, à cet égard, le risque, d'ailleurs minime, d'un choix délibéré et conscient dont on comprend mal qu'il puisse se plaindre.

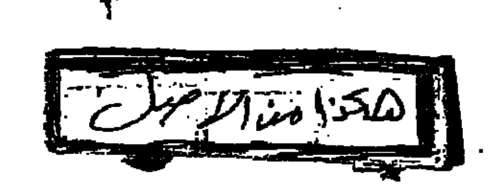
M. BROUSSE CONSEILLER D'ÉTAT

M. Pierre Brousse, ancien ministre, a été nommé conseiller d'Etat en service ordinaire en remplacement de M. Bernard Gény, admis à faire valoir ses droits à la retraite (limite d'âge), à compter du 10 juin dernier.

Cette nomination résulte d'un décret du 30 juillet 1963, qui prévoit dans son article 7 que la seule condition pour être nommé conseiller d'Etat en service ordinaire est d'être de nationalité française et d'avoir quarante-cinq ans (*« Nul ne peut être conseiller d'Etat s'il n'est âgé de quarante-cinq ans accomplis »*).

Toutefois, une ordonnance en date du 31 juillet 1945 prévoit dans son article 7 que les deux tiers des postes de conseillers d'Etat en service ordinaire sont réservés aux maîtres des requêtes.

[Né en novembre 1926 à Limoges (Haute-Vienne), licencié ès lettres, M. Pierre Brousse a fait toute sa carrière dans les rangs du parti radical dont il présidait, dès 1948, l'association des étudiants. Il fut ensuite, notamment, secrétaire général de cette formation (de 1960 à 1969), président par intérim en 1971 et délégué général de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de 1966 à 1969. A partir de 1974, il s'était peu à peu rapproché de la majorité et de M. Giscard d'Estaing. Il était entré au gouvernement en août 1976 comme ministre du commerce et de l'artisanat. Il avait à cette occasion renoncé au siège de sénateur de l'Hérault qu'il occupait depuis 1968. En mars dernier, il n'avait pu conserver la mairie de Béziers qu'il avait conquise en 1967.]



MÉDECINE

EN REMPLACEMENT DU PROFESSEUR ROBERT DEBRÉ

Le professeur Bernard Metz est nommé président du haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme

Le professeur Bernard Metz a *été nommé*, par le conseil des ministres du mercredi 20 juillet, président du haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, en remplacement du professeur Robert Debré, qui présidait cet organisme depuis sa création en 1954. L'alcoolisme demeure la troisième cause de mortalité en France, après les maladies cardio-vasculaires et le cancer.

Aucun enseignement obligatoire sur l'alcoolisme n'existe dans les facultés de médecine. L'éthylisme ne constitue pas encore un des *thèmes des campagnes d'éducation sanitaire* du ministère de la santé, et la plupart des hôpitaux publics ne comprennent pas de services réservés aux alcooliques.

Cependant, grâce à des initiatives particulières de psychiatres, gastro-entérologues, éducateurs, anciens buveurs, l'alcoolisme cesse peu à peu d'être considéré comme un vice pour devenir une maladie, et des réalisations concrètes jettent les premières bases d'une nouvelle discipline : l'alcoologie.

Un vice devenu une maladie à part entière

« *Quand on pense à la somme de souffrances, d'angoisses, d'années de prison autour de cette table. C'est terrible.* » Cette table est celle d'une grande pièce de patronage où, trois fois par semaine, se réunissent à Paris un *groupe* d'A.A. (Alcooliques anonymes). Ils parlent librement d'eux-mêmes devant des dizaines d'autres, alors qu'ils gardent souvent de très mauvais souvenirs de leurs entretiens avec les psychiatres. Sur les murs des pancartes sont accrochées : « *Aimons-nous différents et complémentaires* », « *Juste pour aujourd'hui, j'ai décidé d'être heureux* ». Les A.A. ont un programme en douze étapes où sont évoquées « *la croyance en une puissance supérieure* », « *la nécessité d'un inventaire moral sur soi-même* ». Cet étrange mélange de psychothérapie collective, de philosophie déiste, d'introspection intérieure constitue en fait une thérapeutique pour « *rester sobres et aider d'autres alcooliques à le devenir* ».

Parmi tous ces alcooliques, en effet, trop nombreux sont ceux dont le traitement intervient seulement lors d'accidents brutaux ou de complications graves (délirium, coma, cirrhose). C'est à propos de l'alcoolisme qu'est évoquée le plus souvent l'impuissance du médecin.

La définition de l'alcoolisme demeure encore très floue : maladie de la volonté pour quelques-uns, maladie de l'adaptation ou de la communication pour beaucoup, l'éthylisme est défini de façon plus restrictive par le docteur Fouquet, médecin psychiatre, comme « *une relation de dépendance pathologique avec l'alcool* ». Mais cette toxicomanie peut recouvrir des situations extrêmement variées, qui supposent des traitements différents : quels points communs existent en effet entre un jeune malade alcoolique présentant des troubles graves de personnalité, un homme de quarante-cinq ans qui boit surtout au travail et cette mère de famille qui absorbe l'alcool solitairement dans un grand ensemble de la région parisienne ? Le docteur Haas, chef de service à l'hôpital de Saint-Cloud, estime que, parmi les trois millions d'alcooliques, « *75 % le sont par entraînement socio-professionnel, 25 % seulement présentent un problème psycho-névrotique grave* ».

Le dépistage tardif des alcooliques tient aussi à l'absence de demande thérapeutique des malades. Ainsi, au service de clinique médicale du centre hospitalier Bretonneau de Tours, sur cent alcooliques du sexe masculin, seulement vingt-huit avouent leur abus de boisson. L'entourage, de plus, reste aveugle face à une maladie qu'il ne veut pas voir : il n'est pas rare que des hommes s'aperçoivent de l'alcoolisme de leurs conjointes cinq ou dix ans seulement après le début de la maladie.

80 % de guérisons

Néanmoins des moyens nouveaux de dépistage devraient faciliter la tâche des médecins. On a constaté, à la suite d'études menées par le professeur Emile Aron, doyen de la faculté de pharmacie et de médecine de Tours, qu'une enzyme, la gamma-glutamyl-transferase (dite gamma G.T.), dépendante du foie, augmente chez les alcooliques de longue date, même si d'autres maladies comme les cirrhoses non alcooliques ou l'absorption de barbituriques provoquent également une augmentation de la proportion d'enzyme.

Ce test, facile à réaliser et peu coûteux, permet de trier, sinon de dépister, les malades alcooliques. Il est déjà utilisé par les services médicaux des Houillères du Nord dont les organisations syndicales elles-mêmes jugent « positives ces actions d'information et de dépistage précoce ».

Autre espoir d'une politique préventive, l'ouverture d'une trentaine de centres d'hygiène alimentaire pour buveurs excessifs devrait permettre de leur donner à temps un appui psychologique et une information sanitaire. D'après le docteur Miche, responsable d'un tel centre à Paris, « *ces buveurs non dépendants ont plus de 80 % de chances de guérison* ». Mais « *ils sont orientés vers descentres trop souvent par les médecins du travail ou des assistantes sociales des alcooliques dépendants qui, eux, relèveraient du dispensaire d'hygiène mentale* ». Il est plus facile à un alcoolique d'aborder son problème par le biais de l'hygiène alimentaire que sur le divan du psychiatre.

La rupture avec l'alcool passe cependant le plus souvent par une *cure de désintoxication*. Pour le Dr Woimant (hôpital de Compiègne), « *cette cure doit être hospitalière, permettant une coupure complète du mode de vie habituel, et aussi une restructuration de l'état général et des lésions organiques qui ont pu intervenir* ». Jusqu'à maintenant, ces cures étaient faites en hôpital psychiatrique dans la grande majorité des cas. Un certain nombre de médecins veulent désormais sortir *l'alcoolisme du champ* psychiatrique, sans nier pour autant l'intérêt essentiel d'un appui psychologique : pour le docteur Haas, « *il y a chez l'alcoolique une fragilité vis-à-vis de frustrations, sur lesquelles une analyse est justement fondée. Une approche psychothérapique apparaît plus appropriée* » : ce médecin, qui souligne l'intérêt d'un travail interdisciplinaire, a engagé dans son service, où sont soignés de nombreux malades alcooliques, un psychiatre et une psychologue.

Ainsi, à Saint-Cloud, à Nantes, à Compiègne ou au Kremlin-Bicêtre notamment, ont été créés dans le cadre de l'hôpital général, des services pour alcooliques où la spécificité de cette maladie est reconnue et qui ne provoque plus de rejet des malades effrayés par l'hôpital psychiatrique.

Des divergences apparaissent néanmoins quant à l'utilisation des médicaments dans le traitement des alcooliques. Pour le docteur Haas, l'absorption de disulfirane, qui provoque un état de malaise, associé à l'alcool, doit être laissée à l'initiative du malade. Pour le professeur Pluvinage (Kremlin-Bicêtre), « *lorsque c'est possible, comme à la S.N.C.F. ou à l'E.D.F., le comprimé doit être donné quotidiennement par quelqu'un de l'encadrement* ». De même, le consentement du malade est plus ou moins requis, selon les services, pour la cure de dégoût qui consiste à provoquer des vomissements chez le malade après absorption de « *l'alcool préféré* », grâce à une piqûre d'apomorphine.

Un dernier point de désaccord concerne le caractère obligatoire de l'abstinence. En effet, alors que pour le professeur Hirsch, chargé d'un enseignement d'alcoologie à Saint-Antoine, « *un alcoolique guéri boit deux verres, mais pas trois* », de nombreux médecins pensent que ces malades demeurent vulnérables face à l'alcool, et que l'abstinence doit être totale.

Mais au-delà de ces traitements, reste le problème psychologique. Quelle existence affective attend plus de la moitié des hommes du centre de convalescence de Thun (Yvelines) qui vivent seuls ? L'alcoolisme est bien une maladie psycho-médico-sociale : or les médecins n'ont pas le pouvoir de changer la société, et certains alcoologues américains ont sans doute raison d'affirmer que l'alcoolisme n'est pas vraiment maladie comme les autres.

L'alcoolisme est peut-être une maladie exemplaire pour le corps médical. Elle suppose, en effet, l'exercice d'une médecine moins technicienne, axée davantage sur la prévention, l'interdisciplinarité, l'écoute du malade, la prise en compte de son environnement social et familial.

NICOLAS BEAU.

Le renouvellement des cadres

Un certain nombre de modifications dans la composition du haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme ont été adoptés par le conseil des ministres. En plus, de la désignation du professeur Bernard Metz, ont été nommés : M. Jean Trillat, vice président ; MM. Henri Bartoli, Paul-Julien Doll, Michel Fontan, Félix Fortin, Pierre Fouquet, André François, Paul Fréour, Claude Got, Jean-Charles Sournia, Pierre Vallon et Jacques Weill, membres.

De leur côté, MM. Alexandre Bonjean, Jean-Marie Cave, Eugène Claudius-Petit, Philippe Lamour et Mme Solange Troisier sont renouvelés dans leur fonction de membres.

Le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (*) a été institué par un décret du 13 novembre 1954, auprès du président du conseil, M. Mendès-France (il est actuellement rattaché au premier ministre), recevant alors une triple mission :

— Réunir tous les éléments d'information sur les questions relatives à l'alcoolisme ;

— Proposer au gouvernement les mesures de tout ordre susceptibles de diminuer l'importance de ce fléau;

— Entreprendre, en liaison avec les œuvres intéressées, une campagne d'information du public et des grandes collectivités nationales publiques et privées ; cette campagne portant à la fois sur les dangers de l'alcoolisme et sur les possibilités d'arrêter son développement.

Le Haut Comité a ainsi entrepris ce que l'on a pu appeler « une campagne anti-alcoolique d'Etat ».

Sous l'impulsion du professeur Robert Debré, sa mission a été élargie au plan économique, national et communautaire. Parmi les multiples actions menées depuis 1954, en collaboration étroite avec les différents ministères concernés, il a été notamment à l'origine de l'institution, en 1965, de la détection des abus d'alcool par le contrôle de l'air expiré, et en 1970, du taux légal d'alcoolémie.

Ses travaux sont rapportés régulièrement dans le bulletin qu'il publie.

[Né le 4 août 1920 à Strasbourg, Bernard Metz a fait ses études aux facultés de médecine et des sciences de Strasbourg et de Lyon.

Maître de conférences de physiologie en 1955, il devient professeur en 1960, puis professeur titulaire de la chaire de physiologie appliquée (1962) à la faculté de médecine de Strasbourg.

Le professeur Metz est depuis 1963 directeur du Centre d'études bioclimatiques du C.N.R.S. Ses recherches ont porté plus particulièrement sur la climatologie physiologique et l'ergonomie.

Ami et collaborateur de longue date du professeur Robert Debré, il siège depuis mai 1965 au haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme.]

★ 27, rue Oudinot, 75007 Paris.

ÉDUCATION

POLÉMIQUE ENTRE LE SNE-Sup. ET LES SYNDICATS AUTONOMES

Les élections organisées du 8 au 13 juillet par le secrétariat d'Etat aux universités, pour mettre en place le comité technique paritaire (*le Monde* daté 10-11 juillet), ont ravivé la polémique qui oppose les deux principaux syndicats de l'enseignement supérieur. La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur « *se félicite des résultats des élections* », qui lui ont permis d'enlever les huit sièges du collège professeurs et maîtres de conférences et quatre sièges (sur huit) du collège maîtres-assistants.

« *Bien que ces élections se soient déroulées pendant les vacances universitaires*, explique un communiqué des syndicats autonomes, *bien que les électeurs (membres élus du comité consultatif des universités) aient été prévenus seulement le 5 juillet, bien que le vote par correspondance n'ait pas été admis, et en dépit des consignes de boycottage données par le SNE-Sup et le SGEN-C.F.D.T., les candidats de la Fédération ont, dans cinq cas sur six, dépassé ou frôlé la majorité absolue des inscrits.* »

De son côté, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) dénonce « *la parodie d'élection* » organisée par le secrétariat d'Etat, et constate que 64 % des grands électeurs « *ne se sont pas prêtés à la mascarade* ». Il précise que 57 % des élus professeurs et maîtres de conférences et 82 % des élus maîtres-assistants ont suivi les consignes d'abstention données par le SNE-Sup et le SGEN. « *Ce maigre contingent de votants*, conclut le SNE-Sup, *ne peut prétendre au mieux représenter que 5 300 membres de l'enseignement supérieur sur près de 36 000 occupant un poste.* »

● PRECISION. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 17-18 juillet et du 20 juillet, les bacheliers admis après avoir passé l'oral ne peuvent avoir, au mieux, que la mention « assez bien ».

Les inscriptions en première année des universités

TOUT CANDIDAT NON RETENU A PARIS POURRA ÊTRE ACCUEILLI AILLEURS précise le recteur

A la suite de la clôture des inscriptions en première année de premier cycle de certaines universités parisiennes, peu de temps après leur ouverture (*le Monde* daté 17-18 juillet), M. Robert Mallet, recteur de l'académie de Paris, confirme dans un communiqué que, « *pour certaines formations, le nombre d'étudiants susceptibles d'être accueillis est déjà atteint dans plusieurs universités de Paris intra-muros qui, de ce fait, ont clos leurs registres* ». « *Les futurs étudiants, dont les dossiers dûment remplis n'auraient pas été retenus* », peuvent s'informer sur les autres possibilités d'études supérieures « *en s'adressant soit aux secrétariats des universités, soit au service spécialisé du rectorat, 12, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 75005 Paris* ».

« *Ces possibilités*, conclut M. Mallet, *doivent permettre l'accueil par une université de la région d'Ile-de-France de tout candidat de cette région désireux de s'inscrire en première année de premier cycle.* »

LE PARTI SOCIALISTE : une aggravation des inégalités.

De son côté, le parti socialiste estime que « *cette compétition (entre étudiants) s'est objectivement effectuée sur des critères sociaux : les premiers inscrits ont été les bacheliers issus de familles bien informées et le plus souvent parisiennes (intra-muros) ; de plus, ils ont été pris, vu les dates choisies, parmi les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat sur la seule base de l'écrit. De ce fait, il n'y a plus un seul baccalauréat mais deux, ce qui aboutit à nier la valeur nationale de ce diplôme.*

« *Les étudiants n'ayant pas obtenu leur inscription à Paris*, ajoute le communiqué, *se rabattent sur les universités périphériques, ainsi condamnées à accueillir ces « laissés-pour-compte ». Il s'ensuit une aggravation des inégalités, doublée d'anarchie et de frais inutiles.* »

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● *ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SAINT-CLOUD* (par ordre alphabétique).

● *LETTRES* (par ordre de mérite)

MM. David Kessler, Mantoux, Monzani, Marc Weinstein, Mellul, Decours, Monteil, Vivies, Mayoux, Jansen, Marcais, Diagne (à titre étranger), Pascal Schmitt, Bernard Fontaine, Meuleau, Eric Bonhomme, Ogée, Claude Simon, Chabaud, Michel Guillemin, Antoine Lacombe, Larchevêque, Chignier, Thierry Dufrêne, Marchaisse, Garault, Simondon, Bouwyn, Regnauld, Delibes, Rosereau, Christian Bardot, Pascal Guichard, Pascal Guego, Laurent Miclot, Gimie, Lamiche, Jousset, Le Pestipon, Michel Bertrand, Cercey, J.-Michel Auclair, Gueno, Feller, Krumenacker, Pierre Mari, Christory, Aubertin, Patrick Demougin (à titre étranger), Didier Alexandre, Pierre Balliet, Gachet, Galouzeau, Bes, Corget, Odier.

● MATHEMATIQUES

MM. Antoine Leclerc, Pierre Laurent, Rigal, Le Boudec, Brion, Delande, Debarre, Logeais, Le Calvez, Cordfir, Tchamitchian, Dallbard, Remi Leandre, Burgey, François Seguin.

● SCIENCES PHYSIQUES

MM. Dambrine, Claude Meunier, Guimbal, Serre, Roubin, Vaissière, Eric Lesueur, Alain Schuhl, Salati, Maquet, Simonin, Rax, Cardoso, Genthon, Tibi, Serge Lafont, Mayou, Pansu, Heslot, Lagage.

● SCIENCES NATURELLES

MM. Gabriel Waksman, Philippe Sorda, Duband, Du Castel, Salviat, Tuffery, Stéphane Gautier, Veron, Paquotte, Vallergue, Lefaucheur, Bertrand Millet, Michel Beguin, Jean-Marc Simon, Cottrant.

SOCIÉTÉ

A Paris

Plusieurs centaines de personnes manifestent après les attentats commis contre le MRAP

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, mercredi 20 juillet, à 18 heures, devant le siège du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, à l'appel du Collectif national de défense des libertés, afin de condamner les nouveaux attentats dont le MRAP et trois de ses avocats avaient été victimes les 14 et 15 juillet 1977. (*Le Monde* du 15 et 16 juillet.) Les banderoles déployées dénonçaient « *les attentats fascistes* » et « *la mansuétude du pouvoir envers les crimes fascistes* ».

Du balcon du siège où se trouvaient des représentants de toutes les organisations ayant apporté leur soutien à la manifestation : le Collectif national de défense des libertés (1), le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, etc., M. Charles Palant, vice-président du MRAP, a déclaré que ces attentats se situaient « *dans la ligne des bandits hitlériens qui s'étaient promis de rayer 1789 de l'histoire* ».

M. Palant s'est, d'autre part, demandé s'il « *fallait croire que le racisme est un dérivatif providentiel offert en ces temps de chômage et de crise à l'opinion publique pour la détourner des causes véritables des difficultés présentes* ».

M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme et Mᵉ Rappaport, membres du bureau national du MRAP, ont dénoncé à leur tour avec force la résurgence de l'idéologie nazie et de ses pratiques meurtrières, ainsi que la « *carence inexcusable* » des pouvoirs publics.

Devant la fréquence de ces attentats — il s'agit du huitième exercé contre le MRAP — et leur volonté meurtrière de plus en plus évidente, M. Henri Noguères a affirmé qu' « *il ne suffirait bientôt plus d'opposer des manifestations aux bombes* » et que les victimes se trouvaient « *en état de légitime défense* ». La manifestation devait se terminer vers 19 heures, la foule se dispersant dans le calme.

Le MRAP fait d'autre part savoir que Mᵉ Henri Choukroun s'est constitué partie civile le 18 juillet contre une « *feuille clandestine* » intitulée *l'Anti-Youtre dans* laquelle figure notamment des extraits de *Mein Kampf* d'Adolf Hitler, ainsi que des textes de Louis-Ferdinand Céline et de Charles Maurras. Le numéro 8 de cette « *feuille clandestine à parution irrégulière* » fournit une liste de divers commerçants et particuliers avec indications de leurs coordonnées complètes sous le titre « Terroristes juifs ».

(1) Le Collectif est composé du P.C.F., du P.S., du M.R.G., du P.S.U., de Jeune République, de la C.F.D.T., de la C.G.T., de la FEN, de Libre pensée et de la Ligue des droits de l'homme.

DÉFENSE

LES TROUPES FRANÇAISES A DJIBOUTI SERONT RAMENÉES A 4 150 HOMMES

Les effectifs des forces françaises stationnées en République de Djibouti seront progressivement ramenés à quatre mille cent cinquante hommes. C'est ce que révèle la revue *Armées d'aujourd'hui*, du ministère de la défense, qui donne des précisions sur le protocole militaire signé le 27 juin dernier et réglant provisoirement la coopération entre les deux pays dans l'attente de la conclusion d'accords complets de coopération civile et militaire entre la France et la République de Djibouti.

La réduction des forces françaises a été obtenue, précise la revue, par le rapatriement immédiat des gendarmes — à l'exception de ceux qui ont été maintenus en assistance technique — et par le retour échelonné de certaines unités des trois armées.

Parallèlement à cette réduction, les forces françaises seront provisoirement regroupées à proximité de l'aéroport de Djibouti-Ambouli.

Armées d'aujourd'hui précise que les forces françaises n'interviendraient, à la demande de la République de Djibouti, qu'en cas d'agression d'une armée étrangère. Les forces françaises stationnées à Djibouti, est-il indiqué dans le protocole du 27 juin, ne peuvent participer à des opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre.

D'autre part, les forces françaises aideront à la mise sur pied des forces armées de la République de Djibouti dans les domaines du soutien logistique, de l'assistance technique en personnel militaire français et dans la formation, l'instruction ou le perfectionnement dans des écoles françaises ou sur place de cadres des forces armées nationales.

Au jour de l'indépendance, précise la revue *Armées d'aujourd'hui*, l'armée de la République de Djibouti comptait un peu moins de trois mille hommes, dont cinq cents gendarmes, deux mille gardes territoriaux et cinq cents hommes du groupement nomade autonome. Des études ont été entreprises pour accroître ces effectifs.

★ *Armées d'aujourd'hui*, nº 22, 19, boulevard Latour-Maubourg, 75326 Paris Cedex 07. 5 F.

AÉRONAUTIQUE

CENT QUARANTE-QUATRE AVIONS BOEING DE TOUS LES MODÈLES VENDUS EN SIX MOIS

La société américaine Boeing annonce qu'elle a vendu, durant le premier semestre de cette année, cent quarante-quatre avions de transport civil de tous les modèles, au lieu de soixante-huit durant les premiers six mois de 1976. Ces commandes représentent une valeur globale de 2 300 millions de dollars (environ 11 200 millions de francs), supérieure au montant total des commandes enregistrées pour l'ensemble de l'année 1976 (2 100 millions de dollars).

Durant le premier semestre de 1977, c'est, naturellement, le moyen-courrier tri-réacteur Boeing-727 qui a été le plus vendu, avec un total de quatre-vingt-seize exemplaires, au lieu de cent quatorze pour l'ensemble de l'année dernière. Durant le seul deuxième trimestre de 1977, le long-courrier gros porteur Boeing-747 a été vendu à dix-sept modèles, soit trois fois plus que le nombre de ces mêmes appareils commandés pendant l'an dernier.

La société américaine explique le rythme de ces commandes par l'accroissement des bénéfices réalisés, l'an dernier, par les compagnies aériennes, ce qui leur a permis d'entreprendre le renouvellement de leur flotte différé par les mauvais résultats des années précédentes. En 1976, on considère que Boeing a reçu 78 % de toutes les commandes de nouveaux avions de transport civil passées par l'ensemble des compagnies aériennes intérieures aux Etats-Unis.

● La Commission des communautés européennes a proposé, mercredi 20 juillet, un programme de recherches aéronautiques au conseil des ministres, après consultation des autorités nationales, des établissements de recherches et l'industrie. Ce programme contient des propositions portant sur des activités de recherches dans deux domaines importants : les hélicoptères et les cellules d'avions.

Le Monde de L'ÉTÉ

A BESANÇON

Le plus ancien musée de France

Le musée de Besançon se flatte d'être le plus ancien musée de France. C'est en effet en 1694 qu'un érudit bisontin, l'abbé Jean-Baptiste Boisot, légua ce qu'il put retrouver des collections du cardinal de Granvelle (dont le portrait du cardinal par Titien) aux bénédictins de Saint-Vincent, « à charge et condition que tout sera mis dans une salle qui sera ouverte deux fois la semaine à tous ceux qui voudront y entrer ». Confisqué à la Révolution, fortement malmené, en grande partie dispersé, le legs Boisot se trouva conforté en 1819 par la donation que fit à sa ville natale Pierre-Adrien Pâris, « architecte et dessinateur de la chambre du roi », qui avait été le dernier organisateur des fêtes de Versailles et fut sous l'Empire directeur de l'Académie de France à Rome. La donation Pâris comprenait, entre autres pièces toutes de très belle qualité, les délicieuses Scènes chinoises, *de Boucher ; les* Mascarades des quatre parties du monde, *de Jean Barbault ; un portrait d'enfant de Greuze, et surtout une admirable série de dessins d'Hubert Robert et de Fragonard.*

Tout cela gîtait un peu n'importe où, au point que Mérimée, au cours d'une de ses tournées d'inspection, s'émut de voir les vestiges du cabinet Granvelle « croupir dans l'oubli et la poussière d'une salle basse de la mairie ». A partir de 1843 les collections furent progressivement installées dans les bâtiments de la nouvelle halle aux grains et elles s'enrichirent de nombreux legs (celui de Juliette Courbet en particulier), dont le plus spectaculaire fut constitué par la collection de Jean Gignoux, qui fut le dernier amant de Mme Hanska, un peintre d'histoire et de portraits non dépourvu de talent et surtout un des collectionneurs les plus avisés de son temps.

C'est à Jean Gignoux que le musée de Besançon doit de nous montrer aujourd'hui un très bel ensemble français au XIXe siècle (Ingres, Géricault, Gros, Isabey, les esquisses de David pour le Sacre), *quelques-uns des premiers tableaux anglais entrés dans les collections françaises (Constable, Bonington, le splendide portrait du duc de Richelieu de Lawrence) et quelques rares merveilles qui vont de* l'Ivresse de Noé, *de Bellini, et d'une* Madeleine portée par les anges, *de Vouet, à Chardin, Oudry, Jordaens et à deux admirables petites scènes d'horreur de Goya* (le Festin des cannibales).

En 1963, l'annonce d'un nouveau don, celui de George et Adèle Besson, rendit nécessaire la réorganisation du musée : on conserva, « laus Deo », le bâtiment et on en confia l'aménagement à un excellent architecte, élève de Le Corbusier, Louis Miquel, qui imagina sous la forme d'une suite de plans inclinés, s'élargissant à chacun de leurs niveaux, un circuit continu de présentations. On part d'un rez-de-chaussée consacré à la sculpture ancienne, aux objets, à la céramique, à l'horlogerie, et l'on aboutit à un niveau supérieur horizontal où est exposé, en particulier, le très bel ensemble des Courbet (dont l'époustouflant Hallali du cerf, *une des toiles mères de l'impressionnisme).*

Avec la donation Besson, la peinture moderne et contemporaine a fait une entrée spectaculaire au musée de Besançon : Jongkind, Renoir, Matisse, de charmants dessins de Marquet, de Signac, et surtout deux Bonnard incomparables d'humour, d'audace, de génie, de gaieté parisienne, la Place Clichy *et le* Café du Petit Poucet, *deux toiles qui furent peintes pour l'appartement de l'homme charmant, modeste, critique avisé et parfaitement indépendant qu'était George Besson.*

Voilà pour le Musée des beaux-arts, qui vieillit bien. Mais il est un autre musée dont le voyageur ne doit point négliger la visite : c'est le Musée historique, fort bien installé dans le palais Granvelle et où l'on peut voir en particulier l'illustrissime Tenture de Charles Quint *tissée vers 1630-1640 dans les ateliers de Bruges et dont les cartons sont peut-être dus à un artiste espagnol très proche de Vélasquez.*

ANDRÉ FERMIGIER.

LA PREMIÈRE « PERM »

« *LE voilà, le Dominique* » Les petits s'esclaffent : « *Dis donc, ils l'ont pas loupé, te reste pas grand-chose sur le crâne.* » Dimanche matin, dans un petit bourg berrichon, Dominique est venu dire bonjour aux Martin, à l'heure du café au lait. « *Il est quand même mieux, sans ses cheveux longs* », lance la mère Martin. Pour ses classes, une garnison en Allemagne, un « *trou pour paumés* ». Pierre, l'un des fils Martin, fait son service chez les paras, à Toulouse. « *On ne m'y reprendra pas.* » Péremptoire. Les retrouvailles de la première « perm ».

Pour ces retrouvailles de la première « perm », ils sont allés « se bourrer » au bal du samedi, chez le père Michel. Histoire de « faire une descente », de « reprendre contact », de « voir où en sont les nénettes ». « *La Sophie, elle s'est pas arrangée.* » On s'était promis de ne pas en parler, de profiter « à fond » de la première « perm », mais on en revient vite à l'armée. « *Tous des crétins* », dit l'un. « *Ils nous ont augmenté de 400 balles* », se lamente l'autre. Le quartier des prostituées à Toulouse, — nouvelle expérience, — rien à faire dans un « *bled vraiment paumé* » chez ceux qu'on appelle encore les « Chleus ». Et puis, en perspective, le train du dimanche soir, celui du retour, une vraie « perm » à raconter aux copains de caserne le lundi. Changée, notre bonne France ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PORTRAIT

L'apôtre des eucalyptus

« L'EUCALYPTUS, monsieur, c'est l'arbre de demain, la chance des pays méditerranéens, le prince de la forêt. Mais personne ne veut me croire. » *L'incompréhension des hommes lui met la sueur au front. Il est seul avec son étrange passion M. Mario Marquès. Seul comme peut l'être un immigré portugais, ancien garçon-coiffeur à Lisbonne, devenu représentant en cravates à Melun (Seine-et-Marne), pris avec la cinquantaine d'un amour fou pour les eucalyptus.*

Rond, volubile, le cheveu poivre et sel, il vit avec sa femme et ses six gosses dans un appartement H.L.M. où règne une odeur de fumigation. Il n'a même pas un balcon pour faire pousser ses arbrisseaux, mais ses rayonnages sont bourrés d'ouvrages forestiers, et, sur sa machine à écrire, il tape inlassablement le missives qu'il expédie jusqu'à l'Elysée pour plaider la cause de « son » arbre.

C'est M. Marquès père, lui-même coiffeur au Portugal, qui, en léguant à son fils les secrets d'une lotion capillaire à base d'eucalyptus, lui a inoculé le virus. Mario, arrivé en France il y a quinze ans, voulut, soudain, en savoir davantage. Aujourd'hui, il est l'encyclopédie vivante — et intarissable — de l'eucalyptus. Un singulier végétal, en effet, propre à piquer la curiosité

Raconté avec l'accent de Lisbonne, voici le roman de l'eucalyptus, où tout est véridique.

C'est le capitaine Cook qui, il y a très exactement deux siècles, découvrit en Australie des arbres hauts de 100 mètres, couverts en toute saison de feuilles épaisses comme du cuir et odoriférantes. Le bois en est si dense que ni les vers, ni les termites, ni même le feu ne peuvent l'entamer. Impossible d'en faire une embarcation : il coule.

De ses fleurs sans pétales, le nectar suinte à profusion, et les huiles de ses feuilles ont des vertus antiseptiques. Pour la rapidité de la croissance, l'eucalyptus est un champion inégalé, et il produit deux fois plus de bois à l'hectare qu'un vulgaire sapin de chez nous. Les savants botanistes en ont recensé plus de cinq cents variétés et les ont transplantées avec enthousiasme dans le monde entier. San-Francisco et Addis-Abeba en ont bordé leurs avenues, Londres et Paris en avaient jadis pavé certaines de leurs artères.

Pourtant l'eucalyptus est, en France, retombé dans l'oubli. Verdict des forestiers : il résiste mal aux gelées. Quand on lui oppose cet argument massue, M. Mario Marquès bondit. Il vous entraîne vers les bois proches de Melun, où un propriétaire bienveillant lui a prêté un lopin. Voici ses semis du mois dernier, voilà les mille plants en pots, qu'il distribuera gratuitement à tous ceux qui voudront bien en prendre (1). Des sujets de deux ans et déjà de belle venue, il vous en montrera sur les pelouses de la caserne des pompiers et sur celles de la gendarmerie où on l'a laissé tenter ses expériences. Et d'autres encore, hauts de plusieurs mètres, dans les jardinets de villas d'alentour.

Mais les services des espaces verts et les ingénieurs des Eaux et Forêts restent indifférents aux propositions de M. Marquès, et ne se dérangent même pas pour observer ses exploits. Comment croire un vendeur de cravates, Portugais de surcroît !

Le pépiniériste amateur s'indigne de ce qu'au pays de la raison on ne veuille pas reconnaître l'évidence : « La tête, *dit-il avec véhémence,* n'est pas faite seulement pour porter une casquette : elle est construite pour réfléchir, non ? » *Et de se comparer à celui qui prêchait dans le désert. Un désert pourtant où les idées de M. Marquès pourraient germer bientôt. Le directeur du parc régional des Landes lui offre un terrain pour tenter une plantation expérimentale. Dans le Midi, les Eaux et Forêts ont créé une plantation d'eucalyptus dont ils proposent les graines aux reboiseurs. Plantés en bandes, les eucalyptus, reconnaît-on enfin, pourraient constituer d'excellents coupe-feu dans les massifs de résineux du sud de la Bretagne, de la Vendée, des Landes, du Languedoc-Roussillon et de la Provence. Le commis-voyageur de Melun verra-t-il lever un jour les futaies de ses rêves ?*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) M. Mario Marquès, rue Marché-Marais, 77000 Melun.

SAN-FRANCISCO

Voir le Golden Gate et mourir

LE pont de Golden Gate — merveilleuse sculpture rouge cuivre qui orne la baie de San-Francisco et qui permet aux automobilistes d'accéder à la plus enchanteresse des villes américaines — vient de célébrer son quarantième anniversaire dans un climat macabre. On enregistra ce jour-là le six centième suicide survenu grâce à lui. Une jeune femme se jeta de son haut dans les flots glacés et infestés de requins de la baie. Les autorités de San-Francisco estiment qu'à l'heure actuelle, une personne se suicide tous les dix jours en s'élançant du haut du Golden Gate Bridge.

Elles préconisent la mise en place, des deux côtés du pont, de garde-fous. Mais, dans la mesure où ces derniers risquent d'alourdir le profil racé et généreux du pont, la majorité des habitants de la ville s'y opposent.

Le pont du Golden Gate — dépassé sur le plan de la longueur par celui de Verrazano à New-York — n'en est pas moins l'un des plus longs et des plus hauts (250 mètres) du monde. Il fallut le travail de cinq cents ouvriers et une dépense de 35 millions de dollars (qui fut amortie il y a six ans grâce aux taux de péage automobile) pour le construire. Quatre-vingt-dix mille voitures passent tous les jours sur lui dans les deux sens. Pour le soulager, les autorités qui le gèrent ont mis en place un service de transport maritime qui relie, toutes les heures, le pont de San-Francisco à Sausalito et à d'autres villages côtiers qui servent de faubourgs à la ville. Aux heures d'affluence, la traversée de la baie à bord de ces ferry-boats est plus rapide et moins onéreuse que la rentrée au domicile au volant d'une voiture. Les recettes provenant du service maritime sont utilisées pour l'entretien du Golden Gate.

Les habitants de San-Francisco sont amoureux fous de leur pont : le Golden Gate est à leur ville ce que le Taj Mahal est à Agra, ce que Sainte-Sophie est à Istanbul. Il figure à l'enseigne des magasins, sur les menus, et, bien sûr, au centre des conversations. Voir le Golden Gate mourir... Dans la brume du matin, lorsqu'il apparaît comme une tache radieuse sous le soleil de midi, quand il ressemble au portail d'un paradis mécanique (collines verdoyantes en deçà, dominos blancs et reluisants des *buildings* au-delà), à une allée gracieuse d'acier et de béton, le Golden Gate, dernière frontière de l'Amérique, tremplin vers l'Asie, fait rêver les uns de conquêtes et de bonheurs inconnus, tandis qu'il exacerbe chez les autres la souffrance et se propose de les mener vers la mort.

LOUIS WIZNITZER.

FEUILLETON - N° 10 — 22 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Après la scène de jalousie qui les a opposés au sujet de Waltchak, Maya a rejoint son fiancé au château. Mais leur tête-à-tête est interrompu par les appels du prince. Kholawitski découvre que quelqu'un a pénétré dans le château, puisqu'il retrouve un canif dont Maya lui apprend qu'il appartient à Waltchak.

KHOLAWITSKI et Maya passèrent par les mêmes salles qu'ils avaient traversées quelques instants plus tôt, mais, avant d'arriver à la chambre du prince, ils s'engagèrent dans une galerie latérale. Elle était longue et très haute ; à la voûte, dans la maigre clarté de la lampe, Maya aperçut des vestiges de peintures. Trébuchant sur les dalles disjointes, ils franchirent un petit portique, et prirent à gauche. Il tourna la clef d'une lourde porte de chêne.

Un air confiné enveloppa Maya.

« Voilà », dit Kholawitski en pressant sur le bouton de la torche.

C'était une vaste salle dont la voûte reposait en son centre sur une colonne. Elle faisait l'effet d'être encombrée tant son ameublement contrastait avec la nudité de ce que Maya avait vu jusque-là. Sous la voûte courait une large frise, effacée par endroits, figurant des scènes guerrières. Les murs étaient tendus de brocart et le sol revêtu de deux grands tapis persans gris de poussière.

De lourdes armoires et des coffres sculptés Renaissance s'adossaient aux parois, si couverts, eux aussi, de poussière qu'aucune main n'avait dû les effleurer depuis un siècle. Plusieurs petits tableaux anciens complétaient un ensemble qui n'avait pas l'éclat du luxe, mais seulement la nostalgie des choses délaissées.

***

« Où veux-tu en venir ? demanda-t-elle en regardant les armes sculptées sur la cheminée.

— A ceci, répliqua-t-il, que si je m'use ici depuis deux ans, c'est uniquement pour ces fichues antiquailles ! Je ne t'en ai encore rien dit, car je ne voyais pas la nécessité de le faire. On ne peut effectivement rien espérer tirer des biens de Myslotch. Le diable en personne n'y réussirait pas. Mais, ou je me trompe fort, ou ce mobilier-là vaut des millions, je dis bien, des millions !

— Ça, des millions ? Elle fit la moue. Est-ce bien sûr ?

— Non, je n'en suis pas sûr. Tout est là ! éclata-t-il. Je n'y connais rien, et seul un connaisseur averti pourrait fixer ne serait-ce qu'un ordre de valeur, pour ce tableau par exemple. Ce sont certainement des pièces authentiques, rien n'a bougé d'ici depuis deux bons siècles. Mais se chiffrent-elles en dizaines de mille ou en millions, je ne saurais le dire.

— En millions ?

— Oui ! Certains indices au moins le donnent à penser. La légende court au château. Une fois, Grégoire, le valet de chambre, qui se rappelle encore le père du prince actuel, y a fait allusion devant moi. Le vieux prince, avant de sombrer dans la folie, aurait voulu emporter plusieurs tableaux à l'étranger pour lever ses hypothèques. J'en ai trouvé une mention dans les lettres qu'il a laissées — oh ! bien vague, cette mention, mais indéniable ! Et, enfin, mon vieillard se comporte lui aussi de façon bizarre à l'égard de ce mobilier. On dirait un vieux grigou qui voudrait cacher la valeur de ce qu'il possède. Pure méchanceté de fou sans doute, mais j'ai de bonnes raisons de penser que toutes les fermes de Myslotch réunies ne suffiraient pas pour racheter ce que contient cette salle. Et il y en a huit pareilles !

— Pourquoi ne fais-tu pas venir un expert ? demanda la jeune fille, tombant des nues.

— Pas si bête ! Inviter un marchand pour qu'il ébruite l'affaire et que la presse s'en empare. Le lendemain, toute la Pologne saurait qu'on a découvert des trésors au château de Myslotch. Ce serait la ruée des créanciers, du ban et ed l'arrière ban de la famille ; bref, de tous ceux qui, pour le moment, me laissent la paix. Non ! Le jeu que je mène est trop délicat pour prendre un tel risque. J'ai bien envisagé plus d'une fois de porter un de ces tableaux à Varsovie pour expertise. Mais si le hasard avait voulu que je tombe sur l'œuvre de quelque maître célèbre, je n'aurais pas pu davantage m'assurer de la discrétion de quiconque. Or, à me reconnaître moi-même dans ces tableaux, il n'y faut pas songer ! Non ! Je ne peux m'en remettre à la bonne ou à la mauvaise grâce des marchands et des experts. Je sais trop bien que rien ne compte pour peu qu'ils flairent une affaire — et quelle affaire ! Je préfère m'armer de patience et ne rien tenter que je ne sois devenu le seigneur et le maître. »

***

Sa voix tremblait. Maya réalisa quelle violence il devait se faire, vivant au contact quotidien de ces objets, pour s'être par prudence si longtemps retenu d'éclairer ses doutes. Il toucha du bout des doigts l'une des toiles.

« Non, non, il est impossible que tout cela soit sans valeur, souffla-t-il, impossible ! Combien, ce petit tableau, qu'en penses-tu ? 200 000, 300 000 ? Et ce tapis ? »

Elle se dit que s'il apprenait soudain qu'il s'agissait d'insignifiantes copies il ne s'en remettrait jamais. Elle remarqua avec épouvante comme il était pâle.

Son fiancé lui faisait de plus en plus peur. Comme il lui apparaissait différent au château de ce qu'il était à Polyka ! Ses paroles lui donnaient froid dans le dos. Et rien non plus ne se présentait comme elle avait imaginé. Il n'était pas question de terres, mais de meubles.

« Pourquoi ne m'en as-tu jamais parlé ? demanda-t-elle.

— Si je ne t'en ai rien dit, c'est qu'un secret est d'autant mieux gardé que moins de personnes le connaissent. Mais je vois bien maintenant que, seul, je n'arriverai à rien, et tu es mon unique recours. Te rends-tu compte de ce que représente pour moi la visite nocturne de ce garçon ! s'emporta-t-il. Juste au moment où ce professeur séjourne chez vous !

— Le professeur ?

— Mais oui, le professeur, un spécialiste, un historien de l'art ! Crois-tu vraiment qu'il soit venu là en simple villégiature ? Allons donc, il faut qu'il ait eu vent de quelque chose. D'ailleurs, il m'a déjà demandé à visiter le château. »

Il referma soigneusement la porte. Elle regarda par la fenêtre et resta en arrêt : la cour du château, dentelée de portiques à moitié ruinés, semblait, dans la clarté de la lune, sortir d'un rêve — et Maya commençait à croire à la réalité des trésors.

Mais Kholawitski lui prit brutalement le bras.

« Rentrons ! », fit-il entre ses dents.

Ils regagnèrent sa chambre.

« Il faut m'aider ! Souviens-toi que je ne suis pas seul en cause, mais qu'il s'agit de notre avenir à tous deux !

— Où veux-tu en venir ?

— Il faut tâcher de savoir si Skolinski se doute de quelque chose ; si le visiteur de tout à l'heure était bien Waltchak et, si oui, quelles étaient ses intentions ; et surtout — c'est là le plus important — s'il n'agissait pas à l'instigation du professeur. Fais comme tu l'entends, pourvu que tu aprpennes de quoi il retourne. Tu n'auras pas de mal à faire parler ce garçon.

— Pourquoi me dirait-il quoi que ce soit ?

— Il se livrera plus volontiers à toi qu'à moi, grommela-t-il, et le regard qu'il lui jeta disait assez le sens de ses paroles. Ah oui ! c'est vrai, ils se ressemblaient !

— Tu n'es plus jaloux ? demanda-t-elle, l'air narquois.

— Laissons ces bêtises ! s'exclama-t-il. Et cesse de me provoquer, le moment n'est guère choisi. Tu dois tirer de lui tout ce que tu pourras, tu es la seule à pouvoir le faire...

— Je ne veux pas !

— Comment, tu ne veux pas ! Pourquoi ? Pourquoi refuses-tu même de me rendre ce petit service ? Tu me laisserais bien me débrouiller seul ! Ou si...

— Je ne veux pas ! »

Elle détourna le visage. La pensée qu'elle pût être obligée de se rapprocher de Waltchak et de le pousser à lui faire ses confidences la révoltait. Tenir avec lui des conciliabules !

« N'exige pas cela de moi ! dit-elle à voix basse.

— Pourquoi ?

— Tu ne comprends donc pas qu'après ce que tu m'as dit hier je n'ai aucune envie de bavarder avec lui, surtout à ce sujet et de cette façon.

— As-tu perdu la tête ? Tu comptes avec un Waltchak ! Il ne devrait être rien pour toi, qu'un triple zéro, du vent ! Si c'était le cas, tu n'aurais pas honte, quand bien même le monde entier te dirait que tu lui ressembles ! Qu'est-ce que ça peut te faire !

— C'est bon, je lui parlerai.

— Tâche de te montrer habile !

— J'essaierai.

— Et prudente. Qu'il ne se doute de rien.

— Je ferai mon possible.

— Retrouve-moi ici demain à la même heure. Quand nous saurons quelque chose de concret, nous pourrons décider ce qu'il y a lieu de faire.

— Je ne suis pas sûre de réussir si vite.

— Viens, de toute façon ! C'est une chose terrible que d'être enfermé ici comme dans une prison. »

(A suivre.)

Le Monde DES LIVRES

Souvarine le prophétiqu

William Goyen, passeur des rives ha



Le besoin de nuits blanches,

Le Monde DES LIVRES

Souvarine le prophétique

● *Réédité après quarante ans, un* Staline *déjà chargé de « révélations ».*

IL n'est pas fréquent, et pour cause, d'avoir à rendre compte d'un des plus grands livres français du vingtième siècle. La réédition du *Staline* de Boris Souvarine me fournit cette opportunité. Ecrit de 1930 à 1935, republié avec quelques ajouts en 1940, puis en 1977, cet ouvrage n'a rien à voir avec l'adulatrice biographie rédigée jadis par Barbusse. Dès l'origine il annonçait *et souvent contenait* ce que les travaux de Medvedev et de Soljenitsyne, sans parler du rapport « secret » de Khrouchtchev au vingtième congrès du P.C.U.S., devaient se charger d'expliciter à travers le monde (le monde bien entendu n'inclut pas l'U.R.S.S., délibérément désinformée par ses maîtres). Emergeait ainsi, voici plus de quarante ans, le vrai sur l'une des tyrannies les plus abominables du vingtième siècle ; tyrannie dont les effets, par successeurs interposés, pèsent encore sur notre présent et notre futur.

La performance méritoire de Souvarine lui valut lors de son séjour aux Etats-Unis pendant la guerre, au temps de l'alliance U.S.A. - U.R.S.S., les accusations ostracisantes et tautologiques d' « antisoviétisme » (on dirait aujourd'hui « anticommunisme », ou même « anticommunisme préélectoral »). Cette performance témoigne chez l'écrivain (aujourd'hui octogénaire) pour une extraordinaire lucidité.

Rendons à Souvarine une justice élémentaire : il n'a jamais été stalinien ; il n'a donc point à se repentir d'une faute qu'il n'a pas commise. Son témoignage n'est pas de culpabilité, mais de clairvoyance. Jauressien puis léniniste de la première heure, militant du «sommet» de la IIIe Internationale, notre auteur rompt avec l'U.R.S.S. au milieu des années 20 ; il rompra avec les trotskistes et avec ce qui lui restait de convictions communistes au cours des années ou décennies qui suivront. Le socialisme lui-même, ou du moins certain socialisme, lui semble parfois contaminé par certains contacts avec la perversion stalinienne. Souvarine paraît croire à la décadence, en Occident, et ailleurs. Faut-il lui donner tort ?



★ *Staline vu par Levine.*
Copyright New York Book Review, Opera Mundi.

La biographie de Staline, en ce livre, est scrutée pas à pas depuis la jeunesse géorgienne du séminariste Djougachvili ; celui-ci, à la belle époque, devient révolutionnaire professionnel, il est dans la coulisse, inspirateur de *hold-up* (baptisés « expropriations », ils étaient destinés à remplir les caisses du Parti...). Au long d'un scénario effarant, le récit nous mène jusqu'à la dictature génocidaire des années 30. Emerge de tout cela une figure stalinienne de maître fourbe, énergique et brutal. Staline, empiriste laborieux, se dit lui-même amateur raffiné de vengeance à froid. Est-il vraiment comme le disait Trotski « la plus éminente médiocrité de notre parti ? ». Si c'était vrai, il faudrait admettre qu'est sorti de cette médiocrité le système universel au nom duquel on gouverne aujourd'hui plus d'un milliard d'hommes...

Le psychisme du dictateur

Quant au psychisme du dictateur, le diagnostic de Souvarine est basé sur l'analyse de divers médecins ; ils gravitaient dans l'entourage du Kremlin ; ils furent « liquidés » ensuite, lors des grandes purges de l'avant-guerre. Ce diagnostic insiste sur la *paranoïa* stalinienne (besoin de domination, haines pathologiques, morale anesthésiée, tendance au délire de persécution et de grandeur) ; le tout coexistant avec une conscience personnelle très lucide : celle-ci incite le « chef génial » à faire assassiner, *y* compris dans sa propre famille, les témoins gênants de ses crimes passés.

Le psychisme d'une personne, même omnipotente, n'est pas tout. Reste à décrire et à expliquer le régime politico-social auquel préside cette omnipotence, et dont le psychisme n'est qu'un facteur. Souvarine a écrit là-dessus, dès 1935, des pages très denses ; elles pourraient paraître aujourd'hui banales, tant l'horreur qu'elles véhiculent est devenue monnaie courante, depuis que Soljenitsyne leur a donner l'amplification nécessaire.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 15.)

William Goyen, passeur des rives hantées

● *Le vent léger du rêve.*

WILLIAM GOYEN : un nom grave que porte le vent léger du rêve. Et ce, depuis l'inoubliable souffle qui animait *la Maison d'haleine* (1). Un écrivain discret qui n'emprunte pas les bruyants raccourcis du succès. Un conteur qui écrit peu, *mais laisse sur sa route quelques* livres aux titres embrumés : *En un pays lointain, le Fantôme et la Chair, Savannah*... Un diseur de l'indicible qui nous fixe, de loin en loin, un rendez-vous au charme étrange.

Zamour est le second recueil de nouvelles de William Goyen. Il est sorti aux Etats-Unis en 1960. C'est dire qu'un tel auteur se laisse facilement oublier des grands éditeurs, mais il est bon que ce soit dans une toute jeune maison qu'il resurgisse ainsi, pour inaugurer une collection à l'appellation mi-ironique, mi-ambiguë : « Vice-versa ».

Illustration de la couverture par Claude PONTICELLI.

La longue nouvelle qui ouvre le livre évoque le destin d'une vieille fille à demi-folle, avant de l'être complètement. Elle aura fui ses sœurs le temps de prendre un mari et de le laisser choir pour *lui* préférer un chat, Zamour. Le mari mourra et Princis Lester attendra une hypothétique pension de veuve dans la seule présence énigmatique du félin... Histoire aussi fantasmagorique que rigoureuse, qu'on ne saurait résumer, pas plus que les autres textes de l'ouvrage. Il faut suivre Goyen où il choisit de nous conduire sans poser de questions, sans prétendre ramener ses propos à une banale équation logique. Son réalisme traverse les filtres de la mémoire, au rythme de la solitude et des enfances perdues : les ombres y passent, furtives, magiques. *Grotesques aussi parfois.*

Goyen vous entraîne avec une remarquable maîtrise sur l'autre rive du fleuve temps : là où l'enchaînement hâtif du quotidien fait place aux rituels mythiques, là où les hantises prennent forme, où les êtres et les choses se confondent et où continuent de fleurir les roses mousse chères au cœur nostalgique de ce Texan pour qui la nature embaume le souvenir.

Qu'il s'agisse de figures déjà vues — la prédicatrice de *Savata* — ou nouvelles, c'est une seule et même interrogation qui habite l'écrivain. *Adultes, adolescents*, animaux, plantes, tout ceci se mêle, se répond : l'homme se projette dans la plante ou se transpose dans l'animal pour mieux fixer le caractère de son expérience vécue ou répondre aux effrois d'un cœur solitaire.

Quête d'identité, fuite d'une culpabilité, l'errance de William Goyen nous mène au cœur des « domaines hantés » dans l'envoûtante illusion, qu'au bout des *touffus* chemins de la mémoire l'innocence perdue sera regagnée et refaite à jamais l'unité des âmes morcelées.

PIERRE KYRIA.

★ **ZAMOUR ET AUTRES NOUVELLES, de William Goyen, traduites par Maurice-Edgar Coindreau et Patrice Repusseau. Editions Jean-Michel Place. 182 p., 35 F.**

(1) Gallimard, 1954.

Libres opinions

Le besoin de nuits blanches, par Jean-Marc Roberts

CETTE décennie marquée par une longue série d'absences nous aura procuré fort peu de nuits blanches en matière de littérature. *Il suffit de rappeler à nos mémoires le fabuleux succès* de ce livre plus qu'imparfait, lourd et bavard, de l'Américain James Michener, *Colorado Saga* (Flammarion), pour convenir que la plupart des amateurs de romanesque sont bien en état de manque. Les centaines de milliers de lecteurs plongés dans la fresque bouillonnante de l'écrivain anglo-saxon n'obéissaient, au fond, qu'à leur goût véritable. Le goût de l'histoire forte, des personnages bien campés, de cette littérature désertée, critiquée, bientôt maudite, qui a pourtant le mérite de retenir et d'émouvoir les gens tout en les faisant rêver. Le seul fait d'évoquer un roman du domaine étranger a quelque chose d'inquiétant. Il faut bien le reconnaître, la France, qui a besoin de classement, qui met les écrivains en compartiments, en rayonnages sinon en boîtes, n'a réussi qu'à diviser les romanciers en deux clans. Simplifions à l'extrême : il y a ceux qui ne racontent rien, qui s'attachent uniquement à la forme de leur récit, et, de l'autre côté de la montagne, il y a ceux qui, négligeant leur écriture, ne se préoccupent que de leur sujet, du fourmillements des détails et des « seconds rôles » qu'ils affectionnent. Heureusement, *cela ne se passe pas tout à fait de la sorte.*

Je crois fermement à une littérature « efficace » qui ne sera pas forcément taxée de mineure. J'ai la conviction qu'il est possible, et donc souhaitable, de raconter une histoire, si singulière soit-elle, tout en donnant au lecteur l'impression de lire un livre. Un livre qui se tient sans jamais respirer la fabrication pure et simple, un livre qui séduit et alerte sans pour autant dérouter autrui. Il existe à mon sens plusieurs tracés, plusieurs routes qu'il est envisageable d'emprunter pour suivre et conclure cette expérience. L'hypothèse onirique et fantastique des romans de Christian Charrière, *l'Enclave, Mayapura, les Vergers du ciel*, aux éditions Fayard, a contribué à forger à ce jeune auteur une personnalité qui lui est propre. Romans d'aventures, certes, mais l'irruption de l'étrange, le mélange savant du rêve et de la réalité, permettent à Charrière de dépasser tous les *Colorado Saga* déjà existants.

Le nouveau romanesque naît peut-être avec ces irruptions insolites. Si Didier Decoin utilise souvent, c'est le cas du *Policeman* (Seuil), *et ce sera celui de son prochain roman, un schéma policier* pour mener à bien ses projets littéraires, il introduit minutieusement une myriade de petits faits prétendument sans importance qui donnent à ces livres une dimension mythique voire biblique (on pense à *Abraham de Brooklyn*), dimension d'écrivain et non de fabricant d'histoires. Cet aspect « passe murailles » dans le roman classique, René-Victor Pilhes ne s'en est-il pas lui-même servi pour la réussite de son *Imprécateur* (Seuil) ? Son sujet, son histoire, étaient forts, d'actualité, ils allaient fatalement sous la plume d'un tel auteur rencontrer le succès mais il me semble que, pour accentuer son originalité, Pilhes a laissé peu à peu apparaître une surréalité propice à ses exaltations et à son fou rire.

La voie romantique permet elle-aussi au romanesque de vivre et de survivre. Le roman de Joël Schmidt, *le Fleuve des morts* (Julliard), nourri de bals costumés, de revenants et de légendes, est un premier exemple. La parution récente du second roman de Jacqueline Bruller, *Rocaldour* (Julliard), illustre parfaitement ce désir, cette envie de renouveau et donc de « sauvetage ». La chevauchée du héros de ce beau livre est d'autant plus haletante que, là où la réalité l'aurait abandonné à sa fatalité, le « chimérique » le reprend, l'entraîne pour le sublimer.

Ainsi je ne suis pas seul à manifester cette passion que j'aime à entretenir pour l'illogique rendu logique à tout prix, pour cette extra-*vagance qui me paraît indispensable si l'on veut donner à des gens*, lecteurs de toutes sortes, l'occasion et la chance de ne pas dormir. Laisser constamment posés ses yeux sur ce qu'il y a de plus beau quand cela vous emporte, j'ai nommé un livre.

Me surprenant parfois à marcher sur les plates-bandes de nos feuilletonistes du début du siècle, Eugène Sue, Leblanc, Souvestre et Allain — cela est un exemple de plus pour rejoindre et récupérer le romanesque, — je crois avoir moi-même un besoin certain de nuits blanches. Il est tentant, page après page, d'imaginer en secret celle des autres sans jamais plus confondre *folie et imagination.*

CALME YOURCENAR

EN littérature, il devrait n'y avoir d'actualité que du chef-d'œuvre. Qu'importe le *best-seller* dont tout le monde parle mais dont personne, l'automne venu, ne se souviendra. Le journalisme consiste, aussi, à replacer le présent dans la hiérarchie du passé.

Le creux de l'été ramène heureusement à ce devoir. Au lieu de peiner sur tel livre que recommande la notoriété de son *auteur mais qui, de toute évidence, ne figurera jamais* sur la liste des réussites inaperçues, mieux vaut revenir sur les événements qu'ont éclipsés les tapages d'avant les vacances.

Le Grand Prix de littérature décerné par l'Académie française à Marguerite Yourcenar fait partie de ces événements sacrifiés. On en a moins parlé que d'une échappée du Tour de France, ou des sauteries officielles du 14-Juillet. En quoi on a pris le risque de paraître aussi léger aux futurs historiens *que les journaux du début du siècle pour* lesquels le président Fallières passait avant Proust. Dans le cas de Marguerite Yourcenar, on a été plus que négligent : on a applaudi sans réserve à sa distinction, comme on avait acquiescé unanimement au bruit de son entrée sous la Coupole. « *Un des plus grands écrivains français vivants* », entend-on dire généralement dès qu'il s'agit d'elle. En France, de tels embaumements valent toutes les exécutions.

La justice y perd, et notre plaisir. Yourcenar est le contraire d'un écrivain dont on se débarrasse par l'éloge et la consécration. Sous des dehors classiques et apaisants, son art opère au prix d'un malaise où ses fervents se reconnaissent et communient en secret. Les rapports subtils entre la tranquillité de sa prose et l'inconfort des âmes qu'elle peint n'apparaissent pas seulement dans *les Mémoires d'Hadrien* (1951) et *l'Œuvre au noir* (Prix Fémina 1968). On les repère dès les premiers textes de l'auteur, brûlants d'angoisse et de modernité sous leur moralisme lisse d'un autre temps.

ALEXIS ou le traité du vain combat porte sa date : 1929. Pour évoquer la lutte d'un jeune époux contre son penchant naturel à l'homosexualité, Yourcenar use des mêmes subterfuges que Gide dans son *Corydon*, paru neuf ans plus tôt. Comme lui, elle emprunte le nom de son héros à la deuxième *Eglogue* de Virgile, et son sous-titre fait ouvertement écho au très gidien *Traité du vain désir*. Le narrateur tourne autour de ses goûts et de leur genèse avec des précautions telles qu'on doute d'avoir compris ce qui l'agite au

par Bertrand Poirot-Delpech

juste, surtout aujourd'hui où ces choses s'affichent — *autre* façon, peut-être, de ne pas se dire librement.

L'état des mœurs il y a un demi-siècle justifiait ce code allusif, faute duquel toute « différence » encourait l'opprobre ou le ridicule. La vérité passait par ce travestissement. Mais l'actuelle libéralisation des esprits n'a pas rendu caduque une certaine approche précautionneuse, et comme circonspecte, des nuances du cœur.

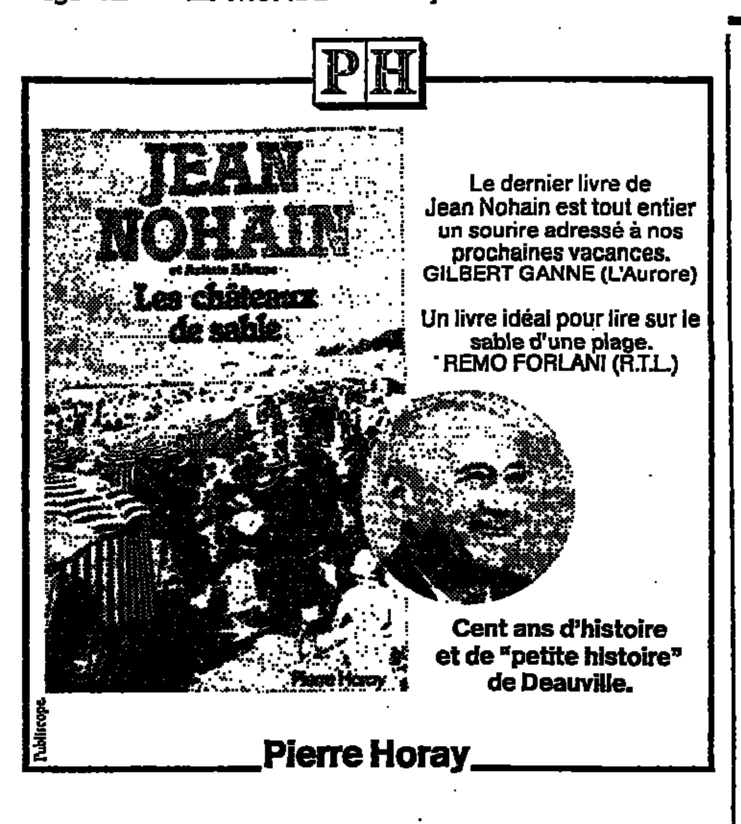
LE Coup de grâce, publié dix ans plus tard et opportunément repris avec *Alexis* dans le Livre de Poche, le confirme à sa manière plus moderne. En 1939, la pudibonderie n'est plus ce qu'elle était en 1929, et le « cas » du héros, l'Allemand Eric von Lhomond, n'est pas aussi net. Son « vice », pour reprendre l'expression des autres et qu'il assume lui-même par dérision, consiste moins à aimer les garçons qu'à savourer sa solitude. Ce n'est pas seulement par amitié ardente pour Conrad qu'il repousse l'amour de sa sœur Sophie. Il y va pour lui d'une fidélité à soi-même, radicale et poussée jusqu'à la barbarie puisqu'il finit par exécuter la jeune fille sans trace de pitié.

Le passage de cette dernière chez les bolcheviques qu'il a mission de combattre n'est qu'un prétexte, comme l'imbroglio russo-balte d'après 1914 et 1917 ne constitue qu'un fond de tableau. Les tueries ambiguës de l'époque et les réconciliations provisoires qui ont suivi ont dégoûté les héros du *Coup de grâce* de toute autre conviction que personnelle. Tuer et mourir pour des motifs idéologiques leur semble le crime suprême contre la vie. La seule excuse est de le faire pour la beauté d'un visage ou l'authenticité d'un élan.

Les guerres et les drames publics ne sont donc ici que des occasions d'aller au bout de sentiments et de conflits privés. On est moins près de Gide que de la *Sonate à Kreutzer*, du Rilke des *Lettres à un jeune poète* et du *Livre d'heures*, ou de Jules et Jim. Mais Alexis et Eric ont en commun une même *conviction intrinsèquement littéraire que les mots* anciens, si on les renouvelle avec art, peuvent cerner les moindres singularités affectives. Relire Yourcenar, c'est renouer avec cette tradition moraliste et s'interroger sur la validité de ses analyses en 1977, c'est-à-dire en pleine crise des valeurs qui l'ont fondée.

LE mot même de « moralisme » a entraîné bien des malentendus. *On croit couramment qu'il est lié à l'existence* et à la prédication d'un bien et d'un mal dans les conduites publiques ou privées. Le credo que partagent les moralistes français, de Montaigne et La Bruyère à La Rochefoucauld, est à la fois plus flou et plus exorbitant. Il ne concerne pas tel ou tel péché mais la possibilité de tout examen de conscience, non pas Dieu mais la nature humaine, réputée éternelle et connaissable hors des sociétés où elle se manifeste.

(Lire la suite page 14.)



la vie littéraire

La légende du Terrain vague

Une jeune maison d'édition, Le dernier Terrain vague, a choisi de dédier sa plus récente publication : *la Légende du Terrain vague*, à Eric Losfeld, figure « singulière » de l'édition, franc-tireur, bourlingueur, corsaire. De Hubert Juin à Roger Rabiniaux, de Roland Laudenbach à Julien Gracq et Maurice Nadeau, de Christian Bourgois à Pierre Bourgeade et Claude Roy, de Georges Lambrichs à Robert Sabatier et Noël Arnaud, ils sont, au total, quarante-trois anciens passagers, compagnons de route ou de bordée, commensaux d'un soir ou de plusieurs, à lui apporter le témoignage d'une complicité chaleureuse, émerveillée, enjouée. Eric Losfeld : l'homme par qui la tristesse ni la vieillesse n'arrivent. Ses jeunes émules, rassemblés en coopérative d'édition, veulent poursuivre, dans le sillage creusé par ce maraudeur, des mers inhabituelles : éditer, c'est aussi créer, c'est-à-dire laisser sa trace (40, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris, tél. : 633-93-28).

La femme fidèle

Fidèle à la mémoire d'Ernest Hemingway, la veuve de l'écrivain, Mary Welsh, vient, à soixante-neuf ans, de préparer un film sur la vie de l'auteur de *Pour qui sonne le glas*.

Mariée en 1945, en troisièmes noces, au célèbre romancier globe-trotter (dont c'étaient les quatrièmes), elle connut, dans la propriété de la Finca, dont Fidel Castro a fait, depuis, un centre touristique, une existence mêlée de joies et d'orages. Un soir, raconte-t-elle, Hemingway lui lança un verre de vin à la figure. « Tu peux toujours essayer de me pousser à t'abandonner, tu ne réussiras pas », avait-elle répliqué.

Seize ans après le suicide de l'écrivain, elle continue à tenir parole.

Les œuvres complètes de Daniel Lagache

Il y a cinq ans, disparaissait Daniel Lagache (1903-1972) qui fut un des pionniers de la psychanalyse en France. Nul plus que lui, au sein de l'Université, n'a autant travaillé pour une ouverture de la psychologie traditionnelle à la pensée freudienne. En outre, comme l'écrit Eva Rosenblum, il a été le maître de toute une génération de psychanalystes et de psychologues cliniciens.

Sous le titre *les Hallucinations verbales*, un premier volume, qui sera suivi de trois autres, inaugure aux Presses universitaires de France, dans la « bibliothèque de psychanalyse » qu'il avait fondée, la publication de l'ensemble de ses travaux, soit plus de cent soixante articles et ouvrages. Préfacée par Didier Anzieu et établie par Eva Rosenblum, cette édition rend un juste hommage à l'auteur de *la Jalousie amoureuse*.

vient de paraître

Histoire

JEAN DE WENGER : *l'Europe, un destin voulu*. — Présenté par le Conseil des communes d'Europe, avec une double présentation d'Alain Poher et de Louis Leprince-Ringuet. (Hatier, 210 p., 120 F.)

Roman policier

JEAN-FRANÇOIS COATMEUR : *le Mascaret*. — Un nouveau « policier » de l'auteur des *Sirènes de minuit*, Grand Prix de littérature policière. (Denoël, « Sueurs froides », 240 p., 30 F.)

Actualité

JACQUES KAUFMANN : *l'Internationale terroriste*. — De l'insaisissable Carlos à « la bande à Baader » en passant par les soldats de l'armée rouge japonaise et les groupes palestiniens. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Qui les soutient ? Et pourquoi ? (Plon, 240 p., 35 F.)

THIERRY DESJARDINS : *la Corse à la dérive*. — Grand reporter au *Figaro*, l'auteur ouvre les dossiers du « drame corse », présente ses protagonistes, envisage des solutions possibles. (Plon, 225 p., 35 F.)

Histoire littéraire

MAURICE CHAPPAZ, PHILIPPE JACCOTTET, JACQUES CHESSEX : « *Adieu à Gustave Roud* ». — Trois écrivains suisses racontent leur dernière visite à Gustave Roud, décédé en 1976, alors qu'il attendait la mort à l'hôpital de Moudon. (Bertel-Salland, 21, chemin de la Cigale, CH. 1010, Lausanne; 90 pages).

en poche

Kazantzaki l'épique

Le paysage est idyllique, un jardin. Lycovrissi est le nom de ce village verdoyant, calme, riche. Le seigneur (Agha) représente avec langueur l'ordre chez les chrétiens comme chez les quelques musulmans, qui vivent sous le ciel séculaire de l'immobilisme et du bonheur. Mais l'ordre sera troublé. Non pas à cause de Dieu ou d'Allah, qui s'accommodent à merveille avec les habitants, mais parce que la *différence*, sous le visage de la misère, viendra troubler leur quiétude, après avoir troublé celle de l'Agha dont on a assassiné le « mignon ».

Le Christ recrucifié, c'est l'histoire de la Passion jouée par les habitants de ce village grec d'Anatolie. Les réalités de leur vie se mêlent au mythe. Ils vivent les étapes d'un drame qui culmine avec l'assassinat de l'Innocent. Cette mini-société trouve en Manolios (le Juste) la victime expiatoire. Malgré ce meurtre rituel, rien ne rentre dans l'ordre. L'exode et l'errance attendent ces villageois installés dans la peur par l'Agha turc. L'identification de la vie avec le voyage tisse une tapisserie dans laquelle le mythe et la réalité développent la forme épique de ce roman.

La réédition, en livre de poche, du *Christ recrucifié*, près d'un quart de siècle après sa parution, n'empêche rien à l'actualité et à la force de ce roman, dont Jules Dassin a tiré un film sous le titre *Celui qui doit mourir*.

Nikos Kazantzaki, que Thomas Mann salue comme le plus grand écrivain épique de son temps, mourra en 1957, au retour d'une visite chez Mao. Sur sa tombe (en Crète) : « *Je ne crois en rien, je suis libre.* »

DIMITRI T. ANALIS.

★ LE CHRIST RECRUCIFIE, de Nikos Kazantzaki, trad. du grec par Pierre Amandry. Presses-Pocket (Plon), 467 p., 9,80 F.

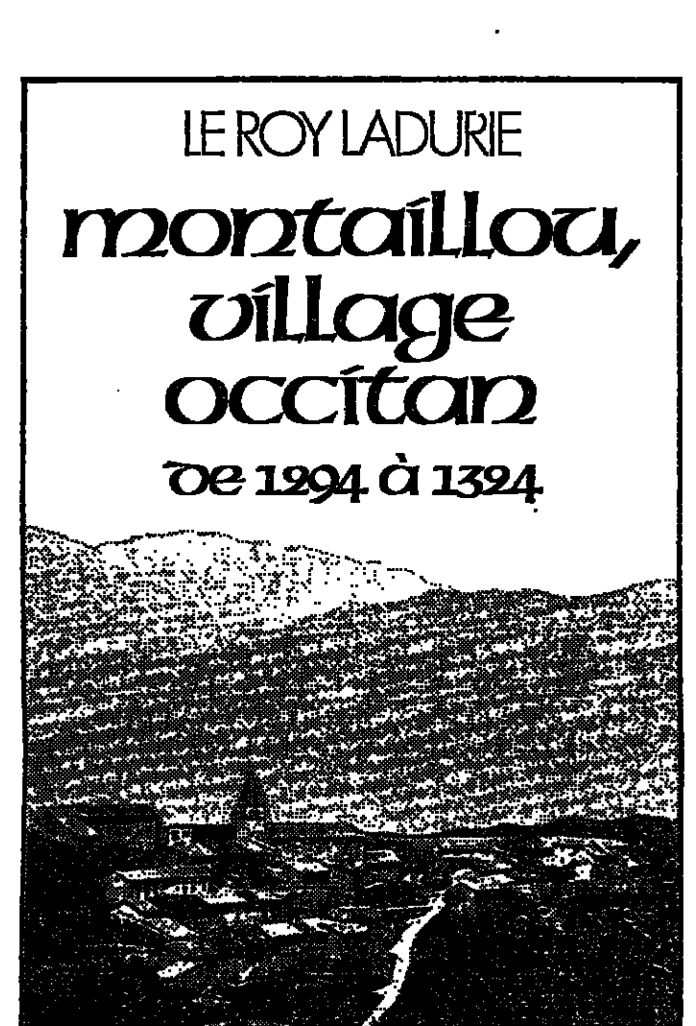
en bref

● LES ECRITS DE LAURE, qui avaient fait l'objet, en mars 1971, d'une première édition chez J.-J. Pauvert, puis, après l'opposition de M. Charles Peignot, frère de l'ex-compagne de Georges Bataille, d'une édition pirate dans la collection « Change », chez Robert Laffont, en 1976, sont de nouveau édités par J.-J. Pauvert dans le texte établi par Jérôme Peignot et le collectif Change avec une préface de Jérôme Peignot, une vie de Laure et des fragments sur Laure, par Georges Bataille, et un texte de Marcel Moré sur la mort de Laure.

● LA COLLECTION « PLEIN VENT », destinée, chez Laffont, aux adolescents, et qui compte actuellement cent vingt titres, est complétée aujourd'hui par « Plein vent-Documents », qui reprend, sous une forme légèrement adaptée ou abrégée, des textes documentaires. On y trouve déjà « Ou tu porteras mon deuil », de D. Lapierre et L. Collins ; « Au nom de tous les miens », de M. Gray ; « le Bonheur sur la mer », de F. et C. Guillain, et « Archipel du Tiki », de F. Mazière.

● LA REVUE BIMESTRIELLE « TEXTUERRE », qui avait consacré ses deux premiers numéros respectivement à Bernard Noël et à Michel Butor, vient de sortir un double numéro (mai 1977), dont toute la première partie est réservée à Denis Roche. « Textuerre » a son siège social 1, impasse du Merle-Blanc, 34000 Montpellier.

● LEOPOLD SEDAR SENGHOR a été élu « prince en poésie » par l'Amitié du livre, qui procède à cette élection tous les cinq ans.



correspondance

Une lettre de Gisèle Halimi à propos des « nègres » en littérature

Nous avons reçu de Mme Gisèle Halimi la lettre suivante consécutive à notre enquête sur « Les nègres en littérature » (1) (le Monde du 8 juillet).

Il est regrettable que *le Monde* se soit fait l'écho des propos sans fondement de Marie Cardinal sur mon livre *la Cause des femmes* (éditions Grasset).

J.-M. Théolleyre écrit, en effet, que... « *la Cause des femmes*, signée de la seule Gisèle Halimi, n'aurait peut-être pas vu le jour sans Marie Cardinal... ». Il rapporte également des affirmations de cette dernière d'où le lecteur pourrait déduire que les phrases de mon livre ont été *entièrement écrites par elle*.

Ma dignité et ma loyauté d'auteur (2) étant en cause, je me vois contrainte d'apporter les précisions suivantes :

1) Je suis auteur — *et le seul auteur* — de *la Cause des femmes*.

J'ai *personnellement* écrit la plus grande partie du livre et la plus importante, soit les cent pages autobiographiques, la partie politique (« Dynamique des luttes de femmes »), la partie juridique. J'ai *personnellement* réuni la partie documentaire.

Les autres chapitres ont été enregistrés avec la collaboration intelligente (questions, demandes de précisions, etc.) de Christine Cottin, dont, injustement et parce qu'elle n'a pu se rendre disponible pour mener à bien notre projet, le nom n'est pas mentionné dans le « générique » du livre.

2) Le manuscrit, *entièrement écrit et (ou) tapé* à la machine, s'est révélé d'un volume trop important pour l'objectif prévu. C'est alors que Marie Cardinal — tel Zorro — est arrivée.

Appointée par les éditions Grasset et proposée par elles, elle s'offrit à supprimer les redites, recoller les chapitres, et à me transmettre ses suggestions.

La rédaction, en aucun cas, n'est de Marie Cardinal. Son travail, au demeurant limité à quelques chapitres de mon livre, *entièrement rédigé au préalable* — j'y insiste — m'a été alors soumis. Jamais elle n'eut en mains d'enregistrement de mon texte. Sur ses coupes, j'ai repêché dans la corbeille à papiers des anecdotes significatives (par exemple l'altercation effarante, lors d'un débat public, entre un curé et Jacqueline Manicom). Inversement, j'ai supprimé des passages entiers de mon texte que je trouvais, à la lecture, inutiles ou bavards et que Marie Cardinal proposait de garder.

3) J.-M. Théolleyre aurait pu — *le Monde* oblige — vérifier les informations à lui données par Marie Cardinal. Interroger, par exemple, les éditions Grasset, Bernard-Henri Levy (mon directeur de collection et « inventeur » de l'idée et du titre de mon livre) ou moi-même.

Outre ces témoignages, je tiens à sa disposition, comme éventuellement à la disposition de la justice :

1) Les documents que j'ai personnellement réunis ;

2) Le texte intégral et dactylographié de *la Cause des femmes* rédigé *avant toute* intervention de Marie Cardinal ;

3) Le manuscrit proprement dit, avec les corrections et annotations de ma main à partir duquel il pourrait être constaté, si besoin est, que je suis seule auteur de mon livre... ce qui semble évident à tous, sauf à Marie Cardinal.

Enfin, et dans sa hâte louable de dénoncer le scandale — mais il ne faut pas se tromper de cible ! — Théolleyre aurait-il oublié d'ouvrir mon livre ?

Sur la page de garde, au-dessous du titre, figure en bonne place : « Propos recueillis par Marie Cardinal. »

Contrairement à ce qu'il affirme donc, et contrairement à la réalité (Marie Cardinal n'a pas recueilli mes propos, interrogez-la donc de nouveau), mais parce que je voulais, pour son aide limitée, la « payer » en bonne mesure, j'ai tenu à ce que soit mentionné son nom.

N'est pas « nègre » qui veut, finalement...

(1) Nous publierons prochainement un ensemble de la correspondance suscitée par cette même enquête.

(2) Avant *la Cause des femmes*, j'ai publié aux Editions Gallimard *Djamila Boupacha*, en 1962, et *le Procès de Burgos*, en 1971.







romans

La petite musique Amette

• *Pour Daisy, André et Jaroslav, la vie se déroule comme un film, sur un air de musique nostalgique.*

JACQUES-PIERRE AMETTE était un jeune homme quand triompha le cinéma de la « nouvelle » vague. Godard, Chabrol et autres turbulents cinéastes-critiques-cinéphiles éblouirent ses yeux, et firent battre son cœur. Il avait vingt-cinq ans en mai 1968. Le jeune Normand, devenu étudiant en lettres à l'université de Caen, allait s'engager sur les chemins périlleux du journalisme et de la littérature.

On le remarqua dès son premier roman, *la Vie comme ça*, tribulations de deux soldats du contingent en rupture de caserne, accueillant avec gourmandise et flegme les plaisirs du moment.

On parla alors de « Marivaux revu par Godard ». Un second ouvrage vint confirmer la révélation, *les Lumières de l'Antarctique* : « légèreté », « impertinence », « perpétuel bonheur d'expression ».

Des qualités qu'on retrouve dans ce troisième roman : *Bermuda*. Il y a une « petite musique Amette », une musique qui semble celle d'une génération, celle de l'après-guerre d'Algérie, de l'après-mai 1968, du désarroi masqué en rire par pudeur, de la lucidité travestie en rythmes pop.

Bermuda, c'est le titre d'un gros best-seller anglais, traduit en français : *Vacances qui tuent*. Un bouquin, qu'un soir, Daisy, une fille vêtue d'une « robe mauve plissée très 1925 » remet, au Dôme, boulevard du Montparnasse, à André, afin que celui-ci en extraie un scénario pour le compte d'un grand producteur. Voilà André confronté à « *une merde totale, intégrale et définitive* », selon les propres mots de Daisy.

André et Daisy connaissent Jaroslav, un garçon à la sensibilité slave. Daisy couche avec Jaroslav et André. Jaroslav et André s'adorent. Tous deux vénèrent Daisy. Nous ne sommes pas loin, nous sommes tout près de *Jules et Jim*. Et comme les héros du film de Truffaut, sur une musique semblable à celle composée par Rezvani, le « tourbillon de la vie » va entraîner le trio.

Au jour le jour, à la nuit la nuit, entre le lit et les « litrons » de beaujolais, Daisy, André et Jaroslav tentent d'inventer un scénario impossible. Jaroslav, « cadre » sans arrêt. Il voit des scènes époustouflantes à faire pleurer Margot. Le cinéma envahit le quotidien, et le quotidien se métamorphose en pellicule. On rit, on pleurniche ; on grince des dents, on découvre la jalousie quand Daisy choisit l'autre pour culbuter entre les draps. Mais on s'aime, on se pardonne tout. Il n'y a que Monsieur Karatan, le producteur, qui n'aime guère la tournure que les événements prennent.

Le trio, lui, s'amuse, se « marre », brûle la chandelle par les deux bouts, mélange, de plus en plus, la vie réelle et le cinéma. Et la partie continue dans un chalet de montagne : « *Il y aurait des sapins, une grande prairie, on irait acheter un litre de lait au village et* le Quotidien de Paris », a suggéré un soir André ou Jaroslav.

Mais la féerie court à sa perte. Monsieur Karatan cherchera d'autres scénaristes. Le trio éclate. Jaroslav devient un grand journaliste écologiste en Suisse, André perd Daisy de vue. « Bermuda » sort sur les écrans. André noie sa peine dans le beaujolais, puis de « grands événements » bouleversent le pays. Et André oublie cette histoire...

En moins de cent cinquante pages, Jacques-Pierre Amette réussit ce petit miracle d'imposer la réalité de trois êtres jeunes, un peu fous, de paysages — des banlieues sordides, des matins d'Alpes avec crissement de semelles sur la neige et rayons de soleil pâle.

Son livre a la gravité et la vulnérabilité d'un film tel que *Alice dans les villes* de Wim Wenders, ou bien encore *Charles, mort ou vif*, du Suisse A. Tanner.

Bermuda, le « cinoche » que se font pour eux-mêmes tous ceux qui savent encore vivre en rêvant et rêver leur vie.

ANDRÉ LAUDE.

★ BERMUDA, de Jacques-Pierre Amette. Editions du Seuil, 141 p., 27 F.

Le pays d'André Dhôtel

• *L'un de nos plus merveilleux conteurs.*

DANS plus de cinquante romans, André Dhôtel a fait vivre tout un peuple de braconniers, de vagabonds, de petits artisans, de maquignons : ils ont tous, dans le regard, une étrange lumière. Ils sont à la fois dans le monde et un peu *en dehors* du monde. Ils appartiennent au quotidien et au rêve. Ils sont là, une nouvelle fois convoqués, dans les onze nouvelles qui composent le nouveau livre d'André Dhôtel : *Un soir...* Il faut, dès lors, se réjouir de la réédition d'un des chefs-d'œuvre de l'auteur : *le Plateau de Mazagran*, qui était introuvable depuis des années. Et c'est dans *le Plateau de Mazagran* qu'est peut-être révélé, en une phrase, le secret d'André Dhôtel : « *Il semble parfois*, écrit-il, *que les circonstances sont attachées les unes aux autres comme les wagons d'un grand train de marchandises chargés de fleurs, de bêtes, de minéraux, de glace, d'ennuis, de joie et de rêves, et aussi, de loin en loin, parfaitement vides.* » A quoi il convient d'ajouter cette autre phrase, extraite de l'un des récits de *Un soir...*, et qui complète le propos : « *A vrai dire, dans n'importe quelle histoire, si commune soit-elle, il y a un moment prodigieux qu'il est difficile de saisir et qui met en jeu les événements.* »

Ce que fait André Dhôtel, avec son écriture à la fois minutieuse et emplie de *charme*, c'est de nous révéler ce « moment prodigieux », puis, ayant ainsi donné le branle aux événements, de nous accompagner, par les dédales du labyrinthe, jusqu'au plus profond. Dès lors, ce pays sans cesse et en tous sens parcouru, depuis l'Ardenne et la Fagne jusqu'au plateau et au forêts de l'Argonne, et qui délimite très exactement la géographie d'André Dhôtel, s'ouvre sur un *espace* différent, proprement illimité, où l'amour et la mort jouent leur partie, et où le personnage le plus humble acquiert une dimension d'une inépuisable singularité.

Une jeune femme rencontrée par les deux héros du *Plateau de Mazagran* suffit, au moment même où elle disparaît, pour faire basculer le livre dans la légende. Une légende, comme il est dit, bruissante de « *choses sauvages et discordantes* ». Les nouvelles d'*Un soir...* obéissent à cette même logique profonde : ce sont des féeries exactes, tant il y a du magicien dans André Dhôtel. Il est réaliste jusqu'au scrupule, mais comme il a deviné qu'au fond de chaque être humain l'espoir d'une « vraie vie » (celle dont Rimbaud l'Ardennais disait qu'elle était absente) demeure, c'est cette étincelle qu'il fait paraître, et c'est elle qui illumine sa géographie.

Dans la préface qu'il a rédigée pour un album remarquable d'Edmond Dauchot : *Ardenne bien aimée*, il souligne la nature et la qualité de son lien avec l'Ardenne, écrivant : « *L'Ardenne tour à tour lumineuse et sombre à l'excès fait mieux comprendre à quiconque les étonnantes divergences de toute vie.* » Ce sont ces « divergences », si clairement indiquées dans *le Plateau de Mazagran*, que les onze nouvelles d'*Un soir...* illustrent et magnifient.

HUBERT JUIN.

★ UN SOIR..., par André Dhôtel. Editions Gallimard, 237 p., 39 F.

★ LE PLATEAU DE MAZAGRAN, par André Dhôtel. Editions Marabout. 192 pages, 9,50 F.

★ ARDENNE BIEN-AIMEE, par Edmond Dauchot, préface d'André Dhôtel. Editions Duculot. Un album de 226 p., 99 F.

CALME YOURCENAR

(Suite de la page 11)

La tradition moraliste ne se reconnaît pas à ce qu'elle transmet des injonctions éthiques — Laclos, Sade et tant d'autres ne cessent au contraire de contester et de redéfinir l'héritage, — mais à ce qu'elle suppose la maîtrise de la raison et du verbe sur le monde ténébreux des sens. Etre moraliste, pour un écrivain, c'est croire que la parole épuise et nourrit la réalité corporelle. C'est faire comme si le secret de chacun et le mystère de tous pouvaient s'inscrire dans une phrase, de préférence la plus lapidaire possible.

Cette forme occidentale de la superstition s'est prolongée en littérature jusqu'aux environs de la dernière guerre. Un raccourci historique veut que l'existentialisme et le nouveau roman aient périmé l'intimisme bien-disant auquel sacrifiaient, jusque vers 1950, tous les apprentis romanciers, « hussards » ou pas. Ce n'est pas si simple. Si les doutes sur Dieu, l'homme et le langage ont rendu plus difficile et suspecte l'introspection de type moraliste, le fond de nos convictions culturelles en maintient le besoin et le goût. Tout roman de formation à l'ancienne mode est reçu avec soulagement. Les pontifes du texte non signifiant reviennent discrètement au fidéisme et au beau style qui les ont nourris, et légifèrent en linguistique avec autant d'aplomb que Bourdaloue ou Massillon disaient la vertu. L'envie de croire aux mots est plus tenace que celle de croire au Ciel !

POUR cerner nos ombres secrètes et nommer nos démons, les débagoulis d'inconscient à la mode depuis vingt ans n'ont pas démontré leur supériorité sur le vieux discours ordonné et pudique des moralistes.

Après les *Fragments d'un discours amoureux* très « distanciés » de Barthes, la relecture de Marguerite Yourcenar atteste que le français utilisé avec le respect guindé dû aux langues mortes fait encore autant merveille qu'au dix-huitième siècle pour suggérer, comme par contraste, les grouillements de la sensualité (on disait : « les égarements des sens »).

par Bertrand Poirot-Delpech

Bien sûr, les tabous auxquels s'affrontent Alexis et Eric ont évolué en cinquante ans, notamment le rite obligé du mariage. L'Eglise ne fait plus peser sur toute joie le soupçon de salissure et la menace du châtiment. Mais la grande erreur de notre société, et peut-être son crime, est de croire que l'affaiblissement de ces contraintes extérieures a délivré l'adolescent du tourment de découvrir la vie et d'assumer ses désirs. La délicatesse d'un inceste jamais avoué, l'ivresse du renoncement, la rage devant les beautés refusées, l'indignation devant les passions dépensées en pure perte : autant de beautés sombres qui n'ont pas disparu avec les couvents, autant d'élans inclassables de l'âme qui ont survécu à l'exaltation mercantile du corps, et dont la prose d'autrefois, par son frémissement contenu, rend mieux compte, aujourd'hui encore, que les aventures formelles les plus fracassantes. Comme l'observe Alexis : *« C'est au moment où l'on rejette tous les principes qu'il convient de se munir de scrupules. »*

LA limite du moralisme à la française se trouve dans le pessimisme qu'il sous-entend. Il maudit la nature humaine comme pour mieux y croire, et en attend le pire ; d'où sa prédilection pour les circonstances, guerres ou massacres intimes, qui en altèrent le meilleur. Il a tendance à prendre le néant pour la mesure grandiose de tout, et à pressentir chez les jeunes destinés à une mort violente on ne sait quelle « légèreté » qui serait un privilège des dieux.

Marguerite Yourcenar s'inscrit dans cette lignée. Le « calme » dont parlent souvent ses héros rappelle celui des monastères et de la tombe. L'apaisement auquel ils aspirent est lié à une certaine impuissance, ou à un inaccomplissement volontaire. Mais la sérénité qui émane de chacune de ses phrases n'a rien du faux repos promis par notre foire aux sentiments ordinaires. C'est la douceur de l'instinct accepté, du cœur exact, du mot juste. Une douceur qui, sans elle, se serait perdue.

science - fiction

Jules Verne revisité

● ***Une lecture paranoïaque critique du « Tour du monde en quatre-vingts jours ».***

L'IDEE qu'un certain nombre de romanciers du dix-neuvième siècle pourraient avoir exploité la réalité pour en faire la matière d'une nouvelle mythologie romanesque n'est pas nouvelle. Par contre, celle qui consiste à explorer leurs livres comme la simple relation de faits divers historiques est moins fréquente. Philip José Farmer, qui n'a jamais hésité à s'embarquer sur les voies les plus originales dans le domaine de la science-fiction, a vu dans le fait de revisiter les romans de Jules Verne l'occasion de leur donner un éclairage différent. Reprenant dans le détail les faits et gestes de Phileas Fogg et de Passepartout dans *le Tour du Monde en quatre-vingts jours*, il en a déduit que leur aventure n'était qu'une manière de masquer un complot historique dont Conan Doyle et Robert-Louis Stevenson s'étaient aussi innocemment faits les complices.

Entre 1830 et 1860, la Terre était le jeu d'une gigantesque lutte d'influence entre les Capelléens et les Eridanéens, extraterrestres débarqués un jour sur notre planète pour y imposer une forme de société unique.

Ainsi, en soulignant les lacunes que comporte le récit, en révélant certains épisodes délibérément omis, en recensant les inexactitudes, Farmer parvient-il à semer le doute sur le véritable sens du périple fantastique qu'accomplit ce faux excentrique de Phileas Fogg. Et même, superposant certains épisodes du *Tour du monde* avec d'autres prélevés à *Vingt mille lieues sous les mers*, établit-il que le capitaine Nemo ne pouvait être qu'un des plus prestigieux adversaires de Fogg, tentant de faire échouer sa tentative pour des raisons connues d'eux seuls.

Cette lecture paranoïaque de Verne a ses inconvénients : parfois le souci de prouver cette hypothèse amène de fastidieuses explications, à d'autres moments, au contraire, elle entraîne Farmer à se surpasser dans l'invention pour relier les romans entre eux.

Pourtant, à aucun moment, *Chacun son tour* ne ressemble à l'œuvre d'un fou littéraire qu'aurait pu lui donner son parti pris névrotique. C'est tout le charme de l'humour secret.

PHILIPPE CURVAL.

★ **CHACUN SON TOUR, de Philip José Farmer, Editions Champ libre. 256 pages, 32 F.**

poésie

Quatre chantres de la féminité

● ***Une optique charnelle de la poésie***

DEPUIS huit ans qu'elle publie des poèmes, entrecoupés de travaux universitaires et d'essais littéraires, Marie-Claire Bancquart procède avec une extrême prudence dans son investigation, à la fois psychologique et onirique, de l'âme féminine. Parler de soi est toujours légitime ; il arrive un moment où la sollicitation du verbe devient plus exigeante : il faut aussi se réinventer et se projeter sur les autres avec, en retour, la possibilité de mieux se les approprier. C'est à quoi s'applique un recueil remarquable qui rompt résolument avec les livres qui l'ont précédé : *Cherche-terre*.

Le langage même a changé, soudain plus dru, plus nécessaire, plus concentré en des raccourcis d'une superbe et impitoyable pénétration. Le songe comme l'instinct y sont disséqués avec une rigueur absolue, et soudain les *autres* sont saisis dans leur essence même. Le moi s'en trouve assiégé, éclairé, raffermi, sans concession.

Il habite mal l'existence
Bonheur compris
Son visage ne lui ressemble pas
Il dédie ses caresses aux
[larmes invisibles
Son baiser
Il le colle à la bouche des morts.

Dans les années 50, Denise D. Jallais était une de nos femmes poètes les plus franches et les plus spontanées : peu embarrassée de théories, elle déversait dans ses poèmes une sorte de radieuse impertinence. Vingt années de silence n'ont guère modifié sa manière. *Exaltation de la vie quotidienne* annonce avec une certaine brutalité le propos : en militante sûre de sa féminité, Denise D. Jallais empoigne le réel et ne le lâche plus. Elle parle de son travail, de ses angoisses, de ses espoirs, de ses enfants, des voisins, de la difficulté à s'assurer un peu de solitude. Tout ce qu'elle dit, des milliers d'êtres le partagent. Les poèmes de Denise D. Jallais sont des tracts de sang et de chair.

Je me mutile
Sciemment
D'un enfant
Voici que les autres portes de
[l'univers
Lui happent le cœur
C'est décidé
Il sera cimetière
Parmi les autres
Et moi je continuerai
Robot de novembre
A vouloir faire éclater dans
[ses prunelles
Les anémones de l'enfance.

Compagne du poète Jacques-Arnould Rivière, qui se donna la mort en 1959, Jeanne Chardon crie sa misère, son dégoût, ses vérités blessées et blessantes, en des poèmes qui refusent, eux aussi, tout apprêt, et sont pourtant de vrais et graves poèmes. La protestation de *Piquants, duvets et graines folles* englobe autant la condition de la femme que la condition sociale, en une noblesse déchirée où chaque mot affiche son poids de malheur. Quelque chose de physique emporte cette voix au-delà des plaintes et de la pitié.

Il en est tant qui ne sont pas
— femmes, hommes —
complètement sortis
de l'utérus de leur mère.
Voudraient forcer les autres
à s'y fourrer aussi.
Non merci !
Foin des protections,
des familiales complaisances
et oreilles trop bien disposées !
J'aime gueuler pour qu'on
[m'écoute,
et changer de pays natal.

Si les poèmes de Geneviève d'Hoop, dans *les Yeux à marée haute* ont également de la simplicité et de la vigueur, il en émane cependant une impression de malaise et d'aliénation dont la poésie française connaît peu d'exemples, depuis Pierre-Jean Jouve. Rage de vivre, rage de s'accepter, rage de se connaître : toute la gamme des enfers quotidiens passe par ces vers, qui sont autant de gifles et d'accusations. On n'en sort pas facilement indemne. Ce lyrisme, à l'opposé du plaisir intellectuel, sait se faire entendre.

Je n'écris que des choses graves
à épingler sur la peau
j'ai un visage de pluie
des yeux hagards
je heurte ma vie
à petits coups de marteau
ne passez pas si vite
j'ai besoin de votre chaleur
souffrez
j'ai besoin de votre sang.

ALAIN BOSQUET.

★ **CHERCHE-TERRE, de Marie-Claire Bancquart. Ed. Saint-Germain-des-Prés. 104 p., 30 F.**

★ **EXALTATION DE LA VIE QUOTIDIENNE, de Denise D. Jallais. Collection « Elles-mêmes », éditions Stock. 196 p., 30 F.**

★ **PIQUANTS, DUVETS ET GRAINES FOLLES, de Jeanne Chardon. Ed. Saint-Germain-des-Prés. 80 p., 30 F.**

★ **LES YEUX A MAREE HAUTE, de Geneviève d'Hoop. Ed. Saint-Germain-des-Prés. 60 p., 28 F.**

lettres étrangères

Tanizaki et la beauté des ténèbres

RENE SIEFFERT, dont les traductions si attendues paraissent à présent aux Publications orientalistes de France (qu'il anime avec Simone Sieffert), continue de nous familiariser avec l'inépuisable richesse des textes japonais. Celui qu'il nous donne aujourd'hui, *Eloge de l'ombre*, est d'une acuité, d'une beauté, d'une originalité exceptionnelles. Ces notes rassemblées en un « essai paradoxal sur l'esthétique japonaise » sont l'œuvre de ce grand romancier qu'est Tanizaki, poète également traducteur de Wilde, auteur d'une transcription en langue moderne du *Genji-Monogatari* qui ne compte pas moins de vingt-six volumes.

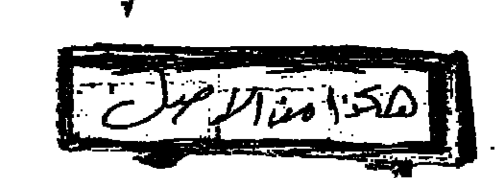
Jugé esthète, pervers et immoral, Tanizaki ne fut pas apprécié dès l'abord par ses contemporains. Un de ses romans les plus connus, *la Confession impudique* (qui vient de reparaître dans la collection « Folio »), traite d'un sujet délicat : la jalousie en tant que stimulant sexuel, et le jeu complice qu'elle instaure. Sa première nouvelle, publiée en 1910, était encore plus surprenante : elle mettait en scène un tatoueur qui grave sur le dos d'une pure jeune fille une monstrueuse mygale dévoratrice. Tous ses écrits trahissent cette exigence d'être confronté à de noires puissances qui sont moins celles du mal que de l'archaïque et de l'inconnaissable.

Eloge de l'ombre (1933) contient des pages admirables qui sont comme la clef de l'œuvre de ce grand écrivain : ainsi, celles sur le contraste entre l'éclairage à l'occidentale et la pénombre tant aimée de l'auteur, qui exprime sa sensualité si particulière, fétichiste, où le corps morcelé, à peine visible, est comme la réminiscence d'un corps mystérieux surgi de l'obscurité aux yeux de l'enfant, voyeur éperdu. Mais il faudrait tout citer : ses remarques sur le beau, qui ne saurait être *« une substance en soi »*, mais *« un dessin d'ombres, un jeu de clair-obscur »* ; ses notations sur les pierres phosphorescentes, sur l'or éparpillé, poudreux et léger, présence d'une lumière devenue intérieure sur les parois et les brocarts ; ses réflexions sur le *bunraku*, joué autrefois dans l'incertaine clarté des lampes à pétrole, et sur les Japonaises aux dents noircies, pour mettre, sans doute, *« une touche d'ombre jusque dans la bouche »*.

Cet essai plonge au cœur d'un univers où les ténèbres règnent en maîtresses inquiétantes, secrètes et voilées, qui érigent autour des objets de désir et de culte ce mystère inséparable de la création, ce chaos spectral qui accompagne le sacré.

DIANE DE MARGERIE.

★ **ELOGE DE L'OMBRE, par Junichiro Tanizaki. Traduit du japonais par René Sieffert. Publications orientalistes de France, 4, rue de Lille, 75007 Paris, 116 p., 20 F.**



sciences humaines

Marx et Lassalle, une amitié sans la confiance

● *Au-delà de leurs lettres, la découverte de débats toujours actuels et de bien curieux personnages.*

FERDINAND LASSALLE n'est guère tenu en haute estime par l'orthodoxie marxiste. En se fondant sur les remarques du *Programme de Gotha* et sur ses polémiques avec Marx et Engels, on l'accuse d'avoir retardé la diffusion du marxisme dans la social-démocratie allemande, d'avoir proposé au mouvement ouvrier une sorte de « socialisme prussien » et tendu la main à Bismarck. Pourtant, son histoire est plus complexe et mérite qu'on s'y arrête. Le volume de lettres que publie et présente Sonia Dayan-Herzbrun ne prétend pas réhabiliter Lassalle ni masquer ses erreurs politiques.

Mais, par un éclairage nuancé, il permet de mieux comprendre une figure centrale de l'histoire du socialisme européen, et aussi la logique de certaines erreurs d'appréciation de Lassalle qui n'ont cessé de constituer autant de tentations ultérieures de la social-démocratie.

Par ailleurs, il faut l'avouer, ce Lassalle, dont Engels dénonce le mélange « *de judaïsme et de chevalerie* », agitateur politique, théoricien révolutionnaire et parfois stendhalien, a quelque chose de fascinant.

Né à Breslau, en Silésie, le 11 avril 1825, Lassalle semble avoir trouvé sa véritable vocation dans une carrière universitaire à laquelle il ne pourra jamais accéder, par suite de l'antisémitisme. Très tôt, il se tourne vers la Révolution française, parce qu'elle a formellement libéré les juifs. Tout en poursuivant des études commerciales, il décide de prêcher la liberté, se lance dans l'agitation, participe aux cercles d'intellectuels et d'étudiants hégéliens, alors nombreux en Allemagne, qui s'initiaient à la pensée des socialistes français. A l'université de Berlin, il étudie Fichte et Hegel, prépare un ouvrage sur Héraclite. Pour rédiger cette étude, il se rend à Paris, se lie avec Heine et les exilés allemands.

C'est aussi à cette époque que commence son aventure rocambolesque avec Sophie von Hatzfeld. De vingt ans sa cadette, cette jeune aristocrate, maltraitée par son mari, qui lui vole jusqu'à ses revenus personnels, va trouver dans Lassalle un défenseur passionné. Pour libérer Sophie et obtenir son divorce, tous les moyens lui semblent justifiés : intercepter la correspondance du mari, l'espionner, lancer contre lui une campagne de presse et, enfin, faire dérober à la maitresse du comte une cassette. Ce vol entraînera l'arrestation de Lassalle et un certain malaise parmi ses amis politiques, qui lui reprochent d'avoir identifier la cause de la révolution à celle d'une femme. Avocat de sa protégée, Lassalle la soutiendra jusqu'à sa libération finale. Il vivra ensuite avec elle jusqu'à sa mort une liaison étrange faite de tendresse et d'affection.

La prison lui a évité de prendre part aux événements de 1848. Tandis que Marx et Engels fondent *la Nouvelle Gazette rhénane*, il prononce son premier discours politique pour la libération du poète ami de Marx, Freiligrath. Avec Marx se noue alors cette amitié passionnée, conflictuelle, riche en ruptures, qui durera jusqu'à la mort de Lassalle, en dépit de l'hostilité qu'Engels ne cessa de lui manifester.


★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

La révolution est écrasée à Vienne, mais Lassalle prêche l'insurrection aux ouvriers allemands. Quand il est arrêté, Marx prend sa défense, et c'est ainsi que commence leur correspondance. Libéré, Lassalle se retrouve seul : Marx, Engels, Wolff, Freiligrath, ont émigré. Ironiquement, il se nomme « le dernier des Mohicans ». En dépit de la demande de Marx, la Ligue des communistes refuse de l'admettre dans ses rangs : ils ne lui ont pas pardonné l'histoire de la cassette et son étrange cohabitation avec la comtesse. Interdit de séjour à Berlin, Lassalle milite parmi les ouvriers de Rhénanie, organise leur formation théorique, discute avec Marx de la possibilité d'une révolution en Allemagne. Leur amitié allait toutefois se ternir à la suite d'une dénonciation dont Lassalle fait l'objet auprès de Marx : un commerçant auquel il avait refusé de prêter de l'argent le décrit sous un jour tellement odieux que Marx met fin pour plusieurs années à leur correspondance.

En 1856, il voyage en Orient, s'intéressant aux conflits qui naissent au sein des minorités de l'empire des Habsbourg. La publication de son étude sur Héraclite lui vaut une certaine gloire, mais Marx reste indifférent à cet écrit philosophique. Il lit par contre avec attention *Franz von Sickingen*, qui fera l'objet de discussions précises avec Engels. Ce drame, qui unit romantisme et politique, évoque l'époque de Luther et de la guerre des paysans. Mais, en fait, sa problématique reflète le conflit même qui déchire Lassalle : celui de la fin et des moyens. Parallèlement, il développe ses idées politiques dans *le Système des droits acquis* (1861) et dans son étude sur Fichte. L'amitié avec Marx semble renaître sans que celui-ci lui fasse véritablement confiance. Ils se retrouvent à Berlin, envisagent la création d'une revue, mais le projet n'aboutit pas car Lassalle ne veut pas entendre parler d'Engels. Loin de se décourager, il rédige son *Programme ouvrier*, désapprouvé par Marx, mais qui trouve une large audience parmi le prolétariat allemand. Il se rend même à Londres en 1862 pour tenter de rallier Marx à ses idées, mais ils se brouillent et désormais Lassalle ne répondra plus aux lettres de Marx. De retour à Berlin, il continue son travail d'agitation, est à nouveau arrêté, fonde l'A.D.A.V., premier parti ouvrier allemand. Bismarck finit par s'intéresser à lui, et un échange de vues commence entre les deux hommes, chacun espérant utiliser l'autre à son profit. « *Encore une ruse à la Sickingen* », ironise Engels. Accablé de poursuites judiciaires, d'amendes, attaqué de toutes parts, Lassalle connaît une mort tragique et dérisoire : le 30 août 1864, il est tué au cours d'un duel avec le fiancé d'une jeune fille de dix-huit ans dont il s'était éperdument épris.

Toujours vivant

Cette mort achèvera de stupéfier Marx et Engels. Ce dernier ne lui pardonnera pas de s'être battu en duel avec un « aventurier valaque ». Mais les raisons de la brouille étaient plus profondes. Passionné, souvent irréfléchi, Lassalle est très éloigné de la démarche de Marx. Si Lukacs a bien montré toute l'importance du débat esthétique et politique provoqué par son drame sur *Sickingen*, les divergences politiques étaient plus violentes encore. Les jugements qu'ils portent sur la politique étrangère européenne sont souvent opposés. L'ennemi principal est pour Marx la Russie tsariste, pour Lassalle l'Autriche. Marx prône l'internationalisme, Lassalle est prêt à encourager tous les mouvements nationaux qui sont susceptibles de mettre en péril l'empire. Il défend même Napoléon III quand celui-ci protège les Italiens contre l'Autriche.

Politique à courte vue, sans doute, mais qui ne cessera de resurgir au sein du mouvement socialiste. Les erreurs « lassalliennes » de la social-démocratie ne manquent pas, et le mouvement ouvrier n'y échappe pas toujours. C'est ce qui confère aux thèses de Lassalle une réelle actualité.

JEAN-MICHEL PALMIER.

★ CORRESPONDANCE MARX-LASSALLE. 1848-1864, présentée, traduite et annotée par Sonia Dayan-Herzbrun. P.U.F., 464 p., 130 F.

histoire

Souvarine, le prophétique

(Suite de la page 11.)

Mais il faut imaginer rétrospectivement ce que représentaient, vers 1935-1940, pour des lecteurs encore ignares, ou favorablement disposés à l'égard des « Soviets », les révélations détaillées de Souvarine. « Révélations » ? Le mot, pris au pied de la lettre, serait trop fort, même pour l'époque. D'autres écrivains, en cet avant-guerre, donnaient déjà, par bribes éparses, des informations comparables à celles qui émanent de ce *Staline*. Mais le mérite éminent de notre auteur, c'est d'avoir systématisé, en un tableau toujours valable, des connaissances qui, à l'époque, étaient fragmentaires quant au régime russe.

Il est impossible ici de résumer fidèlement. Je m'en tiendrai à quelques aspects : sont évoqués dans l'ouvrage, longuement, les désastres de l'agriculture soviétique ; ils firent de ce grand pays, aux terres noires fertilissimes, et grenier du monde au temps des tsars, la terre classique des famines, en pleine paix, en 1932 comme en 1921. Autour de 1930, le dictateur et ses complices, lancés dans une folle entreprise de collectivisation, détruisent de leurs propres mains, à force de déportations, la fleur et l'élite massive de la paysannerie soviétique, autrement dit les *koulaks* ou laboureurs compétents. Lénine, lui, instruit par l'échec, aurait reculé dans une conjoncture de ce genre ; il aurait fait une NEP (1). Staline, aiguillonné par la catastrophe agricole, fonce à toute vapeur à travers le sang, vers la disette artificiellement provoquée.

Dès cette époque, le Goulag qu'avaient créé Lénine et Trotsky en 1919 remplit sa fonction de hachoir national. Souvarine, dans l'incrédulité ou l'indifférence, parle déjà, dès 1935-1940, de 10 à 15 millions de déportés ! Chiffre incroyable, lancé à la face du monde ; il est pourtant inférieur à la réalité. Dix ans plus tard, au début des années 50, des intellectuels français en seront encore, non point à chiffrer les victimes des camps, mais à se demander « ingénument » si ces camps existent pour de bon...

Le grand jeu de l'extermination

A la veille de la guerre, au moment où tant de gens s'extasient sur le génie stalinien, Souvarine dénonce lucidement le grand jeu de l'extermination. L'opinion publique mondiale avait assisté avec détachement à l'agonie d'une dizaine de millions de moujiks en 1930. Ces moujiks, à en croire Gorki, n'étaient que des brutes épaisses. Qui veut noyer son chien... On s'émut davantage quand le Père des peuples, après 1935, fit fusiller ses amis, ses complices, et plus généralement les élites intellectuelles, militaires, politiques de l'U.R.S.S. Avant même que Khrouchtchev ne donne quelques chiffres saisissants (massacre de 70,4 % des membres du comité central du P.C.U.S., élu en 1934), Souvarine, avec les moyens du bord, chiffrait et détaillait ces meurtres dans le livre aujourd'hui réédité. Le comble du raffinement, c'était bien sûr (toujours la paranoïa lucide) de fusiller les fusilleurs : chefs de la police « politique », Iagoda, Ejov (et Beria après la mort de Staline), périssent de mort violente et successive, en braves millionnaires de l'assassinat.

Tourné vers la biographie, qui donne à voir l'époque bolchevique à travers un homme, ce *Staline* (même prolongé jusqu'à 1953 par un « arrière-propos ») ne prétend pas, quant à l'U.R.S.S., poser toutes les questions, ni donner toutes les réponses. L'une de ces questions fondamentales : pourquoi le système communiste, passé au moule de la folie d'un individu, a-t-il prospéré, après la mort de cet individu, jusqu'à nos jours ? Jusqu'à englober plus d'un milliard d'hommes ? Et cela en s'expurgeant tout au plus de quelques aspects autodestructeurs, mais sans modifier radicalement son essence.

Le problème est de savoir pourquoi l'œuvre de Staline a survécu. Ici la vieille tendresse (intermittente...) de Souvarine pour son maître Lénine l'a peut-être un peu desservi. Certes c'est Staline (et notre auteur a sur ce point raison) qui a porté jusqu'à la perfection le délire idéologique ; ce délire engendre une identification fantasmatique ; elle plie le Réel, coûte que coûte, aux normes de l'Utopie. Au point que les victimes elles-mêmes clament leur « désir » et presque leur « joie » d'être réprimées, déportées, condamnées... Mais, au départ, c'est Lénine lui-même qui est responsable de l'initiale démarche utopique ; cette démarche est inaugurée en 1917 ; elle sera consacrée au cours des années suivantes par de nombreuses mesures ; la fondation du Goulag ne sera qu'un exemple de celles-ci.

Veut-on comprendre en profondeur Brejnev et les « brejnéviens » ? Ils ont recueilli l'héritage de Staline sous bénéfice d'inventaire ; ils en ont conservé ce qui leur convenait, c'est-à-dire l'essentiel (bureaucratie omniprésente, idéologie totalitaire, etc.). On doit, pour une telle compréhension, remettre en cause, par-delà Staline, l'ensemble du léninisme originel et toute la logique du système ; Staline l'avait assumée *jusqu'au bout* en vertu de son personnage démoniaque ; il ne l'avait nullement inventée. Cette remise en cause correspond du reste à la démarche même de Soljenitsyne, avec lequel Souvarine a rompu quelques lances à propos de diverses erreurs de fait contenues dans le *Lénine à Zurich* de l'écrivain russe (2).

Il reste que sur Staline lui-même tout était dit par un Souvarine prophétique dès avant la deuxième guerre mondiale. On se doit de lire et de relire cette réédition (qui n'a pas une ride), à la lumière de ce qui s'est passé pendant la dernière quarantaine d'années ; à la lumière aussi de l'avenir inconnu qui nous attend.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ STALINE, de Boris Souvarine. Ed. Champ Libre, 640 P., 82 F.

(1) NEP (Nouvelle politique économique) : mesures de semi-libéralisation économique prises en U.R.S.S. au temps de Lénine après la crise post-révolutionnaire.

(2) Voir la revue *Est - Ouest*, 1er-15 avril 1976.

La M.O.I. et le P.C.

Nous avons reçu de M. Alain Guérin, auteur de la Résistance, chronique illustrée 1930 - 1950, *(Livre Club Diderot), la lettre suivante :*

En rendant compte dans « le Monde des livres » du 1er juillet de l'ouvrage de Claude-Andrée Zantman *le Passage du témoin*, Dominique Desanti dit y avoir « *débouché sur la surprise* »... Surpris à mon tour par cette « surprise », je crois utile de faire, à son sujet, trois remarques :

1) Au début de juillet 1940, à Paris, Jacques Duclos commença de rédiger un « Appel au peuple de France ». Au fur et à mesure de cette rédaction, il en soumettait par radio le texte à Maurice Thorez, qui se trouvait alors à Moscou. Achevé le 10 juillet, l'« appel » fut daté de ce jour et signé par les deux dirigeants. Il fut diffusé pendant tout l'été et même jusqu'à la fin de l'année. Aussi bien à l'échelon national que régional, les nombreuses rééditions qu'il connut furent l'occasion de maints remaniements de détail, et c'est ainsi que dans plusieurs des versions existantes, encore datées du « 10 juillet », il est fait mention d'événements bien postérieurs à cette date. De nombreux témoins encore vivants attestent de la réalité de cet « appel », et il ne saurait donc agir d' « *une version qui fut très répandue dans le parti pendant longtemps* »...

2) Définir Maurice Tréand (et non *Tréan*) comme « *celui-là même qui, nul ne le conteste plus, était allé avec des camarades demander aux Allemands de faire reparaître* l'Humanité » est pour le moins sommaire... Membre du comité central du parti communiste français depuis de nombreuses années, Tréand avait, comme « responsable aux cadres », joué un rôle important pendant toute la guerre d'Espagne notamment. De même que beaucoup de militants appelaient alors Maurice Thorez le « grand Maurice », on avait coutume de le nommer le « gros Maurice ». Ayant pris une grande part à l'organisation du repli en Belgique de certains dirigeants du parti clandestin, Tréand avait, en 1939-1940, un contact direct avec le siège de l'Internationale communiste (I.C.) à Moscou. C'est de l'I.C. qu'il reçut la directive de faire, fin juin 1940, une démarche auprès des autorités d'occupation pour que *l'Humanité* puisse reparaître légalement. Une directive semblable fut dans le même temps adressée par l'I.C. aux partis belge, scandinaves, etc. Très vite, Jacques Duclos, Benoît Frachon et leur entourage s'opposèrent au processus de « légalisation » ainsi enclenché et dont l'éventuelle reparution de *l'Humanité* n'était qu'un des aspects. Fin août, début septembre 1940, Maurice Tréand fut « *déchargé de ses tâches* » de « *responsable aux cadres* ». Il fut « *mis au vert* » avec ordre de ne participer à aucune action. Lorsqu'il mourut, en 1947, Maurice Thorez, Jacques Duclos, Raymond Guyot, etc., assistèrent à ses obsèques, au cours desquelles une allocution fut prononcée au nom de la direction du parti... Là encore, il existe des témoins vivants des faits que je viens de résumer bien schématiquement.

3) Enfin, qualifier « Bruno » de « *témoin masqué* » est plus pittoresque que vrai... A Paris, actuellement, où il habite, des dizaines, sinon plus, d'anciens résistants connaissent et fréquentent « Bruno ». Du mélange de pudeur et d'habitude de la clandestinité qui lui fait préférer l'anonymat, il est seul juge. A cette décision ne sont sans doute pas étrangères les tracasseries que la D.S.T. multiplia pendant la « guerre froide » contre les anciens de la M.O.I... Quant à moi, pour en avoir eu connaissance avant elle, je puis témoigner de l'authenticité des propos de « Bruno » que rapporte Claude-Andrée Zantman aux pages 89 et 90 de son livre.

religion

Paysages catholiques

● *Dans le labyrinthe complexe et bizarre de l'Eglise.*

UN livre qui ne fait pas réfléchir, est-ce un livre utile ? Et n'est-ce pas parce qu'il en allait ainsi que les anciens manuels de classe épelés par les élèves suintaient l'ennui ?

De l'ouvrage de Jean Puyo et Patrice Van Eersel, on pourra dire ce que l'on voudra sauf qu'il est monotone. Il provoque ; parsemé d'humour — parfois un peu rosse, — il fait accomplir au lecteur un long périple dans ce labyrinthe complexe et bizarre qu'est devenue — Dieu merci — l'Eglise catholique. Si l'on comprend bien l'épigraphe d'Erasme, les auteurs auraient aimé chevaucher un lion pour sillonner la France, ou, à défaut, un âne. En fait, comme tout le monde, ils ont pris le rail ou la route, puis leurs jambes sans omettre de boire un verre au bistrot du coin.

Ce tour de France par deux adultes a lui aussi ses tics et ses exclusives, mais cela ne le rend que plus intéressant. Les interviews qu'il collectionne sont denses, spontanées, suggestives. En quelques lignes, les personnages sont campés — l'évêque ou le militant, le chrétien conciliaire ou le traditionaliste — et les situations cernées dans leur originalité ou leur diversité. L'évêque du Havre confesse : « *J'aimerais que les communautés chrétiennes du Havre vivent en autogestion; que ce ne soit plus les prêtres qui décident comment doivent vivre les laïcs.* » Sur Paul VI : « *Derrière son masque angoissé se cache une profonde tendresse pour l'homme ; derrière le visage affable de Mgr Lefebvre, on croit apercevoir une raideur inquiétante. Au fond de l'attitude intégriste, il y a une profonde méfiance envers l'homme.* »

Dans un chapitre joliment intitulé « Hors de l'Eglise, la foule », l'auteur donne longuement la parole à l'abbé Jean-François Six, qui a mis les contacts avec les incroyants au centre de sa vie et se plaint, à juste titre, que l'Eglise n'ait pas encore pris suffisamment au sérieux ces milliers d'hommes et de femmes de bonne volonté qui ne croient pas en Dieu : « *On veut annoncer le message chrétien,* dit-il, *avec des moyens de puissance. C'est une trahison du Christ. Je ne me prêterai jamais à ce jeu.* »

Les ravages du droit canon

Oui, le droit canon fait encore des ravages : les conditions d'accès au mariage religieux, par exemple, conduisent à l'hypocrisie ou à la révolte, et il a fallu attendre 1973 pour que Rome admette des obsèques pour les divorcés remariés. Quant à l'évêque d'Autun, on sait les difficultés qu'il rencontre pour mettre en place une pastorale adaptée aux cas particuliers posés par certains « fiancés » ou par les divorcés.

Interrogé par Jean Puyo, Jean Delumeau avoue qu'il lui paraît désuet que le pape soit encore élu à vie ; il lui semble urgent que l'Eglise aménage un gouvernement suffisamment démocratique pour permettre la réunion des chrétiens séparés. Allant plus au fond des choses, Maurice Bellet, Sulivan, Jean-Louis Monneron, perçoivent une « *nuit de la foi* » et la nécessité d'échapper à un certain « *positivisme théologique* » pour retrouver un mode de pensée de type plus ou moins symbolique qui n'écrase pas le mystère mais lui restitue sa place souveraine. Quelle belle tâche, en effet, pour les théologiens de demain, que de faire sa place à l'agnosticisme au sein de la foi !

Cet ouvrage, on le voit, n'est pas de tout repos. Pour caricaturer, disons qu'il réunit toutes les conditions pour qu'en d'autres temps le Saint-Office le mette à l'Index et l'accuse de divulguer dans le grand public des théories « *hasardeuses* » qui ne devraient courir que sous le manteau.

C'est bon signe. Les chrétiens ont quitté leur ghetto. Les « barbares », peut-être, les aideront à se convertir.

HENRI FESQUET.

★ VOYAGE A L'INTERIEUR DE L'EGLISE CATHOLIQUE, *de Jean Puyo et Patrice Van Eersel*, Edit. Stock, 460 p., 45 F.

Félix Lacambre et le courage de la foi

● *Le témoignage d'un homme debout.*

SOBRE, dense, chaleureux, plein d'espoir et pourtant réaliste, ce livre de Félix Lacambre, journaliste à *la Croix* et ancien secrétaire général de l'Action catholique ouvrière, qui pourrait n'être qu'un banal témoignage comme il en est tant, où la maladresse de la phraséologie s'ajoute à la vacuité des slogans et à la platitude des analyses, se lit sans perdre haleine.

Voilà un homme debout, originaire de la terre « *qui ne ment pas* » ; il raconte sa vie comme un artilleur tire au canon, non pour faire du mal à qui que ce soit — il n'y a pas un atome d'amertume chez ce militant si souvent calomnié — mais parce que ses coups portent et qu'il n'est pas le maniaque d'une seule cible.

Fils d'ouvrier agricole, Félix Lacambre n'a pas eu à devenir solidaire de la classe ouvrière. Il y est né et n'en est sorti que selon les apparences. Croyant d'un pur métal, il s'est arrangé pour être partout en première ligne, là où il fallait se battre pour sa foi et pour son peuple. On le dit parfois obnubilé par son milieu et ses objectifs de combat. Il serait plus vrai de dire qu'il a creusé son sillon sans se laisser distraire par les dilettantes, les rêveurs ou les flatteurs.

Cet ouvrage ne se résume pas. Il se livre au compte-gouttes. On appréciera particulièrement son indépendance à l'égard de la hiérarchie dans ses efforts pour l'intégration progressive (et à ses yeux inéluctable) de l'école libre dans l'école laïque. Socialiste, l'auteur l'est sans réticence, encore qu'il estime qu'un chrétien ne saurait être qu'un mauvais communiste, et inversement.

Indiscrétion ?

Tenté par le suicide en 1945, marié à l'église paroissiale de Lourdes, il ne fut pas guéri de sa scoliose par la Vierge, mais apprit à la grotte que « *le bonheur, c'est d'abord le bonheur de l'autre* ». Il avoue avoir pleuré en lisant, en 1959, la lettre du cardinal Pizzardo, du Saint-Office, condamnant les prêtres-ouvriers. Ici, sa bonne foi a été surprise : l'auteur prétend que cette lettre confidentielle a été publiée par « *indiscrétion* » par *le Monde*. C'est inexact, bien que Mgr Théas l'ait effectivement écrit. En vérité, ce document m'a été personnellement remis *sans aucune restriction* par l'évêque de Lourdes, qui voulait bien faire la lumière sur ce point... sans toutefois être mêlé à cette opération-vérité.

A Mgr Ancel qui venait d'écrire « *Cinq Ans avec les ouvriers*, Félix Lacambre rétorquait : « *Père, j'écrirai un jour Quinze Ans avec les évêques. Car les évêques sont des étrangers, aussi lointains pour les ouvriers que le sont les ouvriers pour les évêques !* »

Félix Lacambre ne s'est pas, comme d'autres, laissé enfermer dans la lutte des classes. Il la juge omniprésente — à commencer au sein de l'Eglise — mais le mouvement ouvrier fut pour lui un « *chemin d'universalité* ». D'une part, parce qu'il y a découvert l'exploitation du tiers-monde, d'autre part, parce qu'il a appris « *le combat pour la justice* » — sans exclusive — et « *la dimension collective de l'amour* ».

L'auteur confie en conclusion qu'il « *vit par ses racines* ». Ce « Cantalou » solide et qui a essuyé bien des tempêtes donne à tous, sans le savoir et sans le vouloir — il est trop humble pour cela — un exemple de foi, de solidarité et de compétence professionnelle.

H. F.

★ LUTTER ET CROIRE, *de Félix Lacambre*, Editions du Cerf, 168 p., 32 F.

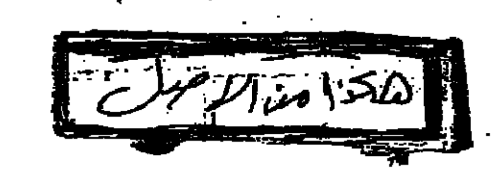
LE REGARD D'UN P

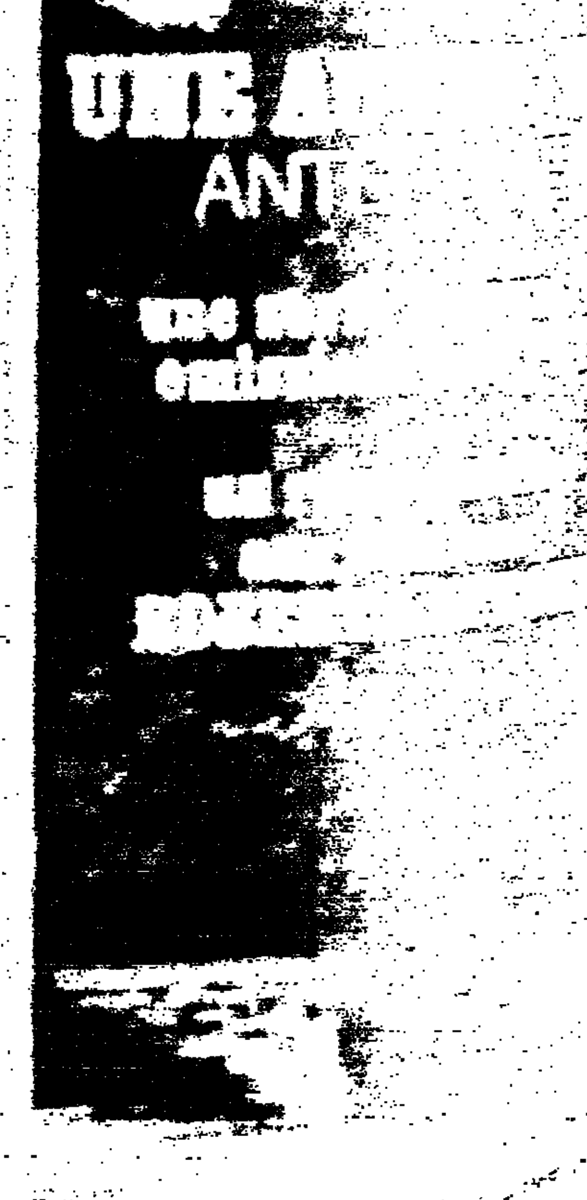
d'une seule foule

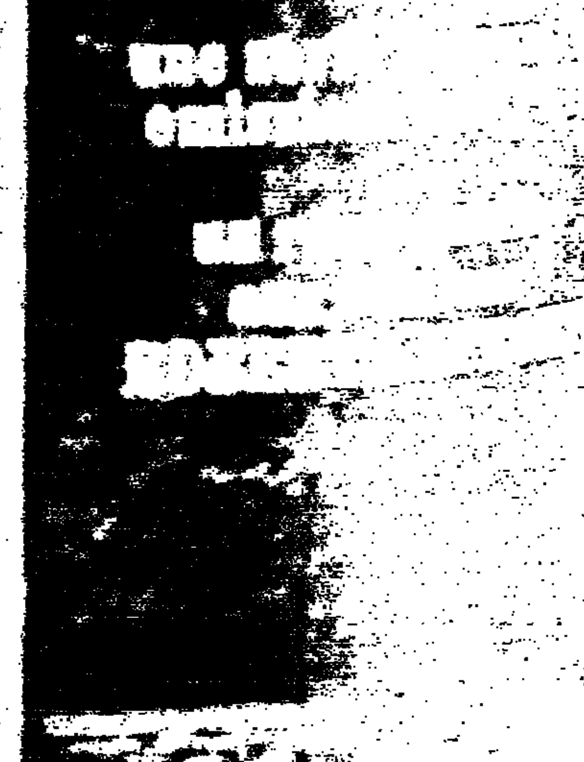
Lourdes, pèler

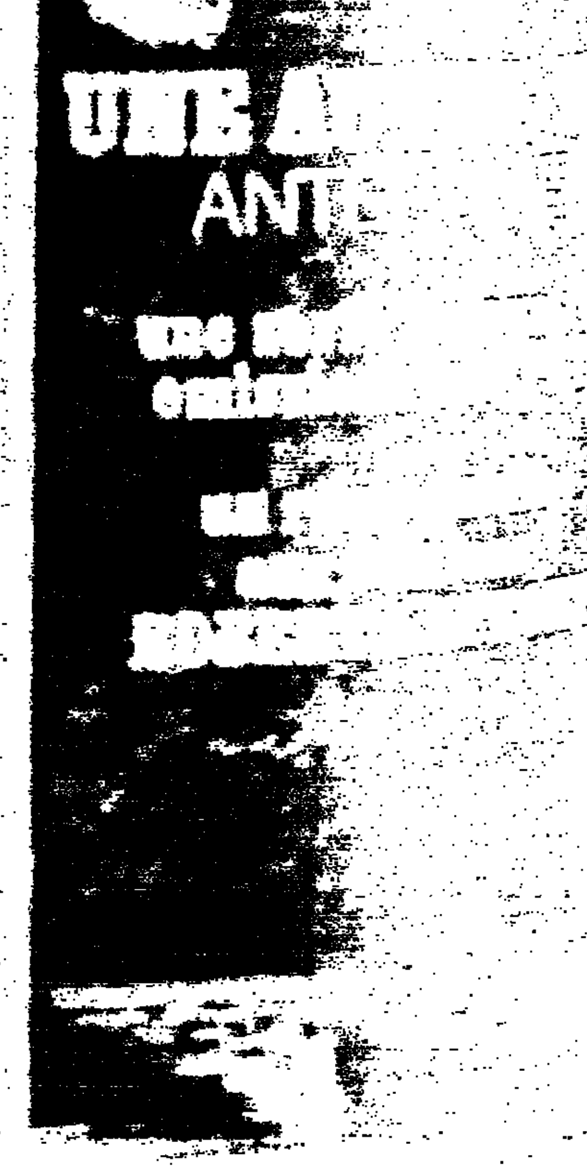
LE DÉFI INTÉGRISTE
SAINT-NICOLAS OCCUPÉ

QUI A LE DROIT DE DISPOSER DES EGLISES ?









religion

LE REGARD D'UN PROTESTANT

● *Roger Mehl, observateur perspicace.*

QU'EST-CE qu'un catholique? Le *demander* à un catholique, au Père Cardonnel, au Père Bruckberger, à Pierre Debray ou à Philippe Warnier, c'est un peu – perdre son latin. Il est inutile d'essayer une synthèse. Mais si, plus avisé, vous demandez à un protestant, c'est-à-dire à un ami critique, d'éclairer votre lanterne, des perspectives d'ensemble, des lignes de cohérence et une sympathie lucide se dégageront peut-être. Si ce protestant est Roger Mehl, observateur patient, méthodique, perspicace, à mi-chemin entre la sévérité et l'indulgence, alors, la partie est gagnée.

Le livre refermé, à la portée d'un public non spécialisé et pourtant d'une précision et d'une pertinence remarquables, le lecteur aura l'impression d'avoir vraiment compris ce qui se passe dans cette Eglise turbulente et contrastée, traversée de tant de courants, obérée par tant de traditions désuètes et pourtant porteuses d'avenir.

En deux cents pages, Roger Mehl se risque à un tour d'horizon à peu près complet. De l'intégrisme, l'auteur donne cette définition lapidaire qui, pour une fois, n'est pas passionnelle : « *Un phénomène de recherche de l'identité perdue, dans un temps de mutation.* » Voilà qui repose des indignations dérisoires de certains. De *l'action de Paul VI* : « *La volonté de maîtriser une évolution qui l'effraye.* »

Roger Mehl décrit l'Eglise catholique comme « *une maison qui tient bon et résiste à la tempête* » : comme un organisme « *spontanément porté à considérer la permanence comme une vertu cardinale et l'immutabilité comme le critère de la vérité* ». Bien sûr, le théologien protestant n'est pas d'accord ; mais il le dit sans s'émouvoir et préfère appeler à la rescousse un théologien catholique de renom, le Père Moingt, pour exprimer sa pensée : « *L'amour de l'Eglise doit nous inspirer le 'courage d'actes de rupture.* » A ses yeux, la mutation — amorcée par Vatican II — de l'Eglise se fera « *grâce au changement des pratiques qui aura pour effet de rendre caduques certaines affirmations doctrinales ou d'en modifier le sens* ».

Le catholicisme serait-il pour autant en voie de protestantisation ? L'auteur ne le croit pas, globalement parlant. A le prétendre, ajoute-t-il, les intégristes assouvissent simplement leur instinct de polémistes.

Peut-on supposer qu'un jour vienne où l'Eglise catholique renoncera à se considérer comme la seule véritable Eglise ? Roger Mehl n'en désespère pas et estime qu'alors seulement elle deviendra un véritable partenaire œcuménique.

Voilà une opinion spécifiquement protestante à laquelle nombre de catholiques seront tentés de répondre qu'il y a plusieurs manières de servir l'unité. Celle-là, certes, mais aussi peut-être celle-ci : représenter dans l'émiettement des confessions chrétiennes une référence privilégiée qui puisse servir de point de ralliement. Non pas par un « *retour* » au bercail des Eglises séparées, mais par une réintégration des morceaux épars dans une communauté à venir qui saura enfin se laisser régénérer par les membres amputés qui lui manquaient.

H. F.

★ **LE CATHOLICISME FRANÇAIS DANS LA SOCIETE ACTUELLE, de Roger Mehl, Edit. du Centurion, 222 pages, 45 francs.**

Les femmes et le sacerdoce

LA non-admission des femmes au sacerdoce repose, selon l'auteur de ce livre, sur « *un principe théologique, et un principe explicité, sinon complètement, en tout cas indubitablement, dès le début de la révélation* ». Si ce principe motive la réservation du sacerdoce ministériel aux hommes, c'est en vain que le lecteur en cherche trace dans l'ouvrage. A moins qu'il ne s'agisse de l'argument majeur et définitif selon lequel les femmes ne peuvent pas être prêtres parce qu'elles peuvent être vierges.

Pour soutenir cette argumentation, et à son insu, l'auteur se fait le défenseur assidu des féministes extrémistes qui dénient à *l'homme, en tant que mâle, toute responsabilité paternelle.* « *Ce que l'on appellera improprement chez l'homme virginité n'est qu'une absence d'exercice d'une paternité virtuelle, laquelle, même quand il sera appelé à l'exercer, encore une fois, ne sera jamais vraiment sienne, car, en lui, toujours l'affaire d'un seul instant où il ne devient pas, même alors, la source, mais tout juste son canal occasionnel.* » L'homme mâle n'a d'autre rôle que celui d'un fécondant passager, et encore ! Le sperme semble être dépourvu de cellules reproductrices ; la femme, seule, précontient « *toutes les possibilités des développements humains, puisqu'ils ne seront jamais que des développements de son être* ».

Curieux procédé, tout de même, que cette réduction de l'homme mâle ! Cette grave injustice est une atteinte à la dignité de la nature humaine que Dieu fit homme et femme.

MARIE-THÉRÈSE CORMIER.

★ **MYSTERE ET MINISTERES DE LA FEMME, de Louis Bouyer. Coll. « Présence et Pensée », Aubier-Montaigne, 24 F.**

Quatre « Foi » d'une seule foulée

● *Un livre pour les enfants qui sera bien utile aux grandes personnes.*

SI vous ne savez pas la différence entre un imam, un calife, un mufti et un muezzin ; si vous ne savez pas s'il existe des prières protestantes pour le repos de l'âme des défunts ; si vous ne savez pas la différence entre un conclave et un synode ; si vous vous demandez ce qu'est un Bar-Mitzwah, des phylactères ou la Torah. Eh bien ! il faut lire : « *Il était plusieurs « Foi »,* de Monique Gilbert.

Ne vous attendez pas à une morne encyclopédie. Pas le moins du monde : il s'agit d'un livre *gai et bien illustré* « *pour répondre aux questions des enfants sur les religions* ». Mais comme tous les livres de ce genre, il est surtout utile aux grandes personnes qui font semblant de savoir un tas de choses et qui en fait en savent très peu et tout de travers.

Il est bien vrai, comme le dit la préface, que les parents éprouvent plus de difficultés à répondre aux questions d'ordre religieux posées par leurs enfants qu'à s'informer en matière sexuelle. A l'école l'impasse est faite le plus souvent sur ces problèmes et il n'est pas étonnant que les enfants dont les parents sont irréligieux soient à la fois attirés et repoussés par la religion des autres.

Cette petite somme interconfessionnelle comblera bien des curiosités. *Elle fera surtout comprendre* que les religions ont transformé l'histoire du monde et marqué profondément les civilisations.

Au total la Foi, les Fois, prennent un visage familier à travers la liturgie et les coutumes, au détriment peut-être de leur profondeur. On a reproché à ce petit livre de se montrer trop sécurisant et de tenir insuffisamment compte de l'évolution actuelle. Il se peut. Mais le projet de l'auteur se veut modeste, et il s'adresse avant tout à de jeunes curiosités surtout avides de concret.

H. F.

★ **IL ETAIT PLUSIEURS « FOI », de Monique Gilbert, Edit. Ramsay, 312 pages, 49,50 F (avec la collaboration du rabbin Eisenberg, de l'abbé Berthier, du pasteur G. Richard-Molard et de Si Hamza Boubakeur).**

Lourdes, pèlerinage moderne

● *Moins de pratiquants, plus de visiteurs. Pourquoi ?*

ETRANGE *contraste* : d'un côté, le nombre des chrétiens pratiquants réguliers va diminuant ; de l'autre, des centres spirituels ou des lieux de pèlerinage, tels que Notre-Dame de Paris, Taizé, Lourdes, connaissent un afflux grandissant d'hommes en recherche, de pèlerins. Viennent, par exemple, à Lourdes 3 800 000 visiteurs par an, dont 300 000 jeunes. Pourquoi ?

René Laurentin, historien courageux, a déjà su dégager la véritable physionomie de Lourdes au siècle dernier. Expert à Vatican II, il s'est constamment efforcé de replacer la « dévotion » mariale dans une foi centrée sur le Christ vivant en l'Eglise. Journaliste, il est attentif aux aspects significatifs et prometteurs d'avenir de l'actualité. *Sa dernière plaquette sur* Lourdes est à la fois documentée et agréable à lire.

Parmi les questions traitées se trouvent les rapports difficiles et passionnants entre un « catholicisme populaire » tel qu'il existe à Lourdes et l'actuelle pastorale de l'évêque, des chapelains et de nombre de directeurs de pèlerinage pour canaliser, la religiosité *et* la faire *se* dépasser dans un renouveau biblique et sacramentaire. D'autres questions surgissent : le commerce, les guérisons. Leur examen se poursuit : *en parler au grand jour,* comme le fait René Laurentin, est-ce un signe de santé spirituelle ?

JULES GRITTI.

★ **LOURDES, PELERINAGE POUR NOTRE TEMPS, de René Laurentin, Editions du Chalet, 140 pages, 20 F.**

étude

Le savoir encyclopédique à l'italienne

EINAUDI : d'abord le doute

● *A ouvrir avec la timidité que donne la fascination.*

DERRIERE l'éditeur Giulio Einaudi et l'historien Ruggiero Romano, une entreprise achevée à peine : les dix volumes d'une *Storia d'Italia*, malheureusement inconnue en France sinon des spécialistes. Ouvrage collectif, d'une inspiration globale assez proche de l'école des Annales, elle défiait, dans l'historiographie de l'Italie, les visions académiques procédant d'une philosophie qui servait les différentes formes d'un nationalisme frustré.

A cette somme de « clés pour l'Italie », il était logique que fît suite une encyclopédie appliquant à l'ensemble des connaissances humaines le même dessein qu'à l'histoire nationale : « *Recueillir les processus en actes* », discerner leurs orientations, donner une évaluation critique des idées, des concepts et des problèmes. Autrement dit, partir de l'acquis pour montrer les perspectives, les débouchés, les tendances de la recherche. Il ne s'agissait pas de faire du nouveau à n'importe quel prix, mais de présenter les structures profondes du savoir établi et celles où tendrait à s'articuler le savoir en gestation.

Une encyclopédie du doute, non des certitudes, de la relativité, non des absolus, telle était la conclusion qui se tirait des propos de la conférence de presse de présentation organisée à Turin par MM. Giulio Einaudi et Ruggiero Romano. La référence à d'Alembert et Diderot y fut explicite et constante. Hommage rituel ou abus de langage ? Il n'est pas une entreprise de ce genre qui ne prenne ce parrainage.

Pourtant, l'intention, sinon l'opération, politique des encyclopédistes du dix-huitième siècle était beaucoup plus évidente, et la cohésion intellectuelle des auteurs plus certaine. L'encyclopédie Einaudi conserve l'homogénéité de son inspiration dans un éventail d'auteurs qui va du libéralisme avancé au marxisme libéré. Certes, tous sont laïques et se réfèrent à la notion de « néo-illuminisme », mais si le terme appartient à la rhétorique de la laïcité italienne, il chatoie de trop de nuances pour qu'on discerne tout à fait ce qu'il entend désigner.

Six cents entrées, autant de concepts-clés, sélectionnés par des spécialistes, constituent autant de matrices, de nœuds à partir desquels se connectent les réseaux de la connaissance, où courent les associations de sens, brisant ainsi les barrières des disciplines. Ce n'est pas l'interdisciplinarité qui a guidé les animateurs, mais ce qu'ils qualifient de « métadisciplinarité », c'est-à-dire la recherche de la logique qui sous-tend les différents concepts, les significations nouvelles qu'elle prend du fait de leur mise en communication.

D'où le refus de toute notion pure, de définition close et l'évacuation des informations sèches. « *Pas de drug-store de la connaissance* », disait Ruggiero Romano. Une série de « *renvois raisonnés* » qu'apportera le douzième tome dans un classement général servira à l'orientation à travers les essais originaux que constitue chaque article.

Comme leurs prédécesseurs, les inventeurs de l'*Encyclopédie Einaudi* ont dessiné leur organisation du savoir, leur arbre de la connaissance dans un graphe ellipsoïdal, où, pareil à des cellules sur une plaque de microscope, des termes en caractères maigres se regroupent en croissant autour des concepts-clés, en caractères gras. Chacun des assistants à la présentation rechercha naturellement où se situait le mot « *donna* » (femme). On la dénicha entre « *dissenso* » (désaccord) et « *egemonia/dittatura* » (hégémonie/dictature) dans le groupe articulé autour de « *politica* ». Attendons la sortie du tome IV, dont le sommaire précise toutefois que « *donna* » s'insère entre « *domestication* » et « *don* ».

Pouvoir et désir

Tant que l'œuvre entière ne sera pas publiée (la fin est prévue pour 1980), le maniement en sera malaisé puisque chaque article renvoie à d'autres, avec moins de souplesse apparente que dans l'*Encyclopaedia Universalis*. Au demeurant, la diversité des écoles, en ce qui concerne les « sciences humaines », qui donnent leur tonalité à l'ensemble de l'entreprise, crée parfois de nettes discordances. Les limites posées par certains collaborateurs contribuent à l'originalité de leur essai, aux dépens peut-être de la rigueur de l'information d'ensemble qu'on était en droit d'attendre. Ici où là pointe parfois l'occasion de polémiques quand le refus des certitudes aboutit à des silences trop marqués.

Ils sont palliés ailleurs. Par exemple dans l'article « Ascolto » (« Ecoute ») de Roland Barthes et Roland Havas, thème qui, notent-ils, « *ne figure dans aucune encyclopédie du passé* ». C'est « *un petit théâtre où s'affrontent deux déités modernes, l'une négative et l'autre positive : le pouvoir et le désir* ». Deux mots qui passent difficilement ou pas du tout en d'autres articles où ils sont attendus.

Il y a de la fascination et de la timidité à saisir le premier tome de l'*Encyclopédie Einaudi*. Parce qu'on ne sait pas, au départ, ce qu'on y cherche exactement ni où la trouvaille va entraîner l'esprit, de fil en aiguille. Le voilà pris dans l'enchaînement des connaissances, et son mouvement fonctionne, en quelque point qu'il s'amorce, par quelque entrée qu'il passe. C'est, pour le domaine du savoir, comme un mobile dans l'expression spatiale.

JACQUES NOBÉCOURT.

Des œuvres internationales

SUR cent soixante-seize collaborateurs, *l'Einaudi* compte cinquante-cinq Italiens, vingt-cinq Polonais, seize Américains, trois Soviétiques et quarante-cinq Français (dont Roland Barthes, Antoine Compagnon, Oswald Ducrot, Jacques Le Goff, Jean Petitot, Jean-Louis Heim, Jean-Pierre Faye, André Leroi-Gourhan, Léon Poliakov, Jean-Pierre Vernant). L'école des Hautes Etudes y intervient massivement avec vingt-sept de ses membres.

La Treccani, sur cinq cents auteurs, compte cent soixante-deux Italiens, quatre-vingt-un Américains et trente-huit Français, dont deux, Jean-Pierre Faye et Jean-Pierre Vernant, signent également dans *l'Einaudi*. L'éventail en est plus diversifié. On y trouve René Dumont, Claude Lévi-Strauss, Pierre George, Alfred Sauvy, Bertrand de Jouvenel, Maurice Duverger, G. Burdeau, G. Vedel, René Rémond J. Fourastié, Pierre Massé, Jacques Ellul, Paul Ricœur, Roger Garaudy, Dominique Fernandez, J.-B. Duroselle, Evelyne Sullerot.

La confrontation de ces signatures suggère déjà quelques différences d'orientation entre les deux ouvrages. *La Treccani* met l'accent sur les connaissances acquises, sur l'autorité et la carrière des auteurs, leur réputation peut-être plus large à l'étranger, un certain classicisme en tout cas. La semi-colonisation de *l'Einaudi* par les Hautes Etudes a évidemment une autre portée : les connaissances qui se rassemblent pour mieux se chercher, pour mieux s'établir. De ces seules contributions, on ferait aisément un volume qui situerait dans son temps l'école des Hautes Etudes et ses tendances.

Reste qu'on s'interroge sur un appel aussi massif à des collaborateurs étrangers. C'est un fait acquis que jamais la culture italienne n'a été chauvine. Elle est naturellement à l'écoute de toute voix extérieure et ne revendique pas pour l'un des siens le privilège d'en porter un écho affaibli, encore que son génie propre l'amène à développer, à féconder et rendre opératoires les créations d'ailleurs.

Il va de soi qu'un projet « illuministe », à la fin du vingtième siècle, ne se conçoit pas à une échelle nationale. Il n'est pas moins certain que la difficile et lente réaction contre la chape de plomb imposée par la dictature de l'idéalisme de Benedetto Croce à la culture italienne ne peut procéder avec ses seuls moyens. Et que les spécialistes élevés dans cet univers, aussi ouverts, aussi réceptifs qu'ils aient été aux apports libérateurs de l'étranger, restent parfois marqués des interdits que le vieux sage napolitain avait multipliés contre tout ce qui relevait des « sciences humaines ». La trace en est évidente en histoire, en philosophie, en science politique, en sociologie, en critique d'art. Et la révolte est encore bien timide.

A première vue, *l'Einaudi* comme la *Treccani* — mais surtout la première — semblent annoncer la restauration de l'italien comme langue de culture indispensable au moins à celui qui s'estime aujourd'hui un « humaniste » ou tend à le devenir. L'apport étranger — généralement très bien transposé — donne d'ailleurs au texte italien une fermeté, une sobriété, une précision qui surprennent, faisant apparaître en creux une langue débarrassée de la rhétorique et du machouillement de mots par quoi les Crocéens pensaient imiter leur maître. Les épigones de Gramsci n'ont pas amélioré cet état de choses.

Pour le meilleur, c'est donc la vocation de la culture italienne à la médiation, son extraordinaire faculté d'assimilation et de reproduction, son aptitude à la « proposition », qu'on trouvera dans ces ouvrages. Un seul regret : qu'ils ne témoignent pas réellement de son avènement propre, de son décollement au niveau international.

J. N.

TRECCANI : des problèmes nettement posés

● *Un dictionnaire qui ne voudrait pas l'être.*

« *LEXIQUE DES PROBLEMES MAJEURS* », ainsi s'annonce l'*Encyclopédie du vingtième siècle*, éditée par l'Institut de l'Encyclopédie italienne, dont les productions sont à la culture italienne ce que sont, à la culture française, celles de Larousse ou de Quillet. Mais, après les quarante et un volumes de l'*Encyclopédie italienne* proprement dite, comportant plus de 300 000 entrées, l'ambition est différente.

Invoquant, lui aussi, l'exemple du « *dictionnaire raisonné* », de Diderot et d'Alembert, le promoteur Aldo Ferrabino avait, avant sa mort, conçu l'ouvrage comme « *l'intégration et le couronnement des diverses compilations encyclopédiques existantes sur le marché* » afin de « *pourvoir aux besoins de l'information et de la consultation* ».

— *Une problématique, expression du dynamisme de notre siècle, qui traduise ce qui est actuel et ce qui n'est encore que potentiel (...), ce qui est advenu et ce qui doit encore advenir...* ». L'ambition rejoint celle de l'encyclopédie Einaudi, mais les moyens diffèrent profondément.

Car la Treccani tend à poser des certitudes, des affirmations, voire des pétitions de principe, pour déduire en toute rigueur les problèmes les uns des autres. Ainsi ne déconcerte-t-elle pas, mais procure une démarche assurée sur des informations et des notions garanties irrétrécissables. Au nom de « *l'élan faustien* », de « *l'homme européen* » et de « *l'amour du vrai* ».

Assurés de leur « *totale liberté de choix comme d'examen* », les collaborateurs ont au moins une assurance commune : le « que sais-je ? » ne les effleure pas. Ce qui permet une parfaite hétérogénéité des contributions, et des associations de noms qu'on ne verrait nulle part ailleurs. Claude Lévi-Strauss traite de l'anthropologie à quelques pages du philosophe italien Augusto Del Noce, qui parle de « *l'autorité* » sous l'angle exclusif de la philosophie thomiste. Pierre George évoque « *la ville* » (Città), avant que Sergio Cotta, juriste catholique de tendance conservatrice, ne définisse « *la communauté* ».

Ces positions de départ si différentes n'enlèvent rien au mérite des contributions, mais, de philosophies politiques tellement opposées, une orientation d'ensemble ne se dégage évidemment pas. S'agit-il alors d'une « problématique » ? Elle est amputée au bénéfice de la précision notionnelle qui rejoint alors la formule du dictionnaire.

A la différence de l'Einaudi, la Treccani demeure d'ailleurs très attachée à la classification, à la diversification. La forte tradition de la maison d'édition lui permet de préserver sans gêne apparente toutes les ambiguïtés d'un dictionnaire qui prétendrait ne pas l'être. Comme tel, l'ouvrage a grande utilité. Mais d'organisation systématique du savoir, la trace est moins apparente.

J. N.

Pas d'entrées, beaucoup de sorties

SI la Garzanti demeure un dictionnaire classique, l'Einaudi comme la Treccani ont visé à centrer les connaissances autour de quelques concepts-clés, réduisant les « entrées » pour multiplier les sorties. Ainsi, la première comprend-elle six cents articles (ou « voix » en italien), la seconde cinq cents.

Une comparaison suggestive de leurs ambitions est valable avec l'*Encyclopedia Universalis*. En prenant pour base les quarante-trois articles du premier tome de l'Einaudi (Abaco-Astronomia), le tableau ci-dessous indique les entrées communes aux trois ouvrages sur 1 100 pages de l'Einaudi, 330 pages de la Treccani et 1 700 pages de l'Universalis.

	EINAUDI	TRECCANI	UNIVERSALIS
Abondance	+		+
Acculturation	+		+
Acqua (eau)	+	+	+
Accumulation	+		+
Adaptation	+	+	+
Administration	+	+	+
Agriculture	+	+	+
Alchimie	+		+
Aliénation	+		+
Administration	+	+	+
Allégorie	+		+
Analogie	+		+
Analyse	+	+	+
Angoisse	+		+
Animal	+		+
Anthropos/Anthropologie	+	+	+
Apprentissage	+		+
Argumentation	+		+
Armes	+	+	+
Arts (ou art)	+		+
Artisanat	+		+
Axiome/axiomatique	+		+
Astrologie	+		+
Astronomie	+	+	+

Mais une telle comparaison ne traduit par les profondes différences de traitement des articles, ni la diversité des choix. Einaudi propose, par exemple, *algorythme*, ou *ambiguïté*, ou « *ascolto* » (écoute) qui ne se trouvent pas dans les autres. L'article « *analyse* » est étudié dans la Treccani par Jean Dieudonné d'un point de vue purement mathématique. Dans Einaudi, c'est le binôme *analyse/synthèse* qui est pris dans toutes ses acceptions.

Un exemple précise les deux approches. Soit la définition du terme « *acqua* » (eau).

Einaudi (par Pierre Lemonnier) : « *Agent physique et présent dans beaucoup d'activités humaines, l'eau est surtout indispensable au développement de toute forme de vie. C'est pour ce motif que sa distribution dans les continents conditionne profondément les sociétés qui doivent pourvoir à son absence ou contenir ses excès... L'eau a joué un rôle précis dans l'histoire. Il s'agit donc d'en spécifier la position en se référant à la fonction sociale des institutions et des techniques affectées à son contrôle* » (texte retraduit de l'italien).

Treccani (par Ven Te Chow, de l'université de l'Illinois) : « *L'eau est la substance la plus répandue sur la Terre. Les océans, à eux seuls, recouvrent plus de 70 % de la superficie terrestre et contiennent l'incroyable quantité de 1 350 000 000 kilomètres cubes d'eau ; 770 000 000 de kilomètres cubes se trouvent dans la lithosphère... Tout organisme vivant est constitué principalement d'eau. Le corps humain en a 65 % de son poids...* »

La partie strictement hydrologique de l'article est suivie d'une autre contribution « eau et vie » biologique.

J. N.

GARZANTI : à l'échelle européenne

● *La capillarité des connaissances.*

L'EUROPE savante, dont l'encyclopédie Garzanti se veut l'expression, va de l'Atlantique à l'Oural et au-delà. L'Académie des sciences de l'U.R.S.S., avec ses nombreux prix Nobel, est largement représentée parmi les collaborateurs, ainsi que les Etats-Unis par leurs physiciens et leurs économistes. Autre fleur exotique à la boutonnière — outre plusieurs experts japonais (médecine, vulcanologie, pisciculture, etc.) : le chirurgien Christian Barnard.

La France y a la part belle. Plusieurs de nos meilleurs savants et spécialistes y ont mis la main à la pâte. Le professeur Pierre George est une des colonnes de l'ouvrage, auteur de toutes les plus importantes rubriques de *Géographie économique*. Mais aussi René David, Georges Duby (*Agriculture, Chevalerie, Féodalité*), Pierre Favard (*Biologie cellulaire*), Robert Mandrou (*Histoire de France*), Lucien Plantefol, André Warusfel (*Algèbre*). Pierre Rosenberg (peintres des dix-septième et dix-huitième siècles) et André Chastel (*Botticelli, Bramante, Léonard, Pierro della Francesca, Renaissance, Titien*). *Balzac* et *Flaubert* ont été confiés à Pierre Barbéris et à Maurice Nadeau. Claude Lévi-Strauss est l'auteur de *Parenté, Tabou, Totémisme*. *De Gaulle* est signé Viansson-Ponté ; *Marx*, Etienne Balibar.

Sans oublier, entre autres illustres francophones, Jean Starobinski (*Littérature française, Diderot, Rousseau, Voltaire*).

Les trois premiers volumes (A - CARY), sortis depuis le début de l'année, seront suivis de neuf autres d'ici le printemps 1979, l'essentiel du douzième volume étant consacré à une bibliographie générale et, surtout, à un index-répertoire qui comporte soixante mille nouvelles entrées).

Qu'il s'agisse de l'illustration ou de l'information, l'*Enciclopedia Europea* met à profit la longue expérience acquise par Garzanti au fil de sa remarquable collection d'encyclopédies de poche (géographie, histoire, art, sciences, musique, littérature, spectacles), sans compter que son catalogue de littérature italienne contemporaine est un des plus représentatifs de l'après-guerre (de Gadda et Pasolini aux jeunes poètes et romanciers qui tiennent aujourd'hui le devant de la scène, comme Dario Bellezza et Ferdinando Camon).

C'est d'ailleurs à l'apport italien que l'on peut le mieux mesurer la souplesse et la capillarité des structures rédactionnelles de l'*Enciclopedia Europea*. A y regarder de près, c'est peut-être moins l'abondance des signatures prestigieuses qui en impose (de Moravia à Montale, des prix Nobel Giulio Natta et Emilio Segrè à l'historien d'art Ranuccio Bianchi Bandinelli, à Giulio Carlo Argan, à Giovanni Macchia, à Mario Praz, etc.), que la tenue d'ensemble ; les articles, trop brefs pour mériter une signature n'en ont pas moins été écrits par les meilleurs spécialistes.

On a veillé, aussi souvent que possible, à ce que les collaborations se signalent par leur « engagement » autant que par leur compétence. *Baudelaire* est signé par le poète Mario Luzi ; *Claudel*, par Carlo Bo, un des maîtres de la critique littéraire catholique. Qui connaît l'œuvre de Sciascia devine aisément l'intérêt de son *Pirandello* et de son *Roman policier*. Le *Caravage* de Mina Gregori est d'autant plus passionnant qu'au terme d'une récente expertise, qui a fait sensation, celle-ci vient d'augmenter l'œuvre connue du peintre d'un somptueux *Couronnement d'épines*, etc.

Mais c'est surtout dans le domaine politique et dans l'histoire de la société italienne que certaines contributions feront date. Si *Communisme*, de Lucio Colletti, insiste davantage sur les contradictions, les divergences et les risques d'éclatement qui menacent le mouvement à l'échelle mondiale, l'article *P.C.I.*, de Paolo Spriano (membre du comité central, également l'auteur de *Gramsci* et *Togliatti*), est d'une orthodoxie toute « italienne », et l'exposé du sénateur communiste Giorgio Amendola sur la *Question méridionale* est aussi militant qu'érudit. A l'autre pôle du « compromis historique », c'est à l'un de ses plus intimes collaborateurs, l'actuel président du conseil Giulio Andreotti, qu'il a été confié de transmettre le message politique de *De Gasperi*.

JEAN-MICHEL GARDAIR.

هكذا من الأصل

ue à l'italienne

RZANTI : à l'éch

MAL
fer,
uivre

CARNET

Naissances

— M. Philippe Dolfi et Mme, née Antonia Blamont, ont la joie d'annoncer la naissance de
Marc-Antoine.
6, rue de la Truite,
67000 Strasbourg.

— Mme M. Cleirens-Chalamet est heureuse de faire part de la naissance de son petit-fils
Jacob Dreyfack,
chez Kenneth et Yseult, le 12 juillet 1977 à Paris.

— Jean-Robert et Sabine Sautter et Virginie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Bruno
à Montpellier, le 9 juillet 1977.

Fiançailles

— Le docteur Pierre Lambling, médecin consultant à Bagnoles-de-l'Orne, et Mme, née S. Guyon, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils
Olivier
avec Mlle Geneviève Silès,
Les Fougères,
Bagnoles-de-l'Orne, 61140.
106, rue de la Tour, Paris 75016.

Décès

— M. l'ambassadeur de la République togolaise en France,
Mme Barthélémy Lambony, née Claudine Lepage, Marie-Anne Lambony,
Mme Michel Lepage,
Les familles parentes de Nandoga et de Bombouaka,
M. et Mme Diethardt von Preuschen,
M. et Mme Guy Lepage,
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu à Paris, le 18 juillet 1977, muni des sacrements de l'Eglise, de
M. Barthélémy
BOMBOMA LAMBONY,
chargé de mission
à la présidence de la République du Togo,
commandeur de l'ordre du Mono,
grand officier
de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite
et titulaire de nombreuses
décorations africaines et européennes.
Un service religieux sera célébré en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e), le samedi 23 juillet, à 16 heures, avant le retour du corps au pays natal pour son inhumation.
Ambassade de la République togolaise, 8, rue Alfred-Roll, Paris (17e).
122, rue de Javel, Paris (15e).
B.P. 3056 Lomé.

[Né en décembre 1937 a Nandoga au Togo, Barthélémy Lambony était ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (ENFOM). Président de l'Assemblée nationale togolaise de 1963 à 1967, il fut ensuite ministre de l'information de 1967 à 1969, puis ministre délégué à la présidence de 1969 à 1973. Depuis octobre 1973, il était chargé de mission à la présidence.]

— Mlle Frédérique Delmas, sa fille,
M. et Mme Robert Delmas, ses parents,
Mme Alfred Niaudet, ses enfants et petits-enfants,
La comtesse Raymond de Pourtalès, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Hardy, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Didier Nick et leurs enfants,
M. et Mme Norbert Monod et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères et neveux,
Les familles Nicoletis, Alby, de Renusson d'Hauteville, Odier, Delmas-Thuret, parentes et alliées,
Ses camarades de Résistance, ses amis, ses collègues,
font part du décès de
Mme Ginette DELMAS,
professeur agrégé de mathématiques au lycée Montaigne à Paris,
survenu le 15 juillet 1977.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 19 juillet 1977, à Cussy-en-Morvan (Saône-et-Loire).

— M. Jean Garaudet,
Jean-Pierre Garaudet,
Noëlle et Guy-Alain Meyer,
Mme Ginette Westphal
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Madeleine GARAUDET,
née Gautheron,
survenu le 19 juillet 1977, à Paris.
L'inhumation aura lieu le vendredi 22 juillet, à 16 h. 30, au cimetière du Montparnasse.
14, rue Serpente, Paris (6e).

— Elne, Auch, Toulouse, Paris.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Emile JORDA,
née Blanche Roger,
survenu le 14 juillet 1977 à Elne (66200).
Les obsèques ont été célébrées le 15 juillet en la cathédrale d'Elne.
De la part de :
M. Emile Jorda,
MM. Jean-Pierre, Claude Jorda et leurs familles.

— Nous apprenons la mort, survenue le lundi 16 juillet, à Vittel, de notre ancien collaborateur
Marcel PETIT,
dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu jeudi 21 juillet dans la plus stricte intimité à Versailles, en l'église Saint-Symphorien.
L'inhumation a eu lieu au cimetière des Gonards.
[Au cours de ses cinquante-deux années de vie professionnelle, Marcel Petit avait collaboré à de nombreuses publications, notamment, avant la guerre, au « Journal », à « Paris-Midi » et à « Paris-Soir ». Après la libération, il fut, pendant de très nombreuses années, un correspondant du « Monde » très efficace dans la région de Versailles. Marcel Petit est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés plus particulièrement aux guérisseurs, à ce qu'il appelait « les Mystères de l'au-delà ».
La direction et le personnel du « Monde » adressent à la famille de Marcel Petit, notamment ses fils Marceau Petit et Jean-Paul Norbert, journalistes, ses sincères condoléances.]

— M. et Mme Jean Le Poupon,
Lucie, Nathalie, Cécile,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de vingt et un ans, de
Jean-Marc LE POUPON,
étudiant en médecine.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juillet 1977 en la basilique Notre-Dame des Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e où l'on se réunira à 14 heures.
Le Dôme,
32, boulevard de Vaugirard,
Paris (15e).

— La maison de Moÿ de Sons a la douleur de faire part du décès de la
marquise DE MOY DE SONS,
née Madeleine-Marie Réginaud,
survenu le 19 juillet 1977 après une longue et douloureuse maladie.
Une messe pour le repos de son âme sera dite le lundi 25 juillet, à 10 h. 30, en l'église de Marchainville (Orne).
L'inhumation aura lieu ensuite dans le cimetière de l'église.

— La famille et les amis de
Claude SIPPEL
font savoir qu'il s'est endormi dans la Paix Profonde le 16 juillet 1977.
« Dieu est amour. »
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Ney, Lyon 69006.

— M. Albert Scemama,
M. et Mme Robert Cohen et leurs enfants,
M. André Scemama et ses enfants,
M. et Mme Joseph Scemama et leurs enfants,
M. et Mme William Cohen et leurs enfants,
Les familles Sebag, Scemama, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée
Mme Clémentine SCEMAMA,
née Sebag,
leur épouse, mère, grand-mère et tante.
Les obsèques auront lieu le 22 juillet 1977, départ de l'Institut médico-légal, 2, place Mazas, Paris (12e), à 10 h. 30, et au cimetière parisien de Bagneux, à 10 h. 50.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel, survenu à Athènes le 8 juillet 1977, à l'âge de quarante-deux ans, de
Michel TURLOTTE.
L'inhumation et le service religieux ont eu lieu à Athènes le 15 juillet.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le lundi 25 juillet, à 20 h. 30, en l'église de Courtomer (Seine-et-Marne)
De la part de :
Alix Betjeman-Ollivier, sa mère,
Laurent Ollivier, son beau-père,
Doris Betjeman, Antoine et Marion Lurot, ses tante, cousin et cousine,
Toute sa famille et tous ses amis
Le Chardon, Courtomer,
77390 Verneuil-l'Etang,
409-91-82.

— Mlle Henriette Martin,
M. et Mme Georges Vincent, Amélie, Hortense, Dorothée et Agathe,
M. et Mme Olivier Aurenche, Emmanuelle, Marjolaine, Eric et Sophie,
M. et Mme Michel Zink, Guillemette, Pauline et Thomas,
M. et Mme Louis Martin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Martin et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean VINCENT,
née Suzanne Martin,
survenu à Lyon, le 15 juillet 1977.
La messe de funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 19 juillet à Brignais (Rhône).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire du décès de
Jacques PASQUET,
officier de la Légion d'honneur,
son épouse demande une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Le dimanche 31 juillet, une messe sera célébrée en l'église de la Rochette (Savoie), à 10 h. 15, pour le premier anniversaire de la mort de
Albert REY,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire de La Rochette,
conseiller général de la Savoie,
rappelé à Dieu le 1er août 1976.
Tous ceux qui l'ont connu et aimé sont priés de s'unir d'intention à la messe dite à sa mémoire.

Communications diverses

— Dans la récente promotion de la Légion d'honneur, on relève la nomination au grade d'officier de
M. Albert Banet,
directeur
de la Maison d'Extrême-Orient,
(Champs-Elysées, Palais des congrès),
en récompense de ses nombreuses activités professionnelles, militaires et de résistance.

ÉCHECS

LA CINQUIÈME VICTOIRE DE KORTCHNOÏ

Au cours de la septième partie de la demi-finale du tournoi des prétendants au championnat du monde qui l'oppose au Soviétique Polugajevski, Kortchnoï a remporté sa cinquième victoire. Il mène par six points à un. Il ne lui manque plus que deux points et demi pour être qualifié pour la finale.

TOURNOI DES CANDIDATS
Septième ronde
Blancs : KORTCHNOI
Noirs : POLUGAJEVSKI

1. ç4	Cf6	23. g5	h×g5
2. Cç3	é6	24. D×g5	Dé7
3. Cf3	d5	25. Dh5	g6
4. d4	ç6	26. Dh6	Df6
5. é3	Cbd7	27. Fç4	d3
6. Fd3	d×ç	28. é5	Df5
7. F×ç4	b5	29. T×d3	Fé4
8. Fd3	Fb7	30. Td6	Dg4
9. 0-0	b4	31. Tf6	Pf5
10. Cé4	Fé7	32. b3	Fd4
11. C×f6 +	C×f6	33. C×d4	D×d4
12. é4	0-0	34. T×g6 +	F×g6
13. Dç2	h6	35. D×g6 +	Rh8
14. Fé3	Tç8	36. Dh6 +	Rg8
15. Tfd1	ç5	37. é6	Dé4
16. d×ç5	Cg4	38. é×f7 +	T×f7
17. Fd4	é5	39. Df6	Db1 +
18. h3	é×d4	40. Rh2	Db7 +
19. h×g4	T×ç5	41. Rg3	Dd3 +
20. Dd2	a5	42. f3	D×ç4
21. Taç1	Dd7	43. Dd8 +	Aband.
22. T×ç5	F×ç5		

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

« Marchand de plaisir, marchand d'oublies »

de Georges Aperghis

Après la Bouteille à la mer *l'an passé au Festival d'automne,* Marchand de plaisir, marchand d'oublies, *dans la cour de l'Oratoire d'Avignon, confirme que Georges Aperghis se fourvoie avec son Atelier Théâtre et Musique (ATEM) de Bagnolet, du moins lorsqu'il s'imagine aboutir ainsi à de véritables spectacles. Car on ne doute pas que ce travail de création collective étagé sur de longs mois ne soit captivant pour ce groupe d'acteurs, à voir la passion et la componction liturgique qu'ils mettent à jouer ce qui nous paraît un tissu d'absurdités ; mais faute d'avoir assisté à la genèse, participé à cette évolution d'un texte et d'une intrigue, force est bien pour le spectateur de rendre son tablier.*

Vous comprendrez plus tard, dira-t-on, et d'abord faut-il toujours comprendre ? Et de citer Bob Wilson ou Mauricio Kagel. Mais l'un et l'autre s'imposent justement, dans leurs meilleures œuvres, par une intensité dramatique ou une charge iréfutable qui font entièrement défaut à l'ATEM. En refusant de se montrer très directif et de cristalliser dans une œuvre personnelle les découvertes de ses coéquipiers, le talent d'Aperghis disparaît entièrement dans cette succession de scènes, défiant toute description, où surnagent des débris du canevas initial, l'histoire d'Antigone.

Chaque acteur (ils sont huit) est affairé devant son établi avec une panoplie d'instruments traditionnels (accordéon, saxophone, célesta, piano, cymbales) ou fabriqués avec les moyens du bord et intervient dans une sorte de chœur parlé sur les malheurs des deux guerres ; mais cette apparence studieuse ne dure pas et, une heure et quart durant, ce ne seront que courses et jeux à travers la petite cour, récitation d'épisodes d'Antigone, invention d'histoires d'enfants démesurément anormaux, recherche plastique de groupes sculpturaux, embryons de chœurs rythmés, qui ne dépassent guère le stade de la comptine, textes invertébrés, fruits des asociations d'idées les plus banales ou saugrenues qui donnent lieu à des séances de déguisement comme en inventent les enfants, rites et gesticulations de Créon dans son exercice solitaire du pouvoir et, pour finir, la construction d'une sorte de tribune ou de blockhauss par superposition des divers établis.

Le nom de Bagnolet survient une seule fois à propos d'un homme qui « s'est noyé le 14 août » *et le* Marchand de plaisir, marchand d'oublies, *personnage légendaire de cette banlieue, n'apparaît qu'au détour d'une chanson. Comment croire qu'un tel spectacle soit le fruit de* « l'aventure quotidienne de la vie ordinaire partagée avec la population de Bagnolet » ?

★ A la cour de l'Oratoire, jusqu'au 3 août, en alternance avec un autre spectacle de l'ATEM, *la Poupée Nina et l'Aveugle de Bagnolet*, centré également sur le mythe d'Antigone vu par les enfants et les vieillards.

ERRATUM. — Donizetti a intitulé *Il campanello di notte* « melodramma giocoso », c'est-à-dire « mélodrame *jiyeux* », et non pas « soigné » comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire (*le Monde* du 20 juillet).

JACQUES LONCHAMPT.

Rogatons d'Avignon

Chapelle des pénitents blancs. Sur le sol de pierres, entre deux gradins de spectateurs qui se font face, une demi-douzaine d'acteurs français sympathiques récitent, pendant deux heures pleines, avec les gestes appropriés, un texte de l'Algérien Mohammed Dib, qui vit en France depuis vingt ans. Ce texte a été écrit directement en français. Le titre : Mille Hourras pour une gueuse.

Les acteurs parlent, parlent, parlent. Le temps n'avance pas. On entrevoit deux propos : d'une part, pendant la guerre d'indépendance, les combattants algériens, dans les montagnes, marchaient beaucoup ; d'autre part, la guerre une fois terminée sur le terrain, ces mêmes combattants ont beaucoup à faire pour que la révolution continue.

Que s'est-il passé ? L'auteur manque-t-il de moyens ? Le metteur en scène a-t-il fait fausse route ? Ou bien la production dramaturgique de la vie algérienne en théâtre français n'a-t-elle pas été entreprise ? Nous ne suivons pas, nous ne savons pas où l'on nous conduit ; le texte est comme une pluie qui n'en finit pas.

Pia Colombo, Jérôme Deschamps, Jean-Claude Jay, leurs camarades et l'acteur metteur en scène Rafael Rodriguez bougent et articulent, ils font leur travail, mais pourquoi n'ont-ils pas senti qu'ils faisaient ce travail pour rien, les acteurs sont-ils des machines bien dressées ?

Salle Benoît 12, un grand amphithéâtre sans caractère, comme dans une faculté. La compagnie du mime Milan Sladek, d'origine tchécoslovaque, maintenant domiciliée à Cologne, interprète un classique du genre : Marchand d'habits.

Le travail est techniquement bien fait. Il y a un certain sens de la poésie des costumes. On ne peut pas dire que le public s'ennuie. Mais ce spectacle est une copie d'ancien, il n'a pas beaucoup de sens. Il traite l'art du mime comme un rite dont on nous présente avec discipline les vestiges.

* * *

13, rue de la Croix, Christian Perreira joue une œuvre écrite par lui. Un bonhomme un peu frustré par la vie décide de faire sauter le monde. Plus d'une heure de bavardages, de clowneries pas évidentes. On paie 20 F. On se console en admirant le lieu, très beau, une coupole qui rappelle un peu la maison de Néron à Rome, avec une touche Second Empire, boulevard du crime, un climat d'horreur tempérée pareil à celui indiqué par Jules Janin dans son roman l'Ange mort. Il faudrait avoir le droit de visiter ce lieu quand Christian Perreira ne joue pas. On s'y reposerait un quart d'heure, loin du bruit des motocyclettes.

MICHEL COURNOT.

Ivry Gitlis et son festival se transportent à Menton

« Comme si c'était mon genre de demander un budget de 500 000 F ! » *C'est ainsi qu'Ivry Gitlis vous accueille lorsqu'on lui demande pourquoi le Festival de musique champêtre, dont il est à la fois, depuis six ans, la principale vedette et le principal animateur, n'aura pas lieu cette année à Vence. Il réfute, en effet, l'explication fournie par la municipalité* (le Monde du 7 juin) *et nie avoir exigé un tel budget.* « Avec 200 000 F *(somme que la ville se disait prête à débourser)*, on n'aurait pas eu de grands orchestres ni d'artistes très connus. Mais on aurait continué ; c'était l'essentiel. On s'était bien contenté de moins que cela, en 1976. En fait, le nouveau conseil municipal a voulu faire acte d'autorité en reportant tous les torts de l'ancienne gestion sur le Festival. Et puis, il ne trouvait pas que les interprètes que j'avais retenus étaient de bonnes têtes d'affiche. »

Après avoir reçu des propositions de « quatre ou cinq localités dont une en Autriche », *Ivry Gitlis vient d'accepter l'hospitalité de la ville de Menton et d'André Boroche qui y organise chaque été un festival des plus huppés. Le public en blue-jeans des Rencontres bénéficiera donc pour la première fois cette année, entre le 24 juillet et le 12 août, non seulement des bosquets traditionnels, mais de fauteuils, dans le parc planté d'oliviers qui surplombe la baie. Au programme : Barbra Hendrix, le Berkeley Chamber Orchestra et Daniel Wayenberg (le 24 juillet), Jessye Norman (le 27), Paolo Bortoluzzi, Alexandra Lagoya (le 30), l'English Chamber Orchestra (le 5 août), un marathon Beethoven (le 7) et, en clôture, une soirée dont Ivry Gitlis tient à garder le secret (avec, sans doute, le pianiste Sviatoslav Richter).*

Avec quel budget ? « Raisonnable », *dit-il.* « Je ne veux plus entendre parler finances pour ne me consacrer, enfin, qu'à la musique. J'espère que tous ceux qui ont aimé Vence viendront à Menton. Un festival, ce n'est pas l'argent qui le fait, c'est le public. »

A. R.

Musique

Le comité d'entreprise de la R.T.L.N. prend position sur la réorganisation de l'Opéra

Tandis que des candidatures se manifestent pour la succession de M. Rolf Liebermann à l'Opéra (*le Monde* du 9 juillet), on indique au ministère de la culture et de l'environnement qu'aucune nomination ne devrait intervenir avant l'automne et qu'il convient de définir les nouvelles missions de l'administrateur avant de désigner quelqu'un. Il n'est pas envisagé de faire appel à d'autres candidatures, le ministère jugeant que, le problème ayant été mis sur la place publique, toutes les personnes intéressées ont eu la possibilité de se présenter.

Dans une lettre du 13 juillet au président du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (R.T.L.N.), le comité d'entreprise exprime ses vues sur la réorganisation de l'établissement public, qui pourraient contribuer à la réflexion des autorités gouvernementales.

Il demande d'abord que le président du conseil d'administration soit le « *directeur administratif et financier, cogestionnaire de l'établissement avec différents administrateurs* », le conseil d'administration et le comité d'entreprise étant les « *instances consultatives et délibératives* ».

Aux administrateurs actuels de l'Opéra et de l'Opéra-Studio, il suggère de joindre l'administrateur d'une « *seconde scène lyrique* » qui permettrait la « *création d'une troupe de chant* » et l'édification d'un « *répertoire en langue nationale* ».

Le fonctionnement se ferait par « *cogestion au niveau supérieur* » avec « *priorité aux administrateurs sur le plan artistique, après entente et information du président* ».

Le comité d'entreprise formule ensuite certaines propositions qu'il présente comme des « *exigences du personnel de la R.T.L.N.* » à l'égard du gouvernement : 1° *Le maintien du conseil d'administration et l'élargissement à quatre membres de la représentation du personnel en son sein ; 2° Une réunion consultative du conseil d'administration et du comité d'entreprise avant la nomination du futur administrateur de l'Opéra, avec connaissance des projets présentés par les candidats et du rapport présenté par la mission Bloch-Lainé ; il nous apparaît en effet que l'existence de ces deux instances, qui est un fait relativement nouveau dans la vie de la R.T.L.N., implique qu'elles soient consultées préalablement à une décision qui engage l'avenir de l'établissement ; 3° Le maintien du niveau artistique acquis par l'Opéra et le développement des créations ; 4° L'ouverture d'une seconde salle (...)* »

Les autres exigences portent sur la modération de certains prix de places, l'extension des spectacles pour les collectivités, les jeunes et le troisième âge, et l'information détaillée du comité d'entreprise, notamment sur la gestion financière.

* * *

Cette prise de position pourrait faire évoluer une situation qui est encore confuse. Il est significatif que le comité d'entreprise mette l'accent sur l'importance du conseil d'administration, au moment où certains pensent que celui-ci devrait diparaître avec le départ de M. Liebermann. Il semble d'autre part justifié que le conseil soit consulté, comme dans toute entreprise, sur la nomination d'un administrateur, de même que le comité d'entreprise sur toute réforme de l'organisation. On ne comprendrait pas qu'il en fût autrement alors que c'est la première fois que la question se pose depuis que la R.T.L.N. a été dotée, en 1972, de ces deux organismes et a troqué ainsi une structure archaïque contre le statut moderne d'un établissement public.

De cela découle normalement la communication des projets des candidats et du rapport Bloch-Lainé, qui analyse minutieusement le fonctionnement actuel de l'Opéra et en propose la réforme (*le Monde* du 9 juin).

On peut s'étonner par ailleurs que le gouvernement se contente d'examiner les candidatures qui se sont offertes spontanément ; si l'on avait procédé ainsi en 1971, jamais M. Liebermann ne serait venu à Paris. Il serait sans doute préférable de préparer avec le conseil d'administration un cahier des charges et un budget, et de faire un large appel aux candidatures, même si l'on fixe comme condition que le prochain administrateur soit français.

Notons enfin que, contrairement aux bruits qui ont couru, le parti socialiste dément formellement avoir pris quelque position officielle touchant la nomination du successeur de M. Liebermann et la prorogation du mandat de celui-ci. — J. L.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	258 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CORRESPONDANCE

Le profit et la musique

Nous avons reçu, à propos du concert donné le 17 juillet dans la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence (le Monde *du 20 juillet), la lettre suivante, signée de M. et Mme Dubois, de Rognes ; Mme Dubois, de Joinville ; M. et Mme Fontès, de Nîmes :*

Nous pleurons sur Beethoven, Mozart et Bach assassinés. Indices du crime : voir jouer les violoncelles et ne pas les entendre ; voir l'orchestre et n'entendre que les chœurs ; ne recevoir qu'un amas confus de sons enchevêtrés. Dans la deuxième partie de la nef tout arrive brouillé. Si vous l'ignorez, les organisateurs du Festival ne peuvent en aucun cas avoir cette excuse. Devons-nous croire qu'ils préfèrent le profit à la musique ?

Expositions

LA TAPISSERIE DE BAYEUX SERA TRANSFÉRÉE

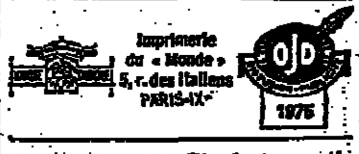
La tenture de la reine Mathilde va être installée dans l'ancien séminaire de Bayeux. Le projet de transfert vient d'être approuvé par la Commission supérieure des monuments historiques. Il permettra de mettre en complète sécurité la monumentale broderie de 70 mètres de long, présentée en 1077, il y a exactement neuf cents ans, à la cathédrale de Bayeux. La tenture, qui célèbre les exploits de Guillaume le Conquérant et raconte la conquête de l'Angleterre par les Normands, est présentée au doyenné, bâtiment ancien, relativement vétuste et de trop petite contenance pour les quelque deux cent mille touristes qui, tous les étés, viennent à Bayeux. D'autre part, les conditions de sécurité y sont insuffisantes.

En revanche, le séminaire, situé dans le secteur sauvegardé de la cathédrale — à moins de 150 mètres — est un édifice du XVIIIe siècle, récemment inscrit à l'inventaire, avec de grands espaces et de beaux escaliers à balustres. Une des ailes sera entièrement vidée pour en faire la « chambre forte » de pierre dans laquelle la tenture sera présentée à l'abri du vol et de l'incendie, tandis que le reste du bâtiment sera consacré à l'aménagement d'un musée des invasions normandes, où figurera un drakkar. Les travaux doivent durer environ deux ans.

■ En réponse à une question écrite de M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris, qui s'étonnait de la construction sur la place Beaubourg, zone classée « non aedificandi », du bâtiment abritant l'atelier reconstitué du sculpteur Brancusi (« le Monde » du 15 juillet), M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, précise que cette « structure métallique légère installée sans fondations » ne fait qu'accueillir temporairement l'œuvre du sculpteur, en attendant que celle-ci soit reversée à la direction des musées de France, au plus tard en l'an 2001, soit cent vingt-cinq ans après la naissance de Brancusi.

■ M. Jacques Chirac, maire de Paris, a visité, mercredi 20 juillet, l'exposition présentée au forum du Centre Georges-Pompidou par le premier atelier de création de la ville, pour lequel le Conseil de Paris a voté, il y a cinq semaines, un crédit de 200 000 F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

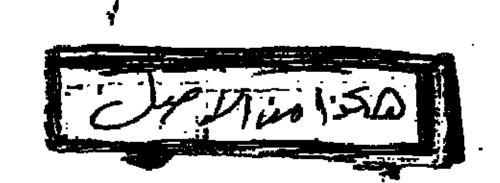


Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



cinémas





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Spectacle de ballets IV.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Hôtel de Sens, 21 h. 15 : Roméo et Juliette.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre de la Péniche, 20 h. : Jean-Paul Farré, concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.

Les théâtres de banlieue

Saint-Germain-en-Laye, salle M.-Denis, 20 h. : Y. Lefébure et F. Goldbeck.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Quai du Port-St-Bernard, 18 h. 30 : Saheb Sarbi Trio.
Conciergerie, 18 h. 30 : Quatuor Bartholdy (Beethoven, Weber).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Ferencsik, sol. Z. Kocsis, piano (Liszt, Bartok).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : Ivan le Terrible.

La danse

(Voir Opéra et Festival du Louvre)
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta Flamenca.

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h. : Sonates et cantates (Vivaldi, Frescobaldi, Carissimi).
Eglise Saint-Michael, 20 h. 30 : James D. Christie, orgue (Bach, Buxtehude, Sweelink).
Le Lucernaire Forum, 21 h. : M. Calderon et L. Chaillat, violon et guitare (Haendel, Giuliani, Paganini).
Sainte-Chapelle, 21 h. : L'Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, avec M. Vanaud, baryton (Glück, Mozart, Haendel, Tchaïkovski, Vivaldi).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Dixie Sing Jazz Band.
Vieille Grille, 21 h. 45 : Teca et Ricardo.
Théâtre Mouffetard, 18 h. 30 : Los Gringos ; 20 h. 30 : North West Coast Jazz, avec Chance Evans ; 22 h. : Oki.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
AU COUPE-CHOU, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
CAFE D'EDGAR, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
CAFE DE LA GARE, 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Chouchoute du cap Horn.
COUR DES MIRACLES, 20 h. 30 : Arnaque 77 ; 22 h. : les Jeannes.
DIX HEURES, 20 h. 30 : La démocratie est avancée (en alternance avec Sainte Jeanne du Larzac et En ce temps-là les gens mouraient) ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
LE PETIT CASINO, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
LE SPLENDID, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.
TOUT A LA JOIE, 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi ; lun., à 20 h. 30 : Festival de la chanson inconnue.
LA VEUVE PICHARD, 22 h. : le Secret de Zonga.
LA VIEILLE GRILLE, I : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Teca et Ricardo ; 23 h. : Covis Manoury. — II : 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; Kino Pravda, de D. Vertov ; 18 h. 30, Paisa, de R. Rossellini ; 20 h. 30, Boudu sauvé des eaux, de J. Renoir ; 22 h. 30, Rashomon, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

AIDA (Fr), La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version américaine) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp.
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp. ; Arlequin, 6e (508-94-14) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sf. L.).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33)
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

Jeudi 21 juillet

MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Le Paris, 8e (359-53-99), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

Les films nouveaux

JAMBON D'ARDENNES, film franco-belge de Benoît Lamy : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER DINOSAURE, film américain, d'A. Grasshoff et T. Kotani. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
KEOMA, film italien d'Enzo G. Castellari (X). V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DINOSAURUS, film américain d'Irvin Yeaworth Jr. V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
NEW MEXICO, film américain de Sam Peckinpah. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MESSAGE (A., version arabe : Wepler, 18e (387-50-70) ; (version am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Chps-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Lucernaire, 6e (544-57-34), h. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sauf L.).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE CID (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
INDOMPTABLE ANGELIQUE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéciaux.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MASH (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A. v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PERSONA (Suéd., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE PRIVE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ROLLER BALL (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES TEMPS MODERNES (A. v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A. v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), hor. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
WICHITA (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CATCH 22 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
LE MESSIE SAUVAGE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf D. et S.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Lucernaire, 14e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40), Anne et les loups.
CHATELET-VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14), I : 12 h. : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 15 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 23 h. : l'Épouvantail. — II : 11 h. 40 : la Grande Bouffe ; 14 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Lenny ; 20 h. 30 et 22 h. 45 : le Dernier Tango à Paris.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Dictateur ; 16 h. 30 : le Kid ; 18 h. : les Temps modernes.
LES U.S.A. SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), les Misfits.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.), I : 13 h. : Macadam cowboy ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. 30 : Psychose ; 20 h. 30 : Frenzy ; 22 h. 30 : la Mort aux trousses ; 0 h. 45 : Lenny. — II : 13 h. et 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 40 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise.
H. BOGART (v.o.), Action La Fayette 9e (878-80-50), le Port de l'angoisse. — Action-Christine, 6e (325-85-78), Passage to Marseille.
GRANDS CLASSIQUES SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50), les Forbans de la nuit.
R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande (5e) (033-72-71), 13 h. 45 et 20 h. 15 : le Locataire ; 16 h. et 22 h. 15 : Chinatown ; 18 h. 15 et 24 h. 15 : le Bal des vampires.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode (7e) (705-12-15), la Grande Illusion.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Une nuit à Casablanca.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. : Parfum de femme ; 15 h. 15 : les Monstres ; 17 h. 30 : les Poupées ; 19 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 22 h. : le Sexe fou.
TARKOVSKY (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 30 : Solaris ; 21 h. : Andreï Roublev.
SCIENCE-FICTION (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), le Survivant.
I. BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71), la Source.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), Hello Dolly.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), les Diables.
STUDIO 28, 18e (606-06-07), The Magus.





ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

LE CALENDRIER DES CONCERTS



RADIO-TÉLÉVISION

VU

MINUTE D'HUMANITÉ

Obligée de se séparer de son petit garçon à la suite d'un divorce particulièrement dramatique, Mme Nicole M... le place dans une famille d'accueil. Deux ans après, sa situation rétablie, elle reprend l'enfant. Il dépérit. Ses parents nourriciers lui manquent, visiblement. Mme Nicole M... n'hésitera pas à leur demander de le reprendre. Libre à elle d'aller le voir, de l'emmener en vacances. Libre à lui de revenir à elle plus tard. En attendant, avec ses deux mamans, il est parfaitement heureux. N'est-ce pas le principal ? s'exclamait mercredi sur TF 1 (« Une minute pour les femmes ») Anne-Marie Peysson, en tirant la morale d'une histoire qu'on aurait aimé banale.

Elle est tout à fait exceptionnelle, hélas ! Songez à la façon dont certains parents naturels se disputent, à l'occasion d'un divorce justement, la garde de leur progéniture. Chantage, menaces, procès, marchandages, dénigrement systématique de l'ex-conjoint devant le gosse que l'on tente de séduire, au mépris de son équilibre et de sa santé, par des gâteries intempestives ou déplacées. Jusqu'où n'irait-on pas dans ces cas-là.

A plus forte raison s'il s'agit d'arracher un enfant à une famille d'adoption. On a beau savoir, depuis le jugement de Salomon, que la voix du cœur parle souvent plus fort que la voix du sang, il n'y a rien à faire. Devant des litiges de ce genre, l'opinion a encore tendance à donner à la biologie le pas sur le sentiment. Rien ne remplace une mère, entend-on dire souvent à cette occasion. Certes, mais laquelle, celle qui sait donner ou celle qui veut prendre ? La nature a parfois des ratés et rien n'est aussi mal partagé, contrairement à ce que l'on croit, que l'amour maternel. Ou paternel.

Il y aurait bien des choses à dire sur ce chapitre, et le public, dans sa diversité, y trouverait matière à réflexion. A se demander si cette « Minute de la femme » ne devrait pas élargir à présent son audience, son horizon. Et changer de nom. Ce pourrait être la Minute des droits de l'homme, par exemple — en France s'entend, commençons par balayer devant notre porte. Ainsi s'adresserait-on sans distinction de sexe, à tous ceux, à toutes celles qui cherchent à se frayer un chemin dans une jungle d'injustices et de préjugés. L'amélioration de la condition féminine, partant de la condition humaine, est affaire de revendications. Et d'éducation. Une éducation mixte. Les Scandinaves en sont conscients qui l'inscrivent au programme des écoles. Pourquoi la télévision — n'est-ce pas aussi son rôle ? — ne remédierait-elle pas, dans ce domaine, aux défaillances de notre enseignement ?

CLAUDE SARRAUTE.

De la plage à l'hôpital

Les Français qui s'occupent enfin, sur les plages, dans les campagnes et les montagnes, du bien-être de leur corps et du repos de leur esprit, recevaient mercredi de leur télévision nationale une véritable douche froide, deux émissions médicales ayant été malencontreusement programmées la même soirée par la première et la deuxième chaîne.

Les menaces que font planer sur les touristes aventureux les pièges des maladies tropicales s'amoncelaient, sur TF 1. Antenne 2, qui se limitait à l'Hexagone sur le thème de « La santé des Français », n'a traité que... des menaces qui les guettent, des maladies qui les tuent, des médicaments qui les intoxiquent et des salles communes hospitalières où ils ne manqueront pas de finir leurs jours s'ils continuent de la sorte.

Mme Simone Veil, qui était l'invitée de cette « Question de temps », a su, dans ce dialogue alarmiste, remettre les choses en place. Non, a-t-elle dit, la pollution des plages ne provoque chez les vacanciers aucune maladie particulière ; mais les accidents, qui sont très nombreux (un Français sur treize en est victime chaque année) font douze mille morts rien que sur les routes... ce qui coûte cher à l'assurance-maladie, ce qui pèse lourd en souffrances inutiles, mais qui relève plus du ministère de l'éducation que de celui de la santé.

En serait-il de même pour l'alcoolisme ? Problème complexe, diffus, profondément intégré à la vie quotidienne, estime Mme Veil, problème qui relève, lui aussi, de l'éducation permanente, de la psychologie collective et, pour les alcooliques au volant, de mesures coercitives rigoureuses, décidées par le Parlement.

Faudra-t-il qu'une telle coercition empêche les Français de mourir cardiaques ? Et de consommer pour ce motif quarante millions de consultations médicales annuellement ?

Mais que faut-il précisément interdire ou enseigner à titre préventif ? Manger mieux (c'est-à-dire globalement moins, et plus de céréales et de fruits), faire de l'exercice et attendre les résultats des enquêtes multiples sur les causes de ces affections, disait Simone Veil.

C'est très précisément ce que font les vacanciers sur lesquels planaient les nuages maléfiques des diarrhées estivales ou des accidents de bateau.

En réponse à une question de Jean-Pierre Elkabbach concernant l'allure qu'aurait le système de santé si la gauche gagnait les élections, Mme Veil brosse un tableau de fonctionnarisation, de planification professionnelle et hospitalière, de disparition rapide de la médecine libérale et d'une pratique pluraliste à laquelle les patients sont très attachés et qui s'est révélée, estime-t-elle, hautement bénéfique pour l'organisation du système de santé français.

En toute hypothèse, Mme Veil ne croit pas à cette victoire ; elle ne se présentera pas aux élections de 1978, mais elle entend soutenir partout où elle le pourra les candidats de la majorité.

Ainsi continuera-t-elle à défendre ce qu'elle tient pour sa mission essentielle : la santé des Français et l'intérêt des malades.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

« Autocritiques 1968-1976 », de Marie-Claire Schaeffer

Une circulation plus libre de la parole

Avec les « Autocritiques » dont la seconde chaîne commence la diffusion ce jeudi à 22 h. 5, Marie-Claire Schaeffer réalise le rêve journalistique un peu fou — mais qui n'y a succombé au moins une fois ? — de confronter aux documents recueillis au cours d'interviews effectuées « à chaud » leur contre-épreuve réalisée auprès des mêmes interlocuteurs, plusieurs années plus tard. A la faveur de l'ébullition qui régnait, en mai 1968, au Groupe de recherches de l'O.R.T.F. (« *Tout le monde, alors, déposait des projets sur une grande table* »), la fille de Pierre Schaeffer — alors directeur — avait voulu, elle aussi, savoir, et filmer « *comment les gens vivaient les événements* ». Ambition puérile, elle en convient, d'autant que « *politiquement elle était ignare* ». Mais, dit-elle, « *tout se nivelait — ; ça devait se faire, puisque tout pouvait se faire* ».

On lui donne, en effet, le feu vert (« *Allez-y et vite !* »). Une équipe suit ses rencontres : Blaise, qui joue les Gavroche sur les barricades ; Frédérique, sept ans, dont la mère « *lance des bocaux sur la tête des fascistes* » ; deux sœurs étudiantes à la Sorbonne ; un couple d'intellectuels, elle gauchiste, lui communiste ; un psychanalyste, un assistant à l'université de Nanterre, deux prêtres contestataires, Maurice Clavel, un polytechnicien... en tout, treize « cas », treize personnages tout prêts à se raconter en un temps où la parole s'était mise à circuler, plus libre.

1969 : dans un Office revenu à l'ordre, Pierre Scaeffer ne peut obtenir la programmation de ces enquêtes. 1975 : l'O.R.T.F. éclate ; Marie-Claire retrouve ses bandes, pense à les « *prendre sous le bras* » pour éviter leur dispersion. « *Que sont devenus ces gens ?* », se dit-elle. Et elle se met à nouveau à leur recherche, en retrouve certains, les écoute.

Six émissions — Antenne 2 n'en a retenu que quatre, — une dizaine d'interviews et leurs « autocritiques » sont ce qui reste, aujourd'hui, de ce curieux travail de détective. Produit inclassable (rien à voir avec l'émission-anniversaire que prépare actuellement, pour la troisième chaîne, Pierre-André Boutang), bribes d'une enquête sociologique dont l'essentiel reste à faire, investigations « sauvages » des pulsions agressives, dans leur durée, ces « Autocritiques », que leur auteur compare, sans indulgence, à l'œuvre d'un biologiste « *qui n'apprend rien sinon l'humble vérité* », manquent, à l'évidence, du support méthodologique et des prolongements théoriques d'une enquête significative. Logorrhée, diront certains, tant il est vrai que mai 68 a déclenché chez ces « anciens » (qu'ils se soient « rangés » ou qu'ils soient restés, comme c'est le cas pour la plupart, des marginaux) une facilité, une abondance dans l'expression — mais dans l'expression des profondeurs — qui n'a rien à voir avec l'aisance des professionnels de la communication.

« *Ils sont aux prises avec leurs mots*, dit Marie-Claire Schaeffer. *Il faut avoir un cœur un peu palpitant pour imaginer la vie, derrière.* »

ANNE REY.

★ Ce jeudi 21 juillet, Antenne 2, 22 h. 5.

D'une chaîne à l'autre

LE BUDGET 1978 NE PERMETTRA PAS A ANTENNE 2 D'ATTEINDRE TOUS SES OBJECTIFS

Le comité d'entreprise d'Antenne 2 s'inquiète des « *informations relatives au budget de l'entreprise* » qui leur ont été présentées par M. Marcel Jullian, président-directeur général de la société. Le budget s'élèverait, en effet, à 986 millions de francs. Selon le comité d'entreprise, « *une fois reconduites en 1978 les activités de 1977, il resterait pour les objectifs nouveaux qui doivent être mis en œuvre dès le 19 septembre, 15 millions de francs, et en fin d'exercice une réserve de 10 millions. Or 30 millions sont nécessaires pour les nouveaux programmes et 37 millions pour tenir les engagements pris envers les comédiens lors de leur grève cet hiver* ».

Le comité d'entreprise déclare que « *la réalisation de ces objectifs nouveaux, en l'état actuel des options budgétaires du gouvernement, ne pourrait qu'entraîner la dégradation de la qualité des programmes, l'aggravation des contraintes de gestion ou l'appel aux intérêts privés* ».

De son côté, le SURT-C.F.D.T. craint que « *cette manœuvre gouvernementale visant à mettre en difficulté les sociétés de programmes ne s'explique que par la volonté d'introduire à terme les intérêts privés dans le service public de télévision* ».

M. Xavier Larère, directeur général d'Antenne 2, nous a précisé que les chiffres avancés par ne deviendra définitif qu'après M. Jullian ne représentent qu'un « *projet de budget* », que celui-ci autorisation par le Parlement de la perception de la redevance et qu'en tout état de cause il est déjà en augmentation de 14,7 % sur celui de l'an dernier. M. Larère a ajouté que « *le surplus de ressources ne permettra pas d'atteindre tous les objectifs fixés* » et que le conseil d'administration, réuni mercredi, a décidé de donner la priorité à la « *création* ».

« HISTOIRE D'UN JOUR » DEVIENT QUOTIDIENNE

● L'émission de Philippe Alfonsi « Histoire d'un jour » sera diffusée tous les jours du lundi au vendredi, de 14 heures à 15 heures, à partir du 1er août, sur Europe 1. Du 1er au 5 août, l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle sera évoqué par des reportages, des commentaires (de Mme Bastien-Thiry, du général Salan, de M. Gaston Monnerville, etc.) et par des documents sonores proposés par les auditeurs.

Le sujet des émissions des 8, 9 et 10 août sera l'apogée du nazisme en 1936 et les grands rassemblements hitlériens. Viendront ensuite le « mythe James Dean » (les 11 et 12 août) et les événements de Prague en 1968 (du 15 au 19 août).

LES INSTALLATIONS DE « RADIO-FIL BLEU » MISES SOUS SCELLÉS

● Les installations de « Radio-Fil bleu », qui émettait depuis le 12 juillet dans un rayon de 25 km autour de Montpellier, ont été placées sous scellés par les policiers du service régional de police judiciaire, mercredi 20 juillet, sur commission rogatoire de M. André Larroque, juge d'instruction. Le référé doit être plaidé ce jeudi au palais de justice de Montpellier.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 21 JUILLET

— *Les radicaux de gauche* ont la parole à l'émission réservée aux partis politiques, sur Antenne 2, à 19 h. 45.

VENDREDI 22 JUILLET

— *Sir Harold Wilson*, ancien premier ministre britannique, évoque notamment ses relations avec le général de Gaulle, Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing, dans une interview accordée à TF 1, diffusée au cours du journal de 13 heures.

— *M. Charles Levinson*, secrétaire général de la Fédération internationale de la chimie, est l'invité de Marcel Paganelli, sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures. Il parlera de la collusion entre les firmes multinationales et les pays communistes.

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Ville et campagne

Jean Hercey compte parmi sa clientèle des femmes très bien, des cantatrices, des actrices, qui viennent choisir chez lui des garde-robes classiques coupées dans des tissus de qualité, des manteaux à dessins exclusifs et de douillettes robes de jersey. Ses modèles de crépuscule et du soir sont seyants, plus ou moins décolletés, mais toujours taillés pour affiner la silhouette, tel ce beau fourreau de crêpe noir à décolleté plongeant et dos nu, à peine voilé par le plissé soleil d'une dentelle de Chantilly noire.

Après s'être presque entièrement consacrés aux tenues habillées, les couturiers redécouvrent le charme des vêtements rustiques. Ainsi Rosette Mett, chez Torrente, préconise-t-elle des tailleurs « campagnards », dans de beaux velours côtelés dans les bleus et les verts d'ombres à paupières, à veste stricte portés sur des chemises à carreaux, et des gilets croisés façon garçon de café, s'appuyant sur d'amples jupes à godets. De sobres cardigans de drap, bordés de ganses de couleurs fortes, s'ouvrent sur des blouses 1900, à col haut et travaillé en taffetas de soie, et des jupes désassorties. Les mêmes thèmes se retrouvent pour le soir sur des robes à danser très « Veuve joyeuse », en harmonies de velours, de pailletés et de mousselines noires, ou opposant des corsages ajustés noirs à de grandes jupes en soies vives et rayées.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

HERCEY : manteau à damiers noirs et blancs en velouté de laine de Leleu ; son ampleur profilée peut être retenue à la taille par une ceinture de vernis noir.

TORRENTE : robe de dîner en mousseline de soie à bandes de satin, imprimée d'arabesques multicolores ; le corsage est ajusté par un gilet croisé de velours noir de Léonard, à bords brodés.

JEUDI 21 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Les années d'illusion ;

21 h. 35, Magazine d'actualité : l'Evénement, prés. J. Besançon.

Trois reportages : « Berkeley, l'usine à prix Nobel », de François de Closets et Francis Warin, « Le Voyage du « Belamia », le plus grand pétrolier du monde », d'Alain Bodier, et « Vacances à l'américaine », de M. Parbot.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, FILM : LA GRANDE LESSIVE, de J.-P. Mocky (1968), avec Bourvil, F. Blanche, R. Dubillard, J. Tissier, J. Poiret, K. Balm.

Parce que la télévision abrutit ses élèves, un professeur de lettres, aidé d'un professeur de gymnastique et d'un vieux chimiste, détraque les antennes.

22 h. 10, Emission de l'INA : Autocritique, 1968-1975, de M.-Cl. Schaeffer (première partie : L'Interrogation).

Lire l'article d'Anne Rey.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1978) : UN DIVORCE HEUREUX, de H. Carlsen (1975), avec J. Rochefort, A. Dussolier, D. Ceccaldi, N. Ogier.

Un riche médecin de campagne, épicurien qui se joue la comédie du bonheur parfait, veut rendre le goût de la vie et du plaisir à un jeune homme qu'il a sauvé du suicide.

22 h. 10, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dramatique : « A l'enterrement de Mme von Belstroff », de M. Schilovitz. Réalisation R. Jentet, avec N. Nerval, D. Emilfork (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Vieilles cires (1940) : Joseph Szigeti (violon), et Bela Bartok (piano), jouent Debussy et Bartok ; 21 h. 30, Lauréats du podium Jeune-musique 1977 ; 22 h. 30, Jazz : Festival de Juan-les-Pins ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Umleintung, par J.-P. Gillard ; 1 h., Trêve.

VENDREDI 22 JUILLET

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 14 h., En direct de Roland Garros : Coupe d'Europe de tennis (résumé vers 22 h. 40) ; 18 h., Spécial jeunes (à 18 h. 50, les Infos) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Madame Jonas dans la baleine », de R. Barjavel. Avec R. Varte, G. Tréjean, A. Gille.

Sachant qu'un conflit mondial va éclater, un marchand d'armes s'isole du monde dans un abri en compagnie de M. et de Mme Jonas. Vingt ans plus tard deux enfants sont nés.

22 h. 10, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Animaux : L'opéra sauvage, de F. Rossif (rediffusion) ; 15 h. 55, Tour de France ; 16 h. 55, Série : Champions ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle (rediffusion) ; 18 h., Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Feuilleton : Le Confessional des pénitents noirs (quatrième épisode : La maison du pêcheur) ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Céline, seize ans après sa mort).

Avec Mme Marie-Christine Bellosta (le Capharnaüm célinien), *MM. François Gibault* (Céline), *Henri Godard* (Semmelweis et autres récits médicaux et l'Album Céline), *Gérard Legrand parle du livre de H.E. Kaminski* (Céline en chemise brune), *Eric Losfeld* (la Légende du terrain vague) *et Frédéric Vitoux* (Bébert, le chat de Céline).

22 h. 40, Téléfilm : L'homme que je suis, réal. J. Gold (Prix Italia 1977), avec J. Hurt.

Cinquante années de la vie d'un homosexuel anglais.

23 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : 20 h., les Jeux.

20 h. 30, Série culturelle : L'inné et l'acquis (L'homme dénaturé, réal. M. Treguer).

Lire nos « Ecouter-Voir »

21 h. 30, Série documentaire : Quelques Afriques, d'A. Moravia et A. Andermann. (La République Centrafricaine.)

22 h. 30, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., En liaison avec TF 1 : émission médicale, par I. Barrère ; 21 h. 30, Musique de chambre : huit mélodies sur un texte de Bertolt Brecht (H. Heisler) ; « The last recital » (Z. Krauze) ; « Sonate à trois » (Poulenc) ; 22 h. 30, Entretiens avec Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 45, Quotidien fétiche : Jascha Heifetz ; 9 h. 2, Les grandes voix : Bidu Sayao ; 9 h. 30, La règle du jeu : Mozart, dirigé par K. Boehm (reprise à 11 h. : Mozart, Haydn, R. Strauss) ; vers 10 h. 30, Répétition : « Divertimento K. 131 » (Mozart), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction E. Leinsdorf ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : Chopin, Fauré, Vivaldi, T. Arne ; à 15 h., Pour saxophone : M. Bagot, H. Sauguet, A. Lameland ; à 15 h. 32, Dvorak, Dukas, Tchaïkovski, Blacher, Schmitt ; 17 h. 30, Equivalences : Brahms, Roussel, Debussy, par D. Cressant (piano) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz : Festival de Juan-les-Pins ; 19 h. 45, Conversation souterraine : Mahler, Schubert, Webern ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Pierre Monteux dirige Beethoven ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Danses et airs antiques » (Respighi) ; « Concerto n° 1 pour violon et orchestre » (Haydn) ; « Concerto pour violon et orchestre, la Tempête » (Vivaldi) ; « Symphonie n° 97 » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, le violoniste M. Bauer, direction A. Myrat ; 23 h. 15, Jazz : Festival de Juan-les-Pins ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Le poète Saint-John Perse, par G. de Brunschwick.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES DE LA CELLULOSE

RECHERCHE pour son projet SACHERIE CAISSERIE de :

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

*** 1 Ingénieur Papetier**
ou de formation papetière

Il est demandé :
— *Longue expérience professionnelle dans la transformation des boites pliantes, sacs.*
— *Connaissances approfondie des arts graphiques.*

* Ecrire avec curriculum vitae détaillé à :

SONIC - D.R.H.
15, rue Hamani. — ALGER (Algérie)

COMPAGNIE AMERICAINE recherche

TELEXISTE
EXPERIMENTE

— Bon anglais exigé.
— Libéré obligations militaires.

Se présenter de 10 h. à 17 h., tous les jours : 96. avenue d'Iéna. 75016 PARIS (4e étage).

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL LHOMARGY
15, av. Jean-Jaurès, 94 IVRY
recherche un

AT2 ÉLECTRONICIEN DE PLATE-FORME

Bac technique ou B.T. électronique
Quelques années d'expérience de *réglage matériel logique et analogique.*

Adresser curriculum vitae.

INSTRUMENTS S.A.
DIVISION ADAMEL LHOMARGY
15, av. Jean-Jaurès, 94 IVRY
recherche un

DESSINATEUR-MAQUETTISTE
Niveau ETUDES II

pour dessin et implantation circuits imprimés.

Adresser curriculum vitae.

SOCIETE SIMO - Côte-d'Ivoire recherche pour son département Logabax Informatique, ingénieur commercial confirmé sur mini ordinateurs et terminaux. Contrat expatrié. Adresser C.V. à de VAUX - *Le Mas-Campon,* 06560 VALBONNE.

Pour remplacement du 25 juillet au 31 août SATORY

INFIRMIÈRE
D. E.

Téléphoner : 735-96-50 ou écrire avec C.V. à : ELP - 110, bd Gabriel-Péri, 92 - MALAKOFF.

Hôtel Plaza Athénée recherche homme 40 ans minimum possédant références hôtelières et connaissances anglais pour emploi CHASSEUR SURVEILLANT de 20 h. à 2 h. Salaire mensuel 3 000 F envir. Nbreux avant. sociaux. — Tél. 359-85-23 Chef du personnel pour r.-vs.

O. C. S.
Sté Service Informatique recherche

PROGRAMMEURS
deux années d'expérience
ET ANALYSTE PROGRAMM.
Tél. pour r.-vs 770-70-51.

Sté quartier Montparnasse recherche

AIDE-COMPTABLE
expérimenté, 25 ans minimum, titulaire brevet comptable ou bac gestion. Salaire annuel : 32.000 à 40.000 F selon qualification. — Adresser C.V. à 8.370 B, BLEU, 17, rue Lebel. 94300 Vincennes.

Professeur ou étudiant niveau normal supérieur recherché pour leçons élève mathématiques spéciales M' Début : août à Nîmes ou à partir du 15 août au 14 sept. à Paris. Année scolaire 1977-1978 Hoche à Versailles ou Duparc à Lyon. Voyage payé. Possibilité hébergement. Vacation 3 h par jour. Écrire no 21.884, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Importante Société Paris recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Formation souhaitée Ecole Supérieure de commerce ou D.E.C.S. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo
Société DEMAIN
3, rue de l'Echelle 75001 PARIS

SOCIETE SIMO - Côte-d'Ivoire, recherche pour son département Logabax Informatique, Ingénieur Electronicien *pour sce après-vente* connaissant ce matériel. Contrat expatrié. Adresser C.V. de VAUX - LE MAS-CAMPON. 06560 VALBONNE.

SOCIÉTÉ DE PRESSE recherche pour l'un de ses services DE DOCUMENTATION Documentalisme confirmé (H. ou F.) domaines politiques, économiques, sociaux, ayant excellente pratique des langues anglaise et allemande — italien et espagnol souhaités. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Association rech. p. Halte Garderie (ouverture septembre) DIRECTRICE JARDINIERE D'ENFANTS (diplômée). Env. C.V. à *Loisirs Animation,* 22, r. du Disque, Paris (13e)

AGENCE PUBLICITÉ
recherche pour 1er OCTOBRE

COMPTABLE QUALIFIÉ
capable seconder efficacement Direction ; indispensab. connaissances droit des sociétés, législation sociale, problèmes de gestion et profession publicité. APTE A FOURNIR TRAVAIL PERSONNEL TOUS NIVEAUX.

Ecr. av. C.V. manusc. et photo GENER, 159, bd Bineau, Neuilly DISCRÉTION ASSUREE

secrétaires

Filiale Groupe Multinational LEVALLOIS (mo A.-France) recherche

SECRETAIRE
NIVEAU B.T.S.
— Bilingue anglais.
— Allemand apprécié
— Elle devra assurer suivi commandes, être efficace, organisée, dynamique.
— Contacts clients, fournisseurs.
— Promotion vers responsabilité d'un service - Libre rapidem.
Env. C.V., prétent., photo, à : M. BAMBERG, 20, rue des Ormes - 78450 CHAVENAY.

propositions diverses

Proposons étude de simplification de documents pr stage d'étudiant ou jeune diplômé en organisation. Tél. : 754-11-43.

enseignem.

Enseignement sup. privé Paris. Profess. qualif. Petits groupes. Cycles courts. Horaires souples. A partir 1re semaine octobre. Culture générale. Techniques d'expression. Psycho-sociologie. Criminologie. Critique littéraire et littérature française. Informations et pré-inscriptions : 084-11-51 (le matin) ou écrire : no 1.345, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

cours et leçons

Ancien élève gde école excel. pédagogue donne cours maths phys. chimie, statistiq., prépar. exam. bacc 1re année médec.-pharmacie. T. 604-61-30 ap. 20 h

demandes d'emploi

Suite licenciement économique ING. ELECTRON. E.B.P. 59 a. expér. étud. mat. électron. rech. sit. stable ds Sté Paris ou banl. pr étud. ou développ. mat. électron. Ecr. M. Borri, 4, rés. du Pt-Chambord B.-la-Reine 92340.

TUNISIEN
J. h. tunis., 38 a., cél., exp. enseign. Représ. Bachel. Lgues franç., arabe, angl. Dés. collab. Sté pr Moyen-Or. ou Afrique.

SECRETAIRE DIRECTION
expér., bilingue anglais, tr. b. notions portug., not. esp., sténo franç., angl., portug., rech. emploi stable PARIS. T. 031-09-03.

information divers

Mieux se connaître par la caractérologie, qui est l'étude scientifique de la personnalité. Rens. FRANCA Fabbri, 72, r. Laugier, 75017 PARIS - Tél. : 754-61-21.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

occasions

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75, av. Wagram, 75017. WAG. 34-17 - Vente-Location.

EN SOLDE
Moquettes et revêtements mur. 1er et 2e chx 50.000 m2 s/stock. 589-86-75.

A SAISIR
20 juillet au 20 sept. Pianos droits modernes (1970 à 1974) excédent stock, expo. ou local., à vendre ancien tarif, avec remise ou à louer, état neuf av. garantie. *Crédits poss. Pianos Magne* - 50, rue de Rome, 75008 PARIS - *Métro Europe* - Tél. : 522-30-90 et 522-21-74. Ouv. août.

emplois régionaux

Important groupe industriel (500 salariés) recherche pour Société de Prestations de Services Travail Temporaire pour l'Industrie

ATTACHÉ - COMMERCIAL

ayant au moins 3 ans d'expérience dans le Travail Temporaire, âgé de 28 ans minimum, dynamique. Promotion comme Chef d'Agence après essai concluant. Fixe 5.000 francs plus intéressement progressif au chiffre d'affaires apporté par l'intéressé, plus primes et participation au bénéfice. Rayon d'action : Département de l'Est, plus éventuellement SARRE et R.F.A.

Adresser C.V., photo récente, copie des références date de disponibilité et aperçus des résultats précédemment obtenus ss le no 7.340 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

DISCRETION TOTALE ASSUREE

Chef compt., resp. compt. gén. et analyt., ouvert aux méthod. *automobiles, apte à resp. admin.* et initiatives, demandé par Peugeot Grenoble. Adr. C.V. Ecr. no 7 337 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente — appartements vente

Paris Rive gauche

Directement Sur Jardin du Luxembourg

IMMEUBLE NEUF

Splendide 4 Pièces

127 m2 + balcon
Réception 70 m2 sur 2 niveaux.

Vis. s/ place tous les jours sauf Dimanche et Lundi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h

Madame DE VANSSAY
8 rue Guynemer - 75006 PARIS
Tél. 266.36.36

GRENELLE-SAINT-SIMON
pptaire vend dans bel imm. en rénovat. 156 m2 entrée, cuis., salle de bains, 7 p. principales, chff. centr., asc. T. 757-84-50.

UNIQUE A PARIS
quai Voltaire face au LOUVRE 5 fenêtres sur la Seine. Plafond haut, propriétaire vend directement appartement 130m2 + parking. Prix : 1 500 000 F. TEL. : 325-72-75.

LUXEMBOURG-VAUGIRARD
séj. dble, 4 chbres, 5e étage., *ascenseur,* balcon. ODE. 42-70.

INSTITUT PASTEUR pptaire vend directement APPT 2 P. cuisine, salle d'eau. Dans bel imm. ravalé. Prix 165 000 F. TEL. : 522-95-20, LE MATIN.

13e PEUPLIERS petit immeuble neuf de 5 ateliers d'artistes de 120 m2. Construction originale. Livrable SEPTEMBRE 1978. TEL. : 589-20-97, après 18 h.

ODEON Exceptionnel DUPLEX 105 M2
Tout cft. 630.000 F - 700-83-69

PARIS 5e 23, rue de Bièvre Grand 2 Pièces
Ascenseur. Téléphone. Visite : vendredi, samedi, 14 h à 19 h.

UNIVERSITE SOLFERINO
170 m2, duplex, ét. élevé., asc., original! T. ODE. 95-10, lux.

RUE DESNOUETTES
SEJ. + 2 CHBRES, état neuf. Jean FEUILLADE - 566-00-75

JUSSIEU FACULTÉ
Dans bel immeuble rénové JARDIN PARTICUL. RESTE : 1 PETIT STUDIO et 1 SPLENDIDE DUPLEX 75 m2, Tout confort - 723-38-74

CHAMP-DE-MARS (près)
Beau 4 P. + ch. serv. 662.000. REGY - 577-29-29

6e RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2 227-91-45 ou 755-98-57

QUAI D'ORSAY
SUR LA SEINE. Spl. appart. d'angle, soleil, balc., 220 m, 3 chbres, 2 bains, 2 chb. serv., park. en locat. Exclusivité. SAINT-PIERRE 563-11-88.

5e GOBELINS - ARAGO
1o) 2 p. remis en stud., cuisine, wc, s. d'eau, tt refait à neuf, 155.000 F av. 35.000 F compt.
2o) 2 p. formant livg + chbre, cuis., wc, bains, moderne, chff. centr. 250.000 F av. 50.000 F. Pptaire : 720-89-18, Poste 33

DANS COUR-PATIO
Spendide DUPLEX 55 m2, *tout cf. Exceptionnel : 229.000 F.* Vendredi, samedi, 14-18 h. 131, rue BRANCION, 206-15-30 - 271-09-82.

MONTPARNASSE
Dans immeuble neuf de luxe, magnifique 2 pièces 55 m2, cave, parking, téléphone. 422.000 F Prix justifié

Sur place ts les jrs, 14 à 19 h 30
4 à 6, RUE FERMAT
ou téléph. au 766-13-14

MAZARINE plein ciel
110 m2, caractère, charme. TEL. : ODE. 95-10.

5e près TOUR D'ARGENT
DUPLEX + JARDIN PRIVE gd calme, classe exceptionnelle. Propriétaire : 265-44-94.

Paris Rive droite

MARAIS soleil, entrée 4 pièces cuisine, salle de bains, balcon. Prix 325 000 F. Possib. crédit. S/place jeudi 21 et vendredi 22, *7, rue des Filles-du-Calvaire.* TEL. : 656-26-08.

PLACE DES VOSGES (50 m.)
Je vends petit GRENIER aménagé, cft, Tél., cheminée, bel imm. restauré. Tél. : 531-85-56.

SAINT-FARGEAU
DS très bel imm. récent stdg. TRES BEAU 3 P TOUT CFT 7e étage, grand balcon, cave, parkg, très ensoleillé 275 000 F, avec 35 000 F cpt + crédit. SOCIETE PPTAIRE : 345-55-10.

1er HALLES-BEAUBOURG
5, rue des Prêcheurs. *Immeuble rénové, de standing,* 2 p. entièrement aménagées. TEL. : 720-04-14.

FILLES-CALVAIRE. Imm. P. de T. 3 p. très belle cuis., s. bains, aménagement très raffiné, Tél., 375 000 F. URGENT. 266-19-00.

19e ravissant petit 2 pièces tout cft. calme, soleil, à neuf. Prix 79 000 F, avec 16 000 F cpt. Placem. garanti 12 %, 580-01-20.

A SAISIR MARAIS
GD LIV + CH. 60 m2. Caract. LUXE. POUTRES 265 000 F. *URGENT.* 325-75-42.

ILE SAINT-LOUIS 62 m2 ENVIRON
plein sud, 2e étage, calme. A rénover. T. DAN. 22-63.

MICHEL-ANGE APPT tt cft **3 P**
cuis., bains, 5e ét., sans ascens. Px 360 000 F. Vis. s/pl. jeudi 21 de 14 h. 30 à 18 h. 30 au 9, rue Pierre-Guérin, 16e. T. 437-82-09.

PL. ETATS-UNIS près
sensationnel 2 p. et 4 p. en duplex super stdg. T. : 734-99-75.

VIIIe PRÈS VILLIERS
BEAU 7 PCES BELLE RENOVATION
Tout confort. Profess. libér.
PRIX : 1 200 000 F.
Jeudi, vendr., lundi, 14/18 h.
2, rue de LENINGRAD ou téléph. : 292-29-92

MARAIS - Au 3e étage, très beau 2 pièces de caractère : cuis. équipée ,bains, cft, téléph. Calme et ensoleillé **320.000 F** 326-23-91

NATION Particulier vend beau 2 pièces sur jardin. imm. 72, frais réduits, 57 m2 +balcon, entrée, living, chbre, s. bns, cuis. équip., wc séparé, tél. *Box* en location. 260.000 F. Téléphoner le soir au 307-59-42.

TERNES-PEREIRE
coquet appt comprenant : LIVING DOUBLE + CHAMBRE cuisine, bains, chffage central. Px : 340 000 F. Tél. : 266-16-65.

CARDINET-NOLLET
Pptaire vend 3 p. entrée, cuis., s. de bains, w.-C., en excel. ét., avec 48 000 F. Tél. : 757-84-50.

V.-HUGO, B.-FEUILLES
Imm. récent, 7e ét. BALCON. SUPERBE STUD. 38 m2, tt cft. TELEPHONE. Prix 285.000 F. PRORIETAIRE : 526-04-30

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 227-91-45 ou 755-98-57

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers
« SANS INTERMÉDIAIRE »
le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-19-90

TERNES 140 M2
5 P., cuisine, bains, toilette, bel imm. Pierre de T. 1930, 4e ét., chbre service. 567-22-88.

OPERA 39, rue Saint-Roch 3e étage, sans ascens. dans imm. classé, belle garçonnière de caract. Tt cft. Soleil. Me voir vendr./sam., 12/18 h.

PASSY Idéal INVESTISSEUR IMM. STAND. ASC. 4-5 pces, libre, 4 pces occupées. Prix except. vu urgce. 225-89-19

ETOILE KLEBER
Beau 7 p. de caractère + atelier en 235 m2, étages élevés avec balcons - 522-45-52

16e AV. KLEBER
Imm. 1960, living, 2 chambres, 124 m2, 2 bains, 2 wc, 3e étage, balcon. Travaux à prévoir. 890.000 F - 359-23-35

EXELMANS - Imm. réc. Calme. Etage élevé, asc. Séj. dble + 2 ch. + belle terrasse. Plain-pied. 635.000 F - 532-61-00

16e PORTE DAUPHINE
2 P. 55 m2 ds hôtel part. rénové, calme, verd., cuis. équipée, moquette, téléph. Tél. le matin avant 11 h au 500-76-06

16e PORTE DAUPHINE
3 P. 75 m2, ds hôtel part. rénové, calme, verd., cuis. équipée, moquette, téléph. Tél. le matin avant 11 h : 500-76-06

AV. WAGRAM. Studio, entrée, cuis., s. d'eau, tt cft. Imm. 1930, tél. 180.000 F - 331-41-08

Moulin de la Galette. Gd duplex, 6e, asc., pl. soleil, vue dégagée, liv., 2 ch., 2 bains, cuis. *équipée, stud. serv. Beaucoup* de charme - 076-02-63, matin.

VILLIERS - Tr. beau liv., 3 ch. R.-de-chaussée s/jardin. Très calme. Beaucoup de charme. 475.000 F - 076-02-63, matin

AV. KLEBER. Tr. beau séj. + ch., cuis. équipée. Bns marbre, 6.200 F le m2. 722-85-86, matin.

TERNES-PEREIRE
Beau 2/3 P., Imm. pierre de taille, 345.000 F - 266-16-65

Région parisienne

COURBEVOIE-LA DEFENSE
COMPLEXE CHARRAS
4/5 p., bs, 90 m2, 3e ét. tt cft, 420 000 F, impeccable, parking. MICHEL & REYL. T. 265-90-05.

DU STUDIO AU 5 PIECES
22, rue de Villiers. LEVALLOIS.

Près VERSAILLES « Parc Montaigne », 2/3 p., parf. état, jdin privatif, 190 000 F. T. 460-31-22.

NOGENT 149, Grand-Rue 2-3 pces, s. de bains, w.-c., chauffage refait neuf dans petit immeuble rénové. Pptaire sur place vendredi 14-18 h. et samedi 10-16 h.

PARLY 2 TYPE 2 - 3/4 pièces. Belle décoration loggia vitrée, URGENT. Px : 329 000 F. Tél. : 460-14-53.

PARLY 2 2/3 pièces, type 1, tr. bien placé. Parf. ét., 225 000 à déb. T. 460-14-53.

VERSAILLES STANDING CALME
Gd 6 p., terrasse, dern. ét., vue parc, tennis. Téléph. : 950-81-17.

MONTREUIL lim. VINCENNES
b. imm. p. de t. 56, rav. P. vd 4 p. 77m2 tt cft 280 000. 285-62-75.

PRES DE VERSAILLES
parc Montaigne » 7/8 p. 161m2 habitables + jdin, sud-ouest. Px exceptionn. 450 000. T. 460-31-22.

FONTENAY-AUX-ROSES
2 p. 51 m2, cuisine équipée, garage. Téléph. : 702-79-87.

COURBEVOIE
Pptaire vend directement 2 P., cuisine, s. d'eau. Proche gare. Commerce. Prix : 138.000 F. 522-95-20 (LE MATIN)

5 km VERSAILLES, Fontenay-le-Fleury, dans rés. av. piscine, tennis, part. vd 5-6 p. 122 m2, séj. triple 45 m2, 3 ch. Excel. état. Px 390.000 F. T. 460-17-62

Me CHARENTON-ECOLES, 100 m du bois, part. vend direct. app. 83 m2, 7e étage. Tél. 847-43-38.

NOGENT R.E.R.
5 000 F CPT
Imm. P. de T., 2 p., cuis., w.-c., s. de bns. Ref. neuf. 734-99-75.

Province

Montpellier (34) vd F4 140 000 + 30 000 CF. T. (67) 54-21-78.

URGENT : vends directement mon 2 p., cft, dans le « Vieux Nice », superbe : 45 m2. Prix 100.000 F. Ecr. à M. Ladureili *Achille, 12, rue Blanche* 75009 PARIS.

appartem. achat

Rech. 3 à 5 p., 8e, 9e, 10e, 17e, 18e ou pavillon ASNIERES. M. JEAN 526-31-66/526-38-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble, PAIEMENT CPT.

Immobilier (information)

525 25 25
INFORMATION LOGEMENT

Un choix de 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525-25-25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris
371-11-74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris
539-22-17

appartements occupés

POUR ACHETEURS AVISES
Appartements occupés dans beaux immeubles. Ascenseur. 2 à 5 pièces, tout confort. Gare Lyon, Exelmans, Duroc, Saint-Placide, Félix-Faure Urgent - Tél. : 225-89-19

constructions neuves

A BENERVILLE (Deauville)
« LE CLOS DE BÉNERVILLE »
La campagne à 150 m de la mer Studios, 2, 3 pièces, duplex Architecture traditionnelle

Gestrad - Tél. : 260-34-54 22, r. Royale, 75008 Paris et Agence Reix 150, bd F.-Moureaux, Trouville

hôtels-partic.

18e AU PIED DE LA BUTTE
Belle demeure, hall, 5 grandes pces + petit bureau, cuis., 2 s. de bains, salle d'eau, grandes pender. Solarium. Jardinet Gar. Tt cft. Cave voût. P. 2.100.000 F Voir sur place : jeudi 21 et vendredi 22, 18, av. Junot - 656-26-88

immeubles

PLAINE MONCEAU
Magnifique imm. pierre de t., 4 étages libres - 3 et occup. 2 A - 265-40-99.

Pour
INVESTISSEURS
IMMEUBLES RECENTS DUNKERQUE
10.000 m2 utiles et habitables. bénéficiant d'un prêt C.F. 144 APPARTEMENTS entièrement loués. *SOGIDEC - 359-94-04.*

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou boutiqu. dans de bonnes conditions **LIIP** AXE 50-00 ou 834-09-24

PART. LOUE OU VEND droit au bail, boutique 35 m2 ts commerces, actuel. prêt-à-port., agencem. mod. et neuf, centre AIX-en-PROVENCE. Tr. passant T. (91) 27-86-63 ou 27-71-95. Cède aussi mon Appt à Aix.

Boutiques

MAIRIE XVe vendons directem. BOUTIQUE aménagée en 3 BUREAUX, avec tél. Très bel immeuble pierre de taille. Lux. aménagées. Exception. placem. Tél. : 531-85-56.

7e dans très bel imm. ancien boutique + appt classé, magnifique boiserie, à vendre occupé fin de bail sans renouvellement juillet 1978. Téléph. : 766-04-17.

bureaux

GEORGE - V
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf - 723-55-18.

CHAMPS - ELYSEES
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf. - 563-17-27.

8e SAINT-AUGUSTIN
32 BUREAUX sur un seul niveau Libres : 1er septembre 1977 Tél. : Direction de l'immeuble **293-62-52**

DOMICILIAT. TELEPH. SECR. **TELEX** Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

224 - 08 - 80
Domiciliation, courrier, secrét., permanence téléph., télex.

villas

35 km PARIS 7 km Arpajon
magnifique maison 6/7 p. sur 3.400 m2. Vue exceptionnelle. Terrasse, plein sud, gd garage + dépendances tout confort. 630 000 F. Orgadis. T. 555-01-29.

VESINET Résidentiel 600 m R.E.R.
VILLA ILE-DE-FRANCE
Pierre de T. Récept., bureau, 3 ch. + ch. serv. Bains, dches + grenier aménageable, tt cft, gar. 3 voit. *Jardin de 950 M2.* AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VERSAILLES (7 km) maison récente plain-pied 140 m2 habitables (3 ch., 2 bains), chemin., 675 m2 jdin, 498 000 T. 460-14-53.

GARE LYON 27' (77) Région **MELUN** Luxueuse VILLA **8 P.** 3 salles bains SOUS-SOL COMPLET, 2.900 m2 terrain CLOS. Prix 850.000 F. CICAVIL - 437-82-09

DIRECTEUR GENERAL *DE STE INTERNATIONALE* recherche VILLA CONFORTABLE à
GARCHES ou PROCHE ALENTOUR
Construct. neuve, 4 ch., salon, s. à manger, garage, jardin privatif ou terrasse. LONG BAIL. Téléph. heures bur. : 261-56-12.

EST VIENNE (38), villa compr. cuis., s. à m., salon, 2 ch., s. bns, w.c., ch. centr., terrasse + petit chalet 2 p., beau parc 4.300 m2. Px 390.000. AILLOUD, B.P. 56, 38200 Vienne (74) 85-15-501.

maisons de campagne

10 km BAGNOLS (30) — Mais. village 3 p., 1er dép. à rénover. Ave. 9.000 F cpt. Ecr. BP 44 30200 Bagnols.

110 km PARIS (Oise) mais. de camp. s/3 300 m2 3 p. + gren. aménageable, cft, gar. + dép., 170 000 F. T. 208-23-31, le matin.

VAL - DE - LOIR
3 KM CHATEAU-DU-LOIR
Très jolie propriété campagne à flanc de coteau, 2 construct. bon ét., cave en roc, eau, élect., site exceptionnel, vue impren. Px 145.000, av. 30.000 comptant.
C.I.O. 8, rue Gambetta, (72 LE MANS. Tél. : (15) 43-28-79-16.

PUY - DE - DOME
Poss. acqu. ensemb. ou sépar. — BELLE MAISON en pierre. 4 gdes pces, gren. amén., cave, dép., G.O. bon ét. Terr. 126 m2.
PRIX : 78.000
— TERRAIN ATTEN. 1.600 m2 avec grange de 140 m2 au sol.
PRIX : 35.000
Possibilité de crédit à 80 %. PROGECO, 88, av. du Général-*de-Gaulle - 03100 Montluçon.* Tél. : (15-70) 28-30-30.

terrains

P. vend région baie de Somme terrain 5 000 m2 pour caravane avec étang poissonneux. TEL. : (16-22) 24-07-11.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

automobiles

5 à 7 C.V.

Vend ALFA ROMEO TI-75 impeccable. T. 204-52-52.

Vds 4 cv Renault 1959. Bon état + Austin 1968 MK 1000 très bon état de marche. Tél. le soir au 929-39-75.

8 à 11 C.V.

Vds Alfetta 2000 de direction, mai 1977, 5.000 km. Crédit poss. Garantie - Tél. : 991-11-92.

Concessionnaire Alfa Romeo vend sa voiture personnelle ALFETTA 200 gris métall. neuve 77 - 4.800 km. Tél. 204-52-52.

Vend BMW superbe bleu type 2002 - 1975. Tél. : 204-12-15.

BMW 320 1977 T. 628-08-71

+ de 16 C.V.

Sté vend voiture de Direction CADILLAC SEVILLE - 1976 Peu roulé. Tél. 329-12-92, P. 293

FERRARI 308 G.T. 4
1977, état neuf - 628-08-71.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Modèles 77 peu roulés, garantie Auto-Paris-XVe - T. : 533-69-95, *63, rue Desnouettes, 75015 Paris.*

CARRERA neuve, vert diamant. 911 L neuve, platine. 924 L neuve, gris métall. Prix démonstration. POZZI PORSCHE - 754-91-64.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

SIDÉRURGIE

USINOR FERME SON ACIÉRIE DE VALENCIENNES

De notre correspondant

Lille. — La direction d'Usinor-Valenciennes a annoncé, le mercredi 20 juillet, la fermeture de l'aciérie de Trith-Saint-Léger au 1er novembre prochain. A cette date, les laminoirs, qui sont en cours de modernisation, seront alimentés en lingots provenant d'autres usines de la société. Cette fermeture, qui, selon la direction, était prévue initialement en 1978 dans le cadre du plan de restructuration de 1976 et a été avancée compte tenu de la mauvaise conjoncture, provoquera la suppression de six cents emplois sur les quelque trois mille deux cents de l'usine de Trith-Saint-Léger.

L'étape précédente de ce plan avait été marquée l'an dernier par l'arrêt du dernier haut fourneau de l'usine de Trith, la fonte provenant désormais de l'usine de Denain. Cette dernière sera fermée du 22 août au 5 septembre, cette fermeture, selon la direction, devant remplacer un arrêt conjoncturel de huit heures par semaine qui avait été primitivement prévu du 22 août au 31 octobre. De leur côté, les ouvriers et employés de Trith chômeront, selon les services, du 25 au 30 juillet et du 22 août au 6 septembre, soit avant et après les congés qui sont prévus du 1er au 20 août.

Cette décision d'Usinor a provoqué des protestations des organisations syndicales qui accusent l'entreprise de ne pas tenir ses engagements. Cette dernière répond qu'aucun engagement précis n'avait été pris, hormis ceux qui figuraient dans le plan de restructuration de la sidérurgie du Valenciennois rendu public en 1976.

G. S.

FORTES PERTES POUR LA BRITISH STEEL CORPORATION

La société nationalisée British Steel Corporation (B.S.C.), qui fabrique 90 % de l'acier britannique, a essuyé une perte de 95 millions de livres (800 millions de francs) pour l'exercice clos le 2 avril 1977, inférieure toutefois à celle de l'exercice précédent (255 millions de livres, soit 2,15 milliards de francs). Le président de la B.S.C., Sir Charles Villiers, a averti que faute d'une amélioration de la conjoncture sur le marché mondial de l'acier, encore bien peu perceptible, les résultats du prochain exercice seraient *« plus lourdement déficitaires »*. La mévente et les conflits sociaux sont à l'origine de ces pertes.

AUJOURD'HUI

Visites, conférences

VENDREDI 22 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legregeois : « La manufacture des Gobelins ».

14 h. 45, métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., 35, rue de Picpus, Mme Bachelier : « Cimetière de Picpus ».

15 h., statue Henri IV, Pont-Neuf, Mme Bouquet des Chaux : « L'assassinat de Henri IV ».

15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : « Villa la Roche de Le Corbusier » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris)

15 h., métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

15 h., rue Scribe, buste de Garnier : « Musée de l'Opéra » (Mme Camus).

15 h., 78, rue Saint-Martin : « Le Centre Beaubourg » (Paris et son histoire).

15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « La Salpêtrière » (Tourisme culturel).

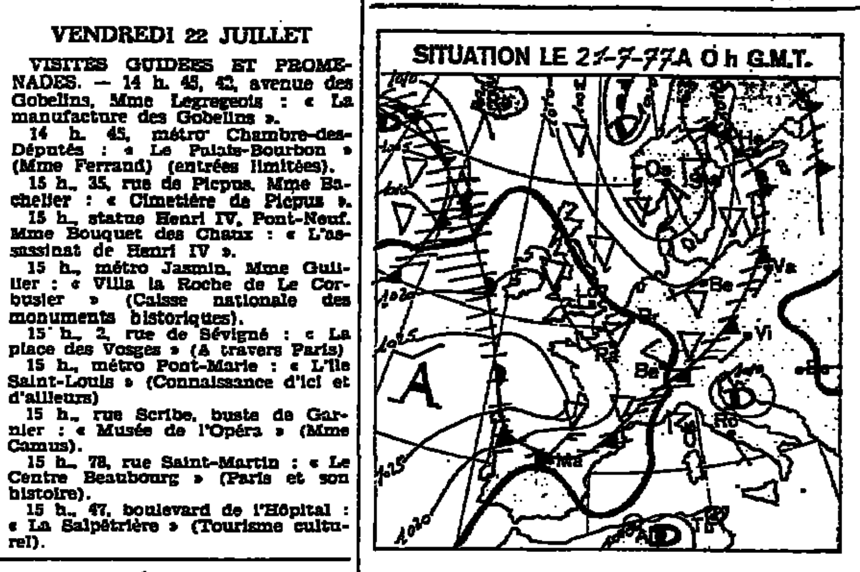
Journal officiel

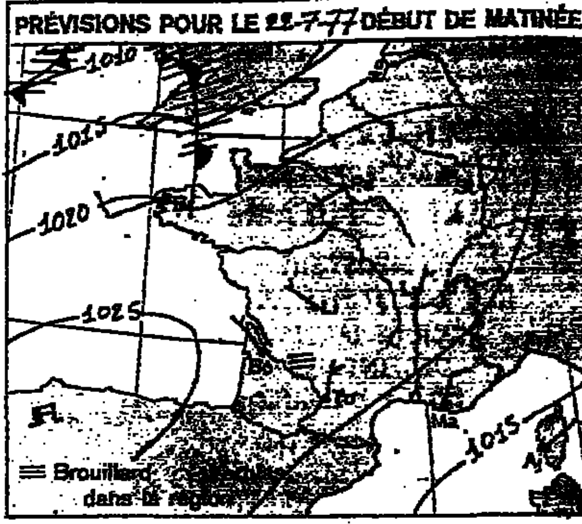
Est publié au *Journal officiel* du 21 juillet 1977 :

UN DECRET :

● Modifiant le décret n° 70-716 du 31 juillet 1970 modifié fixant les dispositions applicables aux maîtres auxiliaires des lycées et collèges agricoles, des établissements d'enseignement agricole spécialisés de même niveau et des centres de formation professionnelle agricole dépendant du ministère de l'agriculture.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 juillet à 0 heure et le vendredi 22 juillet à 24 heures.

Des hautes pressions s'étendent des Açores à l'Europe occidentale, et les perturbations du courant atlantique n'affecteront que faiblement le nord-ouest de la France.

Vendredi 22 juillet, sur la Bretagne et le Cotentin, le ciel sera passagèrement nuageux et les vents de secteur ouest seront modérés.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement ensoleillé, les vents seront faibles sauf dans le Midi méditerranéen, où ils seront modérés en venant du Nord. Les températures maximales s'élèveront par rapport à celles de jeudi.

Jeudi 21 juillet à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,4 millibars, soit 764,6 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 juillet) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 23 et 12 ; Grenoble, 25 et 11 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille-Marignane, 30 et 19 ; Nancy, 22 et 10 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 19 et 15 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 24 et 11 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 degrés ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 25 et 10 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 36 et 15 ; Moscou, 24 et 15 ; New-York, 30 et 26 ; Palma-de-Majorque, 32 et 21 ; Rome, 29 et 22 ; Stockholm, 19 et 14 ; Téhéran, 37 et 25.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 820

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II		■							■
III								■	
IV							■		
V				■	■				
VI						■			
VII	■								■
VIII					■		■		
IX									
X			■	■					
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. S'épanouit le plus souvent sous la lumière artificielle ; Mangeait avec ses doigts. — II. Comme des moules. — III. D'un commerce facile. — IV. Naturelles ; Grecque. — V. Il s'agit ici de vivre et de voir ; Département. — VI. Nappe souvent sale ; Monnaie. — VII. Ne savent que ramper. — VIII. Pour de pures chinoiseries ; Permettent les rêves les plus audacieux. — IX. Se prêtent à des prises de température. — X. Plus en place (épelé) ; N'a pas bon goût. — XI. Pour déchirer le sein d'une vieille nourrice : Morceau de sucre.

VERTICALEMENT

1. Se dépense en frais d'éloquence ; Peut-être était-ce lui la mouche du coche ? — 2. Mettait au parfum. — 3. Doivent être pris en considération. — 4. Roman ; Sans effets. — 5. Indien ; Part du gâteau ; Douce, pour la petite Yvette. — 6. Prévient contre certains accidents ; Une drôle de bobine. — 7. Se présentent sous plusieurs aspect. : Pas frais du tout · Saint. — 8. Brillent sur les stades ; Qu'on ne saurait remettre. — 9. Le plus tendre est généralement le plus solide : Sorti.

Solution du problème n° 1 819

Horizontalement

I. Réussites. — II. IC ; où ; Uri. — III. Sortilège. — IV. Quitte. — V. Ut ; Eétion. — VI. Eau ; Stade. — VII. Ne. — VIII. Sainte ; La. — IX. Grévistes. — X. D.M. ; Ie. — XI. Gérants.

Verticalement

1. Risque ; S.G.D.G. — 2. Ecouta ; Arme. — 3. Ri ; unie. — 4. Sotte ; Envia. — 5. Suites ; Tien. — 6. Lettres. — 7. Tue ; Ia ; Tus. — 8. Erg ; Odile. — 9. Sienne ; Assy.

GUY BROUTY.

Environnement

● *Plage interdite dans l'île de Ré.* — La plage de l'Arnerault, à La Flotte-en-Ré, dans l'île de Ré (Charente-Maritime), vient d'être interdite à la baignade par le préfet du département, les trois analyses récemment effectuées ayant été positives. Cette plage est entourée de plusieurs terrains de camping dont les évacuations sanitaires ne sont pas assurées de façon convenable.

● *Un concours des « pionniers ».* — Après la Semaine de l'environnement organisée du 5 au 16 juin, l'Union mondiale des « pionniers » de Stockholm lance un concours de photos intitulé « Enfer et Paradis », destiné à alerter les pouvoirs publics sur la dénaturation de certains sites et à répertorier les sites dignes d'être protégés. Concours photos U.M.P.S., 7, rue Saint-Senoch, 75017 Paris.

L'immobilier

locations non meublées Offre

EXCLUSIVITÉS

STUDIOS

— 5e, rue Maître-Albert, 24 m2 env. tél. 750 + ch.

— 8e, rue Faubourg-St-Honoré 29 m2 env. tél. 1.050 + ch.

— 10e, rue Louis-Blanc, 30 m2 env., cuis. équ., park. (1re occupation) 8e étage, 900 F + ch.

— 13e, avenue d'Italie, 36 m2 env., cuis. équipée, tél., park., 9e ét. (1re occupation), 950 F. + ch.

— 14e, Méridien, Paris, Métro Saint-Jacques, 40 m2 env. cuis. équipée, tél., parking, 1.000 F + charges.

— 18e, rue Chappe, Mo Michel-Ange, 25 m2 environ + terrasse 9 m2, tél., 1.100 F + charges.

— Neuilly-Sablons, gd stand., 38 m2 environ, cuis. équipée, téléph., terrasse 30 m2 environ, en duplex, 1.400 F + charges.

— Puteaux, Résidence Bellerive, 30 à 35 m2 environ, cuis. équipée, tél., parking, 950/1.000 F + ch.

2 PIÈCES

— 15e, Front de Seine, 46 à 60 m2 environ, cuis. équipée, tél., park. à part. 1.500 + charges.

— 17e, rue Guersant, 54 m2, environ, cuis. équipée, tél., park. 1.400 F + charges.

2 PIÈCES

— Puteaux, Résidence Bellerive, 47 m2 environ, cuis. équipée, tél., park. à partir 1.230 F + charges

2/3 PIÈCES

— 14e, rue Broussais, 56 m2 env., cuis. équipée, tél., park. 1.600 F + ch.

— 16e, boulevard Murat, 60 m2 environ, tél. 1.540 F + charges.

3/4 PIÈCES

— 14e, Méridien, Paris, Mo Saint-Jacques, 100 m2 env., téléph., parking. 2.390 F + charges.

— 16e, quai Louis-Blériot, 90 m2 env., tél. 2.550 + ch.

— Puteaux, Résidence Bellerive, 60 à 79 m2 environ, cuisine équipée, téléph., parking, à partir 1.550 F + charges.

4 PIÈCES

— 15e, rue Brancion, 81 m2 environ, 10e étage, terrasse, balcon, 25 m2 environ, tél., park. 2.400 F + charges.

5/6 PIÈCES

— 11e, rue de Malte, Mo République, 110 m2 env., tél., 2 park., 2.400 F + charges.

ET UNE SÉLECTION D'AUTRES APPARTEMENTS

PARIS ET PROCHE BANLIEUE

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

JOHN ARTHUR & TIFFEN 766-04-66

174, boulevard Haussmann, 75008 PARIS

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. ch. 4 p., calme, clair, Paris 3e, 4e, 8e, 9e, 10e, 17e, 18e, 2.500 F c.c. T. 254-22-35

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Directeur Sté ch. à louer 2 ans minim. propriété stdg, minim. 4 chbres, 2 s. de bns. Val-d'Oise ou Yvelines. Terrain clos 2 à 3 000 m2, loyer garanti. Tél. : 357-70-81, heures bureau.

Particulier rech appt ou villa (100 m2 minimum), Ligne Montparnasse, entre Sèvres et Versailles Ap. 19 h. T. 460-35-60

locations meublées Offre

Paris

6e ST-PLACIDE bel imm. tt cft 3 p. cuis., bns, bien meublé dél 2 500 F ch. comp. T. 366-45-29.

Près TUILERIES, chambres, studios mois, journée Tél. : 260-38-89.

PRES TOUR EIFFEL

MACSON

43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements - Téléph. : 577-54-04

Paris

20e JOURDAIN. Immeuble réc., gd 2 p. sur balcon, cuis. eq., bains, 1 500 F TTC. 366-45-29.

9e Imm. bourgeois, 4 p., cuis., ch. bonne, tt conft, 96 m2. Tél. Repr. just. à déb. 280-57-23.

GOBELINS stud cuis. éq. s. de bs, Tél., interph., 1 150 F c.c. T. M. Mauvigner bur. 326-72-06 ou domicile : 677-30-85.

Gambetta. Studio neuf 32 m2, tout électr., c. équ., calme, 950+ch. park. comoris. 361-11-92, 18-20 h.

MONTPARNASSE

Imm. neuf, tout cft, STUDIO libre 1-9, 950 F + 130 charges. 3 P., libre immédiat. Parking. Tél. 2.300 F + 400 F charges. Tél. 268-88-31/81-44, avant 17 h

17e, 25, rue J.-Leclaire 2-3 p. 1.065 F + 200 F charges. S/pl. jeudi + vendr. 12 à 18 h

pavillons

De part. à part., a vendre pav libre - dépendances, dont 2 gar. Jard. 500 m2. Centre Versailles Exposition, calme exceptionnels. Téléph. heures repas 951-07-38

CESSON 4 km MELUN P. à P. vd pavillon 195 m2 5/6 p. jdin 180 m2, prox. pisc., tennis, école 350 000 F. Tél. : 063-56-87 soir.

A vendre Pavillon de style. Haute-Provence, beau terrain. Px 380.000 F. Ecrire no 7.332 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

MORANGIS. Urg. cause dépt, vd maison bourg., calme 150 m2 hab., 6-7 p., bns, 2 w.c., cab. toil., 700 m ter., gar. 903-17-62.

PALAISEAU. Beau pavill. 5 p. tout cft. garage, jardin 550 m2. 560 000 F. Peschard 666-00-27

SANTENY, belle villa récente, 7 pièces, tt cft, 1.100 m2 terrain · 520.000 F. 085-24-37

propriétés

TOURAINE 190 km de PARIS

Agréable DEMEURE ancienne. Caractère. Parf. état. 8 pièces, cft, dépend. Joli jdin ombragé. CHATET 37150 FRANCUEIL

EURE 120 KM PARIS par Autoroute Ouest

Part. vend CORPS de FERME. Nombreux bâtiments anciens, colombage bon et mauvais état. 1.000 m2 couverts sur terrain environ 3 ha Arbres, grande mare. Heures bur. : 266-40-53.

LE VESINET Résident. Calme

Proche R.E.R. Propriété ILE-DE-FRANCE sur 1.600 m2 BOISES, 4 ch., 3 bains, belle façade. · AG. Mairie, 976-52-52.

GISORS (région). Charmante Maison, séj., cheminée, cuis., 2 ch., bains, grenier aménag. Chft. Jardin clos de 1.200 m2. CALME. Px 245.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, Fg Cappeville, Gisors. Tél. : (16-32) 30-91-11, demander 620.

LE VESINET quartier calme proche IBIS

Commerces et R.E.R. 1.800 m2 de terrain. Belle mais. Mansart. 9 p., 6 chbres. Sous-sol. Garage. Renseign. : S.A. H. LE CLAIR 65, av. Foch, Chatou. 976-30-02.

JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, Haussmann

766-04-66

après 19 heures : 460-35-60

REGION OUEST

UN GRAND CHOIX DE PPTES et APARTEMENTS : Sèvres, Rueil-Malmaison, Versailles, Buc et secteur Montfort, Septeuil, Gilles, Vétheuil.

ILE-DE-FRANCE, 35 km Paris, par autoroute Ouest. Très belle propriété récente tt cft, 10 pces. 4 bains, gar., terr., parcs sur 25.000 m2, part. état. Site et vue exceptionnels.

723-88-93, de 10 à 12 heures.

A vdre à BIARRITZ, jol. mais. neuve, 8 p. princ. Gd standing. Sur parc 4.500 m2, panorama impren. sur le lac Moriscot et la vallée, 500 m. de la mer Quart. calme. Prix à voir. Ecr M. A. LIFROY, allée du Bois-de-Boulogne 64200 BIARRITZ. Tél. : (59) 24-23-22.

VALLÉE DU MORIN

45 km de Paris, ravissante ppte vestibule, magnif. s. à manger, vaste sal., 5 ch., bur., cuis., tt cft, gren. amén., gar., agréab. parc clos 740 000. POSS CRED. A C M 14, pl. Marché, Meaux. 434-01-66/887-43-40

35 KM PARIS OUEST ILE DE VAUX, très BELLE ppté. Tél. : 878-97-52, 24h./24.

150 KM PARIS

MAISON BOURGEOISE

En bord de Loir, s/3.800 m2, comprenant rez-chauss. : entrée, cuis. 2 gdes pces av. cheminées. 1er ét. : 2 gdes pièces, grenier. Garage. Dépend. Eau, élect., B. ET. GENER. 250.000 F S.A IND. VENDOMOIS, 41100 VENDOME T. : (54) 77-35-91

LOZERE, 10 km LANGOGNE, très belle PROPRIÉTÉ, 77 ha, dont 27 bois, route et rivière, ferme et maison, 7 p. libres, 1.500.000. Tél. 976-61-19 après 19 h., ou Ag. Robert, Langogne.

FORET DE LYONS

PROPR NORMANDE de classe Impecc. tt cft, biblioth. s. à m., cuis. amén., gd séj., 4 ch., 3 s bns, w.c., mais. amis. 3 boxes Joli jardin planté 8.400 m. jusq. forêt domaniale AFFAIRE EXCEPTION. · Prix : 700.000 F. Ag. Normande. 27150 Etrepagny T. 335, par 16-32 02-91-11.

70 KM PARIS NORD OUEST

BELLE MAISON ANCIENNE

Séj., gde cuis., chbre, bns, w.c., gar., grenier aménageable, ch. centr., jard. 1.300 m2. M. Caron. T. 424 à Gisors, par le (16) 32-30-91-11, heures bur

viagers

Ppta ire, réalisez mieux votre viager. Indexation garantie

F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Estimation gratuite. Discrète.

CANNES

LIBRE. CROISETTE à 100 m. Séjour + 2 chambres, tt conft, Imm. standing récent, balcons, pte vue mer. Bouquet 230.000 F + rte 1.300 F 2 L STAR, 18, r. N.-Dame. CANNES. T. 39-39-00.

châteaux

QUERCY, SUD CAHORS

Sit. except., château fin XIXe, excell. état, 18 p., conft. 11 ha, dépend., 600.000 F net, clefs en main. S'adresser : ACHARD 24, r. du 4-Septembre, 75002 Paris, qui transmettra.

En POITOU, 3 h. de PARIS par autor., 3 km bourg, propr. vend ravis. LOGIS 17e restauré avec tour, compr vaste entrée, cuis., salle à manger, salle séjour av. poutres, cheminée pierre d'époque, au 1er gd palier, 4 ch. av. poutres, w.-c., s. de bns, mais. de gard. rustique, trois pièces, vaste grenier aménageable. En équerre, bâtiments même style av. étables, bergerie, box à chevaux, gar., four à pain, le tout formant cour carrée. Toitures tuiles plates révisées. Ensemble sur parc boisé 10 ha seul tenant. Libre. Px : 650.000 F. Possibilité acquérir parcelle de terre touchant de 13 ha.

S'adr. M. Jacques PINTUREAU, B.P. 37 - 86400 CIVRAY. Tél. : 87-00-75.

fermettes

Vds fermette à restaurer, superficie 1 ha environ, d'un seul tenant, Sud de Tours, transaction particulier à particulier. Pour renseignements sur les conditions, tél. (16-47) 65-41-09

2 km nord Melun, dans village résid., maison rurale construct. pierre, toiture tuile plate sur terrain clos de murs sur 650 m2, comprenant bât. princip. avec séj., cuis., s. de bains, w.c., 4 ch., grange atten. de 70 m2, maisonn. sur 2 niv. 76 m2 av 3 caves voûtées plus garage. 280.000 F. - Tél. : 437-11-06.

1 h. 50 de PARIS

entre SAINT-CALAIS et LA CHARTRE-sur-LE-LOIR FERMETTE, 2 p., dépend., eau sous press., élect, sur 2.000 m2. Prix : 85.000, avec 20.000 cpt.

C.I.O. 8, rue Gambetta, (72) LE MANS. Tél · (15) 43-28-79-16.

chasse-pêche

SOLOGNE Chasse 50 hect., 3 chasseurs, ch. 4e fusil. 4.000 F (2 fusils). Tél. : 913-18-37, 20 h.

SOLOGNE

BONS TERRIT. DE CHASSE de 10 à 100 hectares, avec étangs ou possibilités Prix intéressant. T. mat., 9 à 11, (15-38) 05-00-58.

maisons de repos

CHATEAU DE BREAU

77720 prox. FONTAINEBLEAU-MELUN. Etablissement de rep. grand confort, chbres individuelles et doubles dans un cadre exceptionnel de verdure, salon T.V., etc., calme, cuis. soignée régimes. Valides invalid., alités permanents. Courts et longs séj. Prix étudiés à partir de 120 F. Etablissement recommandé. TEL : 438-72-61.

maisons d'enfants

Equitation à la ferme pour les 6-16 ans, 4 h. d'équitation/jour. Initiation à la poésie, au théâtre, à la peinture et aux montages sonores. Mme Rabouan Lachaise-Liniers. 86210 Bonneuil-Matours (49) 42-44-42.

villégiatures

A louer août, maison de camp. (cuis., séj. rustique, 2 chambres, salle bns) en pleine nat. boisée, 10 min. mer. Baie Douarnenez. LEPAGE · LE GRANNEC CAST 29150 CHATEAULIN. Tél. : 86-12-83.

MARINA · BAIE des ANGES Proximité Antibes, 200 m. plage, 3 p. meublées. Tt cft, standing, libre août : 5.000 F.· 955-08-60.

SEJOUR BRETAGNE Enfants de 3 à 8 ans CAMP de VOILE, BRETAGNE Enfants de 8 à 13 ans. Téléphone : 636-52-04

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F.)
1	21	tous signes	150
	741	tous signes	300
	3 701	scorpion	7 000
		autres signes	700
	33 111	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	27 731	lion	150 000
		autres signes	10 000
2	72	tous signes	150
	1 022	lion	7 000
		autres signes	700
	5 512	vierge	7 000
		autres signes	700
	33 112	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	05 712	verseau	150 000
		autres signes	10 000
	09 412	poissons	150 000
		autres signes	10 000
3	2 883	verseau	7 000
		autres signes	700
	0 093	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	3 493	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	33 113	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	16 923	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
4	4 694	balance	7 000
		autres signes	700
	33 114	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	08 694	balance	150 000
		autres signes	10 000
	21 524	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
5	5	tous signes	70
	025	tous signes	370
	985	tous signes	370
	3 585	cancer	7 070
		autres signes	770
	6 695	bélier	15 070
		autres signes	1 270
	33 115	capricorne	20 070
		autres signes	1 070
6	246	tous signes	300
	406	tous signes	300
	1 626	bélier	7 000
		autres signes	700
	2 446	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	7 616	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	06 046	vierge	150 000
		autres signes	10 000
	20 506	bélier	150 000
		autres signes	10 000
	33 116	capricorne	2 000 000
		autres signes	50 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F.)
7	7 747	capricorne	7 000
		autres signes	700
	5 247	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	33 117	capricorne	20 000
		autres signes	1 000
	10 787	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
8	78	tous signes	150
	228	tous signes	300
	2 638	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	4 958	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	33 118	capricorne	20 150
		autres signes	1 150
9	9	tous signes	70
	179	tous signes	370
	8 049	poissons	7 070
		autres signes	770
	6 179	sagittaire	15 370
		autres signes	1 570
	9 499	vierge	15 070
		autres signes	1 270
	33 119	capricorne	20 070
		autres signes	1 070
	24 609	scorpion	150 070
		autres signes	10 070
	38 819	cancer	150 070
		autres signes	10 070
	38 929	taureau	150 070
		autres signes	10 070
0	70	tous signes	150
	330	tous signes	300
	0 330	taureau	7 000
		autres signes	700
	4 340	lion	15 000
		autres signes	1 200
	5 970	scorpion	15 150
		autres signes	1 350
	7 310	balance	15 000
		autres signes	1 200
	9 320	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	33 110	capricorne	20 000
		autres signes	1 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 20 JUILLET 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 27 JUILLET 1977 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 — 34e

LOTO — TIRAGE No 29

1 7 11 12 30 32 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 17

PROCHAIN TIRAGE LE 27 JUILLET 1977 VALIDATION JUSQU'AU 26 JUILLET 1977 APRES-MIDI



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA NÉGOCIATION SUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRE EST DANS L'IMPASSE

(De notre correspondante.)

Genève. — Les négociateurs des pays importateurs et exportateurs de textiles, qui se sont retrouvés à Genève, le 5 juillet, dans l'espoir d'aboutir à un renouvellement de l'accord multifibres (A.M.F.) ont beau s'être rencontrés jour et nuit, la situation ne s'est guère améliorée. Mardi 20 juillet, au cours d'une conférence de presse, M. Tran Van Thinh, porte-parole des Communautés européennes, n'a pas hésité à déclarer : *« A moins d'un règlement que nous espérons toujours, nous allons droit à un échec ».* Après avoir rendu hommage aux efforts déployés par M. Olivier Long, directeur général du GATT, pour tenter *« de sauver ce qui peut encore l'être »*, M. Tran Van Thinh a évoqué les conséquences graves que pourrait entraîner non seulement pour le commerce des textiles, mais pour le commerce international en général, l'échec des pourparlers de Genève. Le climat qui préside aux entretiens bilatéraux ne cesse de se détériorer. On estime dans les milieux proches de la C.E.E. que si le comité des textiles du GATT est convoqué dans l'immédiat, l'échec sera inévitable. Les pays qui forment le « noyau dur », l'Egypte, l'Inde, le Pakistan, demeurent toujours aussi intransigeants et ne semblent nullement vouloir se rapprocher des positions de la C.E.E., ni accepter les documents rédigés par la Communauté, les Etats-Unis e. le Japon. M. Tran Van Thinh, de son côté, a affirmé qu'il y avait des limites à la flexibilité de la C.E.E., et que ces limites ne sauraient être dépassées.

L. V.

LES DISCUSSIONS ENTRE LE JAPON ET LA C.E.E. SUR L'IMPORTATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ONT ÉCHOUÉ

Tokyo *(A.F.P.).* — Les négociations entre le Japon et le Marché commun concernant l'importation de produits alimentaires se sont terminées, le 20 juillet, par un échec.

La mission européenne, conduite par M. Pierre Malve, a, pendant trois jours, demandé aux Japonais de réduire les tarifs et d'élargir les contingentements concernant neuf produits : vin, cognac, whisky, beurre, chocolat, biscuits, fromage, charcuterie et tabac en feuilles.

Ces demandes ont été rejetées par le chef de la délégation japonaise, M. Michio Mizoguchi, directeur général adjoint des affaires économiques au ministère des affaires étrangères. Ce dernier a fait valoir que la question des tarifs devrait être étudiée dans le cadre des négociations commerciales multinationales du GATT, et que la situation actuelle de l'agriculture japonaise ne permettait pas un accroissement des importations.

Les deux parties, cependant, ont décidé de créer un comité conjoint de recherches, pour étudier la possibilité de promouvoir les importations japonaises de conserves européennes.

M. Malve s'est déclaré *« mécontent », « parce que, les Japonais ne reconnaissant pas la gravité de la situation et le fait que leur image en Europe se détériore, trop de demandes, qui étaient très modestes, se sont heurtées à une réponse négative ».*

Il s'agit là, notent les observateurs, de la seconde défaite européenne dans ces négociations, qui se sont ouvertes à Bruxelles en février dernier, et qui, souligne l'agence Kyodo, se sont révélées un échec total, en raison de l'opposition farouche des ministères japonais de l'agriculture et des finances.

● RECTIFICATIF. — Dans un article consacré à l'exploitation d'un gisement d'uranium dans la Haute-Vienne, publié page 22, de nos éditions du 21 juillet, nous avons indiqué par erreur que la société Dong-Trieu était une filiale du groupe P.U.K. Dong-Trieu est en fait une filiale du groupe Schneider. Par ailleurs, une « coquille » s'est glissée dans l'article de Pierre Drouin intitulé « Masse critique » *(le Monde* du 21 juillet). Il était écrit à propos de la C.G.T. : *« En rompant brutalement avec les écologistes qu'elle accuse, dans sa campagne contre l'énergie atomique »...* C'était évidemment *« dans* leur *campagne contre l'énergie atomique »* qu'il fallait lire.

COMMERCE INTERNATIONAL

Feu la division internationale du travail ?

(Suite de la première page.)

L'excédent ici se traduit évidemment par le déficit là, et le problème de la plupart des pays industrialisés est de pousser les exportations et de freiner leurs achats à l'étranger. Comme tout le monde veut faire la même chose, la crise à facettes multiples (inflation, troubles sectoriels, chômage, instabilité des changes) s'enracine.

Une autre cause des troubles du commerce international tient au fait qu'un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique savent maintenant fabriquer les produits qui étaient jadis notre apanage. Ne parlons pas du *Japon, exemple trop connu,* et qui a choisi quelques créneaux où il est imbattable. Ce ne sont plus, comme d'aucuns le croient, les différences de salaires importantes ou de charges sociales ridicules (1) qui lui permettent de s'imposer sur certains marchés, mais une productivité record fondée surtout sur un exceptionnel appétit de travail de la main-d'œuvre et des dirigeants.

Pour les textiles et autres produits exportés de Hongkong, de Macao ou d'Afrique, l'affaire est toute différente. Des conditions de rémunération encore fort médiocres permettent d'« arroser » l'Occident de produits à très bas prix, et l'ampleur prise par ce mouvement en change la nature et conduit forcément à poser la question des « sauvegardes ».

Mais il ne faudrait pas prendre prétexte de cette situation pour, montant sur ses grands chevaux, remettre en cause toute la philosophie des rapports avec le tiers-monde. Combien de fois n'avons-nous pas entendu les experts d'Occident lancer la formule « Trade not aid ». Voici le moment de l'appliquer. Il serait quand même paradoxal qu'à l'heure où l'on essaie de trouver les voies pour prolonger le dialogue Nord-Sud, une campagne de plus en plus insistante aboutisse à refouler les exportations du tiers-monde.

A cet égard, la précipitation de la France dans l'affaire des textiles, et le fait qu'elle ait estimé *« insuffisantes et inacceptables »* les mesures communiquées, le 12 juillet dernier, par la Commission aux gouvernements des Neuf, ont quelque chose d'inquiétant.

Dans ce « club de Dakar », qui n'a rien de subversif puisqu'il abrite aussi bien des responsables du tiers-monde, et même des ministres *africains, que les chefs d'entreprise* européens, on s'était accordé sur les branches à développer dans l'hémisphère sud. On trouvait là deux sortes de secteurs :

1) Des industries de transformation des matières premières extraites sur place — implantation beaucoup plus logique puisqu'elle supprime le double transport par mer des produits d'origine et de produits *transformés* — comme la sidérurgie et la métallurgie des métaux non ferreux, les industries d'engrais, de pâtes à papier et de papier, et de meubles ;

2) Des industries aux techniques simples mais grosses consommatrices de main-d'œuvre, bien adaptées à des régions où le chômage est une maladie endémique beaucoup plus grave que chez nous (chaussures, cycles et motocycles, composants, petit appareillage électrique, montage d'appareils de radio et de télévision, bonneterie, confection et notamment de lingerie et de chemiserie, jouets).

Les remèdes du long terme

Faut-il refuser aux pays du tiers-monde cet éventail de fabrications, c'est-à-dire interdire l'exportation de machines qui les aideront à les produire, sous prétexte qu'ils concurrenceront un jour nos propres industries ? C'est là où les réflexes du *court* terme influencés par le chômage que nous connaissons ne doivent pas, nous en *reparlerons,* nous détourner des vrais remèdes du long terme.

Un cas plus difficile posé par la concurrence internationale est celui des pays à commerce d'Etat. Le déficit commercial grandissant des pays de l'Est pousse ceux-ci à *exporter davantage* et souvent dans des conditions où il est bien difficile de mettre le nez. Sans repères sur la formation des prix, comment accuser un pays de *dumping ?* Dans son livre-pamphlet *Vodka-Cola,* où M. Charles Levinson accuse les Occidentaux de retirer le pain de la bouche de leurs travailleurs pour renforcer des régimes « totalitaires » (2) du jour où ils n'ont plus traité le marché des pays de l'Est comme un marché de consommateurs (il n'y aurait rien à redire à exporter nos produits finis vers l'U.R.S.S. et ses satellites) mais comme une zone de *producteurs.* On leur installait des usines dont la production, par une sorte de boomerang, revenait concurrencer ensuite celle des pays d'origine.

C'est tout un processus — il n'intéresse pas seulement les pays de l'Est — qui est ainsi condamné. Mais qu'il s'agisse des rapports Est-Ouest ou Nord-Sud, faut-il tout bêtement revenir au temps où l'on se calfeutrait, précisément pour éviter ce genre de situations ?

La tentation des faux remèdes dont certains seraient pires que le mal doit être repoussée avec vigueur. Qu'elles viennent de droite ou de gauche, les revendications « protectionnistes » (qu'on appelle autrement parce que le mot est heureusement tombé du côté péjoratif) font penser aux méthodes de type ligne Maginot... qui nous ont si bien réussi, lors de *la dernière guerre. De telles pratiques* pourraient, à la rigueur, être envisagées pour un pays qui n'a pas à acheter obligatoirement à l'étranger de quoi faire tourner ses machines, sinon il s'agit du type même de la politique de Gribouille. Les mesures de rétorsion ne tarderaient pas à pleuvoir sur nous, et comme nous comptons parmi les pays exporta*teurs dignes* de ce nom, des centaines de milliers de chômeurs s'ajouteraient à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Au reste, pour être logique jusqu'au bout, c'est un retrait du Marché commun qu'il faudrait envisager puisque aussi bien nous sommes « embarqués » dans un système où les francs-tireurs ne sont pas admis !

« Gott mit uns »

Il ne faut être ni ange ni bête dans cette affaire de la révision des « valeurs » du commerce international. Toutes les formes de concurrence déloyale doivent évidemment être combattues, qu'elles proviennent de la « surpuissance » de certaines *nations (Etats-Unis), ou, au contraire,* de l'infantilisme de la politique sociale de certains autres (Sud-Est asiatique). Il faut pourchasser le *dumping* autant que la valse des étiquettes qui fait que des produits fabriqués à Hongkong sont débaptisés en Allemagne ou dans un autre pays du Marché commun et réexpédiés chez le voisin sous la bannière étoilée du traité de Rome.

A cet égard, les règles du GATT et leur révision (3) pourront être d'un certain secours, et si les pays du Marché commun, unanimes, savent utiliser l'organisme de Genève, les Allemands ne seront plus les seuls à dire... *« GATT mit uns »* pour préserver la liberté du commerce.

Comme le disait M. Claude Cheysson (4), *« la libéralisation doit se poursuivre, mais pas n'importe comment. Je suggère qu'elle soit sélective et parfois conditionnelle... Si, d'évidence, une activité a été essentiellement conçue pour déverser des produits sur nos marchés, je ne vois pas de raison de lui ouvrir les portes sans restriction...* [De même] *Je ne vois pas pourquoi, au nom de la liberté du commerce, nous devrions encourager l'exploitation sociale des populations les plus défavorisées ».*

Le deuxième remède est dans la reprise la plus sincère et la plus rapide, dans toutes les instances appropriées, et notamment à la CNUCED, du dialogue Nord-Sud. L'Occident a compris, après les conversations qui ont plus ou moins « dérapé », lors de la dernière rencontre de l'avenue Kléber, qu'il ne pouvait plus compter sur une certain. forme de pression pour arriver à ses fins, les pays les plus pauvres s'étant rendu compte qu'ils avaient malgré tout (et notamment malgré la hausse du prix de l'énergie qui les affecte plus durement que d'autres) intérêt à rester accrochés à la locomotive de l'OPEP. La recherche d'une sorte de contrat global de solidarité économique entre les deux hémisphères est la seule voie de recours.

La « bonne conscience » du... chômage

Les nations riches pouvant de moins en moins compter sur le « mol oreiller » des protections ou sur le retour au système d'échanges du dix-neuvième siècle, ne se défendront qu'en adaptant leurs industries à la nouvelle demande mondiale. Comme l'écrivait récemment Alfred Sauvy (5), *« Ces pays qui naissent à la vie industrielle seront de bien meilleurs clients qu'avant : seulement, ils n'achèteront pas les mêmes produits. Tout est là. S'ils produisent des textiles à leur convenance ou même à la nôtre, ils auront besoin de machines à textiles. Pour nourrir leur population surabondante, il leur faudra des machines agricoles de plus en plus efficaces, etc. ».*

Ce fameux « redéploiement » demande du temps, mais il est étrange de voir combien la France « traîne les pieds » sur ce chemin. Le gouvernement n'a qu'une politique « verbale » sur ce chapitre et la plupart des industriels s'accrochent à leurs bastions, sentant le sol se dérober sous eux lorsque leurs produits sont contraints de s'effacer devant ceux de l'étranger, mieux adaptés aux besoins d'une nouvelle clientèle. L'ampleur du chômage leur donne bonne conscience aujourd'hui pour réclamer à cor et à cri des protections... qui, précisément, produiront à long terme de nouveaux chômeurs.

La manière dont le tiers-monde se présente maintenant *sur la scène du* commerce international devrait rappeler que le phénomène de développement mondial s'apparente à ce processus de « destruction créatrice » dont parlait Schumpter. Ceux qui seront aptes à le comprendre, donc à se mettre en position de devancer et de conduire les transformations indispensables, gagneront. La « division internationale du travail » s'inscrit, elle aussi, dans le courant de la grande loi d'évolution des espèces.

PIERRE DROUIN.

(1) Lire les articles de J.-P. Dumont, dans *le Monde* des 11 et 12 juillet 1977.
(2) Lire *le Monde* du 22 juin.
(3) Lire l'article de Paul Fabra dans « le Monde de l'économie » du 4 juin 1977.
(4) Le 17 mai, lors d'une conférence organisée à Paris par la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises).
(5) *L'Expansion,* juillet-août 1977.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3	4	1 1/8	1 1/2	
1 mois ..	5 1/4	5 3/4	3 1/2	4	2 1/4	2 3/4	
3 mois ..	5 1/2	6	3 1/2	4	2 5/8	3 1/8	
6 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4	3 1/8	3 5/8	

A L'ÉTRANGER

UNE NOUVELLE AFFAIRE FINANCIÈRE EN SUISSE

La Suisse n'est plus au-dessus *de tout soupçon. Les scandales* succèdent aux scandales. Le dernier en date a trait aux conditions de la prise de contrôle de la célèbre fabrique de chaussures Bally. Le procureur du canton de Zurich vient d'ouvrir, à la suite d'une plainte d'un avocat de la ville, une enquête pénale contre le vice-président du conseil d'administration de la société, M. Rey.

« L'affaire » tourne autour des *conditions de la cession à Bally, en février 1977,* de l'Overseas Development Bank (O.D.B.) (1) par la Société financière de Zurich (Syndikats) dirigé par M. Rey, et dont les actionnaires restent mystérieux, et sur la prise de contrôle, intervenue simultanément, de Bally par Syndikats. On accuse M. Rey d'avoir payé cette dernière acquisition grâce à l'argent (26 millions de francs suisses) perçu pour la vente d'O.D.B. A la suite de cette opération — qui ressemble à ce que l'on a connu en France, en plusieurs occasions — des enquêtes ont été ouvertes par la Banque nationale suisse, le département fédéral des finances et la commission fédérale des banques. Elles ne sont pas terminées, mais, sous la pression des autorités helvétiques, Bally a dû revendre, à la mi-juin, l'O.D.B. à Syndikats.

De plus, la presse helvétique accuse M. Rey d'avoir puisé des fonds dans la trésorerie de Bally pour les transférer dans des filiales de Syndikats. M. Rey a *réfuté* ces accusations, mais il a démissionné de la présidence du conseil de direction de Bally tout en restant vice-président du conseil d'administration. *(A.F.P.)*

(1) *O.D.B.* est l'ancienne banque du groupe I.O.S. qui fit une faillite retentissante en 1971.

CONJONCTURE

Selon une étude de l'O.C.D.E.

L'expansion restera « modeste et hésitante » sauf aux États-Unis

Dans un monde déprimé, les Etats-Unis font exception. Ce pays sera pratiquement le seul de l'O.C.D.E. à connaître une croissance « raisonnablement bien établie », *une diminution du chômage, et à enregistrer une* « amorce de redressement » *de l'investissement productif. Le jugement est porté par les experts de l'organisation du château de la Muette dans leurs* « Perspectives économiques » *pour les douze prochains mois.*

En revanche, dans les pays qui ont pourtant une position relativement bonne, comme l'Allemagne fédérale, l'expansion paraît « modeste et hésitante ». *Enfin, pour ceux qui sont aux prises avec des problèmes* « pressants » *d'inflation et de déficit de balance des paiements, la croissance sera limitée par la nécessité de poursuivre des politiques restrictives. En Europe, le taux de chômage pourrait atteindre un* « niveau sans précédent » *depuis la fin de la dernière guerre mondiale.*

Globalement, les prévisions des experts sont grises. Ainsi la production totale des vingt-quatre pays membres augmentera « *sans doute* » d'un peu plus de 4 % pendant les douze mois qui s'achèveront au milieu de 1978. Phénomène inquiétant : la croissance se ralentirait en cours de route, puisqu'elle passerait, en *taux annuel, de 4,5 % durant* le deuxième semestre de 1977 à 4 % pendant les six premiers mois de 1978.

Ce rythme ne correspond pas, en tout cas, à la « *stratégie à moyen terme* » adoptée par les gouvernements de l'O.C.D.E. en juin 1976 afin de réduire « *progressivement* » la hausse des prix et le chômage d'ici à 1980. Déjà les résultats enregistrés au cours des douze mois écoulés ont été « *décevants* », puisque le P.N.B. n'a progressé que d'un peu moins de 4 %. Pour 1978, le taux de croissance souhaitable s'élève à environ 5 % ; mais les pays industriels ne semblent pas en prendre le chemin.

Leur manque d'élan — le niveau des investissements des entreprises restera inférieur, selon les experts, à ce qu'il était en 1973, ou le dépassera à peine — se traduira par le maintien, voire l'aggravation du chômage. Ainsi, pour l'ensemble de la zone, le nombre de personnes sans travail représentera, pour les douze prochains mois, 5 % de la population active ; il atteindrait 5,25 % au cours du premier semestre de 1978 dans les *pays européens. L'O.C.D.E. compterait* alors quinze millions de chômeurs, dix-sept millions, y compris le Portugal et la Turquie.

Cependant, l'inflation, malgré un certain ralentissement, restera vive. Les prix à la consommation augmenteraient à un rythme annuel de 7,5 % durant le premier semestre de 1978 contre 8 % durant les six derniers mois de 1977 et 9 % pour les six premiers. De janvier à juin 1978, les taux annuels de hausse seraient de 7 % pour les Etats-Unis, 7,5 % pour le Japon, 3,5 % pour la R.F.A., 8,5 % en Grande-Bretagne, 14,5 % en Italie et 8 % en France.

Enfin, le déficit de la balance des paiements courants, qui s'était fortement aggravé, devrait régulièrement diminuer d'ici au milieu de 1978 pour s'établir au taux annuel de quelque 25 milliards de dollars. En 1977, ce déficit atteindrait 30 milliard. (26,5 milliards en 1976), alors que les pays de l'OPEP enregistreraient un excédent de 41 milliards et que les pays en développement subiraient un déséquilibre de 22 milliards.

Parmi les facteurs de stabilisation de la situation mondiale des paiements, les experts citent le « *substantiel* » renversement de la balance courante des Etats-Unis, qui aura été « *bénéfique* » pour un certain nombre de pays (l'« avantage » ayant atteint 20 à 25 milliards de dollars en 1976 et 1977). Toutefois, si la situation devrait s'améliorer en Grande-Bretagne, en Italie et en France, le redressement de la position des petits pays déficitaires s'effectuerait très lentement. Certains d'entre eux seraient même obligés de recourir davantage à des moyens officiels de financement.

En conclusion, le « *sentier de croissance* » des pays industriels apparaît semé d'embûches. La reprise doit être « *suffisamment rapide* » pour provoquer une augmentation des investissements, mais « *assez modérée* » pour éviter une nouvelle poussée des prix. Or, la montée du chômage et la faiblesse de l'évolution des revenus sont à l'origine d'un « *durcissement des attitudes hostiles* » au maintien des politiques de modération. La confiance n'entre pas dans les statistiques. — M. B.

FRANCE : 3 % DE CROISSANCE

En France, le rythme de croissance du produit intérieur brut ne s'accélérerait que très légèrement et n'atteindrait que 3 % en termes annuels au premier semestre de 1978, écrivent les experts. De même, la production industrielle n'augmenterait que modérément, d'environ 3,5 % au cours des douze prochains mois. Ce taux sera insuffisant pour entraîner une amélioration de la situation de l'emploi. Le chômage pourrait alors atteindre 5,5 % de la population active à la fin du premier semestre de 1978.

La hausse moyenne des prix à la consommation serait de l'ordre de 9 % en 1977. Durant les six premiers mois de 1978, une certaine décélération pourrait être enregistrée et la hausse atteindrait 8 % en termes annuels. Toutefois, cette prévision est « largement aléatoire ». Par ailleurs, la progression du taux de salaire horaire serait de l'ordre de 12,5 % en 1977 contre 15 % en 1976.

Les exportations devant augmenter de 7,25 % en volume et les importations de 4 % environ, le déficit commercial serait, en 1977, bien qu'important, en recul par rapport à 1976. Il atteindrait 2,9 milliards de dollars contre 4,8 milliards l'an dernier. De son côté, le déficit des paiements courants serait ramené de 6,1 milliards à 4,1 milliards de dollars.

Les experts officiels français estiment, quant à eux, qu'après un ralentissement passager, la croissance va repartir doucement. Trois facteurs joueront, selon eux : développement des exportations, augmentation des investissements, reprise de la consommation. Le taux de croissance atteindrait 3,5 %. La divergence des pronostics est classique en la matière (« le Monde » du 20 décembre 1975). Le débat *n'en est pas clarifié.*

LA FAIBLESSE DE LA CROISSANCE EN EUROPE (Rythme annuel de progression du P.N.B. en %)

	1977		1978
	1er semestre	2e semestre	1er semestre
ETATS-UNIS	3,75	5,50	5,25
JAPON	5,75	7	5
ALLEMAGNE FEDERALE	4,50	3,75	3,75
GRANDE-BRETAGNE	0	2,25	1,50
ITALIE	2	0,25	0,75
FRANCE	2,75	3	3
ENSEMBLE DE l'O.C.D.E.	4,25	4,50	4
(dont pays européens)	2,50	2,75	2,75

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Dépôt de bilan d'une entreprise de Laval.* — La société Marius Gruau (caravanes et carrosserie) de Laval (Mayenne) a déposé, le 20 juillet son bilan et a demandé le bénéfice du règlement judiciaire. La société, qui emploie cinq cent cinq personnes, connaît des difficultés en raison de la baisse des ventes (— 20 %) de son département caravanes.

Économies étrangères

● *Faible hausse du coût de la vie en République fédérale d'Allemagne.* — En juin, l'indice du coût de la vie a été supérieur de 4 % à ce qu'il était en juin 1976. Au mois de mai, cette hausse n'était que de 3,8 % par rapport au mois correspondant de l'année dernière. — *(A.F.P.)*

● *Les investissements étrangers aux Etats-Unis* ont tendance à se stabiliser. Les sociétés étrangères ont opéré cinquante-trois investissements au second trimestre, ce qui porte le total à cent vingt-quatre pour les six premiers mois de 1977 contre cent vingt-six pour la même période de 1976.

Selon le système fédéral de réserve, le total pour 1977 devrait avoisiner celui de 1976 qui était de deux cent cinquante-quatre contre cent soixante-deux en 1975. — *(A.F.P.)*

Matières premières

● *Baisse des cours du café et du cacao.* — Les cours du café ont baissé en deux jours de 280 livres sterling (— 11 %), et ceux du cacao de 266 livres (— 8 %). La baisse du café est imputée principalement à des rumeurs selon lesquelles le Brésil se résignerait à abaisser ses prix à l'exportation, et à de meilleures conditions climatiques dans ce pays. Quant à celle du cacao, elle est attribuée aux réductions de consommation intervenues dans plusieurs grands pays occidentaux et aux prévisions de *récolte brésilienne inférieures* aux estimations précédentes. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

HABITAT

AVEC LA PUBLICATION D'UNE SECONDE SÉRIE DE TEXTES

La réforme du logement va entrer en application dans douze départements-pilotes

MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, ont présenté *jeudi* 21 juillet à la presse le second volet des textes d'application de la réforme du financement du logement. Il concerne les conditions d'octroi des prêts aidés par l'Etat (aide à la pierre). Leur publication au « Journal officiel » doit intervenir incessamment. Après la publication de la réglementation s'appliquant à l'aide personnalisée au logement (« le Monde » du 13 juillet), il reste, pour compléter le dispositif, à préciser les modalités du prêt de financement de l'apport personnel que l'on consentira aux ménages de ressources modestes qui souhaitent accéder à la propriété, comme l'a annoncé le président de la République dans son discours d'Orléans le 18 juillet (« le Monde » du 19 juillet).

Le rodage de la réforme — plutôt que son expérimentation — peut donc désormais commencer dans les douze départements-pilotes (1).

Cette réforme va bouleverser bien des habitudes. Ou bien les mesures se révéleront cohérentes et viables, et le système, au fil des ans, a une chance de se généraliser et de remplacer peu à peu les systèmes disparates jusqu'ici employés pour devenir l'unique outil de la politique du logement. Ou bien l'application de ces mesures jugée trop aléatoire par les intéressés laissera subsister tout ou partie de l'ancien système, et seule une volonté politique déterminée de trouver de meilleures formules pourra sortir la réforme de l'ornière et éviter qu'elle ne se transforme en un treizième système de financement rajouté aux autres.

On peut se demander également comment réagiront les entreprises du bâtiment et de la construction. L'aide à la réhabilitation du patrimoine ancien et à la généralisation de légitimes exigences de qualité, à enveloppes budgétaires égales, va inévitablement se traduire par une baisse du nombre de logements neufs construits chaque année sans qu'on soit sûr que les entreprises sachent et puissent s'adapter. Il y a gros à parier que le Parlement ait à en connaître au moment de la discussion des prochains budgets. — J. D.

L'aide à la pierre, dont l'octroi sera dans tous les cas subordonné à une décision favorable de la puissance publique, sera destinée à financer aussi bien l'acquisition de terrains que d'immeubles, la construction ou l'amélioration des bâtiments, l'aménagement des dépendances d'immeubles locatifs ou en accession à la propriété collectifs ou individuels. Les occupants, dans tous les cas, pourront, sous certaines conditions de ressources, bénéficier de l'A.P.L. (aide personnalisée au logement). De plus, un plafond de ressources pour l'accès au logement aidé en location comme en accession a été fixé. Il est actuellement de l'ordre de 8 000 francs par mois dans la région parisienne et de 7 200 francs en province.

Prêts-aides au secteur locatif.

Le Crédit foncier de France, ainsi que la Caisse de prêts aux organismes H.L.M., dispenseront ces prêts à tous les organismes qui passeront avec l'Etat une convention.

- **Le montant des prêts pour les organismes d'H.L.M. et les sociétés d'économie mixte (SEM) :**

Le montant du prêt atteindra 95 % du prix de référence augmenté d'un dépassement dans le cas d'opérations expérimentales et de révision de prix dans le délai normal de la construction. Pour les sociétés filiales des organismes collecteurs du 1 % patronal, le montant du prêt atteindra 65 % du prix de référence, et pour les promoteurs privés, 55 %.

Le prix de revient prévisionnel devra être inférieur au prix de référence, qui tient compte de la charge foncière, du coût de la construction ainsi que des honoraires des architectes et techniciens. Le prix de référence est lui-même calculé en fonction des prix témoins et révisé chaque année au mois de juillet. Toute une série d'arrêtés précisent pour la présente année ces prix de référence en immeubles collectifs comme en maisons individuelles.

- **La durée et les taux d'intérêt :**

Ces prêts sont d'une durée de trente-quatre ans avec deux ans de différé d'amortissement pour les H.L.M. et les SEM. Ils sont assortis d'une remise d'intérêts de deux ans et trois mois à partir de la signature du contrat.

Pour les H.L.M. et les SEM, le taux d'intérêt est, pour la troisième année, de 4,21 % ; la quatrième année, de 5,76 % — puis le taux progresse de 3,25 % par an.

Pour les autres constructeurs, le taux est, les deux premières années, de 5,5 % ; la troisième, de 5,58 %, et il progresse ensuite de 3,25 % par an.

L'aide de l'Etat se manifeste sous la double forme de subventions et de bonifications forfaitaires.

Des prêts anticipés soumis à des calendriers stricts de réalisation de programmes sont consentis aux H.L.M. et S.E.M.

Les dépassements de charges foncières (spécialement dans les centres-villes, où le sol est à un prix élevé) sont financés grâce à une subvention de l'Etat (les collectivités locales servant de relais) par des prêts des caisses d'épargne et de la caisse de prêt aux organismes de H.L.M. Leur montant ne dépasse pas 40 % de la surcharge foncière.

La qualité des logements.

Ces constructions doivent répondre à des normes de surface (72 mètres carrés pour un quatre pièces, par exemple), être obligatoirement dotées du profil Qualitel et répondre à des normes précises de construction (par exemple, six mille points C.S.P.B. pour un immeuble collectif selon les normes établies par le Centre scientifique et technique du bâtiment).

Les prêts-aides à l'accession à la propriété.

Les établissements prêteurs sont le Crédit foncier de France, avec ou sans le concours du Comptoir des entrepreneurs, et les caisses régionales de crédit agricole. Pour les H.L.M., ces prêts sont dispensés par la caisse des prêts aux H.L.M. et par les caisses d'épargne.

Les bénéficiaires de ces prêts sont les particuliers pour l'achat de leur résidence principale, mais aussi les H.L.M., les SEM, les sociétés anonymes de crédit immobilier, les coopératives d'H.L.M.

La qualité des constructions neuves ou anciennes doit répondre à certaines normes de surface, d'équipement et d'habitabilité fixées par un arrêté. Dans le cas de constructions neuves, collectives ou individuelles, elles doivent être dotées du profil Qualitel.

Le montant des prêts varie de 70 à 80 % du coût total du logement (charges foncières, constructions, honoraires) suivant les ressources du candidat à l'accession et la composition de sa famille, la localisation géographique et le type de construction (individuelle ou collective).

D'une durée maximale de vingt ans avec un différé d'amortissement de deux ans, les prêts comportent des annuités qui ne peuvent dépasser 8 % du nominal la deuxième et la troisième année, cette annuité progressant ensuite de 3,5 % par an.

Les caractéristiques de ces prêts sont révisés chaque année au 1er juillet pour les opérations nouvelles, pour tenir compte de l'évolution constatée du coût des ressources du Crédit foncier.

Rappelons que dans son discours d'Orléans (*le Monde* du 19 juillet) M. Giscard d'Estaing a annoncé une nouvelle formule qui, par le biais d'une avance, devrait permettre une diminution de l'apport personnel des familles dont les revenus sont modestes.

Réhabilitation de l'habitat existant.

Les subventions sont accordées aux collectivités locales, aux établissements publics et aux S.E.M. qui s'engagent à conserver les logements améliorés dans leur patrimoine, à la réserver à l'usage d'habitation, à les faire occuper par des personnes de faibles revenus, à percevoir des loyers limités. Les immeubles réhabilités doivent avoir plus de dix ans.

Le montant de la subvention atteindra 20 % du coût prévisionnel des travaux dans la limite de 8 000 francs par logement.

Des primes sont accordées aux personnes qui font des travaux d'amélioration dans leur résidence principale lorsqu'elles en sont propriétaires, sous certaines conditions de ressources et lorsque ces logements font partie des programmes d'intérêt général ou de périmètres de restauration immobilière. Les immeubles doivent avoir plus de vingt ans.

Le montant de la prime ne peut excéder 20 % du coût des travaux, dans la limite de 10 000 francs par logement. Des dispositions particulières adaptent ces textes à l'habitat rural.

Les prêts conventionnés.

Ils ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat, mais les occupants de logements anciens construits, acquis ou améliorés pourront bénéficier de l'A.P.L.

Les conventions types passées par les banques ou établissements prêteurs préciseront les modalités de prêts à taux fixe et à annuité progressive, dont le montant ne pourra excéder 80 % du prix du logement.

(1) Doubs, Haute-Loire, Hérault, Isère, Loiret, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Saône-et-Loire, Seine-Maritime, Vienne.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA FERMETURE DE MONTEFIBRE FRANCE

« Vosgiens nous sommes, Vosgiens nous resterons »

Le conseil d'administration de la société Montefibre France, fabrique de fibres synthétiques, filiale du groupe chimique italien Montedison, située à Saint-Nabord (Vosges), doit signifier au comité d'entreprise, vendredi 22 juillet, la fermeture de cette usine le 2 septembre prochain, et le licenciement de mille trente-neuf salariés. L'intersyndicale de l'entreprise (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.) a décidé d'occuper les locaux à partir de vendredi, et a lancé un appel auprès des pouvoirs publics pour demander le maintien en activité des installations vosgiennes.

Saint-Nabord. — 13 h. 30 : l'heure du changement de service à l'usine Montefibre de Saint-Nabord, dans la banlieue de Remiremont, à 25 kilomètres d'Epinal. Ils sont plusieurs centaines de travailleurs rassemblés devant la grille, hommes et femmes, dont quelques immigrés. Sur une estrade, un orateur, la casquette enfoncée de guingois, harangue ses compagnons au nom de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. C'est André Masson, secrétaire de la section C.F.D.T. : « *Camarades*, déclare-t-il, *il va falloir s'organiser pour les vacances. Etes-vous d'accord ?* »

Les ouvriers se consultent, discutent quelques secondes, puis presque tous lèvent le bras. Mais leur regard s'est rétréci, s'est fait très lointain, comme s'ils observaient la crête des épicéas sur les collines qui cernent la vallée. En face, grise et cubique, il y a l'usine, ce blockhaus d'aluminium où beaucoup d'entre eux ont passé plus de dix ans de leur existence. Ils se sont mariés à l'ombre de Montefibre, ils ont eu des gosses ; à force d'économies, certains ont fait bâtir. Tous se sont attachés au pays, magnifique. Aujourd'hui, ce bonheur paisible est menacé. Comprennent-ils ce qu'on leur demande ? « *Il s'agit*, précise le syndicaliste, *d'assurer une production minimum pendant les congés payés pour préserver l'outil de travail.* »

La décision des patrons italiens de « retirer leurs billes », comme ils l'ont fait déjà dans certaines des usines transalpines de Montedison à Vercelli, dans le Piémont, à Casoria, près de Naples, ou à Porto-Marghera, en Vénétie, a provoqué un certain affolement dans la région.

Dans les Vosges, les salariés du textile, qui étaient au nombre de 53 315 en 1954, ne sont plus que 26 500 aujourd'hui. Parmi eux, il y a 80 % de femmes. Où retrouver du travail ? Les unes après les autres, les filatures des vallées vosgiennes de la Moselle, de la Vologne et de la Moselotte sont en train de disparaître.

Parent pauvre d'un géant milanais

L'usine Montefibre, c'était à l'origine la société Polyfibres, née en 1964 d'une initiative commune de la société italienne Chatillon et de la firme américaine Firestone. Elle avait été inaugurée en grande pompe en 1965 par M. Christian Poncelet, alors député du cru. L'actuel secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement avait conduit en personne les tractations avec des industriels milanais. Il avait procédé au choix d'un site de 30 hectares — « *cédés pour une bouchée de pain*, disent les mauvaises langues, *sans parler de plus de 10 milliards d'anciens francs avancés par l'Etat français pour l'implantation du complexe chimique* ».

Pour sauver le département du « *marasme économique* », selon l'expression de M. Poncelet, on ravagea littéralement une des plus belles vallées des Vosges, transformée en zone industrielle au nord de Remiremont. Pour loger le personnel, soixante pavillons furent construits sur des terrains municipaux puis des H.L.M. dans trois communes environnantes. Pour alimenter le système de climatisation de l'usine, on détourna l'eau de la Moselle : 300 mètres cubes à l'heure restitués ensuite vers une localité voisine — le village d'Eloyes, — après refroidissement, épuration et ré-oxygénation. « *A quoi tout cela aura-t-il servi*, se demandent aujourd'hui les habitants, *et comment en est-on arrivé là ?* »

De notre envoyé spécial

La réponse est très simple pour la direction : en 1977, la situation L'endettement global de la société (au capital de 180 millions de francs) s'élève à 340 millions, dont 120 millions à long terme et le reste à court et moyen terme. La société a contracté au Crédit national un emprunt remboursable en cas de cessation partielle ou totale d'activité, d'une valeur de 100 millions de francs, dont 8 millions remboursables à court terme, c'est-à-dire dans l'année.

Il faudrait injecter dans l'immédiat 150 millions de francs pour assurer la survie de Montefibre-France, et sans doute beaucoup plus encore dans l'avenir. Ces sommes représenteraient le total des salaires (2 000 francs par mois environ) versés pendant dix ans. En licenciant le personnel, la société Montefibre espère éviter le dépôt de bilan.

La moitié du marché français

Quant aux causes de cette situation, elles résident, selon la direction, dans la crise du marché des fibres synthétiques. On invoque, d'une part, la « contraction » du marché textile français, en particulier, et européen en général, et, d'autre part, l'augmentation des importations textiles en provenance du tiers-monde.

L'opinion des syndicats est plus nuancée. « *Cette usine*, nous explique M. Paul Cardon, porte-parole de la section C.G.C., *fabriquait l'un des meilleurs fils indémaillables d'Europe grâce à une technologie ultra-moderne avec une capacité de production d'environ deux mille deux cent cinquante tonnes par mois, surtout centrée sur le polyester (mille deux cents tonnes). Elle approvisionnait la moitié du marché français. Les cadres ont proposé à la direction, dès la fin de l'an dernier, des solutions portant sur la réduction des coûts. Mais nous n'avons pas, semble-t-il, été entendus.* »

Et pour cause : indirectement, c'est la structure même des sociétés multinationales qui était mise en accusation dans ce rapport. Car, en 1972, la société Châtillon avait fusionné avec les autres sociétés italiennes Rhodiatoce et Polimer pour renforcer l'activité du groupe Montedison, premier producteur italien de fibres synthétiques et le cinquième sur le marché européen. En 1973, l'usine de Saint-Nabord devenait pratiquement un simple sous-traitant des sociétés Montedison indépendantes juridiquement de Montefibre. Certes, dans la crise qui frappe le textile, c'est l'industrie du polyester qui est la plus touchée. Mais l'unité de Saint-Nabord n'a jamais tourné qu'à 70 % de sa capacité.

Autre paradoxe : parent pauvre du géant italien, Montefibre-France ne dispose pas de son propre réseau de vente, et ses produits sont commercialisés en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Espagne, aux Etats-Unis, au Canada, en Afrique, en Amérique du Sud ou au Moyen-Orient, par des bureaux dépendant d'une société holding bancaire du Liechtenstein et d'une société holding financière, la Finker Bank de Zurich.

« *Les filiales de Montedison sont ainsi à l'abri des contrôles fiscaux*, affirment les militants C.F.D.T. *Les déficits ou les bénéfices s'exportent au gré du marché des changes et des intérêts immédiats, pour une plus grande rentabilité du capital au niveau international. Ces mêmes filiales tirent de la vente de nos produits des bénéfices allant jusqu'à 20 %, alors qu'elles nous achètent le kilo de fil 1 F moins cher que les prix pratiqués par exemple aux Etats-Unis.* »

Pour M. Gilbert Formet, secrétaire de la section C.G.T., et pour Mme Antoinette Trioux, responsable de la fédération du textile C.G.T., venue comme son homologue C.F.D.T., M. Daniel Vernet, rendre visite aux ouvriers de Saint-Nabord, « *Cette affaire n'est pas un conflit entre Français et Italiens, car en Italie aussi les travailleurs sont victimes des mêmes procédés de la part de Montedison et du capitalisme international* ». Et de faire observer qu'en 1976 Montedison, malgré le blocage des prix de vente, a augmenté son chiffre d'affaires de 20 % dans le domaine des fibres synthétiques. Elle s'apprêterait d'ailleurs, selon eux, à ouvrir de nouvelles unités de production en Espagne et dans des pays en voie de développement.

Devant la menace de licenciement, les syndicats de Montefibre-France ont réalisé leur unité tactique, y compris la C.G.C., qui a accepté d'emblée le principe de l'occupation « *pour défendre l'outil* ». Les organisations politiques ont également réagi. Le parti républicain se dit « *surpris et attristé du peu de loyalisme du groupe Montedison dans le cadre du Marché commun* ».

Après de récentes déclarations du secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, le P.S. s'en prend violemment à M. Christian Poncelet « *qui veut faire des licenciements et de la fermeture de Montefibre une affaire de nationalisme, essayant de dresser l'une contre l'autre deux communautés et de compromettre la gauche italienne* ».

Une solution à la française !

... Poncelet, à qui l'on reproche de s'être « *réveillé un peu tard dans cette affaire* », a beau jeu de rappeler que Montefibre est une société nationalisée en Italie. Mais il se garde de préciser que l'organisme proche de l'Etat italien n'a pris dans le capital de Montedison qu'une participation de 48 %. « *Au contraire*, fait observer le P.S., *le cloisonnement étanche des filiales et les manipulations financières de cette société en font une des plus puissantes multinationales* ». Pour le P.S., la seule solution à l'heure actuelle réside dans une aide importante de l'Etat, « *d'un Etat enfin décidé à contrôler l'usage fait des fonds publics* ».

Rien n'a transpiré, pour l'instant, des conversations qu'aurait eues sur ce sujet M. Raymond Barre avec son homologue italien M. Andreotti. La préfecture d'Epinal faisait observer en tout cas qu'il convient de trouver à ce conflit une solution industrielle en France même. Quant à savoir comment, une telle tâche reviendra sans doute à la commission interministérielle qui va être envoyée incessamment à Remiremont, pour rechercher une issue « *plus humaine* ».

En attendant la solution miracle, les ouvriers de Saint-Nabord s'apprêtent à passer d'étranges vacances au bord de la Moselle pour défendre leur paradis perdu. « *Vosgiens, nous sommes, Vosgiens nous resterons.* »

JEAN BENOIT.

LIP : CENT MILLE MOUVEMENTS DE MONTRE PERDUS

(De notre correspondant.)

Besançon. — Les travailleurs de Lip ont demandé à un huissier de venir constater les dégâts occasionnés, à la suite de la destruction du transformateur, dans le stock de montres entreposées en chambre froide. Près de cent mille mouvements conservés à une température de moins 20 degrés sont irrémédiablement endommagés, affirment les « Lip » qui estiment que les dégâts s'élèvent à 3 millions de francs.

Dans un communiqué, la C.F.D.T. précise avoir assisté « *à une destruction systématique de l'outil de travail et à une volonté politique d'écraser Lip* ». De plus, mercredi 20 juillet, les travailleurs ont lancé un appel pour empêcher un éventuel déménagement des machines de l'entreprise envisagé par le syndic ; ils affirment qu'ils persisteront « *malgré les casseurs, à entretenir leur outil de travail* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MOULINEX

Les ventes hors taxes du premier semestre 1977 se sont élevées à 750,5 millions de francs contre 675,3 millions pour les six premiers mois de 1976, réalisant ainsi une accroissement de 75,1 millions, soit de 11,13 %.

Les exportations comprises dans ces ventes se chiffrent à 419,9 millions et représentent 55,95 % des ventes totales. L'augmentation par rapport au premier semestre 1976 est de 22,47 %. En effet, pour cette période de l'année dernière, on relevait à ce titre 342,9 millions, soit 50,77 % pour l'ensemble des ventes.

Le chiffre d'affaires consolidé, à structure comparable, pour le premier semestre 1977, atteint 774,7 millions contre 685,9 millions pour le premier semestre 1976, soit une augmentation de 12,95 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 JUILLET

Plus résistant

Les valeurs françaises se sont montrées nettement plus résistantes ce mercredi à la Bourse de Paris, où l'on procédait à la réponse des primes. En recul de 0,12 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané enregistrait deux heures plus tard une avance de 0,17 %.

Hausses et baisses se sont à peu de chose près équilibrées dans presque tous les compartiments, sauf aux pétroles, à la construction mécanique, à la chimie et aux établissements de crédit, où les gains ont été plus nombreux que les pertes.

Béghin-Say, dont la cotation fut d'abord retardée devant l'insuffisance des offres, C.E.M. et S.A.T. ont réalisé les meilleurs scores de la séance (+ 5 % à 7 %).

Saisie d'un projet d'opération financière concernant les Comptoirs modernes, la Chambre syndicale a décidé de suspendre la cotation de ses titres. Elle a, d'autre part, fait connaître que trente et un titres Navigation mixte avaient été présentés en réponse à l'OPA lancée par Delmas-Vieljeux, close le 19 juillet. Delmas-Vieljeux a cependant confirmé sa volonté de lancer une nouvelle OPA, dont le prix n'a pas encore été publié.

En dehors de l'agitation liée à cette affaire, le marché est resté bien calme, en cette veille de liquidation. L'issue de la rencontre des principaux leaders de la majorité était bien de nature à satisfaire les boursiers, mais les remous monétaires qui persistent ont largement contribué à freiner de nouvelles initiatives.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 165 F à 23 310 F, après 23 360 F. Le napoléon a mieux résisté, cotant 245 F contre 244,90 F. Le volume des transactions est resté faible à 4,32 millions de francs contre 4,69 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/7	21/7
1 dollar (en yens) ...	264 75	264 70

LONDRES

Plus résistant

Le marché fait preuve d'une plus grande résistance ce jeudi matin. Les industrielles progressent même légèrement çà et là. Meilleure tenue des fonds d'État. Irrégularité des pétroles. Stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 144 20 contre 144 90

VALEURS	CLOTURE 20/7	COURS 21/7
Beecham	485 .	488 ...
British Petroleum	916 ...	914 ...
Courtaulds	116 ...	115 ...
De Beers	285 ...	284 1/2
Imperial Chemical	384 ...	384 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	203 ...	202 ...
Shell	554 ...	554 1/2
Vickers	185 ...	185 .
War Loan 3 1/2 %	28 1/8	28 1/8
*West Driefontein	19 3/4	19 3/8
*Western Holdings	16 1/2	16 1.2

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PRICEL. — La société se propose de prendre le contrôle intégral de la firme américaine United Piece Dye Works dont elle détient déjà 48 % du capital. Une de ses filiales étrangères proposerait aux actionnaires de cette firme de racheter leurs titres au prix unitaire de 5,25 dollars.

MINES DE KALI STE-THERESE. — Poursuivant sa diversification, la société vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de Marcel Quarré et Cie, affaire dont l'activité est axée sur l'import-export et le négoce de produits chimiques spéciaux.

BUFFELSFONTEIN. — Comme la plupart des mines d'or, la compagnie a enregistré une sensible amélioration de son bénéfice net pour le second trimestre, qui atteint 6,85 millions de rands contre 5 millions au 31 mars.

SAINTE-HELENA. — Bénéfice net du second trimestre : 5,03 millions de rands contre 6,80 millions pour les trois premiers mois.

EASTMAN KODAK. — Bénéfice net du premier semestre : 229,2 millions de dollars contre 258,4 millions.

MONSANTO. — Bénéfice net du premier semestre : 229,4 millions de dollars contre 255,3 millions.

ALCAN ALUMINIUM. — Bénéfice net du premier semestre : 85,2 millions de dollars contre 10,6 millions.

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Le mouvement de hausse s'est très fortement ralenti mercredi à Wall Street sous l'effet de ventes bénéficiaires. A mi-séance, l'indice des industrielles accusait même un léger repli. Il s'est finalement établi à 920,48, soit à 1,21 point au-dessus de son niveau précédent.

L'activité est demeurée très forte : 29,38 millions de titres ont changé de mains contre 30,74 millions la veille.

Cette réaction technique était prévisible, les cours ayant progressé sans interruption trois journées durant. La bonne résistance du marché est en grande partie imputable aux bons résultats trimestriels [encore] publiés par les entreprises. Autres éléments de satisfaction : la forte augmentation (+ 0,7 %) des revenus personnels en juin et les déclarations optimistes du secrétaire d'État au Trésor et du président des conseillers économiques de la Maison Blanche sur le développement de l'expansion. Seule la crainte d'un éventuel durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale a un peu freiné les initiatives.

Sur 1 898 valeurs traitées, 757 ont monté, 700 ont fléchi et 441 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 19/7	COURS 20/7
Alcoa	53 7/8	54 3/4
A.T.T.	63 1/8	63 1/4
Boeing	57 ...	57 3/8
Chase Manhattan Bank	34 5/8	34 1/2
Du Pont de Nemours	121 ...	122 3/8
Eastman Kodak	57 7/8	57 7/8
Exxon	55 ...	54 7/8
Ford	45 3/4	45 1/2
General Electric	55 5/8	55 3/8
General Foods	35 1/8	35 1/8
General Motors	69 7/8	69 1/2
Goodyear	20 1/2	20 1/2
I.B.M.	274 7/8	273 ...
I.T.T.	35 5/8	35 5/8
Kennecott	29 7/8	29 3/8
Mobil Oil	70 ...	70 1/4
Pfizer	26 ...	26 1/4
Schlumberger	68 7/8	67 5/8
Texaco	30 1/4	30 3/8
U.A.L. Inc.	20 ...	20 ...
Union Carbide	49 3/8	49 5/8
U.S. Steel	38 7/8	38 5/8
Westinghouse	21 5/8	21 7/8
Xerox	60 3/4	61 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	19 juil.	20 juil.
Valeurs françaises	83,7	84
Valeurs étrangères	100	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,4	55,3

BOURSE DE PARIS - 20 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 50	2 408
5 %	51 ..	2 329

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	160 .	159 .
France (La)	318 .	311 .
Locabail Immob.	170 .	185 .
Locafinancière	124 30	124
Immoinvest	C 78 60	80 ..
Cie Lyon. Imm.	82 50	82 50
E.D.F. parts 1958	... ..	482 ..
E.D.F. parts 1959	... ..	478 ..
Ch. France 3 %	137 50	139 ..
Abeille I.A.R.D.	...	470 .
Abeille (Vie)	...	194 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	374	371 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1138	1130 .
Concorde	230 ..	228 ..
Epargne France	...	302 ..
Financ. Victoire	185	165
Fonc. T.I.A.R.D.	75 90	75 90

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
855	4,50 % 1973	859 10	859 90	860	859 60
1820	C.N.E. 3 %	1872	1890	1886	1881 ..
348	Afrique Occ.	315 ..	315 ..	315 10	317
325	Air liquide	331	330 ..	329 10	*260 10
58	Als.Part. Ind.	59 .	58 50	58 50	57 35
182	E.J. Lefebvre	190 50	196	196 .	197 ..
54	Esso S.A.F.	61 20	51 .	51 20	51
144	Eurafrance	155 .	157 .	157 20	159 50
325	Europe n° 1	355	358 80	358 80	365 ..
119	Olida-Caby	115 40	116	115 10	115
75	Opfi-Paribas	80 20	81 80	81 60	80 10
58	Paris-France	59 50	59 95	59 05	59 55
71	Pechelbronn	64 70	64 50	64 60	64 20
192	Tél. Ericsson	187	183 .	183 .	181 .
66	Terres Roug.	59 .	58 10	58 10	67 ..
18	Thomson-Br.	154 50	153 50	154 50	153 50
285	— (obl.)	212 ..	212 50	212 60	210 10
200	U.I.S.	199	199 90	199 90	200 ..
157	U.C.B.	167 ..	163	163	160 .
340	Gen. Motors	334 .	333 50	333 50	334 20
11 50	Goldfields	12 60	12 30	12 40	12 10
18	Harmony	19 25	19	18 85	19 20
290	Hoechst Akt.	294 ..	294 50	294 50	291 80
33	Imp. Chem.	31 95	31 80	31 80	31 80
136	Inco Limited	125 50	126 60	126 60	125 .
266	Exxon Corp.	262 50	262 80	263 50	262 80
280	Ford Motor	271	273 50	273 50	273 50
55	Free State	57 40	58 20	57 50	58 80
280	Gen. Electric	266 20	268 50	268 50	268 50
40	West Deep.	41 20	41 .	41 20	41 .
69	West Hold.	77 10	76 .	76 50	76 ..
250	Xerox Corp	241	247 20	249 80	244 70
1 02	Zambia Cop.	1 02	1 ..	1 01	1 01

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 833	4 816	4 860
Allemagne (100 DM)	213 680	213 220	212 ...
Belgique (100 F.)	13 690	13 685	13 560
Pays-Bas (100 fl.)	199 370	199 480	198
Danemark (100 krd)	81 795	81 380	81 500
Suède (100 krs)	111 960	111 660	110 500
Norvège (100 k.)	92 950	92 630	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 315	8 289	8 400
Italie (1 000 lires)	5 483	5 464	5 550
Suisse (100 fr.)	201 880	201 ...	201 ..
Autriche (100 sch.)	30 127	30 045	30 050
Espagne (100 pes.)	5 602	5 591	5 560
Portugal (100 esc.)	12 686	12 645	13
Canada ($ can. 1)	4 566	4 542	4 555

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 7
Or fin (kilo en barre)	23476	23260
Or fin (kilo en lingot)	23475	23310 .
Pièce française (20 fr.)	244 90	245 ..
Pièce française (10 fr.)	204 50	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	216 40
Union latine (20 fr.)	198 50	199 50
Souverain	224 .	222 10
Pièce de 20 dollars	1068 .	1070 .
Pièce de 10 dollars	561 ..	552 .
Pièce de 5 dollars	358 ..	..
Pièce de 50 pesos	920 ..	925 .
Pièce de 10 florins	213 50	213 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Demirel a formé le nouveau gouvernement turc

Ankara (A.F.P.). — La liste complète du nouveau gouvernement turc a été soumise, ce jeudi matin 21 juillet, par M. Suleyman Demirel, premier ministre, à M. Fahri Koruturk, président de la République. Celui-ci a approuvé la composition du cabinet conduit par le président du parti de la justice, et qui compte vingt-neuf ministres. Des difficultés de dernière minute avaient empêché que l'accord entre partis de la coalition gouvernementale soit conclu dès mercredi.

Le nouveau gouvernement comprend deux postes de vice-premier ministre, attribués à chacun des deux principaux dirigeants des formations associées au parti de la justice, MM. Necmettin Erbakan pour le P.S.N. (islamique) et Alpaslan Turkes pour le PAN (extrême droite).

L'investiture du Parlement — élu le 5 juin dernier — sera sollicitée le 31 juillet ou le 1er août, a indiqué M. Demirel.

***

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Premier ministre : M. Suleyman Demirel (P.J.) ;
Vice-premiers ministres : MM. Necmettin Erbakan (P.S.N.) et Alpaslan Turkes (PAN) ;
Ministres d'Etat : MM. Seyfi Ozturk (P.J.), Suleyman Arif Emre (P.S.N.), Ali Sevki Erek (P.J.) et Sadi Somuncuoglu (PAN) ;
Justice : M. Necmettin Cevheri (P.J.) ;
Défense : M. Saadettin Bilgic (P.J.) ;
Intérieur : M. Korkut Ozal (P.S.N.) ;
Affaires étrangères : M. Ihsan Sabri Caglayangil (P.J.) ;
Finances : M. Cihat Bilgehan (P.J.) ;
Education : M. Nahit Mentese (P.J.) ;
Travaux publics : M. Selahattin Kilic (P.J.) ;
Commerce : M. Agah Oktay Guner (PAN) ;
Santé : M. Cengiz Gokcek (PAN) ;
Douanes et monopoles : M. Gun Sazak (PAN, extra-parlementaire) ;
Agriculture et élevage : M. Fehim Adak (P.S.N.) ;
Communications : M. Yilmaz Ergenekon (P.J.) ;
Travail : M. Fehmi Cumalioglu (P.S.N.) ;
Industrie et technologie : M. Oguzhan Asilturk (P.S.N.) ;
Energie et ressources naturelles : M. Kamran Inan (P.J.) ;
Tourisme et information : M. Iskender Cenap Ege (P.J.) ;
Logement et reconstruction : M. Recai Kutan (P.S.N.) ;
Affaires rurales et coopératives : M. Turgut Yucel (P.J.) ;
Forêts : M. Sabahattin Savci (P.S.N.) ;
Jeunesse et sports : M. Oncl Sakar (P.J.) ;
Culture : M. Avni Akyol (P.J.) ;
Assurance sociale : M. Turhan Kapanli (P.J.).

A Pékin

DES AFFICHES ANNONCENT L'EXCLUSION DE LA « BANDE DES QUATRE » DU PARTI

Pékin (A.F.P.). — Le troisième plénum du comité central du parti communiste chinois vient d'achever ses travaux à Pékin et a exclu la « bande des quatre » du parti, annoncent des affiches en gros caractères placardées jeudi 21 juillet dans la capitale chinoise. Comme celles apparues deux jours auparavant et qui annonçaient la réhabilitation de M. Teng Hsiao-ping dans toutes ses anciennes fonctions, elles sont écrites en noir sur de grandes feuilles de papier rose ; mais d'autres feuilles de papier les recouvrent, en attendant sans doute que la nouvelle devienne officielle. Pour le moment, aucune confirmation de l'une ou l'autre de ces informations n'a pu être obtenue des autorités chinoises.

M. MÉDECIN ET DEUX DE SES AMIS RÉCLAMENT 36 MILLIONS DE FRANCS A TROIS JOURNAUX

M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme et maire de Nice, ainsi que deux de ses amis niçois, MM. Michel Fédé et René Pietruschi, viennent d'attaquer en diffamation *le Canard enchaîné*, *l'Humanité* et *Rouge*, réclamant une somme totale de 36 millions de francs de dommages et intérêts.

M. Médecin a précisé, mercredi 20 juillet, qu'il avait décidé de porter plainte contre ces trois journaux après la publication, d'abord dans *le Canard enchaîné* (le mercredi 6 juillet), puis dans *Rouge* (le lundi 18 juillet), de photographies sur lesquelles on prétendait reconnaître outre M. Giscard d'Estaing et le maire de Nice, M. Urbain Giaume, actuellement en prison (*le Monde* du 5 juillet), pour trafic de drogue. *L'Humanité* a, pour sa part, repris cette information dans son édition du mercredi 13 juillet. Or, affirme M. Médecin, la personne en question était « *M. Michel Fédé, un poissonnier de Nice, honnête commerçant, mon ami et mon supporter* ».

M. Fédé demande 4 millions de francs de dommages et intérêts et M. Médecin, 6 millions de francs, à chacune des publications incriminées. Quant à M. Piétruschi, dont seul *Rouge* a publié la photographie avec la mention « *conseiller municipal condamné pour hausse illicite dans son commerce de boucherie* », il réclame 6 millions de francs à ce quotidien.

« *Dans son acharnement à me nuire*, précise M. Médecin, *la presse de l'ultra-gauche vient de commettre l'erreur que sa haine à mon égard lui commandait de faire un jour.* » Enfin, le maire de Nice a indiqué que s'il gagnait ses procès en diffamation, les sommes qu'il recevrait seraient intégralement versées au fonds commun du parti républicain.

● *Les députés communistes de Paris* demandent à M. Raymond Barre de prendre « *toutes ses responsabilités* » et « *de respecter les engagements* » qu'il a pris pour que l'accord conclu entre la direction du *Parisien libéré* et le syndicat du Livre puisse être signé.

Dans une lettre adressée, mercredi 20 juillet, au premier ministre, les députés communistes de Paris soulignent qu'il « *est inadmissible que depuis une semaine le gouvernement s'obstine à faire obstacle à la signature et à l'application de l'accord* » alors que « *cet accord qui fait droit aux légitimes revendications des travailleurs du* Parisien libéré *doit, pour être appliqué dans sa totalité, être complété par des dispositions financières et sociales qui dépendent du gouvernement* ».

● *La police espagnole est intervenue à Carabanchel* le jeudi 21 juillet dans la matinée. Dans cette prison de la banlieue de Madrid, cinq cents détenus révoltés étaient réfugiés sur les toits depuis quatre jours. Il y aurait eu des bagarres. — (*Reuter.*)

L'ancien ambassadeur M. Albert Chambon est inculpé pour son action auprès des ravisseurs de M. Revelli-Beaumont

M. Louis Chavanac, juge d'instruction au tribunal de Paris, remplaçant M. Charles Franceschi actuellement en congé, a inculpé, mercredi 20 juillet, M. Albert Chambon, ancien ambassadeur maintenant à la retraite, qui avait servi d'intermédiaire entre les ravisseurs et la famille de M. Lucchino Revelli lors de la séquestration de ce dernier.

M. Chambon a été inculpé en vertu de l'article 61 alinéa du code pénal, qui dispose « Ceux qui [...] auront soustrait ou tenté de soustraire le criminel à l'arrestation ou aux recherches, ou l'auraient aidé à se cacher ou à prendre la fuite, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à trois ans et d'une amende de 360 F à 15 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement. [...] »

Cette inculpation résulte d'une information ouverte par le procureur de la République, à la demande du garde des sceaux. Dans un communiqué, le ministère de la justice souligne que M. Chambon a eu « des contacts répétés avec l'un des ravisseurs, sans en informer l'autorité judiciaire ni la police judiciaire, et sans fournir les renseignements qui auraient pu permettre l'identification ou l'arrestation de ce complice du crime ».

M. Chambon, qui a choisi comme défenseur Me Louis Aujol, doit être entendu par le magistrat instructeur au début de la semaine prochaine, nous a-t-il précisé.

UN « DEVOIR D'AMI »

Au matin du 23 juin, un homme se présente au domicile de M. Albert Chambon, 10, rue du Refuge, à Versailles, et demande en espagnol à parler au « *señor embajador Chambon* ». « *De la part de qui ?* », questionne l'épouse de M. Chambon. « *Un amigo* », répond l'homme qui insiste. Il est porteur d'une lettre. Une lettre manuscrite de M. Revelli-Beaumont lui-même dans laquelle celui-ci demande à son ami d'être « *le canal unique* » et « *d'entrer en relation avec son fils et sa femme seuls* ». C'est ainsi que l'ex-ambassadeur, aujourd'hui président du conseil de surveillance de Fiat-matériel agricole, va devenir le « *Monsieur bons offices* » dans une affaire d'enlèvement rocambolesque.

Quand M. Chambon est contacté par les ravisseurs, M. Hector Aristy est déjà en prison et la première tentative de versement d'une rançon vient d'échouer. L'argent déposé dans trois banques genevoises, après avoir transité à la banque Leu de Zurich, ne pourra être remis aux ravisseurs en raison des indiscrétions d'un hebdomadaire. Les négociations sont à nouveau au point mort et les auteurs du rapt sont furieux. Ceux-ci demandent à leur prisonnier de choisir un nouvel intermédiaire. M. Revelli-Beaumont pense alors à son « *ami Chambon* ».

M. Chambon, qui est à la retraite depuis 1974, avait eu l'idée de créer un organisme « *à but non lucratif* », chargé de « *promouvoir de meilleures relations économiques entre des Etats d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, et des entreprises européennes* ». Quand il rencontre M. Revelli-Beaumont, il lui en parle. Le directeur général de Fiat est intéressé. C'est ainsi que va naître le CECI (Centre européen de coopération internationale), qui a son siège dans l'immeuble Fiat, situé aux Champs-Elysées et dont le président est M. Olivier Giscard d'Estaing, frère du chef de l'Etat. M. Chambon est lui-même vice-président, chargé des relations internationales.

Les ravisseurs acceptent ce nouvel intermédiaire et les négociations reprennent en compagnie de M. Jean-Pierre Caron, gendre de M. Revelli-Beaumont, car Paolo, le fils, est considéré comme « *grillé* ». M. Chambon va alors rencontrer à plusieurs reprises l'émissaire des auteurs du rapt chez lui et à l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame, à deux pas du Quai des Orfèvres. Les contacts ont lieu « *généralement d'une manière inopinée et toujours avec la même personne* ».

M. Chambon affirmera par la suite qu'il ne servait que de « *boîte aux lettres* », mais il ne prévient pas la police. Il aurait même effacé les traces d'empreintes sur les verres utilisés par l'émissaire des ravisseurs lors de rencontres à son domicile. De plus, la police est aiguillée sur une fausse piste par Paolo Revelli-Beaumont, qui se rend au Luxembourg où il est censé entrer en contact avec les ravisseurs. Le 8 juillet, la rançon de 2 millions est remise aux ravisseurs sur le pont de la Machine à Genève, et M. Revelli-Beaumont est libéré le 14 juillet après quatre-vingt-neuf jours de séquestration.

M. Chambon, qui affirme avoir les mêmes idéaux « *tiers-mondistes* » que M. Revelli-Beaumont, déclare avoir rempli son « *devoir d'ami* ». « *C'était pour moi un cas de conscience. J'ai simplement essayé de participer du mieux que j'ai pu au sauvetage d'une vie humaine* ». *M. Chambon*, qui se dit « *surpris et indigné* » par cette inculpation, refuse de répondre à la question de savoir si les ravisseurs lui avaient demandé de garder le secret.

« *Je ne connaissais pas du tout l'affaire. Je ne connaissais pas la famille de M. Revelli-Beaumont. J'ai simplement demandé conseil à des amis. Ensuite j'ai remis la lettre à la police et j'ai fourni les explications demandées par les enquêteurs.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

De Buchenwald à l'Amérique latine

A soixante-huit ans, après une vie riche de péripéties, M. Albert Chambon, ancien ambassadeur entré dans les affaires depuis son départ en retraite, se voit donc reprocher d'en avoir trop fait, par souci d'épargner une vie humaine.

Ce fils de médecin militaire, né dans l'est de la France, le 21 janvier 1909, apprend le chinois à l'Ecole nationale des langues orientales et part, en 1930, avec en poche un diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques, pour Toutchéou. Pékin, Kharbine, Tientsin jalonnent son périple de jeune diplomate dans la Chine du Kouomintang et de la Longue Marche, qu'il quitte en 1935.

Un ou deux postes occidentaux... survient la guerre où M. Chambon se distingue comme soldat, résistant, déporté (il est grand officier de la Légion d'honneur à titre militaire). En 1945, le voyage recommence : consul à Boston jusqu'en 1950, consul général à Naples, de 1951 à 1955. Son premier poste d'ambassadeur, au Costa-Rica, de 1956 à 1958, le met en contact avec l'Amérique latine, dont il acquerra plus tard une connaissance très grande des hommes et des idées.

Dakar, le Vietnam du Nord : deux détours avant le retour, de 1961 à 1974, au sous-continent, préféré de M. Chambon, avec un intermède au Sri-Lanka, de 1968 à 1971. A Colombo, il saisit rapidement l'ampleur de la crise qui secoue la société ceylanaise et prend la défense des droits de l'homme alors que le régime massacre la jeunesse en révolte. Le poste de premier conseiller à Rio-de-Janeiro (1961-1964) et au Pérou (1971-1974) achèvent ensuite de donner à M. Chambon ce savoir dont son ami et collègue dans le privé, M. Revelli-Beaumont n'a pu manquer de se souvenir quand il lui a fallu trouver un deuxième « monsieur bons offices ».

M. Chambon, qui a témoigné en de nombreuses circonstances beaucoup de courage et de non-conformisme, a consigné en divers ouvrages certains épisodes de sa vie et de sa carrière, qu'il s'agisse de ses souvenirs de Buchenwald dans 81490, *ou de ses voyages et observations dans* Ce que l'homme a cru voir *et* Du Mexique à la Terre de Feu, une Eglise en colère. *On y trouve, en termes sobres, l'expression de l'indignation d'un chrétien devant l'injustice du monde.*

Le dollar à 4,8050 F

La baisse du dollar s'est poursuivie jeudi après une brève accalmie. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est tombé à nouveau en dessous de son niveau historique le plus bas, s'établissant à 2,2560 DM contre 2,26 DM. Les experts de l'O.C.D.E. ont, de manière indirecte, approuvé cette baisse puisqu'ils estiment que le déficit commercial des Etats-Unis est « une bonne chose », dans la mesure où il résulte d'une expansion renaissante. Or c'est précisément l'énormité de ce déficit (20 à 25 milliards de dollars en 1977) qui est l'une des causes de la baisse du dollar.

A Paris, ce dernier a fléchi encore d'un centime, passant de 4,8160 F à 4,8050 F. Ce fléchissement, plus rapide sur notre place qu'ailleurs, traduit pour une part le redressement du franc par rapport aux monnaies fortes, notamment le deutschemark, dont le cœur, en deux jours, est revenu de 2,1380 F à 2,13 F. La Banque de France a profité de cette relative fermeté pour abaisser de 1/8 % son taux d'intervention sur le marché monétaire où le loyer de l'argent au jour le jour s'est établi à 8 5/8 %, au plus bas depuis un an.

Le numéro du « Monde » daté du 21 juillet 1977 a été tiré à 509 900 exemplaires.

LA GAUCHE ET LES INSTITUTIONS

M. Mitterrand : la réduction de la durée du mandat présidentiel ne devrait pas s'appliquer à M. Giscard d'Estaing

M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, avait déclaré au cours de sa conférence de presse du 12 juillet que, si l'union de la gauche obtenait la majorité aux élections législatives, elle devrait mettre en œuvre le plus tôt possible la révision constitutionnelle prévue par le programme commun (*le Monde* du 14 juillet). Ce texte, dont les dispositions institutionnelles n'ont pas été modifiées par le « groupe d'actualisation », comporte notamment la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel.

M. Mitterrand a déclaré à Radio-Monte-Carlo, mercredi 20 juillet, que cette mesure ne devrait pas, à son avis, s'appliquer au mandat détenu par M. Giscard d'Estaing depuis 1974. « *Je ne suis pas favorable, en principe, à la rétro-activité* », a dit le premier secrétaire du P.S., qui a ajouté : « *M. Giscard d'Estaing a été élu par les Français pour sept ans en 1974. Je pense que, en toute matière, il vaut mieux respecter les contrats (...). La nouvelle élection aura lieu naturellement en 1981.* » M. Mitterrand estime que la gauche commettrait une « *erreur* » en soulevant des difficultés institutionnelles alors qu'elle devra « *résoudre la crise économique héritée de l'actuel gouvernement* ».

« *Nous ne voulons pas faire un 13 mai 1958 contre la Ve République* », a poursuivi M. Mitterrand, qui a confirmé que, sur la question des institutions, « *le programme commun actualisé ne sera pas différent de celui de 1972* ». « *Le président de la République*, a-t-il souligné, *doit avoir un grand rôle dans nos institutions ; tout le rôle, à l'exception de l'article 16, que lui confère la* Constitution *de 1958, mais rien que cela. Il ne doit pas s'emparer des pouvoirs dont il dispose aujourd'hui de façon pratiquement illicite.* »

Lundi 18 juillet, dans une interview accordée à la télévision autrichienne, le premier secrétaire du P.S. avait précisé que le rôle du président de la République devrait se situer « *à mi-chemin de l'activité d'un simple notaire et de l'habitude prise depuis dix-huit ans de s'occuper de tout* ». Il avait exclu tout retour à la pratique des IIIe et IVe Républiques, qui, avait-il dit, « *a marqué ses limites et ses dangers* ».

M. Juquin : le premier ministre doit déterminer la politique nationale

Mercredi 20 juillet, à France-Inter, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré : « *Le président de la République ne doit ni « inaugurer les chrysanthèmes » ni décider de tout par-dessus le gouvernement, par-dessus l'Assemblée nationale, par-dessus le maire de Paris, par-dessus les assemblées régionales, etc.* ». M. Juquin s'est prononcé pour « *l'application intégrale des aspects de la Constitution qui paraissent bons, comme, par exemple, le fait que c'est le chef du gouvernement qui doit conduire et déterminer la politique nationale et (...) le fait que le Parlement doit être doté de pouvoirs plus importants que ceux qu'il a actuellement* ». Il a précisé que, « *à trois détails près concernant le fonctionnement du Parlement* », le P.C.F. proposait de conserver les chapitres du programme de 1972 traitant des institutions.

M. Fabre : le président de la République doit avoir un rôle d'arbitre

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, également interrogé par France-Inter, a estimé que « *le rôle du président de la République, tel qu'il est prévu par la Constitution à l'heure actuelle* », ne correspond « *pas du tout* » à la « *notion qu'en avait le général de Gaulle, aggravée par le président Pompidou, et sur-aggravée, si j'ose dire, par M. Giscard d'Estaing* ». « *Le président de la République décide de tout. Il faut que cela cesse. (...) Nous pensons donc qu'il y a un moyen terme entre le président qui inaugurerait simplement les chrysanthèmes et un président omniscient.* »

Le président du M.R.G. estime que le rôle du chef de l'Etat doit être celui que prévoit la Constitution, c'est-à-dire « *un rôle d'arbitre* ».

A B C D E F G



